LE

PEINTRE APELLE

Toutes les époques se plaignent de ne pas ressembler à l'époque qui les précède, et les fils, se comparant avec humilité à leurs pères, appellent souvent décadence les évolutions naturelles de l'esprit humain. Le mouvement est la loi du monde des idées aussi bien que du monde matériel : quand les sociétés sont à leur enfance, ce mouvement continu est un progrès; quand elles ont atteint leur maturité, ce n'est plus qu'une décadence. Dans les deux cas, l'impulsion est irrésistible, et l'humanité, qui voudrait en vain s'arrêter, cède à quelque chose de fatal.

Les Grecs, dont l'esprit était si vif et si mobile, ont fait tous leurs efforts pour lutter contre la force qui les entraînait. Leurs écoles étaient admirablement constituées, ils s'attachaient à la tradition avec une ténacité intelligente, ils prétendaient se transmettre le génie des belles choses ainsi qu'on se transmet un patrimoine, et cependant ils ont eu, comme les autres peuples, leur apogée et leur déclin. Les modernes répètent parfois que dans l'art grec la perfection est constante, préjugé banal que la science réfute aussi bien que l'histoire. Je ne sais même si les Grecs ont descendu la pente plus lentement; mais comme ils s'étaient élevés plus haut, la pente était plus longue.

En plein siècle de Périclès, au sein de l'école de Phidias, déjà les principes de Phidias sont discutés, car Alcamène, son plus brillant disciple, lui fait une opposition sourde; déjà les modèles admirables qu'il avait créés sont dédaignés, car les mêmes mains qui venaient de sculpter la frise calme et grandiose du Parthénon exécutaient loin des yeux du maître la frise du temple de Phigalie, où percent l'exagération et une certaine recherche. N'est-ce pas Thu-

cydide, un Athénien du temps, qui s'écrie : « Dans les arts, ce qui est le plus récent est toujours préféré? » Mot profond qui résume la loi du progrès, et qui explique non-seulement l'histoire de l'art, mais la mode, les révolutions et la condition même des sociétés.

Si, au lieu de franchir quelques années, on franchit un siècle, on voit avec étonnement jusqu'où les Grecs ont été entraînés par ce besoin de nouveauté. Au siècle d'Alexandre par exemple, ce ne sont plus les artistes uniquement qui veulent plaire par des effets différens et des séductions imprévues; c'est le goût public qui a d'autres exigences, c'est chaque branche de l'art qui s'est transformée. L'architecture abandonne l'ordre dorique, l'ordre du Parthénon et des Propylées; elle se lasse de sa belle et puissante nudité, elle s'attache à l'ordre ionique, plus orné, plus délicat, et développe l'ordre corinthien, dont la richesse raffinée fera dédaigner l'ordre ionique à son tour. La sculpture ne crée plus de types majestueux, tels que Jupiter ou Minerve, et ne cherche plus dans la beauté des formes l'expression de la grandeur morale; elle se rejette sur les types secondaires : c'est Bacchus et les satyres, c'est Vénus et l'Amour, c'est l'hermaphrodite et les nymphes que sculptent Praxitèle et Scopas, monde charmant, voluptueux, où la douceur exquise des formes parle aux sens bien plus qu'à l'intelligence. La peinture, armée de toute sa science, produit des œuvres accomplies; mais elle ne sait déjà plus jeter sur les murs ses vastes décorations, elle craint de retracer la vie des héros ou les combats d'Homère : l'inspiration audacieuse et la fécondité des vieux maîtres sont perdues, on aime les sujets circonscrits et les petits cadres, où la perfection s'obtient à coup sûr à force de soins et de procédés. C'est le temps où les arts secondaires, la gravure des médailles, la glyptique, la céramique, sont en principal honneur, parce que le secret de leur puissance est plutôt la patience que le génie. La position personnelle des artistes contribue à l'amoindrissement de l'art. Leurs œuvres sont payées au poids de l'or, mais ils vivent dans la dépendance des princes. Ils travaillaient jadis pour honorer les dieux ou pour illustrer leur patrie; ils sont désormais les courtisans des rois et satisfont leurs caprices.

Des exemples particuliers font mieux comprendre un fait général, et la vie d'un homme illustre nous aide à pénétrer dans son époque. En racontant dans la *Revue* (1) l'histoire du peintre Polygnote, je me suis efforcé de montrer quelle était, au lendemain des guerres médiques, la dignité de l'art; j'ai indiqué aussi son caractère philosophique, sa portée morale. En étudiant aujourd'hui un

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1862.

peintre plus célèbre encore, le divin Apelle, nous verrons combien était différente, au temps d'Alexandre, la condition des artistes, ce qu'ils se proposaient, où les conduisaient leurs triomphes, et l'on en conclura peut-être que, même chez les Grecs, passer de la grandeur austère à une perfection raffinée, c'est déjà déchoir.

I.

Trois villes se disputaient l'honneur d'avoir donné naissance à Apelle : Cos, célèbre par ses beaux horizons, Éphèse, la magnifique, Colophon, une des sept villes qui se disaient la patrie d'Homère. Cos, pour justifier ses prétentions, montrait plusieurs tableaux du maître, sa *Vénus Anadyomène* et une autre *Vénus,* qu'il ne put achever, parce que la mort le surprit. Éphèse rappelait qu'Apelle avait passé une partie de sa vie dans ses murs, qu'il y jouissait des droits de citoyen, qu'il y avait pris ses premières leçons dans l'atelier d'Éphore. Ce qui est certain, c'est qu'Apelle était né en Asie-Mineure, qu'il avait respiré pendant ses jeunes années la mollesse et le charme enivrant de l'Ionie, qu'il avait grandi au milieu d'une société industrieuse, riche, efféminée, portée vers la volupté, qui tirait du contact de l'Orient le goût du luxe et des jouissances, qui avait contribué puissamment au développement de l'art, parce que l'art était le premier des plaisirs pour une âme grecque. C'est en Ionie que l'architecture avait revêtu ses formes les plus souples et ses lignes les plus douces; c'est en Ionie que la peinture, si propre à flatter les sens par l'éclat du coloris, avait été tout d'abord cultivée; c'est en Ionie que la musique faisait entendre ses accens les plus langoureux ou les plus capables d'éveiller les passions; c'est en Ionie que se formaient, dans des écoles spéciales, ces belles et intelligentes courtisanes, dignes de converser avec les hommes d'élite et de les subjuguer, qui se répandaient ensuite dans toute la Grèce. Mais si tout fut précoce chez les Ioniens, tout n'y fut pas durable : l'égoïsme et le plaisir sont des fondemens mal assurés. L'art, aussi bien que la grandeur politique, eut de promptes défaillances et de fréquentes périodes de stérilité, parce qu'il était plus occupé de plaire que de chercher ses principes ou de les transmettre. La tradition s'affaiblissait, et l'on ne trouvait plus, à des intervalles inégaux, que de brillantes personnalités.

Au moment où parut Apelle, il n'y avait point autour de lui de maître habile. L'Éphésien Éphore, dont il reçut les leçons, était un peintre médiocre, que son élève seul a sauvé de l'oubli. Apelle dut donc chercher au loin l'enseignement que ne pouvait lui offrir sa patrie. Sa bonne fortune ou plutôt une clairvoyance précoce le con-

duisit à Sicyone, école dorienne où il devait trouver précisément ce qui manquait aux écoles ioniennes : une science grave, la fermeté des traditions, la méthode poussée jusqu'à la rigueur. De même Phidias avait déjà prouvé que rien n'était plus fécond que l'union des principes doriens aux principes ioniens : son génie était un composé du génie des deux races.

Sicyone était située à peu de distance de la mer et dominait une partie du golfe auquel Corinthe donne son nom. Construite sur un plateau, la ville était reliée au rivage par de longs murs semblables à ceux d'Athènes. Entourée d'une plaine riche et riante, qu'elle partageait avec Corinthe, elle avait peu de puissance, mais un commerce actif, le goût des arts, la passion de la gloire. Rien de plus doux que le climat de Sicyone, rien de plus enchanteur que la vue dont on jouissait de toutes parts. A droite, c'était l'Acrocorinthe, une véritable montagne, dont les beaux rochers élevaient jusqu'au ciel des temples peints d'éclatantes couleurs. Le golfe s'arrondissait mollement au pied de l'Acrocorinthe et s'arrêtait au promontoire de Junon Acræa, qui cachait la mer des Alcyons. Les regards se portaient alors plus loin sur les côtes de la Béotie et de la Phocide, découpées à l'infini par les flots azurés. A l'horizon se dressaient les sommets du Parnasse, de l'Hélicon, noms poétiques, du Cithéron, tragique souvenir; le ciel si pâle et si transparent de la Grèce faisait ressortir l'harmonie des contours et la variété des teintes. Un peuple qui vivait devant un pareil spectacle n'était-il pas prédestiné à l'amour du beau et à la culture des arts?

L'école de peinture qui illustra Sicyone parut tardivement, au commencement du siècle d'Alexandre. Eupompe en était le fondateur. Il avait compris qu'entre les compositions idéales ou décoratives des peintres athéniens et les tableaux fleuris ou éclatans des peintres de l'Ionie, il y avait place pour un troisième système, qui s'attacherait à l'étude de la nature, à la vérité des formes, et qui se proposerait de plaire par la science plutôt que par l'inspiration, par le caractère plutôt que par la grâce. L'esprit dorien aimait les règles, la précision, la méthode : Eupompe mit au premier rang la connaissance des proportions, il analysa le corps de l'homme, le réduisit en principes, de même que le géomètre procède par abstractions, et réussit à peindre ce prototype plus parfait que les modernes appellent le modèle académique. L'esprit dorien était exact, solide, positif, plus épris de la raison que de la poésie : Eupompe ne s'éloigna point de la réalité, copia le modèle vivant et préféra à tous les mérites le mérite d'être vrai. C'est lui qui arrêta un jour sur la place publique le sculpteur Lysippe, encore jeune et cherchant un maître. — Regarde cette foule qui s'agite sous nos yeux,

lui dit-il; ton maître, le voilà, c'est la nature. — Le conseil fut suivi par Lysippe, qui inaugura chez les Grecs une tendance si marquée vers le réalisme, et fit dans la sculpture ce qu'Eupompe avait fait dans la peinture.

Lorsque Apelle arriva à Sicyone, Eupompe était mort; Pamphile, son élève et son successeur, dirigeait l'école. Pamphile formula l'enseignement d'une manière plus ferme, l'érigea en doctrine, assura à cette doctrine la sanction des magistrats, et lui fit donner force de loi. Il proclama le premier la dignité de l'art; la pratique en fut interdite aux esclaves : seuls les hommes libres pouvaient devenir des peintres. Le dessin fut déclaré le premier des arts libéraux, les enfans des citoyens apprenaient à dessiner avant d'apprendre leurs lettres; dès que leur éducation commençait, on leur mettait dans les mains une planche de buis et un crayon. Sicyone, petite cité sans puissance politique, se jeta avec enthousiasme dans une réforme qui devait l'illustrer, et son exemple en effet gagna plus d'une ville grecque.

Dans son atelier, Pamphile ne montrait pas moins de hauteur et d'autorité. Il exigeait que ses élèves eussent une instruction étendue, que non-seulement la philosophie, la poésie, l'histoire, leur fussent familières, mais qu'ils eussent étudié les sciences, notamment les mathématiques et la géométrie. Ils s'engageaient à rester dix ans auprès de lui, parce que dix années de travail étaient à peine suffisantes pour s'initier à tous les secrets du métier. Ils lui payaient d'avance un *talent*, c'est-à-dire près de six mille francs de notre monnaie, ce qui représente une somme dix fois plus considérable aujourd'hui. Pamphile voulait ainsi créer l'aristocratie de l'art; la peinture devenait un privilége, et la richesse était une garantie de l'indépendance des peintres, de leur désintéressement, et par suite de leur dignité. Sous un système aussi absolu, qui rappelle la république de Platon, on sent percer l'utopie : la suite le fit bien voir. Quelle généreuse chimère pourtant (si c'est une chimère) que de vouloir ménager aux artistes une vie libre, affranchie de toute complaisance, entourée d'honneurs par l'état! Il faut songer d'ailleurs que, dans les villes doriennes, les institutions étaient singulièrement puissantes, et que les lois étaient appliquées avec une logique dont la rigueur tenait peu de compte des particuliers. La constitution politique de Sparte en est la preuve.

Apelle se soumit aux conditions de Pamphile, et, d'après le témoignage des anciens, il poussa plus loin encore la docilité, car Pamphile mourut après avoir désigné pour lui succéder dans la direction de l'école le peintre Mélanthe, un de ses élèves. Apelle consentit à obéir à son ancien condisciple, reçut ses leçons, et travailla

en commun avec lui. Un des préceptes favoris de Mélanthe nous a été transmis, et il est très propre à jeter du jour sur la manière des peintres de Sicyone. « Il faut, disait-il, que vos œuvres respirent l'audace et la dureté. » Cette dureté, cette audace franche et un peu brutale, me paraissent bien des qualités doriennes. On croit entendre les maîtres sicyoniens ajouter : « Loin de nous la grâce, la mollesse, le coloris séduisant, la volupté de l'école asiatique! Loin de nous l'imagination, la fécondité, les créations grandioses et idéales, puis délicates et spirituelles de l'école attique! Ce que nous aimons, c'est quelque chose de vrai, de précis, d'énergique, d'impérieux, une rectitude violente, une fermeté qui approche de la raideur, des traits audacieux et durs, mais d'un effet franc, simple, direct, saisissant. Nous préférons la sévérité des lignes au charme des contours, la sagesse des compositions à l'éclat de la poésie; nous voulons avant tout le style et le caractère. Nous ne craignons point de maintenir des traditions anciennes et presque surannées, et nous ferons ce qu'ont fait les sculpteurs d'Égine pour les frontons de leur temple de Minerve. »

Ainsi le jeune Apelle, par un bonheur qu'il avait prévu et cherché, trouva dans l'école de Sicyone les tendances les plus opposées aux tendances de sa race et sans doute à ses propres tendances. Il profita de ce dualisme qui a toujours composé le génie grec, unissant par son éducation les qualités des Doriens à celles des Ioniens. Son tempérament d'artiste n'en fut pas altéré, parce qu'un tempérament généreux résiste à la compression; il fut plutôt fortifié par une salutaire discipline et prémuni contre tous les excès. Il en résulta cet équilibre qui est la juste mesure du bien, et qui permet, autant qu'il est donné à l'homme, d'approcher de la perfection.

Pendant les dernières années de son séjour à Sicyone, Apelle avait aidé Mélanthe à peindre un tableau qui fut célèbre. C'était un portrait du tyran *Aristrate*, monté sur un char à quatre chevaux à côté de la Victoire. Lorsque plus tard Aratus délivra Sicyone et fit détruire les images des tyrans, le peintre Néalcès demanda grâce pour une œuvre aussi belle. Comme Aratus semblait inflexible, Néalcès insista en versant des larmes, et promit d'effacer la figure d'Aristrate. Il le fit, mit une palme à la place, de telle sorte que le sujet devint simplement une Victoire sur un quadrige. Il est vraisemblable qu'Apelle composa d'autres œuvres pendant un séjour de dix ans à Sicyone, mais les historiens n'en ont point conservé le souvenir. Sa réputation naissante, l'autorité de l'école à laquelle il appartenait, l'amitié de Mélanthe, le firent rechercher par le roi de Macédoine. Il se rendit auprès de Philippe, père d'Alexandre.

A cette époque, Philippe était déjà vieux. Il avait pris bien des

villes, amassé bien des trésors, jeté les bases d'un empire qu'il allait transmettre à son fils, et qui devait écraser la Grèce. Les Macédoniens, ces Piémontais de la péninsule grecque, avaient pour eux une forte organisation militaire et l'unité, qui avait toujours manqué aux républiques de la Grèce, affaiblies par leurs dissensions. Relégués au nord de l'Olympe et du Pénée, ils étaient restés pendant longtemps étrangers au mouvement intellectuel des Hellènes, qui les traitaient volontiers de barbares. Les rois de Macédoine n'en mirent que plus d'insistance à revendiquer le titre de Grecs et à se faire admettre aux fêtes d'Olympie, congrès pacifique des races de même origine; ils affichèrent le goût des lettres et des arts, et si leur pays ne produisait ni poètes ni artistes, ils s'efforcèrent d'attirer à leur cour les artistes et les poètes grecs. Les exilés illustres étaient accueillis avec honneur. Ce fut en Macédoine qu'Euripide essaya de se consoler de l'injustice des Athéniens. Zeuxis avait été appelé pour décorer de ses peintures le palais du roi Archélaüs. A part les jouissances du luxe, qui touchent les princes les moins civilisés, ces démonstrations étaient plus politiques que sincères, surtout de la part de Philippe, esprit pratique, rusé, peu sensible aux belles choses, et qui n'avait de grand que l'ambition; mais Philippe savait que le meilleur moyen de conquérir les Grecs, c'était de paraître conquis à leurs idées. Apelle devint donc le peintre de la cour : il fit de nombreux portraits, non-seulement du roi, mais de son fils, de ses généraux, de ses principaux ministres. L'étude de la nature, l'analyse patiente du modèle vivant, la recherche du vrai et du réel, que lui avaient imposées les maîtres sicyoniens, le rendaient merveilleusement propre à cette tâche.

Sa faveur devint surtout éclatante lorsque Alexandre fut monté sur le trône. L'élève d'Aristote avait un amour effréné de la gloire, et montrait par là une âme vraiment grecque. S'il affectait de placer chaque nuit sous son oreiller les poèmes d'Homère, s'il feignait, même à Babylone, quand l'Asie était à ses pieds, de trembler devant l'opinion des Athéniens, il encourageait les arts avec une prodigalité folle, parce qu'il savait comment la gloire se consacre. Le désir de rendre ses traits immortels et de transmettre de lui à la postérité l'image la plus flatteuse se manifestait avec une passion intelligente, mais avec un despotisme naïf : il ne permettait qu'aux plus célèbres artistes de le représenter. Seul, Lysippe avait le privilége de sculpter ou de fondre ses statues; seul, Pyrgotèle devait graver sa tête sur les monnaies ou sur les pierres précieuses; seul, Apelle pouvait le peindre. L'instinct des rois absolus est d'exercer sur l'art un empire direct, à leur profit personnel ou au profit de leurs caprices. Il faut avouer cependant qu'Alexandre avait, aussi

bien que les simples particuliers, le droit de choisir les artistes aux mains desquels il se confiait. Même quand il n'aurait pas été exempt d'une jalousie un peu tyrannique, combien ce souci de sa propre mémoire est plus naturel que l'orgueil de nos souverains français, qui impriment les initiales de leur nom, comme un cachet de propriété, sur toutes les pierres des monumens payés avec le trésor de tous! Et nous nous estimons heureux quand ils n'y ajoutent pas les initiales de leurs maîtresses!

Apelle fut donc pour Alexandre ce que Velasquez fut pour Philippe IV et la cour d'Espagne. « Il faut renoncer à compter, dit Pline le Naturaliste, combien de fois il a peint Philippe et surtout Alexandre. » Alexandre enfant, adolescent, homme et même dieu, c'est-à-dire tenant la foudre de son père Jupiter, Alexandre à cheval ou sur un char, couronné par la Victoire ou assisté par les Dioscures, sur son trône ou sur un champ de bataille, les compagnons d'Alexandre, ses chevaux, ses maîtresses, tantôt Clitus et Antigone, tantôt la belle Pankasté et le fougueux Bucéphale, tels furent, pendant nombre d'années, les sujets qui occupèrent son pinceau. Quel contraste avec les pages grandioses et vraiment nationales que Polygnote traçait sur le Pœcile et que Phidias sculptait sur le Parthénon! Mais on n'était plus au temps de Cimon et de Périclès; l'ère de la liberté finissait pour les artistes comme pour les citoyens, et avec la liberté mourait la grandeur. Apelle du moins acquérait des richesses considérables, et s'il se résignait à la vie de courtisan, il ne sacrifiait ni toute sa fierté ni une certaine indépendance de langage nécessaire à l'homme qui respecte sa gloire. L'esprit et cette ironie familière que les Grecs maniaient avec tant de grâce faisaient tout passer. Une anecdote en est la preuve. On raconte qu'Alexandre était souvent dans son atelier. Tout en posant pour un de ses portraits, il discutait sur la peinture, et montrait qu'il s'y entendait beaucoup moins qu'au métier de roi. « Prends garde, lui dit un jour Apelle, ne vois-tu pas que tu fais sourire même les esclaves qui broient mes couleurs. » C'est presque Voltaire chez Frédéric le Grand. Il est probable qu'Alexandre recevait cette leçon avant son départ pour l'Asie; je doute qu'il l'eût supportée après le meurtre de Clitus et l'incendie de Persépolis. Il n'en caressait pas moins Apelle, parce que son talent devait contribuer à séduire la postérité. Il lui fit même un sacrifice propre à échauffer l'éloquence de ses biographes. Quand il voulut connaître le faste et les voluptés d'une cour asiatique, Alexandre s'entoura d'esclaves choisies et eut un véritable harem. Parmi ses favorites, la plus belle, la plus chère, était Pankasté, qu'Apelle fut chargé de peindre dans sa nudité éclatante. Le peintre devint éperdument épris de son modèle. Alexandre

s'en aperçut et lui donna Pankasté. Était-ce affection? Était-ce désir d'étonner le monde? Du moins c'était grandeur d'âme.

Lorsque le Macédonien fut parti avec une poignée d'hommes pour conquérir la Perse, Apelle redevint libre. Il retourna à Éphèse, sa patrie peut-être, la ville du moins où s'était écoulée sa première jeunesse. Il ne paraît pas douteux que le choix de ce séjour eût été concerté avec Alexandre, qui prévoyait son triomphe, et qui, maître de l'Asie pacifiée, avait ainsi sous la main son peintre et son ami; mais la vie du héros fut aussi courte que sa grandeur fut rapide. Bientôt Apelle ne dépendit plus que de lui-même, et, s'il avait été mandé à Persépolis ou à Ecbatane, après la mort du roi il regagna Éphèse. Il y peignit plusieurs tableaux que l'on conservait dans le fameux temple de Diane; il y fit le portrait du grand-prêtre Mégabyse, ou plutôt il représenta la procession solennelle que conduisait le grand-prêtre.

Comme la vie d'Apelle n'est écrite nulle part, et comme il faut la déduire d'anecdotes éparses dans les auteurs, il est impossible d'en établir l'enchaînement rigoureux. Nous voyons seulement qu'après la mort d'Alexandre il usa de sa liberté pour parcourir la Grèce, qu'il dut se fixer dans différentes villes, afin d'y exécuter les œuvres qu'on lui commandait. Ces voyages, dont Polygnote, Zeuxis et bien d'autres artistes avaient donné l'exemple, étaient de véritables ovations. Les grands peintres, toujours plus populaires que les grands sculpteurs, étaient accueillis comme des demi-dieux. Apelle retourna donc à Sicyone pour revoir ses amis et ses rivaux; ce sera là, si l'on veut, qu'eut lieu ce concours célèbre dont le sujet était un cheval. Apelle, qui avait accepté le défi, s'aperçut que les arbitres étaient circonvenus par ses adversaires. Il demanda qu'on prît pour juges les animaux eux-mêmes. Des chevaux furent amenés devant l'œuvre de chaque concurrent : tous hennirent devant le tableau d'Apelle et restèrent silencieux devant les autres tableaux. Élien dénature ce récit, qui, j'en conviens, ressemble à une fable. Il prétend qu'Alexandre critiquait un jour le cheval sur lequel Apelle l'avait représenté. Le peintre fit amener un cheval vivant qui se mit à hennir en apercevant son image. « Tu le vois, dit Apelle à Alexandre, cet animal se connaît en peinture mieux que toi. » C'est mettre un propos grossier à la place d'une fiction spirituelle.

Sicyone n'est séparée de Corinthe que par quelques heures de marche. Apelle visita Corinthe. Il y rencontra près de la source Pirène et emmena chez lui la courtisane Laïs, deuxième du nom, qui avait pris des années sans vieillir, car elle était toujours belle, et sa maturité était radieuse comme les moissons dorées par le soleil. On devine qu'Apelle voulut aussi voir Athènes. qui déjà, hélas! n'était

plus que la ville des grands souvenirs. L'histoire ne dit point que les Athéniens l'aient reçu avec une faveur particulière, ni qu'ils aient souhaité quelque tableau de sa main; on peut supposer qu'ils accueillirent froidement le favori des princes macédoniens. La tribune muette, Démosthène exilé, la terreur dans tous les cœurs, avaient montré ce que valait l'admiration d'Alexandre pour Athènes; les démonstrations flatteuses de ses successeurs cachaient une oppression plus cruelle encore. Nous savons seulement qu'Apelle assista aux fêtes d'Éleusis, où il se fit initier aux mystères, comme tous les esprits éclairés du paganisme. Ce fut au retour de la pompe sacrée, sur cette plage mollement arrondie qui forme la baie d'Éleusis et sur laquelle le flot paresseux expire sans qu'on entende son murmure, en face des montagnes de Salamine et de Mégare, dont les contours bleuâtres paraissent aussi transparens que le ciel, au milieu de toutes les splendeurs et de tous les sourires de la nature, que l'on vit tout à coup sortir de l'onde la courtisane Phryné, nue comme Vénus, belle comme une statue; puis, posée sur le sable, les pieds baignés par l'écume de la mer, elle se mit à tordre dans ses mains sa chevelure humide. Apelle fut tellement frappé de ce spectacle qu'il rentra chez lui pour en fixer le souvenir, et peignit la *Vénus Anadyomène*, c'est-à-dire son œuvre la plus accomplie. Tout le monde comprendra cette impression saisissante du beau sur une intelligence d'élite; mais les rôles étaient changés : ce n'était plus l'artiste qui concevait le tableau et qui le composait, c'était la courtisane.

Apelle visita aussi l'île de Rhodes, voyage particulièrement mémorable, parce qu'il y montre une générosité et une noblesse de sentimens qui le font aimer. Il y avait à Rhodes un peintre d'un grand talent nommé Protogène. Ce peintre, modeste, encore obscur, méconnu de ses concitoyens, était réduit à peindre des carènes de vaisseaux afin de gagner sa vie, et jusqu'à cinquante ans il fit ce métier; mais, dès qu'il avait gagné quelques oboles et acheté sa provision de lupins, il s'enfermait, et peignait les œuvres les plus consciencieuses, les plus délicates, les plus finies. Tel était, par exemple, son chasseur *Ialysus*, qu'il mit sept ans à terminer. Protogène était un esprit difficile, toujours mécontent de ce qu'il produisait, capable d'un travail opiniâtre et rigoureux. Il était le contraire d'Apelle : l'un était sombre et concentré, l'autre radieux et expansif; l'un abandonné et misérable, l'autre heureux et riche. A toutes les époques, la fortune se plaît à opposer ainsi les destinées. Apelle du moins, qui avait vu un tableau de Protogène, sut deviner un rival, venir à son secours, le signaler à l'attention de ses contemporains, lui assurer aussitôt la célébrité et la richesse. Les Rhodiens accueil-

lirent avec transport le favori d'Alexandre : ils avaient la passion des arts et des lettres; leurs écoles d'éloquence et de sculpture les illustrèrent pendant les derniers siècles, je ne dis pas de l'indépendance, mais de l'autonomie grecque. Quel fut donc l'étonnement de tous, lorsqu'on vit Apelle, à peine débarqué, se diriger vers l'atelier du pauvre Protogène et lui offrir d'un seul tableau 50 talens, c'est-à-dire 280,000 francs de notre monnaie! On le crut fou. « Rassurez-vous, dit-il à ceux qui l'entouraient, j'ai fait une excellente affaire. Le génie de Protogène est tel que vous serez bientôt forcés de le reconnaître; je revendrai deux fois plus cher ce tableau. »

En effet, Protogène fut dès lors renommé dans toute la Grèce. Démétrius Poliorcète, le roi Antigone, les Athéniens eux-mêmes allaient se disputer ses œuvres. On devine qu'une amitié étroite s'établit entre les deux artistes. Apelle relevait le courage de Protogène; il lui montrait qu'il ne péchait que par l'excès de travail et la recherche d'une perfection qui reculait toujours devant lui. « Je ne l'emporte sur toi, disait-il, que parce que je sais m'imposer à temps de ne plus toucher à mon tableau. » On a souvent raconté une anecdote qui paraît puérile au premier examen, et que je crois au contraire très propre à caractériser les habitudes et les tendances des peintres de cette époque. Un jour Apelle, ne trouvant point Protogène dans son atelier, remarqua une planche posée sur le chevalet; il prit un pinceau et y traça une ligne si déliée, si égale, si fine, que Protogène, en rentrant, déclara qu'Apelle seul était capable de conduire un pinceau avec cette fermeté. Comme la détrempe avait eu le temps de sécher, Protogène choisit une autre couleur, repassa exactement sur le trait en appliquant sur la ligne qu'avait tracée Apelle une autre ligne plus mince, qui ne la cachait pas, mais qui la coupait dans toute sa longueur par le milieu. Apelle ne voulut point être vaincu : à l'aide d'une troisième couleur, il refit la même opération sur la ligne de Protogène. Il y avait donc trois traits superposés, d'un ton différent et d'une ténuité croissante. Michel-Ange pensait que ce trait formait le contour de quelque belle figure nettement esquissée; mais Pline déclare qu'on a vu longtemps à Rome ce tableau, sur lequel on ne voyait rien autre chose que la fameuse ligne droite. Mêlée à des chefs-d'œuvre de l'art grec, la planche attirait de loin par sa nudité et émerveillait de près par le tour de force des deux artistes.

Cette sûreté de main, cette délicatesse de pinceau nous font entrevoir à quelle perfection pouvaient prétendre les peintres de cette époque, de quels admirables instrumens ils étaient armés. Le dessin leur était familier dès leur enfance, non pas un dessin facile, lâché, plein de repentirs ou de raccords, mais un dessin ferme, précis,

subtil, infaillible, qui traçait les formes les plus exquises avec la certitude d'un géomètre, lorsqu'il trace un cercle à l'aide du compas. Que l'on considère en effet les nombreux vases peints qui remontent au siècle d'Alexandre, on admirera la pureté des dessins qu'y traçaient rapidement les peintres employés dans les fabriques grecques : avec un pinceau enduit de vernis noir, sur une terre poreuse et sur des surfaces arrondies, ils achevaient du premier jet des compositions que les modernes désespèrent d'égaler. Puisque telle était l'exécution des simples artisans, de quoi n'étaient pas capables les peintres véritables et surtout les maîtres de l'art!

Si la générosité d'Apelle lui gagnait des amis, son talent lui attirait aussi des ennemis : ses aventures en Égypte en sont la preuve. Alexandre était mort et Ptolémée occupait l'Égypte; il n'avait pas encore pris le titre de roi, mais il en avait toute la puissance : sa cour n'avait pas pour cela moins de faste, ses flatteurs moins d'arrogance. Un jour le vaisseau d'Apelle, poussé par la tempête, dut se réfugier dans le port d'Alexandrie. Apelle se garda bien de se rendre au palais de Ptolémée, qui ne l'aimait point, qu'il avait peut-être offensé jadis par quelque propos hardi, semblable aux leçons qu'il donnait à Alexandre, et dont le ressentiment était entretenu soigneusement par Antiphilus, peintre envieux, qui se croyait le rival d'Apelle parce qu'il le haïssait. Cet Antiphilus était né en Égypte; il avait de la réputation. On vantait surtout son *Enfant soufflant le feu;* le reflet des flammes éclairait le visage de l'enfant et toute la maison. Il avait une grande facilité, un esprit caustique, et était l'inventeur du genre de caricatures que les anciens appelaient des *grylles.* Il peignit avec une tête de porc un certain Gryllus, son contemporain, soit parce qu'il ressemblait à cet animal, soit parce que *gryllos,* en grec, signifie cochon de lait. La plaisanterie était assez grossière, mais elle eut du succès à une époque où l'art et le goût public s'affaiblissaient. On se mit à faire des caricatures du même genre, et Pompéi en montre des exemples : le pieux Énée, Anchise et le petit Ascagne n'y sont-ils pas représentés avec des têtes d'animaux? On conçoit l'aversion d'Apelle pour ce genre misérable, ses railleries et la haine d'Antiphilus.

Au lieu de se tenir prudemment à bord de son bâtiment pour repartir au premier vent favorable, Apelle voulut parcourir la ville immense et magnifique qu'avait fondée Alexandre. Il fut rencontré, reconnu; ses ennemis imaginèrent aussitôt de corrompre un des familiers de Ptolémée, qui vint, au nom de son maître, inviter Apelle à un festin. On juge de l'accueil que reçut Apelle et de la colère de Ptolémée. Sommé de désigner celui qui l'avait ainsi trompé, le peintre saisit un charbon dans le foyer éteint et esquissa sur la mu-

raille une figure si ressemblante que le coupable était reconnu avant que le dessin fût achevé. Ptolémée, subitement radouci, combla Apelle de présens, et l'artiste, en souvenir du danger auquel il avait échappé, peignit son fameux tableau de *la Calomnie.*

Apelle dut aussi résider quelque temps à Smyrne, où il peignit dans l'Odéon une *Grâce* et *la Fortune assise.* « Je l'ai faite assise, disait-il, parce que rien n'est moins stable que la fortune. » Ce fut la dernière halte de sa vie errante. Il avait vendu aux habitans de l'île sa *Vénus Anadyomène,* qu'ils avaient placée dans le temple d'Esculape. Sur la fin de ses jours, tourmenté d'un désir de perfection qui est l'aiguillon des grands artistes, Apelle voulut lutter avec lui-même et surpasser son œuvre la plus vantée. Il s'établit à Cos pour refaire une Vénus plus belle encore. La mort le surprit avant que son tableau fût achevé. En vain les habitans de Cos cherchèrent un peintre pour finir ce qu'Apelle avait commencé; aucun n'osa se mesurer avec un rival aussi redoutable, ni toucher à une ébauche qu'on regardait déjà comme sacrée : c'était le plus éclatant hommage qu'on pût rendre à sa mémoire.

II.

La gloire d'Apelle est une des plus brillantes qu'ait consacrées l'histoire. Les modernes l'ont accrue encore, et le nom d'Apelle est dans toutes les bouches dès que l'on veut citer un peintre ancien. On peut dire qu'il est aussi populaire que célèbre, et l'on entrevoit les causes de cette faveur posthume. Sa vie unie à la vie d'Alexandre, les récits de Plutarque si goûtés de la renaissance et des siècles qui ont suivi, les anecdotes piquantes ou aimables que les auteurs grecs ou latins ont recueillies et que nous apprenons sur les bancs du collége, cet instinct non avoué qui nous fait préférer ce qui est parfait et charmant à ce qui est grand et austère, tout a contribué à étendre jusqu'à la postérité le prestige qu'Apelle exerçait sur ses contemporains. Sans contester une gloire aussi solidement établie, je voudrais du moins essayer de saisir quelques traits de la physionomie de l'artiste, quelques caractères distinctifs de son talent. En rapprochant les témoignages épars des écrivains anciens, je m'efforcerai de faire reparaître l'impression que produisaient des œuvres qui ne peuvent, hélas! revivre. Les jugemens des Grecs sont si brefs, leurs descriptions si incomplètes, qu'il conviendra d'hésiter souvent; mais nous ferons ce que fait le voyageur devant les fresques effacées des vieux maîtres : par une contemplation patiente et respectueuse, il retrouve d'abord un contour, puis une figure, puis un fragment de la composition; s'il voit peu, ce qu'il voit est vrai et ne lui donne que plus de jouissances.

Les productions d'Apelle sont de plusieurs genres : nous les classerons afin de déterminer le cercle où il faut nous enfermer. Il n'a point décoré de monumens, comme Polygnote et Zeuxis; il n'a point jeté sur les murs des temples et des portiques ces vastes pages qui valaient un poème d'Homère ou un livre d'Hérodote. Il n'a retracé ni les luttes héroïques, ni les scènes de l'olympe ou des enfers, ni les batailles des peuples. Son imagination s'élève moins haut, ses sujets sont circonscrits, il s'attache à la nature autant qu'à la beauté, et comme il ne veut rien produire que d'accompli, il prend la mesure des forces humaines, et donne à ses cadres une proportion telle qu'aucun détail ne pourra être négligé par son pinceau. Épris de la réalité, nourri des principes que professait l'école de Sicyone, il était prédestiné à être un peintre de portraits; c'est par là qu'il commença sa carrière en aidant Mélanthe à peindre le tyran Aristrate. Attaché à la cour de Philippe et d'Alexandre pendant plusieurs années, il s'occupa uniquement d'immortaliser leurs traits. Les anciens, qui renonçaient à compter combien de fois il avait représenté Alexandre, n'en ont cité que trois images mémorables.

Le premier portrait montrait *Alexandre triomphant*, derrière son char marchait la *Guerre*, les mains enchaînées; le second le montrait *couronné par la Victoire*, tandis que *Castor* et *Pollux* se tenaient auprès de lui. Emportés à Rome et placés dans le forum d'Auguste, ces deux chefs-d'œuvre subirent le plus indigne des traitemens : l'empereur Claude fit gratter sur l'un et l'autre la tête d'Alexandre et peindre à sa place la tête d'Auguste.

Le troisième tableau, conservé dans le temple de Diane à Éphèse, représentait *Alexandre tenant la foudre;* il se révélait comme dieu, comme fils de Jupiter, et tel était l'éclat de cette peinture, la puissance du modelé, que la foudre et la main qui la portait semblaient sortir du cadre. Ainsi la flatterie asservissait aux rois la religion et leur prêtait les attributs des dieux, mais l'art tirait de cette nécessité de nouvelles ressources et tendait vers l'idéal. Au lieu de copier les souverains tels qu'ils étaient, et parfois dans leur laideur, les peintres se résignaient volontiers à les assimiler aux dieux. L'essence de l'art grec était de tout diviniser, c'est-à-dire de tout ramener à un type. Apelle avait donc créé l'idéal d'Alexandre. Lysippe, dans ses statues, figurait le roi la tête légèrement penchée sur l'épaule gauche, les yeux pleins de mollesse et de douceur, tandis que le front, par sa puissance et ses saillies, rappelait la face du lion. C'était le souverain bienfaisant qu'il montrait, tandis qu'Apelle faisait voir le conquérant plus rapide que l'éclair, le héros semblable aux dieux. Je crains que cet idéal n'ait flatté plus vivement Alexandre, car il répétait volontiers qu'il y avait deux Alexandre, le fils invincible de Philippe et le fils inimitable d'Apelle. Ce fils

inimitable était donc quelque chose de supérieur à la réalité; sa beauté était créée par l'artiste, qui ne copiait l'original que pour le transfigurer. La difficulté fut autrement grande pour le peintre lorsqu'il dut faire le portrait d'Antigone, un des généraux et plus tard un des successeurs d'Alexandre. Antigone était borgne, et l'on sait combien l'art grec répugnait à reproduire ce qui était difforme, car la difformité est pire que la laideur. Apelle présenta la figure d'Antigone de trois quarts, et distribua de telle sorte la lumière et les ombres portées que l'infirmité du roi fut tout à fait dissimulée. « Il semblait, dit Pline, que ce fût au portrait et non au modèle qu'il manquât quelque chose, » voulant dire par là que l'œil malade se modelait dans l'ombre et s'y perdait. Cette suprême habileté à sauver les défauts de l'original ravit les contemporains : ils déclaraient que le portrait d'Antigone était un des chefs-d'œuvre du peintre; deux fois l'épreuve fut tentée et le tour de force accompli. Le premier portrait, celui qu'on mettait au-dessus de tous les autres, représentait *Antigone à cheval;* le second le montrait *marchant à pied*, revêtu d'une cuirasse, conduisant son cheval par la bride.

On cite parmi les autres portraits d'Apelle *Clitus* à cheval, partant pour la bataille et prenant son casque des mains de son écuyer, *Néoptolème* combattant à cheval contre plusieurs Perses, *Archélaüs* avec sa femme et sa fille, *Ménandre*, roi de Carie, *Habron*, *Ancée*, l'acteur *Gorgosthène*, la belle *Pankasté*, la seule femme qu'il ait peinte; elle était nue et en pied. Enfin Apelle avait fait son propre portrait. Tous ces tableaux, car c'étaient de véritables tableaux, sont à peine indiqués par les auteurs anciens; mais leurs indications suffisent pour guider notre imagination et pour nous faire voir chaque personnage mis en scène, agissant, entouré de sa famille, de ses serviteurs, de ses ennemis vaincus. Parfois des figures allégoriques ajoutent à la noblesse du sujet. La plupart des portraits sont équestres, et lorsque les Grecs racontent que les chevaux vivans hennissaient devant un cheval peint par Apelle, on sent que ce n'est qu'une exagération spirituelle, comme les raisins de Zeuxis que des oiseaux venaient becqueter, comme le rideau de Parrhasius que son rival se préparait à tirer; c'est une façon de rendre la louange plus piquante et de dire que le talent de l'artiste faisait illusion, qu'il imitait la nature avec une précision saisissante. Les chevaux du Parthénon nous apprennent quelle devait être la beauté des coursiers sur lesquels Apelle représentait ses héros. Jamais peut-être l'image de l'homme n'a été entourée de plus de grandeur, soit qu'elle fût assimilée à celle des dieux, soit que le vaste cadre où elle était disposée, et les attributs qui la rehaussaient, fissent mieux sentir sa puissance et sa majesté. Les figures allégoriques qu'introduisait Apelle, la Victoire par exemple et surtout la Guerre,

accusent une tendance qui est propre à l'artiste encore plus qu'à son siècle, et qui nous conduit à parler de ses autres productions.

Apelle, dont l'imagination était riante et facile, mais craignait les grands efforts, ne s'est point aventuré dans le monde des créations pures. Ces types nombreux que les artistes des époques précédentes se plaisaient à enfanter, ces manifestations variées de la beauté qui se résumaient en une seule personne, Jupiter ou Junon, Apollon ou Minerve, Neptune ou Vénus, ne l'attiraient point; ces êtres que les poètes avaient faits plus grands que l'homme, et que les artistes avaient faits plus beaux, il ne cherchait point à retracer leur histoire, leur légende, leurs luttes, leurs amours. Il préférait ce jeu d'esprit qui donne un corps aux qualités ou aux vices de l'humanité, et qui a tant charmé les modernes par des combinaisons ingénieuses et froides, je veux dire l'allégorie. Le célèbre tableau de *la Calomnie*, qui est décrit par Lucien, expliquera mieux que je ne pourrais le faire comment le grand artiste entendait l'invention.

Sur la droite du tableau, dit Lucien, on voit un homme avec de grandes oreilles, assisté de deux femmes, l'*Ignorance* et le *Soupçon*; cet homme, qui tend de loin la main à la Calomnie, c'est le *Public*, crédule, envieux, avide de scandale, et qui croit au mal plus volontiers qu'au bien. De l'autre côté s'avance la *Calomnie*; ses traits sont ceux d'une femme admirablement belle, son expression est fière, un peu crispée : on sent la colère et la passion. D'une main elle tient une torche allumée, de l'autre elle traîne par les cheveux un jeune homme qui lève les bras vers le ciel pour attester les dieux. Elle est conduite par un homme pâle, défait, aux yeux caves, au regard sombre, l'*Envie*, et par ses deux compagnes inséparables, la *Tromperie* et l'*Embûche*. Elle est suivie par une figure triste, lugubre, aux vêtemens déchirés, le *Repentir*, qui tourne en arrière ses regards pleins de honte et contemple la *Vérité*, qui s'approche.

Certes voilà une œuvre compliquée, qui pouvait se compliquer encore à l'infini, car nos vices et nos vertus sont sans nombre et se tiennent par mille liens. Le spectateur était attaché, sentait la moralité du sujet, devinait peu à peu le sens de chaque figure et se réjouissait de sa pénétration; mais est-ce là le but véritable de l'art? De telles conceptions, subtiles et savantes, ressemblent-elles en rien à de l'inspiration? Je n'ose critiquer davantage un sujet qui a plu aux maîtres modernes, et que plus d'un, guidé par la description de Lucien, a voulu faire revivre. Ainsi *la Calomnie* d'Apelle a été retracée sur une faïence que l'on conserve à Rome; Holbein en faisait un frontispice pour Froben, l'imprimeur d'Érasme; notre Poussin, après avoir été éloigné de Paris par les intrigues de Vouet, se consolait en peignant le tableau que l'on a vu à Venise dans le palais Manfrin. Cependant ce genre de composition fatigue promp-

tement, et il ne peut se soutenir que par la force de l'exécution. Comme c'était précisément le talent d'Apelle, on conçoit qu'il ait fait un chef-d'œuvre. En personnifiant des abstractions, des idées morales, il suffisait de trouver de beaux modèles d'hommes et de femmes. Tout modèle pouvait devenir indifféremment un vice ou une vertu, selon l'expression et l'ajustement que lui donnait le peintre. Là aussi Apelle pouvait suivre ses habitudes, copier la nature, et agencer harmonieusement une série d'études qui étaient encore des portraits.

On soupçonne plus de hardiesse et de création dans les tableaux où il voulut personnifier les forces de la nature, ses accidens les plus terribles et les plus rapides : il entreprit de figurer le *tonnerre*, l'*éclair*, la *foudre qui tombe*. Nous n'avons aucun détail sur ces images si difficiles à saisir; mais d'après les noms grecs *bronté*, *astrapé*, *kéraunobolia*, il est vraisemblable que c'étaient des femmes qui, par leur expression et leurs attributs, faisaient comprendre le sujet au spectateur. On peut surtout conjecturer que l'exécution en était éclatante et que le feu du ciel jetait sur les personnages des reflets inaccoutumés. Le succès qu'avait obtenu le portrait d'*Alexandre tenant la foudre* encouragea sans doute l'artiste à chercher pour son pinceau ce nouveau triomphe.

Une des œuvres les plus renommées d'Apelle était une série de portraits habilement mis en scène. Pendant qu'il habitait Éphèse, sa patrie d'adoption, il représenta « le grand-prêtre Mégabyse offrant un sacrifice dans le temple de Diane, entouré des prêtres, des sacrificateurs, des magistrats de la ville. » C'était un peu ce que l'on appelle aujourd'hui de la peinture officielle : on y retrouvait l'exacte ressemblance de la plupart des personnages. Il faut que l'imagination y ajoute la majesté de l'architecture, la beauté des costumes, la pompe sacrée, les vases, les fleurs, les ornemens les plus précieux, afin de sentir toute la grandeur et toute la richesse du tableau. L'on pourra, comme point de comparaison, songer à une messe dans la chapelle Sixtine ou à l'exaltation d'un pape porté en cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre. Peut-être faut-il voir un pendant à cette œuvre dans le tableau qui représentait « Diane au milieu d'une troupe de jeunes vierges qui sacrifient. » Comme Diane était la grande divinité d'Éphèse, il est possible qu'Apelle ait voulu faire aussi le portrait des prêtresses du sanctuaire et des filles des principaux citoyens.

Les auteurs mentionnent encore la figure qu'il peignit dans l'Odéon de Smyrne : c'était une *Grâce* vêtue. Il fit aussi *la Fortune*, non pas debout, mais assise, *Hercule*, la tête détournée; mais les raccourcis étaient si savans et si fins que la ressemblance se trahis-

sait : on ne devinait pas seulement les traits du fils d'Alcmène, on les voyait. Il ne faut pas oublier un *Héros nu*, défi porté à la nature, imitation si puissante du modèle qu'elle causait un certain frisson : on sentait le tableau s'animer, et la figure semblait prête à se mouvoir. Apelle représenta encore des *mourans*, et l'on pouvait dire d'eux ce que l'on disait des *mourans* du Thébain Aristide, « que l'on comptait avec angoisse combien de temps il leur restait à vivre. »

Enfin le chef-d'œuvre d'Apelle, l'objet de l'admiration de toute l'antiquité, c'était sa *Vénus sortant des ondes*, souvenir de la belle Phryné, qui avait posé pour ce tableau, car Apelle aimait les courtisanes, il recherchait les plus célèbres, dont c'était le siècle et le règne; il faut même lui savoir gré de n'avoir pas fait de peintures licencieuses, comme en faisaient volontiers la plupart de ses contemporains. La corruption des mœurs suivait l'abaissement des caractères. La *Vénus Anadyomène* excita la convoitise des Romains. Auguste l'acheta aux habitans de Cos moyennant cent talens, qui répondent à 560,000 francs de notre monnaie, et en réalité ce prix équivaut à plus de cinq millions d'aujourd'hui. Ce merveilleux tableau fut placé dans le temple de César, car la famille des Jules prétendait descendre de Vénus. Plus tard il s'altéra dans sa partie inférieure, et, quoiqu'on invitât les artistes à le restaurer, personne n'osa y toucher. Admirable leçon pour les profanateurs modernes! Sous le règne de Néron, le bois continuant de se pourrir et la couleur se rongeant de plus en plus, l'empereur en fit faire une copie par le peintre Dorothée.

Ainsi le cercle où s'est enfermé Apelle est restreint. La science dominait chez lui l'imagination, la grâce l'emportait sur la fécondité, l'esprit sur la force, l'habileté sur l'invention. Ce n'était point par la grandeur des sujets qu'il voulait frapper les âmes : il préférait les ravir par la beauté des figures et la perfection des détails. On peut dire qu'il a été surtout un homme d'exécution. Par une étude approfondie de la nature, unie au sentiment le plus exquis, il réalisait des types qu'il ne créait pas, mais qui s'offraient à ses yeux. Il les choisissait, il les combinait, il les divinisait au besoin; seulement, au lieu de descendre de l'idée à la forme, il s'élevait à l'idéal par l'observation. Pénétré des idées des maîtres sicyoniens, accoutumé par une éducation prolongée à respecter le modèle vivant et à se jouer de toutes les difficultés qu'il présentait, armé du pinceau le plus souple et le plus savant, il a su allier les qualités charmantes du génie ionien aux qualités plus énergiques du génie dorien. Il se vantait de n'avoir jamais passé un jour sans s'exercer la main, voulant dire que son adresse merveilleuse était le fruit du

travail bien plus qu'un don du ciel. Il avait l'aversion de tout ce qui ressemblait à la hâte ou à la négligence. Quand un artiste à la main leste, quelque *fa presto* de l'époque, lui montrait avec orgueil un tableau fait en un jour : « Cela se voit bien, lui disait-il; j'aurais même cru que tu l'avais fait en une matinée. »

Il aimait les critiques, il les provoquait pour en profiter. Il exposait quelquefois ses tableaux et se cachait pour entendre les réflexions du public. Tout le monde connaît l'histoire de ce cordonnier qui blâmait un jour les sandales qu'Apelle avait mises aux pieds d'un de ses héros. Le lendemain, l'erreur était corrigée, tant ce talent patient et soigneux voulait ne négliger aucun détail! Mais le travail ne laissait point de traces dans les œuvres du maître; son respect pour les procédés pratiques ne comprimait point chez lui le naturel, l'essor, la grâce. Possédant plus que personne cette mesure qui est l'essence de l'esprit grec, il savait s'arrêter à propos et atteindre le juste tempérament qui constitue la perfection. Il déclarait lui-même qu'il ne l'emportait sur Protogène que parce qu'il cessait à temps de toucher à ses tableaux.

Son dessin était si sûr, si précis, qu'il égalait le modèle même; il en saisissait le trait caractéristique et la beauté particulière de telle sorte que ses portraits devenaient plus vrais que les originaux. Sa mémoire le secondait puissamment, elle retenait les formes, les lignes, toutes les ressemblances. Il lui suffisait d'avoir vu une fois un familier de Ptolémée pour le dessiner de souvenir et le faire reconnaître de toute la cour. Les astrologues grecs prétendaient que devant un portrait d'Apelle rien ne leur était plus facile que de deviner combien d'années avait vécu le personnage qui était représenté, ou combien d'années il avait encore à vivre. Ses modèles et ses raccourcis étaient admirés par les autres artistes, et toute la Grèce disait d'*Alexandre tenant la foudre* que sa main sortait du cadre, de même que nous dirions du *Saint Jean-Baptiste* de Raphaël « qu'il va sortir de la toile et parler. » Il alliait à l'art le plus raffiné une noble simplicité et l'horreur de l'ostentation. Un artiste lui montrait une *Hélène* qu'il venait de peindre et qu'il avait couverte de bijoux et d'ornemens : « Ne pouvant la faire belle, lui dit-il, tu l'as faite riche. » Si la science d'Apelle péchait toutefois par quelque côté, c'était par la composition. Les connaisseurs trouvaient que Mélanthe le Sicyonien composait mieux que lui ses tableaux; ils ajoutaient qu'Asclépiodore l'emportait par la beauté des proportions et des ordonnances. Apelle lui-même, après avoir visité toute la Grèce et admiré les tableaux des anciens maîtres, avouait, avec une sincérité qui se composait de modestie et d'un légitime orgueil, qu'il était inférieur aux uns, supérieur aux autres par telle

ou telle qualité, mais qu'aucun d'eux n'avait possédé au même degré que lui ce charme suprême qui s'appelle la *grâce;* tous ses contemporains confirmaient ce jugement.

Si l'on veut se figurer ce que devait être la grâce dans l'art antique après Phidias et Zeuxis, après Apollodore et Praxitèle, il faut songer au Corrége, à Léonard de Vinci, à Raphaël, évoquer les impressions célestes que nous font éprouver leurs œuvres, les combiner comme on combine les parfums les plus délicieux, et je ne sais si l'on approchera assez de la vérité. Pour que la Grèce, mère des séductions et des sourires, riche de milliers d'œuvres où respiraient la grâce et la volupté idéale, s'étonnât de quelque nouveauté en ce genre et se déclarât charmée par un attrait supérieur à tous les autres, il fallait qu'Apelle fût un merveilleux enchanteur. La grâce, pour les Grecs, était à la fois la chose la plus familière et la plus indéfinissable : tous la sentaient par un tact, par un tressaillement subit, aucun n'aurait entrepris de dire où elle résidait. Ils en avaient fait une divinité, *Charis,* et l'adoraient : Apelle avait payé l'hommage qu'il devait à sa déesse inspiratrice en la peignant dans l'Odéon de Smyrne. Quant aux Romains, renonçant à traduire l'émotion qu'ils éprouvaient devant les œuvres d'Apelle, ils employaient le mot *venustas,* comme pour dire que c'était la beauté, la séduction, la puissance irrésistible, l'essence même de Vénus. Comment donc les modernes pourraient-ils se figurer, même grossièrement, tant de prestige, eux qui ne verront jamais le plus petit débris d'un tableau d'Apelle ? Tous les efforts d'imagination sont stériles, car, pour refaire par la pensée une figure d'Apelle, il faudrait avoir autant de génie que lui. L'attitude décente et noble, les poses pleines d'un touchant abandon, la pudeur rougissante du visage, les lèvres animées par un sang généreux, le sourire aimable et d'une chasteté voluptueuse, le regard humide, profond comme la mer azurée, le modelé admirable des formes, le ton des chairs qui semblent baignées par la lumière plus pure de l'Olympe, l'harmonie des contours enivrante comme une caresse, la transparence des voiles qui paraissent s'attacher amoureusement à un beau corps et se pénétrer de sa vie, en vain nous évoquons les images les plus radieuses : notre esprit ne peut secouer ses ténèbres. Si les peintres exercent par leurs tableaux plus de séductions que les sculpteurs, s'ils sont de leur vivant plus populaires, le temps venge les sculpteurs et les relève. Après vingt-quatre siècles, les marbres du Parthénon nous révèlent encore Phidias, tandis qu'Apelle est mort tout entier.

Du moins savons-nous, par les témoignages des auteurs du temps, qu'Apelle était un coloriste et qu'il s'écartait de l'austérité des tons de l'école de Sicyone. Là reparaissait son tempérament d'Asiatique,

car les Ioniens avaient le goût de l'éclat, des couleurs gaies et fleuries. Tantôt il donnait à ses déesses ou à ses courtisanes divinisées une chair blanche et lumineuse qui ne trahissait rien d'un sang mortel; tantôt il projetait sur la poitrine et le visage d'Alexandre les reflets enflammés de la foudre qu'il portait, et l'impression était si saisissante qu'on croyait voir le roi de l'olympe. En même temps, se défiant de sa tendance à prodiguer ou la pâleur ou l'éclat, il s'attachait à fondre les tons, à les dégrader par nuances, à passer, à l'aide de transitions savamment ménagées, de l'ombre à la lumière; les parties obscures soutenaient et faisaient ressortir les parties claires; c'est l'art où quelques maîtres modernes, Léonard de Vinci surtout, ont excellé. Ce n'était point assez : pour obtenir une harmonie plus douce et plus parfaite, il avait un secret qui lui était propre. Il appliquait sur son tableau terminé une teinte, une sorte de vernis qui rendait plus sourdes les parties brillantes, qui faisait briller les parties sombres : quoique sensible au toucher, cependant l'enduit était fin et transparent; de loin on croyait voir la peinture à travers un verre. Était-ce cette gomme précieuse que produit encore l'île de Chio, et dont l'art moderne fait usage? Apelle avait tenu caché son procédé, il ne le consigna même pas dans ses écrits, car il composa des traités sur la peinture et les dédia à Persée, son élève préféré, mais obscur, dont il sauva ainsi le nom de l'oubli.

Si l'on compare Apelle à Polygnote, le grand peintre du siècle d'Alexandre au grand peintre du siècle de Périclès, on sent, par l'opposition de leur vie aussi bien que de leurs œuvres, combien les époques sont différentes, combien, en moins de cent cinquante ans, la société grecque s'est altérée et l'art amoindri. Les deux artistes quittent leur patrie et se fixent successivement dans divers pays, mais Polygnote pour être indépendant, Apelle pour plaire aux rois; le premier donne ses œuvres sans salaire, le second les fait payer au poids de l'or; le premier se voit sollicité par les villes les plus fameuses, qui lui offrent leurs temples à décorer, le second recherche la faveur des souverains et craint leur colère. Polygnote, libre dans des républiques libres, va de pair avec les plus grands citoyens, il n'accepte que les honneurs du Prytanée, et ce sont les peuples qui acceptent ses bienfaits; Apelle, enjoué, délicat, spirituel, ne réussit qu'à sauvegarder sa droiture sur le terrain glissant des cours. Tous deux ont aimé les belles femmes; mais Polygnote prenait pour maîtresse Elpinice, fille et sœur de rois, tandis qu'Apelle emmenait chez lui la courtisane Laïs, qu'il rencontrait à la fontaine, ou bien une royale concubine qu'Alexandre daignait lui abandonner. Quelque part qu'abordât Polygnote, il était accueilli comme un triomphateur; Apelle redoutait certains parages où régnaient les

princes qu'il n'avait point su captiver. Polygnote regardait l'art comme quelque chose de sacré, comme une sorte de sacerdoce; Apelle exerçait sur l'art une royauté douce, séduisante, généreuse, mais lui-même n'était qu'un courtisan. Aussi quel souffle fier et hardi anime les compositions de Polygnote! Il lutte avec Homère, génie contre génie; il représente les combats des héros, les exploits des demi-dieux, les victoires des Athéniens ou cette lamentable prise de Troie, pleine d'enseignemens et de tragique grandeur. Quelle prudence au contraire et quelle passion pour la réalité attachent Apelle à la terre, au temps présent, au modèle qui pose sous ses yeux! Bien loin Jupiter et Minerve, incarnation de l'intelligence divine! bien loin Apollon et les Muses, Castor et Pollux, Achille et Ulysse! bien loin Marathon ou Salamine, et ces glorieux tableaux tirés de l'histoire nationale qui faisaient battre le cœur des Grecs et leur apprenaient à mieux chérir la patrie! Voici Philippe le rusé dont il faut ennoblir les traits, voici le bel Alexandre dont il faut dissimuler l'épaule plus haute, voici Antigone dont il faut cacher l'œil borgne, voici Bucéphale devant qui on fera hennir des cavales pour prouver à Alexandre que son cheval favori est bien ressemblant. Certes les tableaux d'Apelle, d'une exécution incomparable, étaient parfaits; mais dans quelles humbles limites s'enfermait sa perfection! Quand Polygnote fut vieux, son esprit s'ouvrit plus que jamais aux pensées graves, religieuses : il contemplait la mort en souriant, il se plaisait à sonder le lendemain de la vie, la destinée de l'âme immortelle, et il s'inspirait de ces nobles réflexions pour peindre sur les immenses parois de la *Lesché* de Delphes les *Champs-Elysées*, séjour des bienheureux, les *Enfers*, séjour des coupables, pour donner à son art une portée morale, une philosophie éloquente qui touchait profondément le spectateur. Lorsque Apelle sentit son déclin, il revint à Cos, se plaça devant son chef-d'œuvre, la *Vénus Anadyomène*, c'est-à-dire devant l'image de la courtisane Phryné, et entreprit de refaire une Vénus plus belle encore, d'obtenir des contours plus purs, des modelés plus puissans, des lignes plus exquises, une expression plus enivrante; en un mot, il poussa à outrance sa lutte avec la nature et avec lui-même : son âme ne connaissait d'autre idéal que la forme, d'autre souci que la perfection matérielle. La vieillesse des deux grands peintres est bien d'accord avec le reste de leur vie, et elle la résume : c'est que les caresses des rois sont plus funestes parfois que leur disgrâce; c'est que la liberté, que tant d'hommes calomnient ou rejettent, double la puissance du génie, parce qu'elle lui laisse toute sa dignité.

BEULÉ.

LA

NAVIGATION AÉRIENNE

LES AÉROSTATS ET LES *AÉRONEFS*.

C'est un phénomène moral assez bizarre que ce soient toujours les mêmes utopies qui passionnent périodiquement le vulgaire, tantôt le mouvement perpétuel, tantôt la prédiction du temps. Aujourd'hui nous sommes témoins d'une recrudescence d'intérêt en faveur de l'aérostation et de la navigation aérienne, et il est superflu peut-être de rappeler à ce propos qu'il y a douze ans environ le public en France est resté pendant quelques mois sous l'empire des mêmes préoccupations. La direction des ballons, la locomotion aérienne, la conquête de l'air par l'hélice, ne sont ni des idées nouvelles ni des projets inédits. On ne peut même remarquer sans tristesse que la sympathie momentanée qu'obtiennent quelquefois les questions scientifiques a rarement pour objet les découvertes ingénieuses et intéressantes que nous voyons modestement éclore de temps en temps. Pour ne prendre que des exemples récens, quelle place ont tenue dans les conversations de chaque jour les brillantes expériences de MM. Kirchoff et Bunsen, qui ont décomposé la flamme du soleil et enrichi la chimie d'un procédé d'analyse excessivement délicat? On leur doit cependant, et les lecteurs de la *Revue* le savent, des notions exactes sur la nature de l'astre qui nous éclaire et la découverte de plusieurs corps nouveaux, tels que le thallium et le rubidium, dont la liste s'accroît chaque année. Quelle notoriété ont obtenue les travaux du docteur Duchenne, qui reproduit à volonté sur la figure humaine, au moyen de l'électricité, les indices de toutes

les passions? Les recherches patientes ne satisfont que les esprits sagaces qui veulent pénétrer au fond des choses, et sont un aliment médiocre pour la curiosité du plus grand nombre. Un inventeur n'excite quelque attention qu'autant qu'il flatte l'imagination en promettant des résultats exagérés. Naviguer à la hauteur des nuages, flotter dans l'air, quel rêve féerique! Quel fantastique avenir que celui qui nous est promis par une découverte de ce genre! Autre motif pour réussir, la plaisanterie trouve son compte en ces banales utopies aussi bien que l'imagination. Voler comme l'oiseau, pour les uns c'est la satisfaction d'un souhait téméraire, pour d'autres c'est un moyen d'éluder quelques exigences de notre état social, et par exemple de franchir sans encombre les lignes douanières les mieux surveillées.

Pendant la dernière période d'engouement qu'on a vu se produire en faveur de l'aérostation, l'histoire de cette découverte et des premiers voyages aériens a été racontée dans la *Revue* (1). Il n'est pas inutile cependant de rappeler les débuts de la navigation aérienne en complétant le récit des ascensions anciennes par celui des ascensions plus récentes qui ont eu un caractère scientifique. Il sera bon ensuite de nous rendre compte des effets obtenus par l'emploi des ballons considérés comme agens de transport avant d'arriver à l'exposé de la navigation aérienne par l'hélice, que l'on propose aujourd'hui comme une découverte promise à un brillant avenir.

I.

Presque tous les écrivains qui se sont occupés de l'origine des aérostats ne font remonter qu'à la fin du XVIIIe siècle les premiers essais de locomotion aérienne. L'invention des ballons date d'une époque plus éloignée. Dans les dernières années du XVIIe siècle vivait en Portugal un certain Gusmao, qui fit de brillantes études chez les pères de la compagnie de Jésus, et s'adonna surtout aux sciences physiques. Comme Galilée, qui découvrit les lois du pendule en voyant osciller un lustre dans une église, comme Newton, à qui la chute d'une pomme révéla les mystères de la gravitation, le jeune savant était sans doute un observateur patient et curieux. Un jour, de sa fenêtre, qui donnait sur un jardin, il vit un corps sphérique très léger, peut-être une bulle de savon, qui flottait dans les airs. Gusmao voulut produire en grand ce phénomène. Il construisit sans trop de succès un premier ballon qui voltigeait à peine, puis il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1850, une étude sur *les Aérostats et les Aéronautes*.

perfectionna peu à peu son invention et réussit à produire un véritable aérostat. Cette découverte ne pouvait rester ignorée. Mandé à la cour, il vint à Lisbonne avec un ballon de grande dimension et s'éleva dans les airs, devant le palais du roi, en présence de Jean V, de toute la famille royale et d'une immense foule de spectateurs. L'ascension ne devait pas être longue; Gusmao n'atteignit que la corniche du palais, où le ballon, accroché par une fausse manœuvre, s'entr'ouvrit. Le principe était découvert; il ne restait qu'à recommencer avec plus de soin une seconde expérience. L'inquisition prit ombrage de cette merveilleuse découverte et ameuta le peuple contre l'infortuné Gusmao. On l'appelait par dérision « l'homme volant. » Obligé de s'expatrier pour échapper aux persécutions et aux jalousies que suscitait son génie entreprenant, il mourut dans l'exil en 1724 sans avoir pu donner suite à ses premières tentatives et sans même en laisser le secret à ses contemporains.

L'histoire de Gusmao, qui paraît n'avoir été connue en France que dans ces dernières années, n'eut assurément aucune influence sur les recherches des frères Montgolfier. Ceux-ci, après de nombreux essais, lancèrent à Annonay, le 5 juin 1783, un aérostat qui fut en France le premier spectacle de ce genre donné au public. La *montgolfière* se composait d'un globe en taffetas et papier verni qui portait une ouverture à sa partie inférieure. A une petite distance au-dessous était suspendu un panier en fil métallique où l'on plaçait le combustible, paille hachée ou papier. Le ballon se remplissait d'air échauffé, qui pèse moins que l'air froid, et, allégé d'autant, s'élevait en emportant avec lui le combustible enflammé qui entretenait la puissance ascensionnelle. Cette expérience eut un grand retentissement dans toute la France. Une souscription fut ouverte à Paris pour subvenir aux frais d'une nouvelle ascension, qui fut dirigée par Charles, célèbre professeur de physique du temps. Charles eut l'idée de remplacer l'air échauffé par le gaz hydrogène, que Cavendish avait découvert quelques années auparavant; beaucoup plus léger que l'air atmosphérique, ce gaz donnait au ballon, à volume égal, une force ascensionnelle plus considérable. Le peuple suivait ces travaux avec un enthousiasme indicible et assistait en foule au départ des aérostats. Cependant on n'osait pas encore confier une vie humaine aux frêles machines qui s'élevaient dans les airs. Quelques mois plus tard, Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes firent ensemble le premier voyage aérien dans un ballon à air échauffé. Ils eurent bientôt de nombreux imitateurs malgré quelques accidens, dont le plus fameux eut pour victime Pilatre de Rozier lui-même.

Les savans avaient compris dès l'origine que les ballons pou-

vaient servir utilement aux progrès de la météorologie, en permettant d'observer dans les hautes régions de l'atmosphère les variations de la température, les oscillations de l'aiguille aimantée, l'intensité et la direction des courans d'air. Il devenait possible de saisir sur le fait le secret de la formation des nuages orageux, de la grêle et des autres météores. Les aérostats pouvaient encore être employés à la guerre pour faire des reconnaissances au-dessus d'une place assiégée, pour observer une armée ennemie au milieu de ses cantonnemens. Lorsque le professeur Charles donnait ses soins à la confection des premiers ballons, les aéronautes avaient trop peu d'expérience de leur art pour que l'on pût songer à faire dans l'atmosphère des observations météorologiques. Ce n'étaient encore que des voyages d'essai entrepris par curiosité. La première ascension scientifique fut faite par Boulton le 26 décembre 1784. Quelques années plus tard, en août 1804, Gay-Lussac et Biot s'élevèrent ensemble et recueillirent de nombreux renseignemens sur la physique de l'air. Un mois après, Gay-Lussac partit seul, atteignit une hauteur de 7,000 mètres, et en rapporta, dans des tubes vidés à l'avance, des échantillons d'air atmosphérique qu'il soumit dans son laboratoire à des analyses chimiques. En 1806, Carlo Broschi, astronome royal à Naples, voulut monter plus haut que Gay-Lussac: son ballon creva; mais ce qui restait d'air suffit heureusement pour amortir la rapidité de sa chute.

Depuis cette époque jusqu'à des ascensions beaucoup plus récentes, les ballons n'ont guère été qu'un accessoire aux fêtes publiques, un spectacle intéressant pour la foule, mais sans résultats utiles. Les voyages aériens ont aussi perdu en partie le caractère aventureux qui, pour certains hommes, en faisait le principal mérite et l'attrait. On cite des aéronautes qui se sont élevés des centaines de fois dans les airs. On ne s'est même plus contenté de la vulgaire gondole en osier où les voyageurs étaient relativement en sûreté. L'un d'eux s'élevait sur un cheval, comme un héros de la fable; d'autres se distinguèrent par l'étendue et la rapidité du parcours qu'ils accomplirent.

On peut s'étonner que de tant d'ascensions exécutées par tant d'hommes différens, il ne soit résulté ni perfectionnement dans les procédés aérostatiques, ni inventions propres à étendre les effets de cet art, ni applications utiles. Dès 1784, Charles avait déjà fait usage de la soupape pour faciliter la descente en vidant le ballon, et pris du lest, dont le déchargement l'allégeait et lui restituait sa force ascensionnelle. Il n'a rien été changé de notre temps à ce qui se faisait alors, si ce n'est qu'on a substitué, par raison d'économie, au gaz hydrogène le gaz d'éclairage, et que les aéronautes sont arrivés, par

une longue expérience, à régler avec plus de sécurité les opérations dangereuses du départ et de l'arrivée. Ne serait-on pas tenté de croire, après tant d'années où les ballons ont joui de la faveur publique, qu'ils ne peuvent servir à rien et qu'on n'en doit rien attendre? A ne considérer pourtant que le côté scientifique de la question, la météorologie aurait beaucoup à profiter des expériences que l'aéronaute le moins instruit peut faire au moyen des instrumens les plus simples, le baromètre et le thermomètre. C'est à peine si l'on a pris soin d'étudier en certaines occasions la *trajectoire*, c'est-à-dire la courbe que décrit un aérostat depuis le point de départ jusqu'au moment où il redescend sur le sol. Il y a quelques années, des officiers du génie et de l'artillerie firent à Metz des observations de ce genre. Ils s'étaient placés en diverses stations sur la route que, d'après le vent régnant, le ballon était supposé devoir suivre, et ils purent en étudier la marche dans les airs de même que l'astronome étudie les mouvemens d'une planète. A ce point de vue, l'aérostation pourrait rendre d'utiles services pour les levées topographiques du terrain.

En juin et juillet 1850, MM. Barral et Bixio firent deux ascensions dont le but était principalement scientifique. Il s'agissait de monter aussi haut que possible pour étudier avec des instrumens perfectionnés une multitude de phénomènes encore assez mal connus, puis de déterminer suivant quelle loi la température s'abaisse à mesure que l'on s'élève, d'observer la décroissance de l'humidité de l'air, de décider si la composition chimique de l'atmosphère est la même à toutes les altitudes, si la proportion d'acide carbonique varie, de comparer les effets calorifiques des rayons solaires avec ces mêmes effets produits à la surface de la terre. Ces questions n'ont pas un intérêt purement théorique. Les renseignemens recueillis dans les hautes régions de l'air peuvent avoir une influence considérable sur les observations astronomiques et en particulier sur le calcul des réfractions, qui intéresse à la fois les astronomes et les marins. En dépit du froid et de l'état peu favorable de l'atmosphère, malgré d'autres accidens survenus, les résultats de ces deux ascensions ne furent pas sans intérêt. Le ballon traversa un nuage composé d'aiguilles de glace qui se maintiennent en l'air, contrairement aux lois apparentes de la pesanteur : c'est là un des faits les plus curieux constatés par la météorologie moderne. Les voyageurs virent briller au-dessous de leur horizon une image réfléchie du soleil qui était formée par la réflexion des rayons lumineux sur les faces horizontales de ces cristaux de glace flottant dans une atmosphère brumeuse. Ils remarquèrent aussi un prodigieux abaissement de la température dans les régions élevées. Gay-

Lussac, qui avait fait sa seconde ascension par un temps serein ou plutôt légèrement vaporeux et avait atteint à peu près la même hauteur, n'avait vu son thermomètre descendre qu'à 9,5 degrés au-dessous de zéro. La même température de 9,5 degrés fut reconnue cette fois à 6,000 mètres d'élévation; puis, à partir de ce point et dans une étendue de 600 mètres à peu près, sans transition, le thermomètre varia d'une manière tout à fait extraordinaire, et descendit jusqu'à 39 degrés. Jusqu'alors on avait cru que la température de l'atmosphère décroissait progressivement, et s'abaissait assez régulièrement d'un degré environ par 200 mètres d'élévation. Cette théorie ne peut plus être admise. Il paraît certain qu'il y a dans les régions supérieures de vastes espaces soumis à un refroidissement exceptionnel, et qu'il existe en quelque sorte des nuages de froid. Il est facile de comprendre que la présence de ces nuages doit jouer un grand rôle dans tous les phénomènes météorologiques et influer gravement sur le climat des contrées situées au-dessous. L'étude en serait donc profitable et féconde en conséquences. Il ne serait pas moins intéressant d'analyser les causes qui produisent ces températures très basses. Les explorations aériennes de 1850, loin d'épuiser le sujet, n'ont fait qu'indiquer un champ plus vaste aux explorations futures.

Par malheur, il est rare que l'on trouve réunies chez le même homme toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès d'une expédition de ce genre, l'intrépidité et le sang-froid de l'aéronaute, l'expérience et la sincérité de l'observateur. Aussi les ascensions si fréquentes de nos jours servent-elles rarement les progrès de la science. On a cependant si bien perfectionné les instrumens que les observations sont plus faciles, et que l'aéronaute le plus ignorant peut les enregistrer sans peine et sans embarras. A la place des baromètres et des thermomètres, qui ne donnent des indications précises que s'ils sont maniés par un expérimentateur habile, M. Regnault a construit des appareils avec lesquels il n'y a plus qu'à tourner quelques robinets en notant soigneusement l'heure. Tout voyageur pourrait recueillir dans les espaces célestes des renseignemens utiles, quand même il serait distrait par la nouveauté du spectacle ou occupé aux manœuvres du ballon. Ce serait ensuite l'œuvre du savant de discuter et d'interpréter dans son laboratoire les indications recueillies pendant le voyage. Si la faveur du public remet en vogue, comme cela paraît probable, les exercices aérostatiques, il est à désirer que les aéronautes fassent usage de ces instrumens perfectionnés, et que la météorologie retire, elle aussi, sa part dans les profits du spectacle.

Les dépenses d'une ascension scientifique sont trop considérables

pour qu'il soit possible à un particulier de les entreprendre seul. Aussi ce sont presque toujours les corps savans qui en supportent les frais. En Angleterre, la Société royale de Londres était disposée depuis longtemps à faire de grands sacrifices pour favoriser les études aériennes. En l'année 1852, M. Welsh fit plusieurs voyages dans l'air sous les auspices de cette société. Portant principalement son attention sur les variations de la température, il reconnut que le thermomètre baissait d'abord en proportion de la hauteur depuis la surface du sol jusqu'à une certaine élévation, que le décroissement de la température s'arrêtait ensuite, et que dans un espace de 600 à 900 mètres le thermomètre restait presque au même point, et qu'enfin le refroidissement reprenait une marche persistante et régulière, quoiqu'un peu moins rapide que dans les parties basses de l'atmosphère.

Il y eut une longue interruption dans les expériences aérostatiques, qui ne furent plus reprises qu'en 1861. A cette époque, l'association britannique pour l'avancement des sciences institua un comité pour diriger les expéditions en ballon, vota les fonds nécessaires pour en couvrir les dépenses, et, ce qui est plus rare, elle eut le bonheur de rencontrer un physicien disposé à affronter les périls de ces explorations; ce fut le directeur du département météorologique à l'observatoire de Greenwich, M. Glaisher. Ce savant était assisté de son fils, enfant de quatorze ans, de plusieurs officiers de l'armée anglaise, et surtout de M. Henry Coxwell, aéronaute habile, qui depuis vingt ans a exécuté près de cinq cents ascensions. Le programme des expériences à faire était à peu près le même que celui qui avait été dressé, onze ans auparavant, à Paris. Les études thermométriques et hygrométriques y tenaient encore avec raison la plus grande place.

M. Glaisher en est déjà à sa dix-huitième ascension. Le ballon dont il se sert cube 2,708 mètres et peut enlever six personnes jusqu'à 3,000 mètres de hauteur; mais on conçoit que cette élévation ne paraissait pas suffisante. Une fois, c'était le 5 septembre 1862, MM. Glaisher et Coxwell partirent seuls. Lorsqu'ils furent parvenus à une altitude de 8,700 mètres (la colonne barométrique ne marquait plus que 30 centimètres, et le thermomètre était descendu à 21 degrés au-dessous de zéro), M. Glaisher sentit qu'il perdait connaissance. Ses yeux troublés ne pouvaient plus lire les indications du baromètre. Bientôt il lui semble que le jour s'obscurcit, puis la nuit se fait entièrement pour lui. Il était une heure de l'après-midi. Le froid et l'extrême raréfaction de l'air avaient épuisé ses forces. Cependant le ballon montait, montait toujours. M. Coxwell, assis au-dessus de la nacelle pour manœuvrer les soupapes, sentait à son tour

que le sentiment allait l'abandonner. Il perdait l'usage de ses mains gelées et devenues presque noires. Il est difficile de savoir au juste à quelle hauteur ils étaient arrivés; ils l'estiment à environ 11,000 mètres, peut-être avec quelque exagération. Les pigeons qui venaient d'être lâchés tombèrent comme des pierres dans cet air raréfié, où leurs ailes étaient trop faibles pour les soutenir. Les observateurs eurent le mérite cette fois de monter plus haut que n'était jamais monté aucun homme. Comme des voyageurs égarés dans un désert inconnu, ils s'étaient trouvés dans ces espaces mystérieux, sans humidité, sans air et sans chaleur, où les nuages ne peuvent même plus se soutenir et où la voix de l'homme s'éteint complétement.

De toutes ces expéditions poursuivies depuis deux ans il est résulté un grand nombre d'observations qui, sans résoudre complétement les problèmes relatifs à l'état de notre atmosphère, jettent néanmoins un grand jour sur des questions longtemps controversées. Ainsi il paraît certain que le thermomètre s'abaisse toujours rapidement tant que l'on n'a pas atteint les nuages; puis on traverse des couches d'air plus ou moins chaudes, qui peuvent avoir de 300 à 3,000 mètres d'épaisseur. Ce sont sans doute des courans atmosphériques qui viennent du sud et qui exercent une action dominante sur le climat d'une contrée. Pendant les 5 ou 6 premiers kilomètres, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on atteint la surface supérieure de la zone nuageuse, la succession des températures est donc très variable et n'est nullement conforme à l'ancienne théorie. Au-dessus des nuages, la température recommence à décroître, peut-être à décroître sans limites, jusqu'aux espaces planétaires, qui sont froids à un point que nous ne pouvons concevoir. Les rayons du soleil traversent ces régions glacées sans s'y arrêter et sans y rien laisser. En présence de ces espaces vides que l'œil et la pensée peuvent seuls pénétrer et d'où la vie est à jamais exclue, on se demande involontairement quel était le but du Créateur en laissant tant de place perdue dans la nature. M. Glaisher a traversé aussi, en plein été, des nuages de neige et de glace à une altitude d'environ 5,000 mètres. En outre il a pu remarquer plus d'une fois combien les sons produits à la surface de la terre remuent profondément l'atmosphère. Le sourd murmure de Londres s'entendait distinctement à 2 kilomètres de hauteur. Cependant tous les bruits ne paraissent pas également capables de traverser l'air : ainsi on percevait encore à 3,000 mètres les aboiemens d'un chien, et à 6,400 le sifflement d'une locomotive; mais les cris de plusieurs milliers de personnes ne pouvaient être entendus à 1,500 mètres d'élévation. Ajoutons que le savant anglais n'a pas négligé d'observer sur lui-même et sur les personnes qui l'accompagnaient les effets physiolo-

giques produits par la raréfaction de l'air; mais sur ce sujet les résultats sont aussi variables que les tempéramens des voyageurs. Tantôt les battemens du pouls deviennent plus forts et tantôt ils deviennent plus faibles; chez quelques individus, ils s'accélèrent, et chez d'autres ils se ralentissent. M. Glaisher poursuit encore ses recherches et paraît s'occuper de faire tourner l'expérience qu'il a su acquérir en aérostation au profit des opérations militaires. Il est à désirer qu'il ait des imitateurs en d'autres pays. Le climat changeant de l'Angleterre et l'atmosphère agitée qui recouvre cette contrée ne sont peut-être pas très favorables aux observations dont il s'occupe. Il est probable qu'au-dessus des grandes plaines d'un continent on trouverait plus de fixité dans les élémens, et que les lois qui régissent les courans atmosphériques apparaîtraient avec plus de netteté.

Au moment où les frères Montgolfier venaient de produire en public leur merveilleuse découverte, quelqu'un demandait à Franklin à quoi serviraient les ballons. « A quoi sert, répondit-il, l'enfant qui vient de naître? » Ces paroles sentencieuses d'un homme de génie, que plus d'un inventeur voudrait exploiter en faveur de ses idées, pourraient se justifier par les services que les ascensions scientifiques rendent quelquefois à la météorologie. La science peut-elle à son tour perfectionner les aérostats et en faire des machines utiles? La question n'est pas nouvelle, et semble en ce moment plus que jamais à la mode. Il est donc à propos d'étudier ce qui a déjà été conçu, projeté ou essayé, pour satisfaire à un désir si général.

En 1850, alors que les essais aéronautiques étaient bien venus du public et encouragés par de nombreuses sympathies, les recherches des inventeurs paraissaient s'être dirigées vers la solution d'un seul problème. Diriger les ballons, tel était le vœu ou, pour mieux dire, telle était la préoccupation de tous. L'Académie des Sciences reçut pendant cette seule année vingt et un mémoires sur la navigation aérienne. On ne peut savoir en quoi consistaient ces projets, car, par un dédain que l'on s'explique aisément, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie se bornait, en ces matières, à mentionner dans les comptes-rendus le nom de l'auteur et le but qu'il se proposait. Il aurait même voulu détourner les hommes sérieux de ces travaux, qu'il considérait comme chimériques. A l'occasion des nombreuses communications qui lui avaient été adressées depuis quelque temps, M. Arago fit observer, dans la séance du 25 novembre 1850, qu'un membre fort distingué de l'Académie des Sciences, Meusnier (1), avait depuis longtemps traité ce sujet

(1) Meusnier, officier très instruit de l'arme du génie, consacra dix années de sa vie à des études aéronautiques. Ayant longtemps séjourné à Cherbourg, il se livra à une foule

d'une manière très remarquable et très complète. « Le mémoire de Meusnier, ajoutait-il, est resté manuscrit, et se trouve, dit-on, à la bibliothèque de l'École d'application de Metz. Il pourrait y avoir quelque utilité à le publier, ne fût-ce que pour prouver aux personnes qui croient découvrir de nouveaux moyens de locomotion aérienne que ce qu'il y a de plausible et de raisonnable dans leurs idées était déjà parfaitement connu et apprécié dans le siècle dernier. »

Cependant les projets se sont représentés en ces derniers temps plus nombreux et plus pressans que jamais. Il semblerait, à en écouter les auteurs, que le but sera bientôt atteint, et que l'*autolocomotion* aérienne ne peut tarder à se réaliser dès qu'on s'en occupera sérieusement. — C'est une question, nous dit-on, qui touche l'humanité tout entière comme elle touche à toutes les sciences, qui est destinée à bouleverser les relations actuelles des peuples et des hommes, à effacer les frontières et rendre les guerres impossibles. Il faut que nous nous hâtions d'imiter l'oiseau comme nous avons imité le poisson, et que nous nous emparions sans plus tarder du champ infini des airs, qui nous appartient aussi légitimement que la terre et que l'eau, par droit de génie et de conquête! L'homme ne doit pas se lasser de revenir à cette escalade sublime, malgré tant d'assauts infructueux, jusqu'à ce qu'il ait pénétré en maître et non plus en esclave dans le domaine des vents. Par malheur, ces expériences sont coûteuses, et les inventeurs sont forcés d'attendre que le public veuille bien payer les dépenses des premiers travaux. Pour ceux qui ne sauraient se laisser prendre aux promesses décevantes de l'imagination, il importe d'examiner d'abord non pas les résultats, mais les moyens dont on dispose pour les réaliser. Il est juste de convenir que quelques bons esprits se sont occupés de ces travaux. Si l'art aérostatique n'a pas encore reçu ces perfectionnemens qui sont l'indice d'un succès prochain, il faut néanmoins reconnaître

d'expériences sur la résistance des cordes, des toiles et d'autres substances qui se trouvaient dans l'arsenal de la marine. En 1793, il fut envoyé comme général à l'armée du Rhin et fut tué par un boulet au siége de Mayence. A sa mort, les Prussiens, saisis d'admiration et de respect, cessèrent leur feu pour donner aux Français le temps d'élever la tombe de leur général dans un des bastions de la ville. Monge recueillit les plans et les papiers que cet ingénieur avait laissés à Cherbourg, et les déposa à Paris au ministère de la guerre, qui plus tard les envoya à l'école de Metz, où ils doivent être encore. Meusnier avait préparé, entre autres projets, les plans d'un magnifique aérostat ellipsoïdal de 87 mètres de grand axe et 43 mètres de petit axe, destiné à porter trente hommes avec soixante jours de vivres. M. Marey-Monge, dans un livre intéressant, *Études sur l'aérostation*, a publié quelques planches qui donnent une idée de l'importance de ce travail. La nacelle, avec l'équipage, les vivres et le matériel qu'elle emportait, ne devait pas peser moins de 25,000 kilogrammes.

que la question a été mieux posée. C'est un premier acheminement vers une solution.

En y réfléchissant bien, on se convaincra aisément que la direction des ballons n'est pas le seul problème aérostatique à résoudre. C'est peut-être même en ce moment l'un des moins importans, quoique ce soit le seul qu'étudient la plupart des inventeurs. Dans les voyages aériens dont les péripeties sont racontées avec tant de complaisance, quelle est la préoccupation constante des aéronautes? Ce n'est pas de marcher dans une certaine direction, d'avancer au nord plutôt qu'au sud ou de descendre à l'est plutôt qu'à l'ouest. Ils ne demandent qu'à s'élever et à se maintenir dans l'atmosphère le plus longtemps possible. Ils s'effraient des déchirures qui peuvent les précipiter à terre, des pertes de gaz accidentelles ou volontaires qui les forceront bientôt à redescendre. La porosité et la fragilité de l'enveloppe, l'endosmose du gaz de l'intérieur à l'extérieur du ballon, tels sont les inconvéniens auxquels il faut d'abord remédier. Quand même les ballons pourraient être dirigés dans les airs et suivre une course assignée d'avance, il n'est personne qui ne convienne que ces véhicules aériens n'attireraient pas encore beaucoup de voyageurs. Sauf quelques touristes intrépides, on penserait en général que la sécurité de ce mode de locomotion n'est pas assez complète.

Le premier homme qui eut l'idée de construire une barque et de s'abandonner au cours d'un fleuve eut plus de souci de rendre sa nacelle étanche que de savoir comment il la dirigerait. Avant d'inventer le gouvernail, il voulut empêcher que l'eau ne le submergeât. De même, en aéronautique, la première difficulté à vaincre serait d'assurer l'imperméabilité de l'enveloppe. Les tissus et la plupart des enveloppes flexibles tamisent le gaz, même quand ils sont recouverts de substances gommeuses; ils coûtent cher et durent peu. Les peaux sont perméables, et la baudruche notamment, gros intestin du bœuf, que l'on emploie fréquemment à cet usage, offre les mêmes inconvéniens que la soie (1). Le carton peut-être ou du moins le papier en feuilles superposées aurait l'avantage du bon marché, de la légèreté, de l'imperméabilité; mais il se rétrécit ou s'allonge par l'effet de l'humidité, et ne présenterait sans doute pas la résistance désirable. Quelques personnes ont pensé que les métaux en feuilles minces conviendraient mieux. En réalité, les gazomètres en tôle sous lesquels on conserve dans les usines le gaz d'éclairage ne sont que des ballons. Le poids serait-il un inconvé-

(1) On annonce, il est vrai, qu'une mousseline double revêtue à l'intérieur seulement, ou à l'intérieur et à l'extérieur à la fois, d'une couche de caoutchouc, ferait un excellent service.

nient? Mais on produit aujourd'hui des feuilles minces de cuivre et de tôle qui ont à peine un ou deux dixièmes de millimètre d'épaisseur. Chacun a remarqué l'excessive minceur des feuilles d'étain qu'emploient certaines industries. Par malheur, le métal aplati par le laminage devient cassant, fragile, trop souple pour l'objet que l'on a en vue. Sous une épaisseur plus grande, il serait trop lourd. Il faut donc avouer que nous ne disposons d'aucune substance propre à faire un aérostat qui puisse rester gonflé pendant un temps très long. Tant que l'on n'aura rien découvert de mieux, les voyages aériens se borneront à un séjour de quelques heures dans l'atmosphère.

En dehors des utopies de certains hommes qui voudraient instituer sur une large échelle la navigation aérienne, il ne serait pas sans intérêt pour la science et peut-être pour l'agriculture que l'on arrivât à fabriquer des aérostats imperméables. Au siècle dernier, quelques années après que Franklin eut fait connaître que les pointes élevées préservaient de la foudre en neutralisant l'électricité atmosphérique, un magistrat français, de Romas, assesseur au présidial de Nérac, eut l'idée d'enlever pendant un orage un cerf-volant retenu par une corde métallique. Il en obtint des étincelles d'une grandeur surprenante, des lames de feu de plusieurs mètres de longueur. Ne pourrait-on renouveler cette grande et belle expérience au moyen d'un aérostat captif armé de pointes qui, montant beaucoup plus haut que les cerfs-volans, dépasserait de quelques centaines de mètres la couche atmosphérique où s'arrêtent d'ordinaire les pointes terminales des paratonnerres, et soutirerait l'électricité nuisible au sein même des nuages orageux? Frappé des désastres que produit la grêle, dont la formation paraît intimement liée à la présence de fortes charges électriques, Arago aurait voulu tenter une expérience si intéressante pour la richesse agricole du pays. Il supposait que par ce système on ferait avorter les plus violens orages. L'aérostat paragrêle devrait séjourner indéfiniment dans l'atmosphère; il est donc indispensable qu'il soit inaltérable par l'air qui l'environne et imperméable au gaz qu'il contient. Une enveloppe métallique pouvait seule convenir. M. Marey-Monge entreprit de faire construire pour cet usage un ballon de dix mètres de diamètre en minces feuilles de laiton. La tentative n'eut aucun succès, et servit seulement à démontrer à l'auteur qu'il était inutile de persévérer dans cette voie.

La nature de l'enveloppe n'est pas la seule question qu'il soit prudent d'étudier dans la fabrication des aérostats. Le gaz que l'on y renferme mérite aussi quelque attention. On n'a fait usage jusqu'à ce jour que de trois gaz différens : l'air échauffé, l'hydrogène et le

gaz d'éclairage. L'invention première des frères Montgolfier consistait, on s'en souvient, en un ballon percé d'un orifice inférieur au-dessous duquel était suspendu un réchaud allumé. Ce procédé présentait le précieux avantage que le gonflement s'opérait en quelques minutes et sans dépense appréciable; mais, si d'un côté il y avait économie de temps et d'argent, il faut avouer que la force ascensionnelle était faible et que le poids du combustible surchargeait inutilement la nacelle. La densité de l'air échauffé à 10 degrés est de 0,96, c'est-à-dire que l'air ne perd à cette température que 4 pour 100 de son poids. Il fallait donc que l'appareil eût de grandes dimensions. En outre il est à considérer que le feu allumé au-dessous d'une étoffe inflammable était un danger permanent; aussi l'emploi en fut-il interdit par ordonnance de police sous la restauration pour les ascensions qui étaient opérées dans les fêtes publiques. Ce danger ne serait plus à craindre maintenant que l'on sait rendre les tissus incombustibles au moyen d'une dissolution de sels alcalins.

Le carbure d'hydrogène, vulgairement appelé gaz d'éclairage, que l'on prépare en grand dans toutes les villes importantes, ne pèse que 2 pour 100 en moins que l'air atmosphérique. Aussi ne donne-t-il au ballon qu'une force ascensionnelle très faible, qu'il faut accroître en augmentant le volume de l'enveloppe. Cependant les aéronautes de profession en font toujours usage. Il a pour eux l'avantage d'être à bon marché et de se trouver toujours tout fabriqué. D'ailleurs l'aérostat des fêtes publiques, n'ayant pas besoin de s'élever très haut, n'exige qu'une faible puissance, et quant à l'excessive dimension de l'enveloppe, c'est un attrait de plus pour le spectateur.

L'hydrogène est préférable à tout autre gaz, grâce à sa faible densité, car, seize fois plus léger que l'air et que le gaz des manufactures, il fait perdre au contenu du ballon 94 pour 100 de son poids. On peut lui reprocher peut-être qu'en raison précisément de son extrême fluidité il filtre plus aisément à travers l'étoffe qui le retient. On objecte encore qu'il est d'un prix élevé : lorsqu'on ne fabrique l'hydrogène qu'accidentellement, en vue par exemple de gonfler un seul ballon, ce gaz coûte environ dix fois plus cher que celui qui est fabriqué dans les usines pour l'éclairage. Il faut remarquer cependant que l'industrie se perfectionnerait, s'il en était demandé de plus grandes quantités. On peut se rappeler à ce propos qu'il y a quelques années il fut établi près de Paris une usine qui préparait l'hydrogène pour le chauffage et l'éclairage, et le livrait aux consommateurs à un prix assez modéré pour lutter contre les usines plus anciennes, qui ne fournissaient guère que des carbures d'hydrogène.

Lorsque les ingénieurs aéronautiques sauront fabriquer des ballons imperméables et les gonfler d'hydrogène à bas prix, ils auront déjà réalisé d'importantes améliorations, et cependant ils auront à peine effleuré les questions préliminaires de la locomotion aérienne. Il faudra encore s'occuper de la forme qu'il convient le mieux de donner à la machine pour qu'elle puisse résister au vent et fendre plus aisément l'atmosphère. Conservera-t-on la forme sphérique de nos ballons vulgaires? C'est peu probable, quoique cette forme ait l'avantage de contenir le plus grand volume de gaz avec une enveloppe la plus petite possible. En général les corps destinés à pénétrer un milieu présentent une pointe ou une arête qui fend le corps à pénétrer, un renflement dont l'épaisseur dépend de la longueur totale, puis une extrémité arrondie. Telle est la forme des oiseaux dans l'air, des poissons dans l'eau, des navires dans la partie immergée, des balles cylindro-coniques que lancent les nouvelles armes perfectionnées. Les aérostats devront sans doute se conformer à ces lois communes à tous les corps flottans. Remarquons encore que la pression du gaz intérieur ne doit pas être sensiblement supérieure à la pression de l'air qui l'entoure, car, s'il en était autrement, l'enveloppe serait trop tendue et pourrait éclater. Aussi les aéronautes qui s'élèvent dans les couches supérieures de l'atmosphère, où la pression s'affaiblit d'autant plus que l'altitude est plus grande, ont-ils soin de gonfler partiellement leur ballon au départ ou d'ouvrir de temps en temps la soupape, afin que le gaz intérieur, trop comprimé, puisse s'échapper au dehors. Supposons toutes ces conditions remplies et tous ces perfectionnemens réalisés. C'est affaire de chimiste et de mécanicien; on peut admettre que ces problèmes ne sont pas insolubles. Il reste à voir quel service il sera possible d'obtenir d'une machine bien gonflée, bien légère, bien close : sera-t-elle capable de monter et de descendre à la volonté de celui qui la gouvernera? Suivra-t-elle la route que son pilote voudra lui imposer? Pour faire un raisonnement d'un usage fréquent dans la mécanique, décomposons la course aérienne d'un ballon en deux mouvemens : l'un dans le sens vertical, de bas en haut ou de haut en bas; l'autre dans le sens horizontal, dans la direction du but que l'on se propose d'atteindre. Si les ressources dont nous disposons permettent d'imprimer à l'aérostat l'un ou l'autre de ces mouvemens à volonté et successivement, il est clair que toutes les routes de l'océan atmosphérique seront ouvertes au navigateur.

Les aéronautes n'ont jamais eu qu'un procédé pour descendre : c'est d'ouvrir la soupape placée au sommet du ballon et de laisser le gaz s'échapper jusqu'à ce que la machine ait perdu l'excès de force ascensionnelle dont ils veulent se débarrasser. Veulent-ils remonter, ils jettent une partie de leur lest et redeviennent plus

légers. Ce sont des moyens héroïques qui ne seraient pas admissibles dans un voyage au long cours, puisque la quantité de gaz et de lest dont on dispose est très limitée. Les inventeurs ont proposé plusieurs moyens de produire le même effet sans rien perdre de ce que l'on emporte. Tous ces moyens ont quelques avantages et beaucoup d'inconvéniens. Pilatre de Rozier perdit la vie dans un essai de ce genre, précipité sur les rochers de Boulogne. Il eut l'idée, assez heureuse en principe, mais téméraire dans l'application, de suspendre au-dessous de l'aérostat à gaz hydrogène qui l'enlevait un second ballon à air chaud, une véritable montgolfière de petite dimension, dont il pouvait régler le feu à volonté sans quitter la nacelle. Cette montgolfière, lorsqu'elle était chauffée, donnait à l'appareil tout entier un surcroît de puissance ascensionnelle et le faisait monter. Pour descendre, Pilatre la laissait refroidir. Il est à croire qu'il ne s'était pas entouré de toutes les précautions que commandait la prudence. Le feu prit à la montgolfière, fit détoner le réservoir de gaz inflammable qui était au-dessus; la nacelle, restée seule dans l'espace, retomba de tout son poids, et l'aventureux aéronaute périt dans la chute. Zambeccari, quelques années plus tard, voulut recommencer l'expérience; il eut aussi peu de succès, et succomba dans une troisième ascension par le même accident, après avoir couru de grands dangers les deux premières fois.

Meusnier, dont il a été question plus haut, proposait un procédé moins dangereux. Il voulait imiter la vessie natatoire du poisson, qui se gonfle ou s'affaisse au gré de l'animal, augmente ou diminue son volume, et par conséquent le rend plus léger ou plus lourd. L'effet que le poisson produit dans l'eau en comprimant ou en dilatant de l'air serait plus difficile à réaliser dans un milieu moins dense, tel que l'atmosphère. Il faudrait que la vessie eût des dimensions considérables. Aussi Meusnier donnait-il à son ballon une double enveloppe, et c'est dans l'intervalle qui les séparait qu'il refoulait de l'air au moyen d'une pompe placée dans la nacelle. Quoique aucune expérience n'en ait été faite, on peut douter que ce moyen soit d'une application pratique, car la manœuvre serait pénible et le résultat insuffisant. Le mouvement vertical ne s'opérerait qu'avec lenteur, ou peut-être même la puissance développée ne pourrait-elle faire équilibre aux autres forces qui tendent à faire monter ou descendre l'appareil. C'est du moins ce que le calcul semble démontrer. De plus, l'excès de tension donné au gaz intérieur pourrait être une cause de déchirure dans l'enveloppe. — D'autres encore ont proposé de comprimer le ballon lui-même au moyen d'un système de cordes que manœuvrerait l'aéronaute; mais il y aurait à craindre l'excès de tension et le frottement des cordes sur l'étoffe, qui l'userait sans contredit en un temps très court.

Enfin on a songé à employer une machine spéciale, roue à palettes, rames, ou toute autre qu'on peut imaginer, pour favoriser ou neutraliser alternativement, suivant les besoins, le mouvement ascendant du ballon. En 1847, le docteur Van-Hecke soumettait à l'approbation de l'Académie des Sciences un projet de ce genre dans lequel il faisait usage d'une hélice (l'application de l'hélice aux aérostats n'est donc pas nouvelle). On peut imaginer bien des dispositions de même nature, qui trouveraient une justification dans leur analogie avec la queue des oiseaux et des poissons. Ces idées sont-elles praticables? Elles n'ont été, paraît-il, expérimentées que sur une petite échelle, et soulèvent une grave objection. Il faut un moteur à ces machines. Eu égard à la force considérable qu'il faut déployer, les bras de l'équipage seraient insuffisans; il y aurait donc nécessité d'emporter avec soi un moteur inanimé, une machine à vapeur par exemple. Qu'on ne s'effraie pas trop à cette idée; il sera aisé de montrer que, pour d'autres motifs, le progrès de l'art aérostatique n'est possible qu'à cette condition.

Sauf la vapeur, dont la puissance peut augmenter à l'infini, on n'a donc encore trouvé aucun moyen efficace pour accomplir cette première manœuvre aéronautique : monter et descendre à volonté (1). Examinons maintenant si le mouvement horizontal du ballon est un problème d'une solution plus simple. L'analogie est grande entre la navigation horizontale dans l'air et la navigation maritime à la surface de l'Océan. De même que le bateau qui descend le cours d'un fleuve, le ballon peut se laisser entraîner par le fluide qui le porte et en partager le mouvement. De même aussi, il peut, à l'aide de moteurs artificiels, remonter le courant, si le moteur est assez puissant et que le courant ne soit pas trop fort.

Pendant plusieurs siècles, les hommes ont navigué sur l'Océan sans étudier ni connaître les vents et les courans qui pouvaient accélérer ou retarder leur voyage. On s'aperçut assez promptement que dans l'Océan-Indien il y a des vents constans à certaines époques de l'année, les moussons et les alizés, et les marins surent bientôt en profiter pour entreprendre leurs traversées dans la saison la plus favorable. Ils allaient du cap de Bonne-Espérance au Bengale en été, revenaient en hiver, évitant avec soin de tenir la mer pendant les équinoxes, époque à laquelle les deux moussons

(1) Il est à remarquer que les variations dans la température de l'atmosphère peuvent exercer quelque influence sur la position d'équilibre du ballon dans l'air. Tant que le soleil échauffe la terre, le ballon monte; il redescend lorsque la nuit se fait. L'occultation du ciel par les nuages, la pluie et le beau temps, en un mot tout ce qui modifie la température modifie aussi la hauteur du ballon. Quoique les effets qui en résultent soient bien faibles, l'aéronaute en profitera peut-être pour atterrir ou reprendre son vol, semblable au marin qui s'éloigne du port avec le jusant et revient au rivage avec le flot.

opposées luttent entre elles. Il fallut plus de temps pour reconnaître que la région équatoriale jouit d'un calme presque constant, et que par conséquent le navigateur qui ne veut pas s'attarder dans ces parages doit franchir l'équateur presque perpendiculairement pour être retenu moins longtemps dans les accalmies. Enfin, et ce progrès est de notre époque, on reconnut que pour chaque traversée il y a une route particulière qu'il est préférable de suivre; par exemple, des États-Unis en Europe, on vogue directement de l'ouest à l'est parce que le vent et le courant poussent également dans ce sens, tandis que, pour retourner d'Europe en Amérique, il faut se rapprocher de la zone tropicale et chercher bien loin vers le sud une brise favorable.

Les plus modérés parmi ceux qui rêvent la navigation aérienne, se défiant des machines, se contenteraient d'imiter la marine à voiles, et projettent d'utiliser le vent pour la direction de leur appareil. L'atmosphère a-t-elle donc aussi sur la terre ces vents constans qui règnent à la surface des océans? Au premier abord, il semble qu'il n'en soit rien. Les courans d'air terrestres, déviés à chaque instant par les montagnes, les villes, les forêts, perdent la régularité qui leur est propre au-dessus de la plane étendue des mers. Cependant, en s'élevant plus haut que tous ces obstacles, il est à croire que l'on peut retrouver les courans constans, variables tout au plus d'une saison à l'autre. C'est un fait qui n'aura échappé à personne, que les aérostats qui s'élèvent de Paris se dirigent presque tous vers le nord-est. Ceci nous révèle un premier courant régulier dirigé du sud-ouest au nord-est. Puis, comme l'air ne peut toujours se diriger vers la même région, où il s'accumulerait indéfiniment, il doit y avoir plus haut encore un courant de retour dirigé du nord-est au sud-ouest. Le navigateur aérien devra donc traverser rapidement la première zone de l'atmosphère, où règnent les vents variables, et s'élever dans le premier ou le second courant, suivant la route qu'il voudra faire. Quelques aéronautes ont eu assez de confiance dans ces vents réguliers pour oser s'aventurer au-dessus de la mer. M. Green partit de Londres, le 7 novembre 1836, avec deux compagnons de voyage, franchit la Mer du Nord pendant la nuit et reprit terre le lendemain matin à Coblentz, après avoir parcouru 800 kilomètres en dix-huit heures; il avait navigué dans le courant inférieur. Le ballon qui fut lancé de Paris au couronnement de l'empereur Napoléon Ier, et qui vint s'abattre dans le lac Bracciano, en Italie, s'était sans doute élevé très haut, n'ayant pas de charge à porter, et avait pu profiter du courant supérieur. On cite même une ascension pendant laquelle l'aéronaute fut successivement entraîné par les deux courans superposés. M. Robertson,

s'étant élevé à Lisbonne en 1822, faisait route au sud-est, et avait déjà franchi le Tage, lorsqu'il fit la remarque que les nuages situés au-dessus de lui marchaient en sens inverse. Il voulut retourner avec eux sur la ville; ayant jeté du lest, il atteignit en effet un vent de sens contraire, revint planer au-dessus de la ville et redescendit près de l'endroit d'où il était parti, en sorte que les mêmes personnes qui avaient été témoins de son départ purent assister à son retour.

En accordant aux aéronautes qu'ils rencontreront dans l'atmosphère des courans réguliers superposés et dirigés en sens contraire l'un de l'autre, nous n'entendons pas que la direction des ballons soit par cela même un problème déjà résolu. D'abord le vent supérieur ne sera pas toujours à la même hauteur; il faudra quelquefois l'aller chercher plus haut que ne le comporte la force ascensionnelle de l'aérostat. Puis le ballon ne peut s'avancer que dans le sens du vent; il est incapable de faire toutes les routes du compas, comme un navire, depuis le vent arrière jusqu'au plus près; il ne peut non plus courir des bordées et résister au fluide léger en s'appuyant sur un fluide plus dense. Est-ce d'ailleurs à la navigation à voiles, avec ses lenteurs, ses détours et ses incertitudes, que l'on veut nous ramener aujourd'hui? Évidemment non. On aurait compris l'opportunité de ces projets avant la vapeur et les chemins de fer; mais ils ne sont plus de notre temps. Pour que la navigation aérienne se fasse accepter, il faut qu'elle soit créée d'une seule pièce toute perfectionnée sans passer par les degrés intermédiaires qu'a franchis la navigation maritime. Il faut dès le début appliquer la vapeur aux aérostats comme aux wagons et aux bateaux.

Sous quelle forme la vapeur manifestera-t-elle sa puissance? Mettra-t-elle en mouvement un gouvernail, des rames ou une hélice? Ce sont des questions secondaires qu'il ne nous importe pas de traiter. Trouvera-t-on des matériaux assez légers, en même temps assez résistans, pour ces appareils aériens? La nature ne peut plus guider les inventeurs, car elle s'est refusée à créer des oiseaux d'une grande dimension. Les moteurs dont nous disposons aujourd'hui sont assurément mal appropriés aux besoins de la locomotion aérienne. Si l'on voulait employer la machine à vapeur, on aurait à craindre les dangers du feu, notamment par les étincelles qui sortent de la cheminée, et qui, rencontrant une fuite de gaz, pourraient en déterminer l'explosion. Cependant ce péril peut être écarté, si l'on prend soin d'envelopper l'orifice de cette cheminée avec une toile métallique à l'instar des lampes de mineur de Davy. La perte de poids due à la consommation du combustible présentera un autre obstacle qu'il sera peut-être aisé de surmonter. La plus grave objection gît dans le poids énorme dont la machine avec son charbon et

l'appareil qu'elle doit mettre en mouvement surchargera la nacelle (1). Il est clair que le perfectionnement projeté ne peut s'appliquer qu'aux aérostats gigantesques, infiniment plus grands que nos petits ballons capables de soulever deux ou trois hommes au plus. D'autres inventeurs ont proposé d'employer la machine à gaz Lenoir, qui est d'un poids moindre, qui dispense de chaudière, et supprime le feu ainsi que les dangers qui en résultent; mais cette machine est encore d'un poids considérable et exige une abondante provision d'eau pour le refroidissement du cylindre. Tous ces obstacles ne sont pas insurmontables. Il suffit que la science n'indique aucune impossibilité à guider un ballon dans un air calme.

Supposons donc que l'on réussisse à installer dans la nacelle de l'aérostat un gouvernail ou une hélice directrice d'un effet certain et puissant : est-ce à dire que l'on aura découvert enfin la solution du problème? Pas encore, ou du moins la solution ne sera qu'incomplète. Le ballon sera dans les jours de tempête le jouet de l'atmosphère, comme le navire est le jouet des flots. Présentant une immense surface à l'action des vents, il se verra contraint de rester au port par le moindre zéphir qui fera rider la surface de l'eau : comme le roseau de la fable, tout lui sera aquilon. Qu'on en juge par un calcul bien simple : un tel ballon, s'il veut porter avec sa machine des passagers et des vivres, devra présenter une surface au moins aussi grande que la voilure d'un vaisseau de guerre. Or cette voilure, sous l'action de ce que les marins appellent une bonne brise, donne au navire la même vitesse que le ferait la machine à vapeur de 4 à 500 chevaux, son moteur en temps de calme. La machine de l'aérostat étant loin d'avoir cette puissance, tout ce que nous en pouvons attendre, c'est qu'il circulera assez lestement dans une atmosphère paisible, faisant quelques kilomètres à l'heure, décrivant des cercles ou des spirales aériennes. Ses voyages de circumnavigation auront pour limites le Champ-de-Mars ou tout au plus l'enceinte de Paris : spectacle curieux sans contredit, application ingénieuse de la science, mais résultat sans utilité et surtout sans valeur industrielle (2).

(1) On prétend que les mécaniciens ne se sont guère occupés jusqu'à ce jour de rendre les machines à vapeur légères. Dans les machines fixes ou locomotives, la masse est une garantie de solidité qui présente peu d'inconvéniens. M. Giffard, dont le nom reste attaché à l'un des plus précieux perfectionnemens de ces machines, a entrepris, lui aussi, de mettre la vapeur au service de l'aéronautique. Pour restreindre le poids de l'appareil, il le fait fonctionner à une très haute pression, 60 atmosphères au moins. La consommation de charbon diminue en même temps. Pour économiser l'eau, il invente, dit-on, un condensateur à grande surface d'un effet prodigieux. L'essai public de ce nouveau système se fera prochainement.

(2) Il faut encore compter au nombre des obstacles de la locomotion aérienne l'impos-

Au point où nous en sommes, il est possible de résumer en quelques mots les conditions qu'il reste à remplir pour réaliser la navigation aérienne par les ballons. Rendre l'enveloppe imperméable au gaz, gouverner dans le sens vertical, gouverner dans le sens horizontal, tels sont les trois termes du problème à résoudre. Aujourd'hui le meilleur aérostat ne conserve pas sa puissance ascensionnelle pendant quarante-huit heures, les mouvemens verticaux ne s'opèrent qu'aux dépens du chargement, la translation horizontale se fait au gré des vents : tel est l'état de la question. C'est dire qu'on est aussi loin de la solution que l'étaient Montgolfier, Charles et les autres aéronautes des premiers jours. Tout est encore à créer. Les travaux de quelques centaines d'inventeurs, prolongés pendant près d'un siècle, n'ont produit aucune amélioration pratique, et cependant au nombre de ces inventeurs on compte quelques-unes des intelligences les plus fermes et les plus vigoureuses de notre époque, par exemple Monge et Meusnier, pour ne citer que ceux qui sont morts. Le problème est-il donc insoluble? Avant de conclure, il reste à examiner un dernier projet qui vient de se produire avec bruit, avec plus de bruit peut-être qu'il ne convient à un projet scientifique.

II.

S'élever dans l'atmosphère sans être soulevé par un aérostat, monter et descendre, évoluer en tout sens, lutter contre les vents, traverser l'air avec la vitesse d'un projectile, tel est le but qu'on s'est proposé d'atteindre. « Le ballon est, dit-on, un obstacle à la navigation aérienne, c'est une bouée ou tout au plus un radeau. Une machine attelée à un ballon, c'est le mouvement associé à l'immobilité, c'est le vaisseau amarré dont on déploierait les voiles. Attachez un aigle à un ballon, le roi des airs captif, jouet des vents, traînant son boulet et traîné par lui tour à tour, essaiera en vain de lutter contre le moindre trouble atmosphérique. L'aérostat est devenu un obstacle, ou, pour mieux dire, un point de départ vicieux autour duquel s'égarent la plupart des chercheurs. L'aérostat est, comme l'étymologie l'indique, un corps flottant dans l'atmosphère, comme une vessie gonflée flotterait à la surface de l'eau. A sa place, nous voulons créer l'*aéronef*, littéralement navire aérien qui sera un appareil nageur s'élevant et se dirigeant par sa propre force. »

On connaît l'hélice; dans le moulin à vent, dans la turbine, dans

sibilité de savoir le lieu où l'on se trouve. Perdu dans les nuages, le voyageur n'a connaissance de la route qu'il fait qu'autant qu'il communique avec la terre.

le propulseur sous-marin, c'est toujours l'hélice qui agit, moteur puissant qui pénètre l'air ou l'eau comme une vis pénètre le bois en refoulant le fluide qui s'oppose à son mouvement de progression. L'eau sans doute est très mobile; l'air a moins de consistance encore. La palette du moteur, si elle est animée d'une vitesse suffisante, y trouve cependant un point d'appui comme sur un corps solide. L'hélice fut connue de toute antiquité. La vis d'Archimède est une hélice qui pourrait, comme le levier, remuer le monde à la condition de trouver un point d'appui résistant. Dès 1752, Bernouilli proposait de l'employer à la propulsion des navires, idée prématurée qui ne pouvait être réalisée qu'un siècle plus tard. Vers le même temps, Euler perfectionnait la turbine ou roue hydraulique horizontale, qui est encore une hélice; mais il n'y a guère que trente ans que cet organe est devenu d'un usage général. La préférence que les ingénieurs lui accordent aujourd'hui sur les roues à aubes et les autres engins de même espèce s'explique aisément, car on a reconnu qu'il n'en est pas qui permette d'utiliser plus complétement les forces naturelles ou artificielles dont on dispose. En d'autres termes, l'hélice est le moteur qui produit la plus grande quantité de travail utile et consomme le moins de force vive dans les frottemens et les résistances intérieures de la machine.

On se souvient peut-être d'un jouet d'enfant, le *spiralifère,* qui fit fureur en son temps et qui se composait de petites ailes montées sur un axe auquel on imprimait un mouvement de rotation par le moyen d'un ressort de montre ou d'une corde de toupie. Lorsque les ailettes tournaient rapidement, ce petit appareil s'élevait en l'air et s'y soutenait aussi longtemps que la force de rotation agissait. Au lieu d'ailes de petite dimension, que l'on prenne des ailes d'une vaste envergure; au lieu d'imprimer à l'axe un mouvement de rotation peu durable, qu'on y adapte une machine à vapeur qui agira sans cesse : on aura l'*aéronef,* l'*hélicoptère,* que MM. de Ponton d'Amécourt et de La Landelle viennent de présenter comme une solution infaillible de la navigation aérienne.

Si le principe est simple, l'application présente quelques difficultés que peu de mots suffiront pour faire comprendre. L'aile de l'hélice qui est inclinée frappe l'air obliquement et produit deux mouvemens, l'un vertical de bas en haut, qui est l'effet utile, l'autre horizontal en rotation autour de l'axe. Ce dernier mouvement est la part perdue dans le travail total de l'appareil, et non-seulement c'est une force perdue, mais encore il faut détruire le mouvement de rotation que l'aéronef en recevrait. Le remède est bien simple : il consiste à employer deux hélices qui sont placées l'une au-dessus de l'autre et tournent en sens inverse, l'une de gauche à droite et

l'autre de droite à gauche. Il résulte de cet ensemble deux mouvemens de rotation en sens inverse qui s'annihilent par leur opposition et un mouvement commun d'ascension qui entraîne la nacelle vers le firmament. Ce n'est pas tout encore, car les deux hélices à axe vertical ne produiraient qu'un mouvement vertical. Il en faut une troisième à axe horizontal qui jouera le même rôle que le propulseur dans le bateau à vapeur, et produira la marche dans le sens horizontal. Cependant ce dernier organe pourrait être supprimé, à la condition que le pilote pût incliner à volonté l'axe des deux premières hélices, car le mouvement se fera toujours dans le sens de cet axe : si l'axe est d'aplomb, on montera verticalement; s'il est incliné à l'horizon, on s'avancera obliquement, comme un navire qui court des bordées.

Maintenant, pour donner une idée complète de l'aéronef, qu'on se figure un plancher concave comme un fragment de sphère au milieu duquel est implanté un mât qui sert d'axe aux deux hélices principales. Le moteur, une machine à vapeur sans doute, est installé au pied du mât, à la portée du mécanicien; tout autour, un balcon et une cloison en vitrage transparent, pour mettre le voyageur à l'abri des courans d'air qu'engendrerait la rapidité du vol; sur le côté, le gouvernail ou l'hélice directrice qui donnera le mouvement de translation; en haut du mât, au-dessus des ailes, un parachute qui s'ouvrira de lui-même, comme tous les appareils de ce genre, au moment où la descente commencera, et plus haut encore la banderole aux couleurs nationales, flottant dans les airs. On conçoit sans peine que ce système ne sera pas aussi difficile à diriger qu'un ballon : il n'a qu'une médiocre surface, il offre peu de prise au vent. Une force relativement faible suffira pour lui imprimer une vitesse de translation considérable, par exemple 100 kilomètres à l'heure. Si l'aéronef veut marcher dans le sens du vent, la vitesse du vent s'ajoutera à la sienne propre; s'il marche contre, sa vitesse sera diminuée d'autant; mais, à moins d'un ouragan d'une violence extrême, il s'avancera dans le sens qui lui sera fixé.

Jusqu'ici la conception est irréprochable, et la théorie ne souffre pas d'objection, car si les ailes sont assez étendues et qu'elles tournent assez vite, on ne peut nier que l'appareil entier s'élèvera et voguera dans l'atmosphère. On a bien fait quelques observations. Les ailes, tournant avec rapidité, seront animées d'une force centrifuge telle qu'elles s'arracheront elles-mêmes de l'arbre auquel elles seront fixées; mais avec une surface assez grande, répond l'inventeur, elles n'ont pas besoin de tourner plus vite que le volant d'une machine ordinaire. D'ailleurs la solidité dépend de leur forme et de leur nature. — Dans les hautes régions de l'atmosphère, dit-on en-

core, l'air est raréfié, et n'offre plus aux surfaces planes qu'une résistance du tiers ou du quart de celle que vous éprouvez près du sol; mais l'aéronef n'a pas la prétention de monter dans ces hautes régions : il naviguera entre la terre et les nuages (*inter utrumque volat*), juste assez haut pour ne se heurter ni aux arbres, ni aux clochers, ni aux montagnes, et quand il rencontrera le cours d'un fleuve, il suivra la vallée, cette voie aplanie par la nature. On doit convenir que ces objections sont secondaires. La difficulté n'est pas là; elle se trouve tout entière dans le moteur qui doit donner la vie au système.

Dans l'industrie moderne, un perfectionnement d'une immense portée serait de réussir à emmagasiner les forces que la nature a mises avec tant de libéralité à la disposition de l'homme. Que ne peut-on faire pendant le jour provision de lumière pour la nuit! Que ne peut-on pendant l'été amasser de la chaleur, comme on amasse du grain pour l'hiver, mettre de côté l'abondante électricité d'un nuage orageux pour la consommer à l'heure du besoin, emprisonner l'effort du vent au moment d'une tempête, le poids de l'eau dans une cataracte, pour les rendre peu à peu libres et puissans sur la machine que l'on veut mettre en action! Lumière, chaleur, force, électricité, il faut, si nous voulons profiter des dons de la nature, les consommer au moment précis où elle nous les prodigue, et, si nous en avons besoin plus tard, il faut les produire nous-mêmes aux dépens de notre travail. Il ne serait pas tout à fait exact de dire qu'on ne peut emmagasiner la force motrice, car le poids de l'horloge, le ressort d'un tournebroche ou d'une pendule, sont des organes où l'on accumule de la force par un travail de quelques secondes pour suffire à la consommation de plusieurs heures. Malheureusement ce qui est possible sur une petite échelle ne peut être réalisé en grand. On peut faire marcher une montre au moyen d'un ressort, on ne saurait faire tourner la roue d'un moulin. Parce qu'un jouet d'enfant s'élève en l'air grâce à la rotation d'une hélice, on ne doit pas en conclure que l'aéronef se comportera de même, car ce dernier appareil ne peut emporter une provision de force, et il doit enlever avec lui son moteur. Du reste, M. de Ponton d'Amécourt ne s'est pas fait illusion à cet égard, et il a envisagé le problème dans toute sa difficulté. Il cherche un moteur léger; seulement il ne s'est peut-être pas assez rendu compte de combien devrait être allégée la machine à vapeur actuelle pour convenir au système qu'il préconise.

Ici je crains que cette discussion, malgré mes efforts pour l'abréger, ne prenne un caractère trop mathématique. Cependant il faut recourir au calcul, qui peut seul trancher la question. Un corps solide descend dans l'air d'environ 5 mètres en une seconde par

l'effet de la pesanteur. D'un autre côté, la force que nous appelons cheval-vapeur élève en une seconde 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur, ou, ce qui revient au même, 15 kilogrammes à 5 mètres. Pour que la machine à vapeur de la force d'un cheval pût se soutenir elle-même en l'air, il faudrait donc qu'elle ne pesât que 15 kilogrammes. Or les machines pèsent aujourd'hui pour le moins de 500 à 600 kilogrammes par cheval de force (1); il faudrait par conséquent que le poids en fût réduit environ quarante fois. Encore doit-on remarquer que le moteur de l'aéronef devra non-seulement se soutenir en l'air, mais encore s'enlever de terre, emportant avec lui, outre son propre poids, l'appareil auquel il est attaché, et qu'en plus il devra fournir une force excédante pour les manœuvres horizontales (2). Il n'y a pas exagération à dire que la machine à vapeur actuelle ne pourra convenir à la navigation aérienne qu'autant qu'elle aura perdu 99 pour 100 de sa masse.

On nous dit, il est vrai, que les ingénieurs se sont peu préoccupés jusqu'à ce jour de la légèreté des moteurs, qu'une locomotive est lourde parce qu'on veut qu'elle le soit pour adhérer au rail, qu'un moteur d'usine est lourd parce que le fabricant, qui le vend au poids, est intéressé à le rendre massif. Ceci n'est même pas exact pour les machines marines, que dès le premier jour les ingénieurs ont eu avantage à rendre aussi légères que possible. On ajoute qu'on emploiera pour la construction de l'aéronef et de ses engins l'aluminium, le moins dense des métaux, qu'on a des procédés particuliers pour augmenter la surface de chauffe, pour simplifier la chaudière. Tout cela peut se faire, et il ne serait pas étonnant que l'on réduisît le poids d'une quantité notable par les perfectionnemens ingénieux que l'on nous promet; mais une réduction de 99 pour 100, c'est impossible. D'autres, dédaignant la vapeur et le moteur à gaz de M. Lenoir, qui est aussi trop lourd, comptent sur les forces électro-motrices, dont le dernier mot n'est pas dit, sur l'air comprimé, sur l'acide carbonique, peut-être même sur les forces explosives, comme la poudre à canon. Par malheur, ces moteurs sont trop fai-

(1) Un écrivain compétent en cette matière, M. Gaudry, nous dit « qu'on admet aujourd'hui que les machines de mer, y compris les chaudières et le propulseur en ordre de marche, ne doivent pas dépasser 500 kilogrammes par force de cheval effectif. »

(2) En laissant à part l'impossibilité de la construction, si l'on voulait discuter l'aéronef au point de vue économique, on arriverait à des conclusions très défavorables. A supposer que l'on pût réduire le poids du moteur jusqu'à 8 kilogrammes par cheval, il faudrait une machine de 60 chevaux pour enlever une nacelle avec ses hélices, ses agrès, son combustible et deux voyageurs, un poids total d'environ 250 kilogrammes. Le poids mort serait énorme en proportion du poids utile. Quoi qu'il arrive, ce mode de locomotion serait donc extrêmement coûteux : 60 chevaux pour une voiture à deux places!

bles ou trop dangereux. Avant que l'on essaie de les appliquer aux aéronefs, il faudrait prouver qu'ils peuvent être utilisés sur la terre.

Il résulte de tout ceci que la navigation aérienne n'est point directement intéressée pour le moment dans les recherches qui se font avec tant de bruit à propos de l'hélice. Les inventeurs voudraient trouver un moteur léger, une machine à vapeur ou à gaz (il importe peu) qui travaillerait comme un cheval et que l'ouvrier porterait sous le bras comme un outil. Au lieu de se faire aéronautes, ils se font mécaniciens. A ce point de vue, leurs recherches présentent un intérêt bien plus général et méritent d'être encouragées : il peut en sortir quelque chose d'utile ; mais avons-nous tort d'affirmer qu'ils n'atteindront pas le but qu'ils se proposent avec les ressources actuelles de l'industrie ? Il ne s'agit plus d'un simple perfectionnement ; il faut une découverte nouvelle pour que le vol par l'hélice devienne praticable, et cette découverte aurait des conséquences tellement importantes et fructueuses que la navigation aérienne en serait sans contredit l'un des moindres résultats.

On ne s'arrêtera pas ici sur les récentes ascensions qui ont été marquées par de sinistres incidens. Un seul enseignement en ressort, et c'est la preuve de l'impuissance des ballons en tant qu'agens de transport. Après avoir fait le procès aux aérostats, qui n'ont, à l'en croire, aucun perfectionnement à attendre de l'avenir, l'auteur de ces ascensions, on le sait, a voulu courageusement gagner au métier d'aéronaute les sommes nécessaires pour expérimenter l'aéronef. Il a fait construire un ballon géant, le dernier des ballons, assure-t-il, le plus grand des ballons connus. Ce monstre de l'aérostation cube plus de 6,000 mètres, mesure 45 mètres de hauteur, 90 mètres de circonférence, et, gonflé avec du gaz d'éclairage, peut se charger d'un poids de plusieurs quintaux. Enlevé au milieu du Champ-de-Mars en présence d'une foule immense, *le Géant* n'a fourni d'abord qu'une courte carrière, puisqu'il est retombé à quelques lieues de Paris. Ensuite, à sa seconde ascension, le 18 octobre, il a accompli à coup sûr l'une des plus belles traversées aérostatiques que l'on ait jamais vues, car il a parcouru une distance de plus de 800 kilomètres sans toucher terre, et est allé s'abattre dans le royaume de Hanovre, après avoir franchi en vainqueur plusieurs états et plusieurs lignes de douane. C'est à l'atterrage que se sont produites les difficultés, et il semble bien démontré aujourd'hui que l'arrêt des grands ballons, que certaines personnes ont la prétention de diriger, offre les plus sérieux dangers. Ces grosses machines doivent échouer au port. C'est un péril nouveau à ajouter à tous ceux qui menaçaient déjà les navigateurs aériens, et l'un des plus propres à dégoûter le public de ce périlleux exercice.

Les nombreux inventeurs qui étudient sans se décourager l'éter-

nel problème de la navigation aérienne se sont souvent plaints que cette question fût comptée au nombre de celles que les savans et les académies traitent avec dédain et indifférence. A ce sujet, ils rappellent avec complaisance l'incrédulité contre laquelle se heurtèrent les ingénieurs qui voulurent les premiers appliquer la vapeur à la locomotion terrestre, fluviale ou maritime. Ces plaintes sont-elles fondées? Les problèmes que l'on met au ban de la science appartiennent à deux catégories bien distinctes. Les uns, le mouvement perpétuel est de ce nombre, sont considérés comme insolubles parce que le résultat serait en opposition avec les lois de la nature. Il n'y faut songer ni maintenant ni plus tard, car l'impossibilité est radicale. Pour d'autres problèmes, l'impossibilité n'est que relative et n'a d'autre cause que l'imperfection des organes qui nous servent. La solution dépend de certaines questions secondaires. De même que le général qui assiége une ville doit faire capituler les forts détachés avant de s'attaquer au corps de place, de même l'ingénieur qui prétend naviguer dans l'atmosphère doit d'abord perdre de vue le but final de ses recherches et lever les obstacles subsidiaires qui lui obstruent la voie, fabriquer un ballon imperméable, créer un moteur d'une légèreté inouie, peut-être ajouter un nouveau corps simple à la nomenclature chimique ou une nouvelle loi aux principes de la mécanique. Avec les ressources actuelles, c'est une illusion que de prétendre voler comme l'hirondelle ou même comme le plus pesant oiseau de nos basses-cours. N'ayons donc plus de ces préoccupations insensées. N'eût-il pas été vain de discuter au siècle d'Aristote l'existence d'un continent au-delà de la mer Atlantique, puisque les trirèmes ne pouvaient franchir cet océan? Il y a cent ans, lorsqu'on ne connaissait, en fait de machines à vapeur, que l'informe et lourde pompe à feu des mines de la Cornouaille, les rêveurs s'occupaient seuls d'employer la vapeur à la traction des voitures et des bateaux. Lorsqu'on eut inventé les condensateurs de Watt, la chaudière tubulaire, la détente et tous les autres perfectionnemens de la machine à vapeur actuelle, le rêve devint une réalité, et l'application s'en fit sans difficulté. On peut donc se demander à quoi servent les efforts de ces nouveaux Dédale. Attaché au sol par les invincibles liens de la pesanteur, l'homme n'a de puissance qu'autant qu'il s'arc-boute sur un élément qui lui résiste. La terre et l'eau sont les seuls points d'appui où, comme Antée, il puisse reprendre incessamment des forces. Son royaume ne s'étend pas plus haut :

Omnia possideat; non possidet aëra Minos.

Du reste, il n'est pas juste de reprocher aux mathématiciens d'avoir étouffé la question sans l'examiner avec soin. Il y a plus de

vingt ans, Navier terminait ainsi un remarquable mémoire auquel l'Académie des Sciences donnait son approbation : « La création d'un art de la navigation aérienne, dont les résultats pourraient être utiles et présenter autre chose qu'un spectacle, est subordonnée à la découverte d'un nouveau moteur dont l'action comporterait un appareil beaucoup moins pesant que ceux qu'exigent les moteurs que nous connaissons aujourd'hui. C'est aussi la conclusion à laquelle nous venons d'arriver. » Plus récemment, MM. Giffard et Landur ont traité de nouveau le problème par l'analyse mathématique et sont arrivés au même résultat; mais on se demande en vérité si le calcul était bien nécessaire ici. Le bon sens suffit assurément pour nous convaincre que l'homme, lourd et pesant animal, qui a peine à se mouvoir dans l'eau, ne saurait voltiger dans un fluide mille fois plus léger, ni imiter l'oiseau si souple et si vif en ses allures.

Certes c'est une utopie bien séduisante que la locomotion aérienne et bien propre à enflammer l'imagination. Toute ville, tout village, chaque usine jouirait des avantages d'un port de mer. Les canaux, les routes et les chemins de fer deviendraient inutiles et rendraient à l'agriculture la surface qu'ils occupent. Les vaisseaux (s'il en restait encore), surpris par la tempête, seraient enlevés par leur grand mât en pleine mer et reconduits au port; ils seraient transportés par-dessus les isthmes et les chaînes de montagnes. La guerre ne se ferait plus que par en haut au moyen de bombes formidables qu'on laisserait tomber d'aplomb sur les armées et les places fortes; mais il n'y aurait plus de guerre, car les frontières seraient effacées, les peuples communiqueraient en quelques heures d'un antipode à l'autre, et par un contact incessant se fondraient en une seule famille. L'intérieur des continens inaccessibles n'aurait plus de mystères pour nous. Que si c'est trop présumer de la puissance des aéronefs, au moins dans une sphère plus limitée serait-il possible d'établir entre la terre et un navire naufragé des communications promptes et faciles, de secourir en cas d'incendie les habitans d'une maison jusqu'aux étages les plus élevés, de franchir les rivières sans ponts et la Manche sans bateau à vapeur.

Admettons en définitive que l'homme puisse réussir tôt ou tard à s'élever et se diriger dans l'atmosphère, cela ne veut pas dire qu'il planera comme l'aigle au sommet du firmament ou qu'il franchira comme l'hirondelle d'immenses espaces sans s'arrêter. Son vol serait probablement bas, timide, embarrassé; il n'a besoin ni de monter dans les régions supérieures de l'atmosphère ni d'aller chercher au-dessus du sol les voies de communication rapides qu'il trouve à la surface. Il est superflu pourtant de chercher le secret

d'un avenir si éloigné. Cette question n'est pas de notre temps. Il est assurément plus sage de modérer l'enthousiasme qu'excitent en ce moment chez quelques personnes les projets de navigation aérienne. D'ailleurs il n'est pas sans inconvénient, disons-le bien haut, d'annoncer de nouvelles expériences en s'en promettant des résultats hyperboliques. L'esprit public, entraîné par de trompeuses espérances, accorde moins d'attention aux découvertes plus réelles et plus utiles qui n'ont pas l'appât du merveilleux. Puis la foule se dégoûte des projets exagérés aussi vite qu'elle s'en est éprise. Il est possible que les hommes qui se sont mis à la tête de l'agitation aérostatique obtiennent quelque effet curieux; mais il n'est pas douteux qu'ils ne sauraient satisfaire à leur programme. *L'Aéronaute*, nouveau journal fondé pour servir d'organe aux défenseurs de la navigation aérienne, porte en tête de sa première page un frontispice fantastique qui représente un navire aérien manœuvrant en liberté au milieu des nuages. Nous pouvons affirmer hardiment que ce résultat imaginaire ne sera pas atteint par les moyens qu'on se propose d'employer. Peut-être ces infatigables inventeurs trouveront-ils quelque perfectionnement inattendu, quelque amélioration réelle. Le public ne leur en saura aucun gré, parce qu'ils n'auront pas tenu tout ce qu'ils promettaient. Ce sera une juste punition de la témérité de leur entreprise et un enseignement pour les inventeurs à venir qu'il faut se contenter d'un programme modeste et se garder de promesses inconsidérées.

Swift raconte qu'au pays de Lupata un voyageur nouvellement débarqué vit flotter au-dessus de sa tête une espèce d'île habitée par des hommes qui avaient l'art et le pouvoir de la hausser, de l'abaisser et de la faire marcher à leur gré. Ce voyageur (c'était Gulliver) eut le bonheur d'être reçu dans l'île volante, et put examiner de près le mécanisme qui la soutenait en l'air. Il est à regretter que la description qu'il nous en a laissée ne suffise pas pour reconstruire un semblable appareil. Il y a, ce me semble, sous la fable de ce récit, une vérité qu'il est opportun de mettre en lumière. L'île n'était peuplée que de mathématiciens et de philosophes, tandis que le vulgaire ignorant, qui n'avait sans doute pas été capable d'imiter cette machine, se traînait péniblement à la surface de la terre, occupé nuit et jour à des découvertes insensées. Nos rêveurs ne pourraient-ils conclure de cette fable ingénieuse que la navigation aérienne ne peut être fondée que sur la science? Quand ce seront les savans qui monteront dans la nacelle au lieu de rester sur le sol, il n'est pas certain que l'aérostation fera de rapides progrès; mais peut-être les projets raisonnables seront-ils seuls soumis à la discussion et seuls encouragés.

H. BLERZY.

LE

DUC DE BROGLIE

SA VIE POLITIQUE ET SES ÉCRITS.

I.

Sous l'ancien régime, la dignité la plus éclatante, la plus enviée, était celle de maréchal. Alors comme aujourd'hui, cette nation belliqueuse estimait avant tout les services militaires. La maison de Broglie, d'origine piémontaise, venue en France au commencement du XVIIe siècle, avait atteint en 1789 le plus haut point d'illustration, parce qu'elle avait fourni coup sur coup trois maréchaux. Le premier, Victor-Maurice, qui n'avait encore que le titre de comte de Broglie, fit avec Louis XIV les campagnes de Flandre et de Franche-Comté en 1667 et 1668; il fut nommé ensuite commandant du Languedoc. Le second, François-Marie, prit une part glorieuse à la bataille de Denain, qui sauva la France. Ambassadeur en Angleterre, commandant général de l'Alsace, commandant en chef de l'armée d'Italie et de l'armée de Bohême, il fut fait duc en 1742. Le troisième, Victor-François, fut le héros de la guerre de sept ans : nommé maréchal à quarante-deux ans, gouverneur de Metz, ministre de la guerre, il avait reçu de l'impératrice Marie-Thérèse, après une bataille gagnée contre les Prussiens, le titre de prince de l'empire pour lui et ses descendans.

L'héritier de ces guerriers célèbres, Claude-Victor, fils du dernier maréchal, était en 1789 aux premiers rangs de cette jeune noblesse qui, avec La Fayette, Noailles, Montmorency, Crillon, La

Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, voulait abolir les priviléges et fonder en France l'égalité dans la liberté. Député de la noblesse de Colmar aux états-généraux, il y vota avec le parti des réformes malgré le courroux de son père, qui avait émigré un des premiers, et qui l'appelait impérieusement auprès de lui. A la clôture de l'assemblée nationale, il reprit du service comme maréchal de camp, et partit pour l'armée du Rhin. Après la journée du 10 août, il refusa de reconnaître les décrets qui suspendaient le roi, et donna sa démission, mais sans émigrer. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté, le 27 juin 1794, à l'âge de trente-sept ans, versant, comme ses ancêtres, son sang pour la France, mais bravant pour elle un genre plus terrible de combats et de dangers.

M. le duc de Broglie (Charles-Achille-Victor-Léonce), dont le nom restera toujours attaché à l'histoire de la monarchie constitutionnelle en France, est le fils de l'héroïque et malheureux Claude-Victor. Il est né en 1785, et n'avait pas encore dix ans quand son père monta sur l'échafaud. Ses premières années ont reçu la rude éducation du malheur. Napoléon, qui cherchait à réunir autour de lui les plus grands noms de l'ancienne monarchie, le nomma auditeur au conseil d'état. Il remplit en cette qualité plusieurs missions actives, en Illyrie, en Espagne, en Pologne, au congrès de Prague; mais le spectacle des grandeurs de l'empire n'exerça sur son jeune esprit, déjà mûri par de fortes études, aucune fascination. Parmi les traditions de sa famille, il avait choisi de bonne heure la plus généreuse et la plus tragique, celle de son père. Aux triomphes sanglans de la force, il préférait, en plein empire, le culte abandonné des idées. Il avait déjà cette sincérité stoïque que rien ne peut effrayer ni séduire, et qui a fait de tout temps le trait principal de son caractère.

Au retour des Bourbons, Louis XVIII s'empressa de le nommer pair de France. Il épousa presque en même temps la fille de M[me] de Staël. Dans la journée du 14 juillet 1789, où le cours orageux de la révolution commença par la prise de la Bastille, deux hommes représentaient les partis opposés : l'un, le maréchal de Broglie, commandait l'armée réunie pour défendre l'ancien régime; l'autre, M. Necker, était le chef reconnu des partisans du régime nouveau. Vingt-cinq ans après, le petit-fils du maréchal s'unissait à la petite-fille de M. Necker, devançant ainsi par son exemple la seule issue possible de nos troubles civils, la réconciliation de la vieille France et de la France nouvelle. Ce mariage fut un acte de tolérance religieuse non moins que de sagesse politique, car l'époux était fervent catholique, l'épouse protestante fervente, et cette dif-

férence de foi n'a jamais troublé l'union la plus heureuse et la plus passionnée.

Rien ne le peint mieux que son début dans la vie publique en 1815. Ce qu'on a nommé la *terreur blanche* était dans toute sa violence. La vengeance du parti vainqueur poursuivait surtout le maréchal Ney. M. le duc de Broglie n'avait pu encore, à cause de son âge, prendre part aux délibérations de la chambre des pairs; il eut ses trente ans accomplis quelques jours seulement avant le jugement du maréchal, et au lieu d'attendre, pour exercer son droit, que tout fût fini, il le revendiqua avec instance et vota contre la mort. Le même homme qui avait résisté au prestige de Napoléon résistait à l'entraînement de la passion royaliste. Il aurait voulu épargner à la restauration une de ces fautes, si faciles au début des gouvernemens, qui pèsent ensuite sur tout leur avenir. Le jeune pair de France puisait dans le sentiment scrupuleux de la justice une sûreté de coup d'œil qui manquait aux hommes d'état les plus expérimentés. A partir de ce moment, il prit une part active à tous les travaux de la chambre des pairs, et soit pendant la restauration, soit pendant la monarchie de juillet, soit même pendant la seconde république, il n'a cessé un seul jour de se consacrer tout entier à son pays. Le coup d'état de 1851 a pu seul le décider à la retraite.

Les trois volumes qui viennent d'être publiés (1) ne renferment pas la collection complète de ses écrits et de ses discours. Un « avertissement de l'éditeur » nous apprend qu'en autorisant à rechercher dans les colonnes du *Moniteur* ou de plusieurs recueils périodiques l'expression de sa pensée, rendue publique à diverses époques, M. le duc de Broglie n'a permis de la reproduire que quand il était possible de la rattacher à quelque question de philosophie, de littérature, de droit public ou international, en un mot à quelque intérêt permanent. « Pour nous conformer à ce désir, ajoute l'éditeur, nous avons dû nous abstenir de reproduire ceux de ses discours qui n'avaient trait qu'à des incidens aujourd'hui oubliés de notre histoire parlementaire. » Cette réserve discrète, qui ne consent à occuper le public de soi qu'autant qu'il peut y trouver une utilité directe, est tout à fait conforme aux habitudes d'une vie de désintéressement et de dévouement, mais elle nous paraît regrettable : tout ce qui a rempli une pareille vie méritait d'être recueilli. Qui peut dire d'ailleurs ce qui doit être oublié ou non dans notre histoire politique? A tout instant, nous voyons renaître des questions qui semblaient éteintes, et ces trois volumes en offrent plusieurs exemples.

(1) *Écrits et discours de M. le duc de Broglie*, 3 vol. in-8°, Didier, 1863.

Le premier discours reproduit remonte à 1819; il roule sur un sujet qui est plus que jamais de circonstance, puisqu'il s'agit de la liberté de la presse. Ce discours n'est pas le premier que l'auteur ait prononcé sur cette question, et celui qu'il avait fait l'année précédente à propos d'une loi qui fut rejetée aurait ouvert la série avec encore plus d'intérêt peut-être. Après quarante-cinq ans écoulés, on ne peut voir sans une curiosité douloureuse ce que les amis du gouvernement et le gouvernement lui-même pensaient en 1818 de cette liberté précieuse que nous n'avons pas su conserver. « Les journaux, disait M. le duc de Broglie, ont fait pour la politique, depuis un demi-siècle, ce que l'imprimerie a fait, il y a deux cents ans, pour les sciences et les lettres : ils ont popularisé le goût et l'occupation des affaires publiques. C'est maintenant un besoin que rien ne peut remplacer. Si leur liberté a des dangers, leur servitude a plus d'inconvéniens : elle rend la liberté des autres écrits illusoire. » C'est dans cet esprit que furent conçues les lois de 1819, les premières et les meilleures qui aient réglé ce difficile sujet. M. de Broglie avait des relations intimes avec les principaux ministres, et en particulier avec le garde des sceaux, M. de Serre; il travailla lui-même à la rédaction de ces lois de concert avec ses amis, MM. Royer-Collard et Guizot, et il fut nommé à la chambre des pairs rapporteur de la plus importante, sur *la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication*. Par cette législation, toute censure préventive était abolie, et le jugement des délits commis par la voie de la presse déféré au jury comme pour les délits ordinaires; les seules conditions imposées aux journaux étaient le dépôt d'un cautionnement qui répondît d'avance des amendes encourues et une déclaration indiquant le nom d'un éditeur responsable. Point d'autorisation préalable, point d'avertissement administratif, encore moins de suppression arbitraire; voilà où nous en étions en 1819.

L'année suivante, le ministère libéral des premières années de la restauration fut dissous; la réaction ultra-royaliste qui suivit l'assassinat du duc de Berri venait de commencer. M. de Broglie allait passer dans l'opposition. Il s'arrêta un moment pour faire un acte rare d'indépendance politique. La loi de 1817 sur les élections avait été rédigée par ses amis, et la plupart d'entre eux s'y attachaient avec obstination. L'expérience y avait cependant démontré plusieurs vices. Il eut le bon sens et la bonne foi de les reconnaître. Le plus grand de tous était le renouvellement partiel. Trois fois depuis 1817 des élections partielles avaient eu lieu, et trois fois elles avaient amené une secousse. Frappé de ces résultats, M. le duc de Broglie demandait dès 1820 le renouvellement inté-

gral. Le temps lui a donné satisfaction. Le principe du renouvellement intégral, introduit quatre ans après par M. de Villèle, fait encore partie de nos lois. Un autre passage de son discours, bon à relire aujourd'hui, traite du nombre des députés. D'après la loi de 1817, la chambre ne comptait que 258 membres; le gouvernement proposait de les porter à 430, et ce nombre, un peu accru, s'est maintenu jusqu'en 1848. La république, poussant en tout les choses à l'extrême, a eu le malheur de le doubler, ce qui a amené des assemblées tumultueuses, et aujourd'hui on l'a réduit à 283, c'est-à-dire à la moitié environ de ce qu'il devrait être d'après les principes posés en 1820. Toutes les objections présentées alors contre une chambre trop peu nombreuse trouvent donc encore aujourd'hui à s'appliquer.

Cependant la réaction royaliste suivait son cours, la guerre d'Espagne était décidée. Ferdinand VII avait été forcé par ses sujets insurgés d'accepter une constitution; le gouvernement français, poussé par l'Europe, allait rétablir par les armes le pouvoir absolu, ou, comme disaient les Espagnols, le roi *tout net*. Cette fois M. le duc de Broglie prit décidément parti pour l'opposition. Il commença par faire justice de ce pitoyable argument qui consiste à invoquer comme absolu le droit de paix et de guerre que toutes les constitutions donnent au prince; les ministres eux-mêmes, après avoir un moment élevé cette prétention, y renonçaient. « Maintenant, dit-il, ce terrain est abandonné d'un commun aveu. Cette misérable fin de non-recevoir est délaissée comme elle mérite de l'être. Nul n'a entrepris de se retrancher derrière cet abri malencontreux, ni de nous persuader que nos attributions se bornent à envisager la loi proposée sous un point de vue purement financier. Ainsi voilà qui est compris et réglé. J'en prends acte pour l'avenir. Non, nous ne sommes pas réunis ici pour subir la guerre chaque fois qu'il plaît au gouvernement de nous l'imposer. Non, nous ne sommes pas réunis ici pour livrer des hommes, pour voter des impôts, stupidement, sans délibérer, comme des exacteurs ou des recruteurs. »

Entrant dans le fond de la question, il n'avait pas de peine à prouver que la guerre projetée portait atteinte au principe de l'indépendance des nations. On prétendait que la contagion morale d'une révolution si voisine avait du danger pour la France; mais ce danger n'existait qu'autant que le gouvernement manquerait à ses devoirs. « Sans doute, si la volonté de ceux qui disposent de nos destinées est de traiter les Français comme l'Autriche traite ses sujets italiens, s'ils se proposent d'ouvrir les cachots pour les meilleurs citoyens, d'étouffer toute indépendance dans les opinions, dans le langage et dans les démarches, de détruire dans ses pre-

miers germes l'éducation publique, de faire pénétrer le soupçon, la surveillance, l'espionnage jusque dans le sein des familles, ils ont raison de craindre non-seulement l'exemple de l'Espagne, mais le contact de la moindre étincelle de liberté qui viendrait à s'allumer quelque part; mais, si leur dessein est de respecter religieusement la constitution qui nous régit, de cultiver au profit de nos institutions ce goût de l'ordre, cet instinct de conservation et de repos qui domine parmi nous, de laisser ou plutôt de rendre à l'opinion son empire, à la sûreté individuelle ses garanties, aux élections leur indépendance, à la justice sa généreuse impartialité, ils n'ont rien à redouter de la constitution des cortès. S'ils tremblent devant elle, c'est leur propre condamnation qu'ils prononcent. »

Tout ce discours est d'une grande éloquence. Les gouvernemens coalisés voulaient faire prévaloir ce principe, que les rois seuls avaient des droits et que les peuples n'en avaient pas; l'âme indignée de l'orateur protestait contre cette théorie tyrannique. « Quoi! le pouvoir de donner aux peuples des institutions politiques, de les détruire, de les refuser, réside perpétuellement et exclusivement dans les rois! Un roi est le maître en tout temps, et par sa seule volonté, d'abolir le droit public de son pays, d'en substituer un autre ou de n'en substituer aucun! Le roi d'Espagne, rentrant dans ses états après cinq ans d'exil, s'empare du pouvoir absolu et soumet au joug le plus humiliant le peuple qui a délivré l'Europe; il fait bien : nulle voix parmi les souverains ne s'élève pour le contredire, il reçoit même de toutes parts des félicitations et des éloges! Ce pouvoir périt dans ses mains par ses propres fautes; aussitôt grande rumeur : il faut que l'Europe s'arme pour le lui restituer dans sa pureté et sa plénitude! Quelque usage que ses conseillers en fassent, à quelque excès qu'ils se portent, de quelques inepties ou de quelques violences qu'ils se rendent coupables, ils n'en seront responsables qu'à Dieu, et si la nation espagnole, ruinée, persécutée, réduite aux abois, poussée au désespoir, se relève enfin, et sans attenter à la personne de son roi, sans porter atteinte à ses droits héréditaires, invoque et consacre un nouvel ordre de choses, cette nation ne sera plus qu'un assemblage de bandits qu'il faudra châtier et museler de nouveau! Le droit de résistance à la tyrannie a donc disparu de la terre?... Les plus beaux souvenirs de la race humaine se rattachent à ces époques glorieuses où les peuples qui ont civilisé le monde ont brisé leurs fers, attesté leur grandeur morale, et laissé à la postérité de magnifiques exemples de liberté et de vertu. Les plus belles pages de l'histoire sont consacrées à célébrer les généreux citoyens qui ont affranchi leur pays. Et lorsqu'on songe que ce sont ces mêmes cabinets que nous avons vus pendant trente ans si

complaisans envers tous les gouvernemens nés de notre révolution, qui ont successivement traité avec la convention, recherché l'amitié du directoire, brigué l'alliance du dévastateur de l'Europe, que ce sont ces mêmes ministres que nous avons vus si empressés aux conférences d'Erfurt, qui viennent maintenant, de leur souveraine science et pleine autorité, flétrir la cause pour laquelle Hampden est mort au champ d'honneur et Russell sur l'échafaud, en vérité le sang monte au visage! » A ce vigoureux langage, tenu en face de gouvernemens enivrés de leur toute-puissance, on reconnaît l'homme qui, dix ans plus tard, ministre d'un gouvernement sorti d'une révolution, fera reculer la sainte alliance et contribuera à fonder en Espagne des institutions libres, sous la propre fille de Ferdinand VII. 1833 donnera la revanche de 1823.

On sait quelle magnifique sortie le fameux projet de loi sur le sacrilége inspira à M. Royer-Collard à la chambre des députés : M. le duc de Broglie ne fut pas moins éloquent à la chambre des pairs. Pour exprimer *l'horreur que lui inspirait la loi*, ce sont ses propres termes, il invoqua les plus lugubres souvenirs du saint office. La loi sortit de ces discussions ardentes amendée, affaiblie, mais encore barbare et d'une exécution impossible. Il en fut de même de cet autre projet présenté à la même époque sur le droit d'aînesse et les substitutions. M. le duc de Broglie le combattit comme portant atteinte au principe de l'égalité civile et aux saines notions d'économie politique. Personne, à peu près, ne savait alors l'économie politique. Lui seul pour ainsi dire l'avait étudiée et la connaissait à fond. Son discours en donne la preuve. Il était impossible de mieux démêler cet amas de confusions, d'erreurs, de craintes, de prétentions également chimériques, que représentait le projet de loi, et de mieux fixer le véritable sens de ces mots de *grande et petite propriété*, *grande et petite culture*, que tout le monde employait à tort et à travers. Le droit d'aînesse fut rejeté par la chambre des pairs, bien qu'elle fût alors héréditaire, et le droit de substitution, maintenu à grand'peine dans la loi, est resté sans application de la part de ceux même qui en avaient demandé le rétablissement. Telle est la puissance des mœurs.

Encore aujourd'hui quelques esprits sincères rêvent de nouvelles atteintes au principe de l'égalité des partages dans les successions. Il faut les renvoyer à cette argumentation lumineuse qui dès lors réduisait à leur juste valeur le mal et le remède. Ils y verront exprimées d'avance les vérités économiques que quarante ans d'expérience n'ont fait que confirmer sur le rôle des capitaux en agriculture, sur les obstacles naturels au morcellement et sur l'impuissance des obstacles artificiels. Parmi les objections présentées par l'ora-

teur, une surtout se distinguait par son caractère ingénieux et frappant; elle montrait que le projet de loi allait contre son but et accélérait le morcellement au lieu de l'arrêter. Supposons en effet qu'un père de famille laisse quatre enfans et une fortune de 100,000 fr. Dans le système du partage égal, chaque part sera de 25,000 fr.; dans le système du droit d'aînesse, la part de l'aîné sera de 40,000 francs, et chacune des trois autres de 20,000; la loi rendait donc l'une des quatre portions plus grande et les trois autres plus petites. « Prétendre arrêter par un tel expédient la division des propriétés, n'est-ce pas imiter ce pèlerin qui se flattait d'arriver à Rome en faisant régulièrement un pas en avant et deux en arrière? »

Parmi les autres discours prononcés par M. le duc de Broglie pendant la restauration, on n'en a réimprimé que deux. Le premier traite une grande question de droit commercial, plusieurs fois agitée dans nos assemblées, celle de la contrainte par corps. Il s'y prononce pour la suppression complète; son avis n'a pas encore prévalu, mais il prévaudra probablement quelque jour, et ce travail important aura préparé les voies. Rien ne prouve mieux que la contrainte par corps manque son but, et que l'esprit de nos lois modernes la repousse. Déjà les cas d'application ont été mieux définis et rendus plus rares; la contrainte par corps a même été supprimée un moment en 1848. Le second discours présente un intérêt curieux et piquant dans ce temps de *viremens* financiers : il s'agit de la fameuse affaire de *la salle à manger* de M. de Peyronnet. Ce ministre avait dépensé 179,865 fr. pour réparations à l'hôtel de la chancellerie, sans qu'aucun vote législatif l'y eût préalablement autorisé. Il n'avait pas excédé le total des crédits ouverts à son ministère, puisque l'ensemble de ses comptes présentait un *boni* de 267,439 fr.; il n'avait dépassé que le crédit spécial ouvert pour l'entretien de l'hôtel. C'était donc un simple *virement* qu'il s'était permis. La chose ne ferait aujourd'hui aucune difficulté; elle en fit beaucoup alors, et le ministère de M. de Martignac, qui avait succédé au ministère Villèle, fut le premier à la signaler. M. le duc de Broglie ne jugea pas inutile de s'en occuper; il posa des principes qui paraîtraient aujourd'hui bien sévères, puisqu'ils n'allaient à rien moins qu'à engager la responsabilité civile du ministre ordonnateur. La chambre des députés partagea cette opinion; mais la chambre des pairs fit quelque difficulté, et l'affaire finit par une transaction. Il ne faut pas oublier que cela se passait sous la restauration, c'est-à-dire avant le temps où les chambres ont été accusées, peut-être avec raison, de pousser à l'excès la spécialité en matière de crédits.

M. le duc de Broglie et ses amis ne se contentaient pas de servir les libertés publiques de leur parole et de leur vote dans les deux

chambres; ils voulurent encore se faire journalistes, pour travailler sous une autre forme à l'éducation nationale. Le métier de journaliste, aujourd'hui décrié et mis presque hors la loi, était alors en grand honneur parmi les hommes les plus considérables de tous les partis. Dans la droite M. de Chateaubriand, M. Benjamin Constant dans la gauche, ne dédaignaient pas de se mêler à ces luttes quotidiennes. Le groupe qu'on appelait *doctrinaire*, et qui formait une sorte d'intermédiaire entre la droite et la gauche, voulut aussi avoir ses organes. *Le Globe* et la *Revue française* furent fondés à peu près en même temps. Là écrivaient presque tous ceux qui sont devenus ministres sous la monarchie de 1830 et qui remplissent aujourd'hui l'Académie française. La *Revue des Deux Mondes* doit un souvenir particulier à la *Revue française*, qui l'a précédée; créé à l'imitation des *revues* anglaises, ce recueil est un des premiers qui aient importé en France l'habitude des discussions graves et développées, car *le Conservateur* et *la Minerve* se rapprochaient beaucoup plus de la polémique des journaux proprement dits. Les articles n'y étaient pas signés, suivant l'usage anglais; mais la plupart n'avaient d'anonyme que l'apparence. La *Revue française* a cessé de paraître en 1830, quand presque tous ses rédacteurs sont entrés dans les affaires. La *Revue des Deux Mondes* a commencé l'année suivante.

Les divers morceaux publiés par M. le duc de Broglie dans la *Revue française* attestent à la fois la variété et la profondeur de ses études. Dans l'article sur *l'existence de l'âme* à propos du livre de M. Broussais, *De l'Irritation et de la Folie*, c'est un métaphysicien qui parle, un véritable métaphysicien. M. Broussais, élève de Cabanis, n'avait pas écrit seulement un ouvrage de médecine, mais un traité de philosophie, moitié dogmatique, moitié polémique; il y niait l'existence de l'âme, et se moquait de la méthode d'observation appliquée aux faits de conscience, c'est-à-dire de cette science nouvelle, la *psychologie*, que M. Royer-Collard avait inaugurée dans son court enseignement philosophique, et dont M. Cousin était le brillant interprète. Sans s'attacher précisément à défendre l'observation psychologique, l'écrivain prend à son tour l'adversaire corps à corps. La foi spiritualiste a ses obscurités, elle ne peut pas expliquer l'inexplicable; mais la doctrine matérialiste est cent fois plus obscure, plus incompréhensible, et la plus simple, la plus claire, la plus logique des deux solutions est encore celle qu'adopte le témoignage universel de l'humanité : telle est la thèse qu'il développe avec une grande puissance de raisonnement. Nul ne parle plus aisément, plus sûrement, la langue spéciale de ces questions subtiles. Le livre de M. Broussais avait eu un assez grand succès de verve et

d'originalité; la réponse de son contradicteur l'emporta par l'énergie de l'argumentation.

Dans les réflexions sur le *Droit de punir et la Peine de mort*, sur *les Forçats libérés et les Peines infamantes*, ce n'est plus un métaphysicien, mais un criminaliste de premier ordre. M. de Broglie y maintient en principe la peine de mort, mais comme une nécessité funeste, qui risque à tout instant de devenir illégitime, et dont tout législateur digne de ce nom doit travailler constamment à purger son ouvrage. Il repousse avec force les peines infamantes qui existaient encore, comme la marque et le carcan, et montre les difficultés et les dangers de la colonisation pénale. Depuis la publication de ces deux manifestes, la réforme du code pénal s'est accomplie, et M. de Broglie lui-même a eu le bonheur d'y participer; la marque et le carcan ont été abolis, la peine de mort est plus rarement prononcée par la loi. C'est là un de ces bienfaits du gouvernement de 1830 dont on parle peu, mais qui restent dans la législation et dont profitent à jamais les générations futures. Depuis 1848, une réaction s'est déclarée en sens contraire : la société française, effrayée par les désordres qui ont éclaté dans son sein, s'est rejetée avec violence vers la répression. Une peine nouvelle, la déportation à Cayenne, a été appliquée aux forçats, par simple mesure administrative d'abord, et ensuite par la loi. Le moment ne paraît pas venu d'étudier dans ses détails cette expérience; mais il ne peut manquer de venir tôt ou tard, et on fera bien alors de se reporter à ce qu'en a dit d'avance M. de Broglie en 1828 d'après Bentham et les premiers criminalistes.

Dans les études sur la *juridiction administrative* et sur *la piraterie*, c'est un jurisconsulte, un légiste consommé, qui définit avec un soin scrupuleux l'origine et la nature de ce qu'on appelle le *contentieux administratif* et qui circonscrit dans ses véritables limites le crime de piraterie pour ôter à la répression tout caractère arbitraire, montrant ainsi son profond respect pour tous les droits, même ceux des pirates. — Enfin, dans l'article sur l'*Art dramatique en France*, à propos de la traduction en vers d'*Othello* par M. Alfred de Vigny, c'est un critique plein de goût qui discerne le beau partout où il est, sans système et sans parti pris. On était au plus fort de la grande lutte entre les classiques et les romantiques. M. le duc de Broglie et ses amis avaient donné à cette querelle ses principaux alimens en publiant des traductions littérales des théâtres étrangers. Shakspeare surtout avait la vogue parmi les novateurs comme le plus éloigné des formes régulières de nos propres auteurs dramatiques. Faire jouer sur le Théâtre-Français, sur le théâtre de Molière et de Racine, une traduction d'*Othello* dans toute sa rudesse primi-

tive, et sans aucun des ménagemens que Ducis y avait apportés, quel triomphe pour l'école nouvelle! Le duc de Broglie accueillait avec sympathie cette hardie tentative, et à ce sujet il analysait de main de maître l'œuvre du tragique anglais, louant et critiquant tour à tour, et concluant enfin par une sorte de compromis entre les deux écoles, ou plutôt n'admettant ni l'une ni l'autre dans ce qu'elle avait d'étroit et de servile.

Le temps a conclu comme lui. La connaissance des littératures étrangères nous a guéris de l'imitation exclusive de nos formes littéraires, sans rien créer de nouveau à proprement parler. S'il y a un vainqueur dans cette lutte, c'est encore le goût et l'esprit français. Racine et Shakspeare ont vieilli tous deux, mais Shakspeare plus que Racine; il y a toujours eu dans sa renommée, même en Angleterre, quelque chose d'artificiel. Cent ans après sa mort, il était complétement oublié dans son propre pays. Même au plus fort de sa renaissance, au siècle dernier, quand l'art de Garrick intéressait à sa gloire l'esprit national des Anglais, ses pièces n'étaient pas jouées comme il les a écrites. Aujourd'hui tout le monde sait par cœur ses plus beaux vers, les noms de ses personnages sont populaires, mais on ne le joue plus guère; ses œuvres vont avoir trois siècles, celles de Racine n'en ont que deux, et pour la culture générale des esprits et des mœurs on ne saurait comparer l'Angleterre du XVIe siècle à la France du XVIIe. C'est précisément cet archaïsme de Shakspeare qui a fait son principal succès il y a quarante ans. Il était neuf à force d'être vieux. Il répondait à cette résurrection des études historiques qui a marqué les plus belles années de la restauration. Ce moment est passé, non sans avoir laissé de profondes traces. Notre horizon s'est élargi; nous avons appris, avec notre propre histoire, que nous ne savions qu'imparfaitement, celle des nations étrangères, que nous ne savions pas du tout. Nous avons compris, étudié, admiré d'autres que nous-mêmes. L'engouement s'en est mêlé comme toujours, et il a fini par son excès même. Shakspeare n'a plus l'attrait d'un paradoxe. Depuis que son génie est incontesté, ses défauts reparaissent. Il a l'inspiration et la verve; il n'a pas l'art patient et savant qui achève et polit. On a raison d'admirer Shakspeare, on aurait grand tort de trop l'imiter. Tout en applaudissant à son apparition sur notre scène, M. le duc de Broglie signalait le danger. « Après avoir essuyé, disait-il, pendant cent ans, et sous mille noms divers, des *Andromaque* et des *Zaïre*, moins les vraies beautés d'*Andromaque* et de *Zaïre*, gardons-nous d'essuyer, sous mille autres noms divers et pendant cent autres années peut-être, des *Macbeth* et des *Othello*, moins les vraies beautés de *Macbeth* et d'*Othello*. Le beau ne s'imite pas; ce qui s'imite, ce sont les

défauts, les formes extérieures, c'est la *manière* des grands poètes. Évitons les contre-façons. *Il faut que l'originalité soit originale.* » Ce dernier trait fait d'avance justice de ces oripeaux romantiques, si vite fanés, qui étaient alors dans toute leur fraîcheur d'emprunt. Rien de plus facile que la fausse originalité, mais aussi rien de plus éphémère.

Ces travaux, si variés et si solides, rehaussaient chez l'auteur l'éclat d'un grand nom. Ce temps a été le plus heureux de sa vie; des succès plus retentissans n'ont pu faire oublier plus tard ces jours d'activité généreuse et sereine. La conformité des idées et des sentimens attirait autour de lui une société d'élite. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher Mme la duchesse de Broglie disent combien ce nom rappelle de grâce délicate et d'aimable supériorité. Jeune, belle, d'un esprit à la fois sérieux et charmant, pieuse et gaie, sévère et piquante, douée de toutes les séductions et de toutes les vertus, elle aimait le monde comme sa mère, et y portait comme elle un irrésistible attrait. Son salon devint le rendez-vous des hommes les plus distingués de son temps, et continua pendant vingt années la tradition de nos grands salons des deux derniers siècles. Là se rencontraient presque tous les jours M. Royer-Collard, M. de Barante, M. de Sainte-Aulaire, M. Guizot, M. Villemain, M. Cousin, et un peu plus tard M. de Rémusat, M. Duchâtel, M. Vitet, M. Jouffroy, avec tous les étrangers illustres qui passaient à Paris. Là se préparaient les combinaisons politiques et se décidaient les succès littéraires. Beaucoup de ceux qui y furent admis vivent encore, et conservent ce souvenir comme un des plus chers trésors de leur vie passée; d'autres sont morts laissant une trace lumineuse, et parmi eux le frère de Mme de Broglie, M. le baron Auguste de Staël, dont la fin prématurée fut une perte pour la France.

L'article sur *l'Art dramatique* parut dans la *Revue française* du mois de janvier 1830. M. le duc de Broglie y exprimait l'intention de reprendre bientôt ce sujet. Il comptait sans les événemens, qui allaient l'enlever à ces travaux paisibles et le jeter dans de tout autres hasards. Quand éclata la révolution de juillet, il ne put se défendre d'une émotion douloureuse, mais il sentit la nécessité de fonder au plus vite un gouvernement. Lui-même a exprimé bien longtemps après, en quelques mots graves et fermes, les sentimens dont il fut saisi; c'est dans son discours de réception à l'Académie française, prononcé en 1856. « M. de Sainte-Aulaire, dit-il en parlant de son prédécesseur, était absent de France au mois de juillet 1830. Il n'eut point à délibérer avec lui-même, il n'eut point à prendre parti dans cette crise soudaine et terrible. Tout était décidé avant son retour. Je n'entends, quant à moi, ni regretter ni rétracter le

parti que j'ai pris à cette époque. J'ai fait ce qui m'a paru juste et nécessaire. Si je me suis trompé, je me trompe encore; mais ce qu'il en coûte en pareil cas de combats intérieurs et d'anxiété, Dieu seul le sait. Je le remercie de les avoir épargnés à l'âme la mieux faite pour en être douloureusement éprouvée. »

Ces hésitations secrètes ne parurent pas dans sa conduite extérieure. Son parti une fois pris, il l'exécuta avec cette résolution calme qu'il a toujours montrée dans les momens difficiles. Le 27 et le 28 juillet, il fut le seul membre de la chambre des pairs qui assistât aux réunions des députés pour protester contre les ordonnances; le 29, il fut nommé ministre de l'intérieur par la commission municipale qui siégeait à l'Hôtel de Ville; le 30, il fut appelé des premiers auprès de M. le duc d'Orléans à son arrivée à Paris. Il prit part à toutes les délibérations décisives, tandis que Charles X était encore à Saint-Cloud, à Versailles, à Rambouillet, et exposa sa tête plus que personne.

II.

Ce n'est pas après l'événement, c'est au milieu même de la lutte et en quelque sorte sur les barricades qu'a commencé le dissentiment qui devait remplir tout le règne de Louis-Philippe et aboutir à la catastrophe de février. Pour une partie, et, il faut le dire, pour la plus grande partie des combattans de juillet, c'était le principe absolu de la souveraineté du peuple qui devait l'emporter avec toutes ses conséquences; pour d'autres, en plus petit nombre, et en particulier pour M. le duc de Broglie, il s'agissait au contraire de renfermer la résistance aux ordonnances dans les plus étroites limites possibles, et de faire la révolution la moins révolutionnaire. Ce sont ces derniers qui, pour éviter l'anarchie qu'ils redoutaient, voulurent que la charte nouvelle fût *bâclée* en quelques heures, comme on l'a dit plus tard, et que le premier prince du sang après l'héritier direct fût immédiatement appelé au trône. M. le duc de Broglie rédigea lui-même la formule de la déclaration, afin de lui ôter autant que possible tout caractère électif. Lui et ses amis firent plus encore : ils refusèrent de soumettre la désignation du nouveau roi aux assemblées primaires. Eurent-ils tort? eurent-ils raison? L'approbation des assemblées primaires n'eût pas fait la moindre difficulté; mais, précisément à cause de cette certitude, il répugnait à des hommes sincères d'y avoir recours. M. le duc de Broglie eut l'occasion de s'en expliquer quelque temps après. « Les convocations d'assemblées primaires, dit-il, les registres ouverts dans les municipalités, ce sont de méchantes farces, de ridicules simagrées;

c'est une jonglerie méprisable et qui ne prouve qu'une chose : c'est que celui-là qui s'en donne le passe-temps se croit assez fort pour braver ses adversaires et se moquer de ses partisans. » L'usage qu'on avait fait de ces *simagrées* pour légitimer les changemens à vue de notre histoire révolutionnaire expliquait la sévérité de ce jugement; mais il est peut-être à regretter qu'on s'y soit arrêté. Rien ne pouvait enlever au duc d'Orléans les droits qu'il tenait de sa naissance, et il aurait eu un titre de plus.

L'heure des jugemens définitifs n'est pas arrivée pour ces événemens. Il se peut que l'histoire reproche un peu de précipitation à ceux qui arrêtèrent la révolution au milieu de son triomphe. Il ne suffit pas, pour faire œuvre durable, qu'une nécessité apparaisse aux hommes les plus sages, les mieux placés pour bien voir : il faut que la grande majorité nationale partage leur sentiment et s'en rende compte. Le gouvernement de 1830, après avoir vaincu dix-huit ans l'anarchie toujours renaissante, a fini par succomber dans cette lutte, parce que la France n'a jamais eu une notion suffisante du danger qu'elle courait. On a trop fait ses affaires, on ne lui a pas assez fait sentir le poids de la responsabilité; mais, s'il est possible de signaler quelques torts d'un côté, il y en a beaucoup plus à relever de l'autre. L'expérience de la république, assez malheureuse en 1848, eût encore plus mal tourné dix-huit ans plus tôt. Beaucoup de bons juges pensent aujourd'hui que les lumières ne sont pas assez répandues pour justifier l'exercice du suffrage universel; elles l'étaient beaucoup moins en 1830. Les idées et les passions révolutionnaires avaient au contraire toute leur puissance. Au péril de la désorganisation intérieure se joignait un grand péril extérieur. Il ne s'était écoulé que quinze ans depuis nos revers; la sainte alliance nous entourait encore de toutes parts, et la France, épuisée d'hommes et d'argent par l'empire, n'avait pas eu le temps de réparer ses forces. La période de la monarchie constitutionnelle a continué et accéléré les progrès pacifiques commencés sous la restauration; elle a développé la population et la richesse au dedans et les moyens de résistance armée au dehors; elle a divisé, affaibli nos ennemis pendant qu'elle nous fortifiait nous-mêmes.

M. le duc de Broglie ne voulut accepter dans le premier ministère formé par le roi Louis-Philippe à son avénement que le portefeuille de l'instruction publique. M. Guizot avait le ministère de l'intérieur. Composé de onze membres, sept ministres à portefeuille et quatre ministres consultans, ce cabinet contenait pêle-mêle les divers élémens de l'opposition sous la restauration. Il ne dura que quatre mois, au milieu de divisions et d'indécisions de toute sorte. Les élémens contradictoires qui le formaient tendaient toujours à

se séparer. M. Guizot a caractérisé dans ses *Mémoires* le rôle qu'y remplit M. de Broglie. « Il était, dit-il, plus libéral que démocrate et d'une nature aussi délicate qu'élevée; la politique incohérente et révolutionnaire lui déplaisait autant qu'à moi. Quoique divers d'origine, de situation et aussi de caractère, nous étions unis non-seulement par une amitié déjà ancienne, mais par une intime communauté de principes et de sentimens généraux, le plus puissant des liens quand il existe réellement, ce qui est rare. »

Au commencement de novembre, cette association d'élémens disparates fut dissoute. MM. Guizot, de Broglie, Casimir Perier, Louis, Molé et Dupin se retirèrent, et MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) devinrent ministres dirigeans, l'un comme président du conseil, l'autre comme garde des sceaux. « Nous sortîmes des affaires, le duc de Broglie et moi, dit encore M. Guizot, avec un sentiment de délivrance presque joyeux dont je garde encore un vif souvenir. Nous échappions au déplaisir de nos vains efforts et à la responsabilité des fautes que nous combattions sans les empêcher. » Ce second ministère, où dominait la gauche, ne dura pas plus que le précédent; il succomba sous la crainte permanente de nouvelles secousses compliquées d'une guerre générale, et après quelques incertitudes M. Casimir Perier forma le ministère du 13 mars 1831, qui rétablit par son énergie la paix intérieure et extérieure. Ni M. de Broglie ni M. Guizot n'en firent partie, mais tous deux l'appuyèrent de toutes leurs forces et contribuèrent à son succès.

Deux circonstances délicates appelèrent M. le duc de Broglie à la tribune de la chambre des pairs en 1831 et 1832.

Une pétition adressée à la chambre demandait que les grades et décorations conférés par Napoléon pendant les cent-jours et annulés par la restauration fussent reconnus valides. C'était mettre en présence les deux gouvernemens qui s'étaient rapidement succédé, celui de Napoléon et celui des Bourbons, et reconnaître au premier une valeur légale qu'on refusait implicitement au second. Dans une question où tant d'intérêts et de passions étaient en jeu, il fallait du courage pour se prononcer contre les pétitionnaires. M. le duc de Broglie commença par déclarer que le gouvernement pouvait conférer les grades et décorations dont il s'agissait, et que, si quelque mesure législative était nécessaire pour l'y autoriser, il était prêt à la voter; mais quant à rétablir de plein droit, par mesure générale, ce qu'un gouvernement reconnu, en pleine possession du pouvoir, avait aboli, on ne pouvait y consentir sans tout remettre en question. « Je ne crois pas au droit divin, s'écria-t-il, je ne crois pas qu'une nation appartienne à une famille, corps et biens, âme et conscience, comme un troupeau, pour en user et en abuser; mais je ne crois

pas davantage à la souveraineté du peuple; je ne crois pas qu'un peuple ait le droit de changer de gouvernement quand il lui plaît, comme il lui plaît, uniquement parce que cela lui plaît; je ne reconnais pas à la majorité plus un d'une nation le droit de se passer ses fantaisies en fait de gouvernement, et le régime du bon plaisir ne me paraît ni moins insolent ni moins abject sur la place publique que dans le palais des rois. »

L'autre question était plus délicate encore. Une loi rendue dans les premières années de la restauration avait déclaré jour de deuil pour la France l'anniversaire du 21 janvier et prescrit de célébrer tous les ans, à pareil jour, dans tout le royaume, un service funèbre pour le repos de l'âme de Louis XVI. Le parti révolutionnaire demandait impérieusement l'abrogation; la chambre des députés l'avait votée; la chambre des pairs, appelée à prendre parti, hésitait. Le cabinet intimidé gardait le silence. Considérée en elle-même, la loi de la restauration était une faute, car il ne doit pas appartenir à la loi de perpétuer les haines; mais dans les circonstances où l'on se trouvait, on ne pouvait l'abroger sans accepter une sorte de solidarité avec l'acte du 21 janvier. M. de Broglie repoussa, pour la révolution de juillet, jusqu'à la moindre apparence d'une pareille complicité, et la chambre des pairs, s'associant à ces nobles sentimens, refusa l'abrogation; la loi ne fut abrogée que plusieurs années après, avec un amendement qui ôtait au vote tout caractère équivoque.

Ces deux discours montrent l'attitude nouvelle que M. le duc de Broglie avait prise. Défenseur des libertés publiques sous la restauration, parce que le danger venait alors du gouvernement, il allait être, pendant tout le cours du nouveau règne, le défenseur de l'ordre public menacé par les théories révolutionnaires : rôle pénible et périlleux, qui l'a fait quelquefois accuser de contradiction et qui le montre au contraire immobile et inébranlable au milieu de nos agitations. Tel il fut alors, tel il est encore; toujours battu par les vents opposés, mais toujours debout, refusant de plier quand tout le monde plie, refusant d'abuser quand tout le monde abuse, passant avec indifférence de la retraite au pouvoir et du pouvoir à la retraite, et toujours fidèle à lui-même, à ses convictions, à ses principes : *qualis ab incepto*.

Après la mort de Casimir Perier, le cabinet qu'il avait présidé continua à lutter vaillamment contre les difficultés du dedans et du dehors; mais les hommes qui le composaient n'avaient pas assez d'ascendant personnel pour suppléer longtemps au chef qu'ils avaient perdu; le roi sentit la nécessité de constituer un ministère plus fort. Au commencement d'octobre 1832, il chargea le maréchal

Soult de lui proposer un nouveau cabinet. Le maréchal pensa tout d'abord à M. le duc de Broglie; il était absent de Paris. On le fit venir de sa terre de l'Eure, où il passait l'automne, pour se concerter avec lui. « Il se montra disposé, dit M. Guizot dans ses *Mémoires,* à accepter, sous la présidence du maréchal Soult, le ministère des affaires étrangères; mais dès le premier moment il fit de mon entrée dans le cabinet la condition *sine quâ non* de son acceptation. Le maréchal, les ministres anciens et nouveaux, le roi lui-même, furent troublés. Tous me faisaient l'honneur de tenir sur moi personnellement le meilleur langage; mais j'étais si impopulaire! j'avais servi la restauration! j'étais allé à Gand! j'avais profondément blessé le parti révolutionnaire en attaquant non-seulement ses excès, mais ses principes! Le duc de Broglie fut inébranlable. »

Cette honorable fidélité finit par l'emporter, et le ministère du 11 octobre 1832 se forma. M. le duc de Broglie y entrait comme ministre des affaires étrangères, M. Guizot comme ministre de l'instruction publique, M. Thiers comme ministre de l'intérieur, sous la présidence du maréchal Soult. La grande insurrection des 5 et 6 juin était encore toute récente; il fallait à la fois tenir tête à de nouveaux assauts et achever dans ses détails l'organisation laborieuse du nouveau gouvernement. Le ministère du 11 octobre pourvut à tout. Parmi ses œuvres, il suffit de citer les deux lois qui font le plus d'honneur à la monarchie de 1830, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel : la loi sur l'instruction primaire et celle sur les chemins vicinaux. En même temps il pacifiait la Vendée et livrait bataille aux sociétés secrètes à Lyon et à Paris.

A l'extérieur, M. le duc de Broglie trouva une situation difficile. Le ministère de Casimir Perier avait préservé la France de la guerre générale; mais les rapports diplomatiques restaient toujours violemment tendus. L'Angleterre seule montrait quelques sympathies pour la France; les trois cours du Nord, toujours unies par une étroite alliance, se tenaient dans une réserve ombrageuse et menaçante. L'empereur de Russie surtout, héritier fastueux de l'ascendant que les événemens de 1815 avaient donné à son frère en Europe, affectait en toute occasion des airs d'insolence qui blessaient le sentiment national. La révolution de Pologne, après une lutte héroïque, avait succombé depuis un an, sans que la France, occupée d'elle-même, eût pu venir à son secours; les essais d'insurrection en Italie n'avaient pas beaucoup mieux réussi. Une seule des révolutions tentées à la suite de la nôtre, celle de Belgique, avait survécu, grâce au concours qu'elle avait reçu de nous, mais les dernières difficultés n'étaient pas vidées.

Le ministère du 11 octobre débuta par un acte de vigueur. Il

était à peine constitué que la crise prévue arriva en Belgique. Le roi de Hollande refusa d'exécuter le traité qui, en fixant les limites des deux états, attribuait Anvers à la Belgique, et donna l'ordre à la garnison qui occupait la citadelle de se défendre à toute extrémité. Le cabinet anglais hésitait à employer la force. Après avoir attendu quelques jours un assentiment qui n'arrivait pas, M. le duc de Broglie insista pour une action immédiate; cet avis fut partagé par le roi et son conseil, l'armée française reçut l'ordre d'entrer en Belgique et d'assiéger Anvers. On pouvait craindre que l'armée prussienne, campée à une journée de marche, ne prît parti contre nous, et tel était en effet l'espoir secret du roi de Hollande, beau-frère du roi de Prusse; mais les Prussiens ne bougèrent pas, et Anvers, après un siége d'un mois, fut pris sous les yeux de l'Europe intimidée. Ce siége décida la question en suspens : la Belgique jouit encore et jouira longtemps, il faut l'espérer, de l'indépendance qui lui fut assurée alors et dont elle a fait un si bon usage. Les traités de 1815 reçurent une première atteinte, et l'Europe compta un gouvernement libre de plus.

L'empereur Nicolas sentit à son tour la main du nouveau ministre des affaires étrangères. Depuis 1830, ce prince affectait, contre tous les usages suivis entre têtes couronnées, de ne jamais demander à l'ambassadeur de France des nouvelles du roi. En janvier 1833, M. le duc de Broglie nomma le maréchal Maison ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et lui donna pour instruction de quitter cette capitale le lendemain même de son arrivée, si l'empereur continuait à manquer aux convenances diplomatiques. Il ne s'en tint pas là, il fit venir l'ambassadeur de Russie et lui répéta la même déclaration. De son côté, le maréchal Maison reçut ordre de ne faire aucun mystère de ses instructions et d'en parler d'avance à tous ses collègues. L'empereur se le tint pour dit; à la première réception, il demanda à l'ambassadeur des nouvelles du roi, et les rapports entre les deux cours devinrent pour le moment plus réguliers. Ces sortes d'incidens, où la personne des souverains est en jeu, ont peu de retentissement dans le public, mais ils font un grand effet dans le monde politique. Toutes les chancelleries surent que l'orgueil du tsar avait cédé, et le prestige théâtral dont il aimait à s'entourer en fut affaibli.

Pour s'en venger, il imagina de provoquer contre nous une nouvelle démonstration de coalition. Après en avoir conféré en grand appareil avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse dans une petite ville de Bohême, il fit adresser au cabinet français, par les trois cours, des notes identiques dans leurs conclusions qui contenaient une sorte de menace contre la France, si elle continuait à

servir d'asile aux *perturbateurs de tous les pays.* La réponse du duc de Broglie fut nette et péremptoire; aucune des trois cours, même celle de Russie, ne poussa plus loin sa tentative. Les beaux jours des congrès de Laybach et de Vérone étaient passés. Cet incident, connu dans l'histoire diplomatique sous le nom de *conférences de München-Grætz,* n'a été révélé qu'après la révolution de février (1). Il avait cependant son prix, puisqu'il marquait la fin de la sainte alliance. Le nouveau gouvernement durait depuis trois ans, il avait eu le temps de réorganiser son armée et ses finances, et il pouvait prendre le ton haut.

On l'avait déjà vu à propos de la Belgique, on le vit mieux encore à propos de l'Espagne. Ferdinand VII mourut au commencement d'octobre 1833. Le gouvernement français reconnut sur-le-champ la reine Isabelle, qui, dans la lutte engagée pour la succession, représentait les idées libérales et constitutionnelles; les trois cours du Nord prirent parti pour don Carlos, qui représentait l'ancien absolutisme, et rappelèrent de Madrid leurs ambassadeurs. Après dix ans de rudes épreuves, où le gouvernement constitutionnel espagnol aurait probablement succombé, s'il n'avait trouvé au-delà des Pyrénées un appui persévérant, ce gouvernement a fini par se consolider; en Espagne comme en Belgique, il a duré plus qu'en France même; en Espagne comme en Belgique, il a produit une explosion de prospérité qui frappe tous les yeux. C'est à l'attitude prise à l'origine par le ministère du 11 octobre que doit remonter le principal honneur de cette fondation difficile, sans qu'il y ait eu de notre part une seule goutte de sang versée.

Le recueil des *Écrits et Discours* ne contient aucune mention de ces événemens; il se borne à reproduire un discours prononcé par M. le duc de Broglie, comme ministre des affaires étrangères, le 18 mai 1833, sur le projet de loi relatif à la garantie de l'emprunt grec. Ce n'est pas en effet par des discours, mais par des actes,

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1848, l'étude de M. le comte d'Haussonville sur *la Politique extérieure de la France depuis 1830.* M. d'Haussonville cite le passage suivant de la circulaire écrite par M. le duc de Broglie à tous nos agens à l'étranger : « J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication. De même que j'avais parlé à M. de Hügel (le ministre d'Autriche) un langage *raide et haut*, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, *un peu dédaigneux* envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû ressortir clairement de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et par la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts. »

par des dépêches, par une conduite à la fois prudente et ferme, patiente et résolue, qu'il avait obtenu ses succès. L'affaire de Grèce n'avait qu'une importance secondaire, elle ne laissait pas cependant d'occuper sa place dans la pensée du gouvernement. Un traité de 1832, entre la France, l'Angleterre et la Russie, avait reconnu le petit royaume de Grèce; l'existence de ce nouvel état indépendant était encore une conséquence de la révolution de juillet. L'Angleterre et la Russie, par des motifs divers, voyaient avec jalousie se former en Orient un état chrétien qui pouvait mettre obstacle à leurs desseins; la France au contraire favorisait de tout son pouvoir le succès définitif de l'insurrection grecque, d'abord par sympathie pour un peuple illustre qui avait reconquis lui-même sa liberté, et ensuite pour constituer en Orient un commencement de régénération chrétienne que le temps devait développer. Les puissances contractantes avaient donné à la Grèce le titre de royaume, et pour faciliter ses premiers pas, elles avaient garanti, chacune pour un tiers, un emprunt de 60 millions. Une assez vive opposition s'élevait en France. C'était, disait-on, faire violence à la Grèce, à ses souvenirs, à ses mœurs, que de lui imposer un roi, quand tout la poussait à une république fédérative. Le discours du 18 mai 1833 répondait à ces objections.

Trente ans se sont écoulés depuis cette époque; on peut aujourd'hui apprécier par ses résultats l'œuvre de 1832. Tout n'a pas également réussi dans ce qui fut fait alors, et une révolution récente l'a prouvé; mais la plus grande partie a réussi, c'est ce qui importe dans les œuvres humaines. La Grèce n'a pas cessé d'exister comme état indépendant; non-seulement elle a duré, mais sa population a doublé en trente ans, son commerce a quadruplé. Aucun pays en Europe n'a fait dans le même laps de temps les mêmes progrès proportionnels. La forme monarchique, tant attaquée, a survécu, du moins jusqu'ici, et l'expérience qui vient de se faire sous nos yeux semble prouver que si la Grèce supporte impatiemment une monarchie, elle peut encore moins s'en passer. Ce qui a succombé, c'est la dynastie bavaroise; mais les puissances contractantes ne pouvaient pas prévoir que le prince Othon n'aurait pas d'enfans, ce qui a été la cause principale de sa chute. En échangeant leur prince bavarois contre un prince danois, les Grecs ont donné tort en apparence aux combinaisons de 1832; ils leur ont donné raison en réalité. Ce qui a dû, dans les derniers événemens, blesser profondément le cœur patriotique de M. le duc de Broglie, c'est la ruine de l'influence française, qu'il avait cru fonder en Orient. Si la France possédait encore un gouvernement parlementaire, la tribune aurait retenti d'accens passionnés contre cette révélation soudaine qui

vient de nous montrer la Grèce, comme la Turquie, aux pieds de l'Angleterre. Telle a été la conséquence, bien inattendue, des immenses sacrifices que nous a coûtés la guerre d'Orient. Quoiqu'elle eût employé de moins grands moyens, la monarchie parlementaire avait d'autres prétentions et d'autres espérances.

Au mois de mars 1834, la chambre des députés ayant rejeté, à une majorité de huit voix, le crédit de 25 millions demandé par le ministère pour acquitter une dette envers les États-Unis, reconnue par un traité, M. le duc de Broglie, qui avait préparé et soutenu le projet de loi, donna sa démission. Il ne passa qu'un an hors des affaires, et le 12 mars 1835, rappelé par une sorte de cri public, il reprit le portefeuille des affaires étrangères en y joignant la présidence du conseil. Son premier soin fut de reproduire le projet de loi des 25 millions, et la chambre, reconnaissant son tort, le vota à une grande majorité. Des démonstrations violentes avaient éclaté aux États-Unis dans l'intervalle, nous avions été menacés d'une déclaration de guerre, et il eût mieux valu pour la dignité nationale voter tout d'abord le crédit. Cette fois ce fut M. Guizot qui insista pour le rappel de M. de Broglie, et qui se montra décidé à quitter le ministère, si on ne lui donnait complète satisfaction. Le titre de président du conseil n'était pas une vaine apparence, quoi qu'on ait pu dire de l'intervention personnelle du roi Louis-Philippe dans son gouvernement. Plus que personne, M. le duc de Broglie le prit au sérieux; il exerça dans toute son étendue les prérogatives d'un premier ministre, non qu'il eût un goût très vif pour le pouvoir, il a cent fois prouvé le contraire, mais parce qu'il tenait à ne rien laisser échapper de ce qu'il considérait comme l'essence du gouvernement représentatif. Il le déclara hautement d'avance quand il vint faire à la chambre des députés les déclarations d'usage. « J'ai reçu du roi, dit-il, j'ai reçu de la confiance de mes collègues l'honorable mission d'imprimer au cabinet cet ensemble, cette unité de vues, de principes, de conduite, sans laquelle la vraie responsabilité ministérielle, la responsabilité collective, ne devient qu'un vain mot, et qui fait la force et la dignité des gouvernemens. » Ce langage tout parlementaire nous transporte dans un monde bien différent de celui où nous vivons.

Le président du conseil accompagnait le roi à cette fatale revue du 28 juillet 1835, où la machine infernale de Fieschi éclata sur le cortége royal et fit à la fois tant de victimes. M. le duc de Broglie eut le collet de son habit emporté par une balle qui resta dans sa cravate. De toutes parts on réclamait des garanties contre le retour de semblables forfaits. Le gouvernement présenta les lois qui ont reçu le nom de *lois de septembre*, parce qu'elles ne furent vo-

tées qu'au mois de septembre suivant. Ces lois, que la fureur des partis a si étrangement défigurées, étaient au nombre de trois : l'une réduisait de huit à sept sur douze le nombre des voix nécessaires aux condamnations par le jury; la seconde autorisait les cours d'assises à faire amener de force ceux des prévenus qui refuseraient de comparaître devant elles, ou même à passer outre aux débats en leur absence; la troisième enfin, la plus contestée, défendait d'attaquer par la voie de la presse la personne et les droits du roi, et déférait à la cour des pairs, comme attentat à la sûreté de l'état, toute provocation à l'insurrection.

Le véritable reproche qu'on peut adresser à ces lois, c'est leur impuissance : elles n'ont rien empêché. Rien n'y excédait les bornes de la répression la plus légitime. La loi de la presse, entre autres, ne modifiait aucun des principes de la législation défendue par M. de Broglie en 1819; elle ne rétablissait aucune censure préventive, aucune juridiction discrétionnaire, et la presse serait fort heureuse aujourd'hui de vivre sous ce régime. On ne peut cependant se faire une idée du déchaînement qu'il excita. Le président du conseil, qui avait eu la plus grande part à la proposition, défendit son œuvre. C'est la seule circonstance de sa vie politique où il se soit mêlé aux luttes ardentes : il aimait mieux les thèses réfléchies, les savantes discussions; mais cette fois l'indignation l'emporta hors de lui-même. Il faudrait citer tout entier ce discours, si plein d'une noble colère. En voici la péroraison : « Le gouvernement de juillet a pris naissance au sein d'une révolution populaire; c'était là sa gloire et son danger. La gloire a été pure, parce que la cause a été juste; le danger est grand, car toute insurrection qui réussit, légitime ou non, enfante par son succès des insurrections nouvelles. La révolte, c'est là l'ennemi que la révolution, la glorieuse et légitime révolution de juillet, portait dans son sein. La révolte, nous l'avons combattue sous toutes les formes, sur tous les champs de bataille. Elle a commencé par vouloir élever en face de cette tribune des tribunes rivales, d'où elle pût vous dicter ses volontés insolentes et vous imposer ses caprices sanguinaires. Nous avons démoli ces tribunes factieuses, nous avons fermé les clubs, nous avons pour la première fois muselé le monstre. Elle est alors descendue dans la rue; vous l'avez vue heurter aux portes du palais du roi, aux portes de ce palais, les bras nus, déguenillée, hurlant, vociférant des injures et des menaces, et pensant tout entraîner par la peur. Nous l'avons regardée en face; la loi à la main, nous avons dissipé ses attroupemens, nous l'avons fait rentrer dans sa tanière. Elle s'est alors organisée en sociétés anarchiques, en complots vivans, en conspirations permanentes; la loi à la main,

nous avons dissous les sociétés anarchiques; nous avons arrêté les chefs, éparpillé les soldats. Enfin, après nous avoir plus d'une fois menacés de la bataille, plusieurs fois elle nous l'a livrée; plusieurs fois nous l'avons vaincue, plusieurs fois nous l'avons traînée, malgré ses clameurs, aux pieds de la justice, pour recevoir son châtiment. Elle est maintenant à son dernier asile, elle se réfugie dans la presse factieuse; elle se réfugie derrière le droit sacré de discussion que la charte donne à tous les Français. C'est de là que, semblable à ce scélérat dont l'histoire a flétri la mémoire, et qui avait empoisonné les fontaines d'une cité populeuse, elle empoisonne chaque jour les sources de l'intelligence humaine, les canaux où doit circuler la vérité. Nous l'attaquons dans son dernier asile, nous lui arrachons son dernier masque; après avoir dompté la révolte matérielle sans porter atteinte à la liberté légitime des personnes, nous entreprenons de dompter la révolte du langage sans porter atteinte à la liberté légitime de la discussion. »

Ce cri courageux ne pouvait avoir qu'un grand succès dans une chambre française; les acclamations de la majorité interrompirent l'orateur à plusieurs reprises. Hélas! si ceux qui repoussaient avec le plus de violence ces mesures de salut avaient pu lire dans l'avenir, ils auraient remercié les premiers le gouvernement royal de n'employer contre eux que les armes légales. Un temps devait venir où ils expieraient leur succès d'un jour par une répression bien autrement terrible. En les arrêtant sur cette pente fatale, la monarchie constitutionnelle les préservait à leur insu de la déportation sans jugement et de la mort sans phrases. Les lois de septembre furent votées; mais l'irritation survécut à ces discussions, et quelques mois après le ministère fut renversé par un vote de la chambre sur une question incidente. M. le duc de Broglie, fatigué de tant d'inconstance, sortit du pouvoir pour n'y plus rentrer.

L'incident qui détermina sa retraite est curieux et caractéristique. Il s'agissait de la conversion des rentes, proposée soudainement par M. Humann. Le président du conseil venait de présenter les objections du gouvernement; on prétendit qu'il avait manqué de clarté; impatienté, il reproduisit en termes plus sommaires ce qu'il venait de dire, et ajouta en s'adressant à ses interrupteurs : *Est-ce clair?* Les chambres étaient alors infiniment plus susceptibles qu'aujourd'hui; on trouva le mot peu parlementaire, et on s'en fit un grief qui réussit à détacher quelques voix. Voilà sur quoi succomba ce ministère qui a marqué la grande époque du gouvernement de 1830. Jamais cause plus puérile n'eut de plus fâcheux résultats, et on comprend sans peine que le souvenir de pareilles misères ait amené une réaction contre l'excès des prétentions parlementaires. Malheu-

reusement le remède a été pire que le mal. M. le duc de Broglie manquait, dans ses rapports avec les chambres, de cette souplesse complaisante que les maîtres impérieux cherchent avant tout; mais cette qualité est la dernière qu'un pays libre doit exiger de ses ministres. Tout homme qui cède facilement aux influences de presse ou de tribune devrait être plutôt suspect. La fierté, même incommode, est un bon signe. Ce que M. le duc de Broglie était devant les chambres, il l'était devant le roi, devant les factions et devant l'Europe; c'était assez pour qu'on pût lui passer quelques mots brusques, parfaitement justifiés d'ailleurs par les outrages dont on l'abreuvait. La France reviendra certainement quelque jour au gouvernement parlementaire, et même beaucoup plus tôt que nous ne l'avions espéré; qu'elle apprenne par cette expérience à se respecter elle-même dans ceux qui la servent.

Le plus ancien, le plus éprouvé des gouvernemens constitutionnels nous donne à cet égard un grand exemple. La vie des ministres anglais est beaucoup moins dure que ne l'était, sous la dernière monarchie, celle des ministres français. Sans doute, dans les occasions importantes, la nation sait prendre les moyens de faire prévaloir sa volonté; mais dans le cours habituel des choses on combat à armes courtoises. Rien de pareil à cette cohue étourdissante, à ces perpétuels assauts dont nos chambres ont présenté trop souvent le triste spectacle; rien de pareil surtout à cette polémique furibonde des journaux, qui a fini par faire croire à la nation épouvantée qu'elle ne pourrait trouver de repos que dans l'asservissement de la presse. Le propre des institutions libres, c'est de démêler dans la foule et de pousser aux affaires les hommes qui donnent le plus de garanties par leur talent et par leur caractère; quand ils y sont, on ne gagne rien à les tourmenter outre mesure. Les peuples sages tiennent au contraire grand compte des services passés. En ce moment, l'Angleterre est gouvernée par un homme qui a plus de cinquante ans de ministère, et chez nous M. le duc de Broglie n'a pas été ministre trois ans. Plusieurs fois, il est vrai, il aurait pu reprendre le pouvoir; il a mieux aimé s'abstenir. En 1838, il eut le malheur de perdre Mme la duchesse de Broglie, enlevée subitement par une fièvre cérébrale, et cette perte a jeté sur le reste de sa vie un voile de tristesse que rien n'a pu soulever.

La plupart des questions engagées pendant qu'il dirigeait la politique extérieure se poursuivirent sous ses successeurs; elles donnèrent lieu à des discussions qui ne lui permirent pas de garder le silence. Une des plus importantes était l'affaire d'Espagne. Le parti légitimiste accusait le ministère qui avait reconnu la reine Isabelle d'avoir favorisé en Espagne l'abolition de la loi salique, et, en rendant

possible la perte de la couronne d'Espagne par la maison de Bourbon, d'avoir compromis une des plus grandes œuvres de l'ancienne monarchie. M. le duc de Broglie, directement atteint par ces critiques, prit la parole pour y répondre. Il démontra que la loi salique n'avait, à proprement parler, jamais existé en Espagne, et que la succession des femmes était le droit ancien et national de ce pays. Philippe V avait essayé de changer la loi fondamentale; mais un acte solennel des cortès avait aboli en 1789 la pragmatique de Philippe V, et cet acte, qui avait près de cinquante ans d'existence, venait d'être confirmé par le testament de Ferdinand VII. Le droit ne pouvait donc faire l'objet d'un doute. L'intérêt qu'avait la France constitutionnelle à soutenir en Espagne et en Portugal les gouvernemens libres qui succédaient aux monarchies absolues du passé ne pouvait davantage être contesté. Rien ne prouvait d'ailleurs que l'avénement de la reine Isabelle dût faire sortir la couronne d'Espagne de la maison de Bourbon; le mariage de cette reine, dix ans après, a montré au contraire qu'on pouvait y trouver l'occasion de fortifier l'œuvre de Louis XIV.

Un autre jour, il eut à justifier sa conduite envers le gouvernement pontifical. Le ministère de Casimir Perier, pour s'interposer entre les troupes autrichiennes et les habitans révoltés des Légations, avait mis garnison dans la citadelle d'Ancône. Plusieurs fois pressé par le saint-siége de mettre un terme à cette occupation, le ministère du 11 octobre s'y était constamment refusé. Le cabinet présidé par M. le comte Molé, en jugeant autrement, consentit à l'évacuation. C'était blâmer implicitement l'attitude du précédent ministère. M. le duc de Broglie la défendit. Maintenir le pouvoir temporel du pape comme la condition essentielle de l'indépendance de l'église et en même temps obtenir du saint-siége les institutions libres que réclamait l'état de la civilisation, tel est le programme que le gouvernement de 1830 n'a cessé de poursuivre malgré l'incident inutile et fâcheux de l'évacuation d'Ancône. Cette politique aurait certainement réussi sans les révolutions de 1848; elle avait fait un grand pas à l'avénement de Pie IX, sous les auspices d'un ami de M. le duc de Broglie, l'illustre Rossi. On peut juger par ce discours du langage que tenaient alors à la cour de Rome les ministres français. L'administration des États-Romains y est traitée avec une grande sévérité, et jusqu'à Pie IX, cette sévérité n'était que justice. Plus on reconnaissait la nécessité du gouvernement pontifical, plus on avait à cœur de lui dire la vérité. Il n'y a pas en Europe de gouvernement qui ait plus perdu à la chute de la monarchie constitutionnelle.

III.

Plusieurs années s'écoulent ici sans que l'ancien président du conseil reparaisse à la tribune. Tout entier à ses douleurs domestiques, il s'éloigne volontairement de l'arène. Il n'y rentre qu'au mois de mars 1841, pour soutenir le projet de loi sur les fortifications de Paris. Parmi les œuvres du gouvernement de juillet, c'est là une des plus contestables; mais les événemens d'Orient venaient de faire entrevoir la possibilité d'une guerre générale, et le souvenir des deux invasions de 1814 et de 1815 agissait fortement sur les imaginations. La question ne se présentait pas tout entière devant les chambres. Les travaux avaient été commencés par ordonnance; le ministère qui les avait décidés avait quitté les affaires; un ministère nouveau en acceptait la responsabilité. Il s'agissait de ménager la transition entre le cabinet guerrier de M. Thiers et le cabinet pacifique de M. Guizot. La loi des fortifications présentait, dans cette grande crise, une sorte de terrain commun où pouvaient se rencontrer les partisans de la guerre et ceux de la paix; c'est sans doute ce qui décida M. de Broglie à s'y placer pour tenter un rapprochement.

L'année suivante, un triste devoir lui fut imposé. Un accident funeste venait d'enlever à la France M. le duc d'Orléans, fils aîné du roi, qui ne laissait que deux enfans en bas âge. La charte ne contenait aucune disposition relative à la régence; il fallut y pourvoir par une loi. On vit alors combien il importe que tout soit réglé d'avance dans la transmission du pouvoir suprême. C'est par là que les monarchies l'emportent sur les républiques; mais les monarchies elles-mêmes présentent un point vulnérable dans les minorités. Toutes les régences ont été plus ou moins des époques de troubles publics. La monarchie de 1830 n'eût pas plus qu'une autre échappé à cette fatalité. A qui appartiendrait la régence en cas de minorité? Cette question souleva des orages qui annonçaient d'avance la catastrophe. Le gouvernement proposait de suivre pour la régence les mêmes règles que pour la couronne, et de la donner de mâle en mâle à l'exclusion des femmes. L'opposition de toutes les couleurs soutint la régence des femmes, et c'est cette même question qui, reproduite brusquement en 1848, après l'abdication du roi, causa ce moment de vide et d'incertitude qui donna passage à la république. M. le duc de Broglie, rapporteur de la loi à la chambre des pairs, se prononça pour l'application de la loi salique. On sent à la gravité de sa discussion un profond sentiment des dangers que cette épreuve va faire courir à la monarchie.

Il appuya jusqu'à la fin, de ses conseils, de son influence et de sa parole, le ministère présidé par M. Guizot. Ce qu'il avait fait à l'intérieur pour les fortifications de Paris et la régence, il le fit pour les questions extérieures du Maroc et des mariages espagnols. Les bandes indisciplinées du Maroc ayant inquiété sur leurs frontières de l'ouest nos possessions d'Afrique, le gouvernement envoya contre cette puissance barbare une armée de terre et de mer. Pendant que le maréchal Bugeaud gagnait sur terre la bataille de l'Isly, M. le prince de Joinville bombardait par mer Tanger et Mogador, malgré l'attitude menaçante des Anglais, qui semblaient se regarder comme attaqués dans les ports de leur allié. Le but une fois atteint, le ministère fit la paix, et l'expérience a prouvé qu'il l'avait faite à propos, car depuis cette époque le Maroc n'a plus commis aucune agression contre nous. Quant aux mariages espagnols, on n'imaginerait pas aujourd'hui qu'il fût possible de contester les avantages d'une alliance qui, en écartant du trône d'Espagne le candidat présenté par l'Angleterre et en rapprochant par un nouveau lien les deux maisons régnantes, assurait à la France l'amitié de la Péninsule. Que l'Angleterre s'en soit alarmée, on le comprend à la rigueur; mais que les colères anglaises aient trouvé en France de nombreux échos, c'est ce qui se comprend beaucoup moins. Dans l'un et l'autre cas, M. le duc de Broglie s'associa cordialement à la politique suivie et repoussa des attaques injustes.

Pendant le ministère du 11 octobre, la puissante organisation des sociétés secrètes avait forcé le gouvernement à proposer une loi sévère sur les associations. L'emploi de cette arme de guerre avait coûté beaucoup à M. le duc de Broglie, qui s'en était expliqué avec une tristesse patriotique. La sanglante insurrection de Lyon ne tarda point à montrer qu'on avait frappé juste. En réclamant un pouvoir qu'il regardait lui-même comme exceptionnel, le ministère l'avait restreint à la stricte nécessité; il s'était engagé à n'en faire aucune application aux réunions religieuses. Cette interprétation ne reposant pas sur un texte formel, la cour de cassation déclara la loi applicable à toute espèce d'association, et l'administration se crut autorisée à en faire usage contre des réunions de prières. Le consistoire de l'église réformée de Niort réclama par une pétition à la chambre des pairs. M. le duc de Broglie l'appuya; il rappela la distinction établie, lors de la discussion de la loi, entre les *associations* proprement dites et les simples *réunions*, et puisque la jurisprudence de la cour de cassation n'admettait pas cette différence, il demanda une loi spéciale qui garantît la liberté des cultes. « Je ne crois pas, dit-il, que, quand l'article 5 de la charte a dit que chacun en France professait librement sa religion, on ait entendu dire que chacun professait librement le culte qu'il lui était permis de professer. Nous

avons eu autrefois en France une loi ainsi conçue : *aucun journal ne peut paraître sans l'autorisation du gouvernement;* mais le gouvernement ne disait pas que c'était une loi destinée à établir la liberté des journaux. »

La charte de 1830 avait annoncé la liberté d'enseignement. Cette promesse est restée sans effet. C'est un des torts, le plus grave peut-être, du gouvernement fondé à cette époque; mais il faut lui rendre justice, ce n'est pas tout à fait sa faute. Après sa belle loi sur l'instruction primaire, où se trouvait déjà le principe de la liberté, M. Guizot avait présenté en 1835 un projet de loi sur l'instruction secondaire, où la promesse de la charte recevait une large exécution. La répugnance des chambres le fit échouer. Une nation qui a été longtemps aussi *gouvernée* que la nôtre s'accoutume lentement, péniblement, au régime de la liberté. Le grand épouvantail, tout le monde le sait, c'était la crainte des congrégations religieuses. Un amendement portant que tout chef d'un établissement privé d'instruction publique serait tenu de jurer qu'il n'appartenait à aucune corporation non autorisée fut introduit dans la loi malgré le ministre. A la retraite du ministère du 11 octobre, le projet tomba avec lui, et pendant le reste du règne on montra peu d'empressement à le reprendre. Un nouveau projet fut pourtant présenté à la chambre des pairs en 1844, et M. le duc de Broglie en fut nommé rapporteur. On éprouve, en lisant son rapport, une véritable peine à voir un esprit aussi large et aussi élevé s'embarrasser dans une foule de précautions et de réserves; il fallait absolument en passer par là pour avoir la moindre chance de réaliser la promesse de la charte. Malgré ces restrictions, la loi ne put encore obtenir la majorité dans les deux chambres. C'est l'assemblée législative de la république qui a eu l'honneur de trancher la question, grâce à la réaction opérée dans les esprits contre la république elle-même, qui a fait adopter comme un moyen de salut ce qu'on avait repoussé jusqu'alors comme un danger.

Mais ce qui força en quelque sorte M. le duc de Broglie à prendre une part active aux discussions parlementaires, ce fut la violente polémique que souleva le droit de visite. Nous ne trouvons dans les *Écrits et Discours* aucune trace de ses longs efforts pour préparer l'abolition de l'esclavage dans nos colonies. Il n'a pourtant jamais cessé d'y travailler, soit au pouvoir, soit hors du pouvoir, et quand la république de 1848 s'est hâtée de supprimer l'esclavage, elle a trouvé la question aux trois quarts résolue par son persévérant apostolat. Dès 1821, il proposait à la chambre des pairs une adresse au roi pour demander l'entière abolition de la traite; en 1827, il prononçait sur le projet de loi présenté à cet effet un discours chaleureux; en 1840, il était nommé président d'une commission chargée

de réunir les élémens d'une solution, et en 1843, après une immense enquête, il présentait au ministre de la marine un rapport décisif. Ces faits, qui feraient à eux seuls l'honneur de toute une vie, ont été rappelés récemment par M. Augustin Cochin dans son livre sur l'abolition de l'esclavage. « Votre main plus qu'aucune autre, dit M. Cochin en s'adressant à M. le duc de Broglie, a contribué par des coups répétés à briser enfin les liens qui retenaient dans l'esclavage, à l'ombre du drapeau français, en face des autels chrétiens, 250,000 créatures humaines. »

Parmi les mesures prises à diverses époques pour amener par la répression efficace de la traite la destruction de l'esclavage, se trouvaient deux conventions passées avec l'Angleterre, en 1831 et 1833, pour autoriser les croiseurs des deux nations à visiter sans distinction les bâtimens anglais ou français soupçonnés de se livrer à ce honteux trafic. Le droit de visite réciproque avait été pratiqué jusqu'en 1841 sans donner lieu à aucune réclamation. L'opposition y découvrit un beau jour une atteinte à l'indépendance du pavillon national et commença contre ce droit inoffensif la plus formidable campagne. M. le duc de Broglie avait négocié la première des deux conventions, il avait signé la seconde. Il les défendit, comme il le dit lui-même, *en accusé*. Au lieu d'instituer la visite des navires suspects, qui existait de fait auparavant, les conventions n'avaient fait que la régulariser, la limiter, la rendre exactement réciproque. Malgré ces bonnes raisons, les susceptibilités éveillées persistèrent. Le gouvernement crut devoir entamer une négociation avec le cabinet de Londres pour modifier les traités. M. le duc de Broglie consentit à s'en charger, et une nouvelle convention fut conclue par ses soins, qui supprimait le droit de visite, mais en organisant contre la traite de nouveaux moyens de répression.

Après ces débats, il accepta en 1847 le titre d'ambassadeur à Londres. Il avait reçu de la nation anglaise, comme simple négociateur, un accueil plein d'estime et de respect. Ces témoignages se multiplièrent quand on le vit investi d'un titre durable. Nul ne pouvait mieux que lui calmer les passions excitées entre les deux pays, et son acceptation dans un pareil moment fut encore de sa part un acte de dévouement. Une seule affaire de quelque importance marqua sa courte ambassade. La guerre civile venait d'éclater en Suisse. Le souffle orageux qui allait couvrir l'Europe de révolutions se levait au pied des Alpes. L'Europe s'en inquiéta, non sans motifs; des pourparlers s'engagèrent à Londres entre les représentans des puissances qui avaient garanti le pacte constitutif de la confédération helvétique. L'ambassadeur de France y prit naturellement une grande autorité; il connaissait, il aimait la Suisse, où l'appelait souvent le culte qu'il conservait pour la mémoire de Mme de

Staël, et il souffrait de ses déchiremens comme d'un malheur domestique. Le fait a prononcé à la fois pour et contre ces inquiétudes. La révolution prévue est arrivée en Suisse, mais sans entraîner tout à fait les conséquences qu'on redoutait. Quant au danger que présentait pour le reste de l'Europe l'agitation commencée, les événemens de 1848 ont pris soin de le démontrer. Le discours que M. le duc de Broglie prononça sur la question suisse à la chambre des pairs devait être le dernier, puisqu'il a précédé à peine d'un mois la chute de la monarchie.

Après la révolution de février, il ne désespéra pas. N'ayant que le titre d'ambassadeur, il ne fut pas compris dans la proscription qui frappa les ministres. Il resta donc en France, et, les premiers momens passés, le suffrage universel vint le chercher dans sa retraite. Il ne fit point partie de l'assemblée qui donna une constitution à la république; mais en 1849 le département de l'Eure le choisit pour un de ses représentans à l'assemblée législative. Il accepta ce nouveau mandat et l'exécuta tristement, mais fidèlement. Quels que fussent ses regrets, ses tourmens de cœur et d'esprit, il les comprima pour faire encore une fois son devoir. Il s'associa de sa personne et de son vote à toutes les mesures qui rétablirent l'ordre ébranlé. Son énergique simplicité, son désintéressement absolu, son libéralisme sincère, eurent bientôt commandé tous les respects; on vit les plus ardens républicains s'incliner devant ce grand exemple de vertu civique. Il n'avait jamais eu plus d'ascendant personnel, et s'il n'a pas réussi à préserver la France de nouvelles secousses, c'est que le succès était impossible.

Le vice capital de la constitution de 1848 apparaissait peu à peu à tous les yeux. L'existence simultanée d'un président et d'une assemblée issus l'un et l'autre du suffrage universel ne pouvait manquer d'aboutir à un conflit. M. le duc de Broglie comprit parfaitement que le prince-président, déclaré non rééligible par la constitution, ne se soumettrait point à cette condition, et que, pour se maintenir au pouvoir, il trouverait un puissant appui, soit dans l'armée, soit dans les classes populaires qui l'avaient élu. On ne pouvait trouver d'autre issue légale que dans la révision de la contitution par une nouvelle assemblée constituante. Une proposition dans ce sens fut faite à l'assemblée, qui en renvoya l'examen à une commission. M. le duc de Broglie, nommé président, s'y déclara sans hésiter pour la révision immédiate. Les séances des commissions n'étant pas publiques, on n'a pu retrouver le texte même des considérations qu'il présenta à l'appui de son opinion; mais les journaux du temps en donnèrent la substance, et en les collationnant avec ses notes, on a pu rétablir assez exactement ses paroles. Ce document devient aujourd'hui historique.

« On prétend, dit-il, ne pas connaître les vices de la constitution, et on soutient que, si elle éprouve quelques difficultés dans sa marche, c'est la faute, non de l'institution en elle-même, mais des hommes qui se trouvent chargés de l'appliquer. Parlons franchement : on n'accuse pas les hommes, mais un seul homme, le président de la république. M. de Broglie n'a pas mission de le défendre ; il n'est ni son ministre, ni son conseiller, ni son ami ; il n'a fait connaissance avec lui que pour l'envoyer au fort de Ham, quand il a été appelé à le juger. S'il médite un 18 brumaire, M. de Broglie l'ignore et ne veut pas le supposer. Admettons pourtant que ce soit là sa pensée et que ce danger existe. Le président lui-même, qui l'a fait? La constitution. Demander au suffrage universel d'élire un président pour un grand pays unitaire comme la France, n'était-ce pas appeler de toute nécessité un prétendant à la présidence? Qui veut-on que les masses choisissent, excepté un homme dont le nom exerce sur elles un prestige superstitieux, ou par la grandeur de sa race, ou par l'éclat de ses aventures? Nous aurions Washington, John Adams, Monroë, en un mot un de ces républicains éclairés qui ont honoré les États-Unis, que la foule, qui saurait à peine leur nom, ne les nommerait pas. Si le président, une fois élu, est tenté de sortir de la constitution, encore ici à qui la faute? A la constitution même. Elle remet à un homme la disposition de la totalité des forces d'une grande nation et l'environne lui seul de tout l'éclat du pouvoir royal ; elle le place dans une situation où il est l'égal d'un roi et lui donne les moyens de tout oser; puis elle le somme, au bout de quatre ans, de prendre son chapeau et de s'en aller loger dans un hôtel garni. Elle le place entre le néant et l'usurpation, et elle s'étonne qu'il ne veuille pas le néant! Si M. de Broglie désire la révision, c'est pour que ces conditions de l'élection du président soient changées. Toute cette partie de la constitution est extravagante. Quand le résultat arrivera, M. de Broglie est décidé à résister, bien qu'il trouve ridicule de se draper d'avance comme un Brutus; mais ne vaut-il pas mieux l'éviter en corrigeant les vices de la constitution qui ont amené cette triste situation? »

Ceci se passait le 28 juin 1851. La proposition de révision réunit dans l'assemblée la majorité, mais elle n'obtint pas les trois quarts des voix exigés par la constitution. Le 2 décembre suivant éclata le coup d'état que M. de Broglie avait prévu. Comme il l'avait annoncé, il prit parti pour la résistance, quoiqu'il ne se fît aucune illusion ; il était, malgré son âge, du nombre des représentans qui se réunirent à la mairie du 10e arrondissement pour soutenir la lutte, et qui furent arrêtés par la force armée. Ainsi finit sa vie politique; il avait soixante-six ans.

De nouveau condamné au repos par une révolution, et cette fois pour longtemps, il est resté depuis douze ans le témoin inactif d'un ordre de choses bien éloigné de celui qu'il avait rêvé pour son pays. Il n'est sorti de son silence qu'en 1856 pour prononcer cet admirable discours de réception à l'Académie française qui le montra tout à coup sous un nouveau jour. Le public français, si indifférent et si mobile, connaissait en lui l'homme politique, le duc et pair, l'ancien président du conseil : on avait oublié l'orateur et l'écrivain. On fut bien forcé de s'en souvenir en écoutant cette parole nerveuse, dont chaque mot se gravait dans les esprits et y laissait une empreinte profonde. Jamais plus de sobriété ne s'unit à plus de relief. Tantôt la phrase brève et concise partait comme un trait, tantôt elle s'assouplissait en période naturelle et aisée; mais, sous une forme ou sous une autre, elle ne manquait jamais son but. La familiarité même de quelques expressions rehaussait la vigueur contenue de la pensée. L'effet fut très grand sur un auditoire exercé à apprécier les plus rares et les plus puissans secrets du langage. Aux premiers accens de cette mâle éloquence, chacun se sentit ramené vers le temps où la parole était l'âme et la vie de nos institutions, où la littérature et la politique marchaient de pair, s'éclairant, se fortifiant l'une par l'autre, et quand arriva cette heureuse péroraison où il montrait l'empereur Sévère se levant sur son lit de mort pour s'écrier d'une voix forte : *Travaillons!* (*laboremus!*) on put croire que l'assemblée tout entière allait se lever aussi pour répéter le grand mot d'ordre. C'était le mot de toute sa vie qu'il venait de dire, le mot qui fait les hommes éprouvés et les nations libres.

Le recueil des *Écrits et Discours* contient encore trois notices biographiques écrites à diverses époques. Dans les discours de tribune, on sent toujours plus ou moins l'abandon de l'improvisation; ici, la forme est plus arrêtée, plus exquise. Le portrait de M. Silvestre de Sacy, le savant orientaliste, décèle un art accompli; celui de M. le maréchal Maison est plus vivant encore. L'un présente le spectacle d'une vie calme, heureuse, toute consacrée à l'étude et à la pratique des vertus chrétiennes; l'autre respire la poudre des champs de bataille et peint avec vivacité ce vigoureux soldat qui comptait encore plus de blessures que de grades. Ces deux personnages étaient morts pairs de France; la troisième notice a un caractère plus intime, elle est consacrée à un homme qui n'a pas eu l'honneur d'être pair, qui n'était même pas Français, et qui devra à son biographe un juste retour de renommée, M. Lullin de Chateauvieux, l'auteur des *Lettres sur l'Italie en* 1812 et du *Manuscrit de Sainte-Hélène*. Ce qui a valu à M. de Chateauvieux cet hommage touchant, c'est qu'il avait fait partie de la société de Mme de Staël à Coppet, qu'il avait été l'ami de M. Auguste de Staël et qu'il ne s'est

jamais consolé de sa perte. A défaut de ces titres de famille, l'originalité de son talent et l'indépendance de sa vie auraient suffi.

Depuis son discours de réception à l'Académie française, M. le duc de Broglie n'a rien publié; mais tout le monde a appris, par l'éclat d'un procès inattendu, qu'il remplissait ses *oisivetés*, comme Vauban, en écrivant des *Vues sur le gouvernement français*. Nous ignorons ce que renferme ce manuscrit, condamné par la police à rester secret; il sera sans nul doute publié un jour, et on aura alors le dernier mot de cette longue expérience. A défaut de nous-mêmes, nos successeurs en profiteront.

Nous avons indiqué quelques lacunes dans la trop courte publication qui vient de nous occuper; nous ne les avons pas indiquées toutes, et la biographie complète de M. le duc de Broglie reste à faire. Cet aperçu donnera du moins, nous l'espérons, aux générations nouvelles une idée de la noble figure qui ne se montre qu'à demi à leurs regards. Ce qui la distingue, c'est le travail, le travail continu, persévérant, infatigable, quand il était si facile à l'héritier de ce nom illustre de s'endormir dans un loisir opulent. On travaille peu aujourd'hui, on aime peu la peine et le sacrifice; qu'on apprenne par là à en rougir. M. le duc de Broglie a tout lu, tout médité : littérature, philosophie, histoire, droit public, économie politique, théologie même. Les principales langues de l'Europe n'ont pour lui aucun secret, et il peut suivre, il suit à la fois dans le monde entier le mouvement des idées et des faits. A ces longues et patientes études, il a joint une vie politique pleine d'efforts et de périls; il est resté quarante ans sur la brèche.

On ne peut voir en lui un écrivain et un orateur de profession, quoiqu'il ait à l'occasion aussi bien parlé et aussi bien écrit qu'aucun autre. Il n'a jamais abordé la tribune que sous une nécessité pressante; mais quand une fois il y était monté, il épuisait le sujet. Il n'y apportait aucun étalage oratoire, aucune prétention, aucune recherche : la discussion simple et nue, mais rigoureuse, l'enchaînement des preuves, la clarté de l'exposition, la véhémence de la dialectique, et cette force irrésistible que donne l'accent de la conviction. On sent à chaque mot la haine du mensonge et le dédain de l'habileté. Pour le caractère, c'est un républicain, un grand républicain, dans le véritable et bon sens du mot. Ce n'est pas un démocrate, à coup sûr, mais c'est encore moins un aristocrate malgré sa naissance. Nul n'a moins que lui les préjugés de l'aristocratie. Il y a une région supérieure à cet éternel débat entre l'aristocratie et la démocratie, c'est là qu'il a toujours aimé à se placer. Il a soutenu la liberté civile, politique, religieuse, économique, la justice sous toutes ses formes, le droit pour tous. Il s'est attaché par raison à deux monarchies, mais en y portant une inflexible aus-

térité de mœurs, de goûts et d'idées. « Le roi Louis-Philipppe, dit M. Guizot, avait pour le duc de Broglie plus d'estime et de confiance que d'attrait. » C'est qu'en effet personne n'a été moins courtisan, et les rois, même les plus sages, ont toujours un faible pour ceux qui leur cèdent. Modeste et fier, il n'a pas recherché les honneurs, il ne les a pas dédaignés, il n'y songeait pas, et, ce qui est plus rare encore, il n'a pas plus brigué la popularité et la renommée que le pouvoir. Dans la grande époque de la république de Hollande, il eût été un de Witt ou un Barnevelt; en Angleterre, il serait le chef vénéré du grand parti whig. Quand la république est venue, elle l'a trouvé tout prêt : c'est la France elle-même qui n'était pas prête, et, parmi les républicains de la veille, combien peu méritaient ce titre autant que lui!

Dans le cours de sa vie publique, les événemens ont tourné trois fois contre ses vœux; il a vu trois révolutions qu'il aurait voulu prévenir : 1830, 1848 et 1851. S'il n'a pas eu pour récompense de ses services l'échafaud de son père, il a eu à subir les amertumes de la défaite et il a fini par la prison. Il devait s'attendre à pis encore par le terrible exemple qu'il avait sous les yeux, et il n'a pas hésité. Tel est le tranquille courage que donne l'amour de la patrie et de la liberté. Cette cause immortelle compte bien des martyrs, et rien ne lasse ses défenseurs.

Pour qui ne juge que sur l'apparence, M. le duc de Broglie a succombé dans les causes qu'il a servies, les flots se sont éloignés de lui sans retour. D'où vient cependant le respect sans égal qui s'attache à son nom? Il n'a voulu prendre aucune part au dernier mouvement électoral; il n'a pas dit un mot, il n'a pas fait un pas, mais il a ouvert un jour sa maison à ceux qui se réunissaient pour en parler, et ce simple fait a suffi pour exciter un frémissement dans le pays. C'est que, même en France, une pareille vie ne s'oublie pas. Si ce nom représente des institutions tombées, il représente aussi des idées qui ne peuvent pas mourir. Le temps a détruit quelques-unes de ses œuvres, il en est encore plus qui survivent. Regardons autour de nous : à l'extérieur, la Belgique affranchie, l'Espagne délivrée, la Grèce indépendante, la sainte alliance dissoute, sans commotion et sans grande guerre; à l'intérieur, la loi de 1819 sur la liberté de la presse, tant d'autres lois rendues sur les questions les plus vitales, le code pénal réformé, la traite réprimée, l'esclavage aboli, et, pour tout dire en un mot, les résultats de tout genre acquis par dix-huit ans de gouvernement libre. Plus encore que les actes, il restera de lui ce qui reste de ces Russell et de ces Hampden dont il a lui-même évoqué la mémoire, — le souvenir et l'exemple d'un grand citoyen.

LÉONCE DE LAVERGNE.

A PROPOS

DES CHARMETTES

Un excellent ami que j'ai perdu m'avait fait autrefois en quelques lignes la description des Charmettes. Ces lignes, et ma réponse à ce fragment de sa lettre, ont été publiées il y a déjà longtemps. Je n'ai pas la fatuité de croire que l'on s'en souvienne; aussi résumerai-je en peu de mots les réflexions du *Malgache* et les miennes.

— Que de douces et tristes pensées, me disait mon ami en revenant des Charmettes, évoque la vue de ces chaumières! Leur histoire est celle de nos plus beaux jours.

— Oui, sans doute, lui répondais-je, Rousseau nous a fait vivre de sa vie à l'âge où nous étions poètes et où nous ne raisonnions pas. Nous lui passions tout, nous l'aimions en dépit de tout. L'aimons-nous encore?

Après avoir posé cette question à mon ami, je me hâtais de répondre : — Oui! Quant à moi je lui reste fidèle, — et j'aurais pu ajouter fidèle comme au père qui m'a engendré, car s'il ne m'a pas légué son génie, il m'a transmis, comme à tous les artistes de mon temps, l'amour de la nature, l'enthousiasme du vrai, le mépris de la vie factice et le dégoût des vanités du monde. N'est-ce pas là le seul bonheur que l'homme puisse réaliser par le seul fait de sa volonté, et n'est-ce pas là le bienfait inappréciable que nous devons à Rousseau? Que d'autres, après lui, soient venus chanter magnifiquement les charmes de la campagne, les beautés de la création et les délices de la rêverie, il n'en est pas moins vrai que le premier, après des siècles d'oubli et d'ingratitude, il ramena l'homme au sentiment du vrai et au culte de la simplicité. La littérature, qui est l'expression de la vie intellectuelle des masses, était devenue pompeuse ou maniérée; il la fit sincère et sublime. Les plus vigou-

reux génies comme les plus doux talens de notre époque auraient beau le nier, ils lui doivent leur principale initiation. Quant à ceux qui se contentent d'aimer et de goûter les lettres, pour peu qu'ils se soient sentis vivre, ils lui doivent la notion de la vraie beauté des choses de Dieu, et, par l'effet du prodige d'éternelle fécondité qui caractérise le génie, Rousseau étendra à jamais son influence, même sur ceux qui ne l'auront pas lu, puisque tout ce qui a été écrit après lui sur la nature n'est qu'un reflet plus ou moins modifié de son rayonnement.

Vingt ans après avoir pensé ainsi sur Rousseau, pensant toujours de même et ne sentant pas faiblir la plénitude de ma reconnaissance, j'ai voulu, moi aussi, voir les Charmettes.

Entre plusieurs raisons qui de Toulon me faisaient revenir à Nohant par Chambéry, — ce qui n'est pas précisément la route, — le désir de faire mon pèlerinage à cette illustre maisonnette avait pesé beaucoup dans ma résolution, et pourtant j'approchais du sanctuaire avec un peu de souci. Je ne savais pas si je retrouverais là ce que j'y venais chercher, et si la vue des choses ne trahirait pas l'idée que je m'en étais faite; mais cette crainte se dissipa pendant que la voiture montait au pas ce ravissant chemin ombragé si bien décrit par Jean-Jacques, et semblable à ce qu'il était de son temps. Peut-être est-il mieux entretenu et plus fréquenté, peut-être beaucoup d'arbres qui paraissent vieux ont-ils déjà été renouvelés, car, dans les plis frais et fertiles de la vallée de Chambéry, les arbres poussent avec une vigueur étonnante, et nulle part je n'en ai vu de si sains, de si beaux, et en si grande quantité; mais ce qui n'a pas changé, c'est le soudain mouvement de la colline qu'il faut gravir, c'est le ruisseau dont on remonte le cours, ce sont les beaux herbages et les fleurs printanières qui tapissent ses rives, c'est le caractère doucement mystérieux de cette région couverte et enfermée qui semble inviter aux plaisirs de la rêverie et aux charmes de l'intimité. Enfin on arrive à mi-côte du vallon des Charmettes (car ce n'est pas seulement la maison habitée par Mme de Warens qui s'appelle ainsi, c'est tout le pays environnant), et du chemin rapide on gagne la maisonnette par une courte pelouse plus rapide encore.

Cet ermitage a été souvent décrit depuis Jean-Jacques, et pourtant je tenais à me le décrire à moi-même, car je voulais emporter des moindres détails un de ces souvenirs précis et complets qui nous permettent de posséder certaines localités comme nous possédons notre propre demeure. N'est-il pas agréable de retourner de temps en temps faire certaines promenades imaginaires, et, quand on se déplaît quelque part, de pouvoir aller par exemple passer en rêve quelques heures aux Charmettes?

Il y aurait lieu à une étude physiologique, psychologique par conséquent, sur cette faculté précieuse qui nous est donnée à tous de rattacher à certains objets, même involontairement, la vision nette et la sensation intime de certains momens écoulés. Je n'ai jamais vu voler le papillon Thaïs sans revoir le lac Némi, je n'ai jamais regardé certaines mousses dans mon herbier sans me retrouver sous l'ombre épaisse des yeuses de Frascati. Une petite pierre me fait revoir toute la montagne d'où je l'ai rapportée, et la revoir avec ses moindres détails du haut en bas. L'odeur du liseron-vrille fait apparaître devant moi un terrible paysage d'Espagne, dont je ne sais ni le nom ni l'emplacement, mais où j'ai passé avec ma mère à l'âge de quatre ans. Ce phénomène de vision rétrospective ne m'est point particulier que je sache, mais il me frappe toujours comme une force d'évocation mystérieuse qu'aucun de nous ne saurait expliquer. Qu'est-ce donc que le passé, si nous pouvons le reconstituer avec une précision si entière et ressaisir avec son image les sensations de froid, de chaud, de plaisir, d'effroi ou de surprise que nous y avons subies? Nous pouvons presque nous vanter d'emporter avec nous un site que nous traversons, où nos pas ne nous ramèneront jamais, mais qui nous plaît et dont nous avons résolu de ne jamais nous dessaisir. Si nous ramassons là une fleur, un caillou, un brin de toison pris au buisson du chemin, cet objet insignifiant aura la magie d'évoquer le tableau qui nous a charmés, une magie plus forte que notre mémoire, car il nous retrace instantanément, et à de grandes distances de temps, un monde redevenu vague dans nos souvenirs. L'esprit ne se perd-il pas à chercher la raison de ce petit prodige? N'est-elle pas dans cette relation à la fois spiritualiste et panthéistique qui fait que nous appartenons à la nature tout autant qu'elle nous appartient?

Le phénomène est bien plus frappant encore, si l'objet, devenu talisman sympathique, nous retrace une personne aimée : morte ou vivante, elle nous apparaît sans qu'il soit besoin de croire à la comparution fantastique du spectre. C'est ici surtout qu'il est évident que, jusqu'à un certain point, les autres sont nous et que nous sommes les autres, et que toutes les choses de ce monde sont nous aussi, nos cœurs, nos pensées, nos aspirations, nos organes.

Les Charmettes sont donc bien à moi à présent, avec cet agrément que d'autres en ont le soin et la responsabilité, et avec la certitude que l'on tient à les conserver telles qu'elles sont; je sais dans quelle allée du jardin je trouverai les plantes que j'ai rapportées, je connais celles des terrains environnans, je sais les pierres du chemin, j'ai dans le cerveau la maison photographiée, je connais le dessin des dessus de porte du salon et les notes que chante encore

l'épinette. Mais de quoi me servirait d'avoir fait grande attention à tout, si je n'avais pas été ému par ce je ne sais quoi qui ne s'emporte pas matériellement, et qui seul donne de la valeur et de la vie aux choses emportées?

C'était le 31 mai 1861, par une chaleur tropicale. La Savoie était un bouquet, toutes les neiges avaient fondu autour de Chambéry. Ce pays et ce moment de l'année sont si beaux par eux-mêmes que malgré moi, en touchant au but du pèlerinage, j'avais oublié Jean-Jacques, et, jouissant du monde extérieur pour mon propre compte, je ne me demandais plus trop où j'allais ni où j'étais; mais dès que la porte de la maisonnette s'ouvrit, je ne sais quelle odeur humide m'a reporté vers le passé, comme si entre ce passé et moi le lieu était resté vide, muet et fermé.

Il n'en est point ainsi pourtant, chaque jour ce lieu est ouvert au soleil et visité par quelque voyageur; mais par hasard je m'y suis trouvé seul: on a tiré devant moi une grosse clé qui a crié mélancoliquement dans la serrure, on a poussé à la hâte les volets, j'ai eu l'illusion de la conquête, et j'ai senti un frisson comme celui que doit éprouver l'antiquaire entrant le premier dans un hypogée nouvellement découvert.

Cette odeur un peu sépulcrale était aussi celle de la touchante pauvreté. Il m'a semblé respirer l'air que savourait la petite colonie des Charmettes dans cette maison où l'on venait économiser, et que l'on retrouvait au printemps imprégnée des mélancoliques senteurs de l'abandon. Les deux chambres dont se compose le rez-de-chaussée ont un caractère tel qu'il est facile de voir combien elles sont vierges de tout changement. Elles sont peintes à fresque et simulent une décoration architecturale des plus simples : fond nankin, encadremens roses, balustres gris à milieu jaune; avec les plafonds à solives peintes en gris et les lambris granités en rose pâle, l'effet général, encore assez frais, est sérieux et doux. Le dessin linéaire n'est pas d'un mauvais style. Les portes, composées de morceaux grossièrement rapportés et reliés inégalement par des traverses en relief, avec des ferrures massives, sont d'une ancienneté incontestable. Un grand bahut en chêne noir, une petite table en marqueterie, la même qui a servi aux études passionnées de Rousseau (on se rappelle qu'à cette époque il perdit beaucoup de temps et se rendit malade à vouloir devenir fort aux échecs), deux tableaux et le petit piano appelé alors épinette, voilà ce qui reste du mobilier dépendant de la maison louée à Mme de Warens par M. Noerey.

Les deux tableaux qui nous montrent Mme de Warens en Armide et en Omphale, et qui sont beaucoup plus anciens qu'elle, m'avaient frappé pourtant. Je me demandais s'ils représentaient quelque aïeule

de l'amie de Jean-Jacques, et si j'y devais chercher quelque lointaine ressemblance avec elle. M. Arsène Houssaye nous donne aujourd'hui le mot de l'énigme, car c'est bien la ressemblance de Mme de Warens elle-même. « C'est le hasard qui a fait de ce tableau (l'Omphale) le portrait de Mme de Warens. Un de ses amis le lui apporta un jour en lui disant : *Vous reconnaissez-vous?* C'était une toile déjà ancienne, dans la manière du Ricci, achetée à Turin et offerte à la belle baronne. J'en dirai autant d'une toile plus petite peinte à l'école du Castiglione. C'est encore d'un peu loin le portrait de Mme de Warens, mais toujours par rencontre. »

Ces deux tableaux, qui sont restés là, lui ont donc bien appartenu personnellement. Les y a-t-elle laissés pour acquitter une fin de bail? C'est fort probable. Comme souvenirs, ils sont donc d'un grand prix, et on doit estime et respect au propriétaire des Charmettes, qui n'a pas voulu s'en dessaisir. L'Omphale est fort belle, et la peinture n'est pas mauvaise; mais Mme de Warens était blonde, et celle-ci est brune. N'importe, cette belle tête sourit, et son regard éclaire encore les Charmettes comme un rayon du passé.

Cette première pièce, assez vaste, était la cuisine où l'on mangeait et où l'on préparait sans doute les fameux élixirs.

Le petit salon où l'on passe immédiatement est aussi pauvre que le reste, et il est charmant, on ne sait pourquoi. Est-ce parce qu'il est un sanctuaire particulier où, après les soins de la journée, le travail et la promenade, on se reposait dans une causerie plus intime et plus sérieuse? Là sans doute l'amie de Jean-Jacques ne s'occupait que de lui, de son avenir, de ses études, de ses projets, de ses idées. Aucun nouveau-venu ne profanait le charme de leurs entretiens. Là sans doute, assis le soir sur les marches qui descendent au jardin, ils savouraient le bonheur poétique que Rousseau a si noblement et si purement décrit. Le souvenir des *allans et venans* me gâte un peu la grande pièce. Le petit salon me représente mieux les jours que Rousseau a si bien racontés. Je croyais retrouver le passage de ses yeux rêveurs sur les moindres détails de la muraille; mais je l'ai surtout cherchée avec émotion, cette trace, cette lueur magique, dans la suave et fière nature qui entourait l'ermitage, dans le coteau ombragé, dans le hardi profil du Nivolet, qui se découpait sur le ciel brillant et pur.

Il n'a su décrire que beaucoup plus tard, mais certes il sentait déjà profondément; il voyait ces tableaux enchanteurs dont il a dit depuis : « Je revenais, en me promenant, par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté ces objets champêtres dont j'étais environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. » Baignons-nous donc ici, artistes que nous sommes, dans

ce communisme de la pensée que les lois sociales ne poursuivent ni ne créent, parce que c'est une loi humaine hors de toute atteinte et de toute discussion. La beauté des choses, d'un prix plus rare que leur utilité, est notre propriété à tous. Elle était ici avant Rousseau, elle y est encore après lui. Il s'est rempli d'elle, et à son tour il l'a remplie de lui. C'est ici que son âme habite encore en même temps qu'elle habite ailleurs; c'est ici qu'elle nous parle et nous entend.

J'ai parcouru dans tous les sens le jardin, la vigne et tout l'enclos jeté en pente au-dessus et au-dessous de la maison. Une longue treille, renouvelée probablement, soutient du moins les mêmes pampres qui ont couvert de leur ombre le géant de l'avenir, alors si profondément ignoré du monde et de lui-même. Le lierre qui tapisse le pied des murs de la terrasse, les capillaires qui croissent dans les pavés disjoints du perron, sont les mêmes qu'il a foulés. Là où ces plantes fixent leurs racines, elles vivent des siècles, et la maison était déjà vieille et probablement un peu décrépite quand Rousseau l'habita. La pervenche y était aussi installée; la même pervenche que lui fit observer Mme de Warens pour la première fois vit toujours le long du chemin et dans toutes les haies de l'enclos. Les buissons taillés du petit parterre peuvent bien avoir été plantés par lui. Leur souche de charmille est si vieille et leurs pousses si drues qu'on se sert de ces haies comme de bancs. D'ailleurs, pour qui connaît la persistance des plantes annuelles dans certains terrains, il n'y a pas là un brin d'herbe qui ne puisse être en quelque sorte le témoin de ces jours évanouis.

Ils eurent une grande importance dans la vie de Rousseau, ces étés des Charmettes. Il y connut son premier bonheur, non dans les bras de cette excellente femme qui fut beaucoup trop la femme de son temps et de son milieu d'aventuriers, mais dans les bras de la nature toujours sainte qui purifie ses vrais amans de toute souillure et les rachète de toute erreur. C'est là que le pauvre petit bohémien fut initié à la douceur de cette vie de travail paisible et d'intimité domestique qui fut dès lors l'aspiration et la recherche de toute sa vie, son idéal toujours entier, jamais savouré, enfin son rêve rétrospectif, empoisonné par les amertumes de la réalité.

Il m'eût été doux de passer la journée seul dans cet ermitage avec les amis qui étaient venus m'y rejoindre; mais ils s'éloignèrent tandis que j'herborisais, et d'autres curieux arrivèrent. Je les évitai, ils partirent bientôt; un seul resta et vint à moi. Je le connaissais depuis peu. C'était M. ***, un catholique homme de bien, gourmé dans ses principes malgré des vertus instinctives et naturelles qui doivent le faire considérer, mais qu'on invoque vainement quand ses préventions parlent.

J'eusse mieux aimé ne pas le rencontrer là, car il me jeta forcément dans la discussion; c'était une fatalité devant laquelle je ne pouvais ni ne devais reculer. J'avais pourtant fait de mon mieux pour ne pas aborder le sujet brûlant; mais comme il feuilletait un de ces livrets où les voyageurs écrivent leurs noms et *leurs pensées*, je remarquai que son honnête sourire devenait méchant et qu'une joie cruelle faisait briller ses yeux paisibles.

— Ces pages sont, lui dis-je, pleines d'injures grossières ou de blâmes stupides contre Rousseau. Je les ai parcourues avec dégoût après avoir écrit moi-même quelques lignes sur la dernière page, et vous pouvez voir que j'ai effacé ces lignes, trouvant que mon hommage était sali par le contact de ces écritures. J'aurais dû même effacer mon nom : ce n'est pas sur ce carnet malpropre qu'il faut s'inscrire dans la demeure de Rousseau.

— Voilà précisément, répondit M. ***, l'incident qui me faisait sourire. J'admire votre enthousiasme pour M. Rousseau, mais je ne le partage pas.

— Je le sais de reste; ne parlons pas de lui, voulez-vous?

— Pourquoi donc? Parlons-en avec bonne foi. Vous le jugez avec votre générosité plus qu'avec votre raison; mais souffrez que ma générosité, à moi aussi, se redresse contre lui, et que je défende ma conviction des charmes de votre magicien. Vous me direz en vain qu'il est le plus éloquent des hommes; je vous répondrai qu'il en est le plus pervers. Il est pour moi ce spectre que les anciens appelaient Empuse, et qu'ils faisaient errer autour du Styx avec une jambe d'airain et l'autre de fumier; il prenait continuellement une forme nouvelle, et jamais deux personnes qui le regardaient en même temps ne le voyaient sous la même figure. C'était l'emblème de l'imagination déréglée qui ne saurait s'arrêter à aucune croyance et qui d'un pied infernal traverse impunément la braise, tandis que de son autre pied misérable elle épouse irrésistiblement la fange. Je vois bien que ma dureté vous fâche; mais permettez-moi d'invoquer un de vos principes, la démocratie des idées. Si peu de chose que je sois, j'ai le droit et peut-être le devoir de juger au nom de la vérité les plus grands et les plus illustres des hommes.

— Oui, repris-je, quand ces illustres se survivent dans l'insolence d'un triomphe illégitime ou contestable; mais lorsque, durant leur vie et longtemps après leur mort, ils sont poursuivis par des haines aveugles, d'âcres rancunes et des insultes lâches, on doit éprouver le besoin d'accorder à leur tombe la part de respect ému et de pitié sainte qui leur a été si cruellement déniée. Et vous-même, vous souriez de plaisir devant les pages de ce livret! Elles vous amusent donc, ces railleries obscènes, ces malédictions de tartufe ou ces ré-

primandes de cuistre! Et pourtant quel homme il faudrait être pour se permettre de jeter la pierre à un tel pécheur! Jésus ne l'eût pas fait, et il y a quelques centaines de crétins qui chaque année viennent déposer ces ordures dans la maison des Charmettes! N'est-ce pas là une révélation de cette existence atroce qui avait été faite à Rousseau, et dont on ne lui a même pas accordé le droit de se plaindre? N'a-t-on pas dit cent fois que cette prétendue persécution était un rêve de son orgueil froissé, qu'il n'eût tenu qu'à lui d'avoir d'excellens amis et une vie paisible, que la *lapidation* de Moutiers-Travers était une hallucination complète? Les preuves existent pourtant. Vous n'ignorez pas qu'elles ont été recherchées et trouvées; mais admettons qu'elles n'existent pas, et accordez-moi que l'équivalent est ici sous nos yeux. Supposez que Rousseau nous apparaisse là, revenant de la prière du matin qu'il faisait à travers champs, avec ses vingt-quatre ans, sa maladie de langueur, la piété sincère et la résignation philosophique qui le caractérisaient à cette époque; montrez-lui ce torrent d'injures, et dites-lui : « Voilà ce qu'on écrira ici au XIXe siècle et ce que des centaines de pèlerins signeront sans sourciller dans ton oasis, et moi je trouve cela charmant! » Pensez-vous que devant de tels outrages sa raison ne se fût pas ébranlée, et son cœur à jamais aigri? Eh bien! ce sont là les pierres de Moutiers-Travers qui l'ont poursuivi dès le jour où il a été célèbre, voilà les insultes des passans, voilà les calomnies atroces dont il fut l'objet, voilà le vrai et le *rêvé* de sa douleur, voilà les chiens lancés contre lui pour le faire tomber sanglant et meurtri sur le pavé, voilà le *haro* d'une cabale hypocrite et lâche, résolue à le rendre fou, et furieuse de n'avoir pu le rendre vil ou méchant. Cette grande cabale n'est pas morte, vous le voyez bien : elle travaille toujours contre celui que Dieu avait purifié, retrempé et absous.

— Mais je ne sais où vous voyez tant d'injures, reprit M. *** railleur; il y a dans ces livrets une foule d'hommages rendus par des ouvriers démocrates et socialistes...

— Qui s'expriment mal et qui ont pourtant bien fait de protester; mais, à voir combien ces gens-là savent peu dire ce qu'ils sentent, il est évident que le jour est encore loin où Rousseau sera fortement et utilement défendu par eux. Le voilà, cent ans après l'apparition de ses plus beaux écrits, à peu près inconnu aux masses et vilipendé par la plupart des gens qui l'ont lu. Eh bien! cela me révolte, et j'éprouve le besoin de crier à la première personne que je rencontrerai ici : Otez votre chapeau, essuyez vos pieds, et n'ajoutez pas un mot à votre signature. Vous n'êtes ici ni à Ferney ni à Coppet; le carnet ne vous est pas présenté par des laquais en poudre et en

livrée. Vous êtes dans une chaumière, et une pauvre femme vous présente une espèce de livre de cuisine où chacun se croit permis de déposer des outrages ou des gaudrioles. Pourquoi? Parce que Jean-Jacques se survit dans sa pauvreté, et que la pauvreté est généralement méprisée, et souvent par le pauvre lui-même. Ah! c'est que la pauvreté n'est pas vertu pour tout le monde! Elle le fut pour lui, qui, le premier parmi les gens de lettres sortis de la plèbe, ne voulut être le valet d'aucun grand seigneur, le courtisan d'aucun prince. Possédé d'un véritable amour de la liberté, il ne voulut pas être l'amusement des oisifs et l'esclave du monde; il ne voulut flatter aucun pouvoir, et il osa braver les prêtres, avec lesquels Voltaire savait jouer au plus fin. Voilà son grand crime, allez! Soumis au clergé, il eût pu être plus coupable qu'il ne l'a été, et le clergé béatifierait aujourd'hui l'homme de talent dévoué à sa cause. N'avez-vous pas des défenseurs de l'église bien autrement violens que Rousseau? Ces saints-là n'attaquent-ils pas les personnes? N'entrent-ils pas, l'injure et la calomnie à la bouche, dans la vie privée? S'ils n'ont pas l'esprit de Voltaire, ils en ont le cynisme, et s'ils n'ont pas le génie de Jean-Jacques, ils en ont la colère; mais ils sont orthodoxes, à ce qu'on dit, chrétiens bien que dénonciateurs, serviteurs du Christ bien que furieux, vindicatifs et dévorés de haine. Le scepticisme du jour en rit, l'égoïsme les redoute, la couardise les ménage, l'église les bénit et les protége, le pape les embrasse. Qui oserait écrire d'eux ce que tous les jours ils écrivent de Rousseau, de Molière et des plus grands hommes? Aussi grandissent-ils en impunité comme en impudence, et, tandis que le monde retentit de leurs déclamations épileptiques, les petits cuistres dont la peur a fait leurs affiliés honteux poursuivent les grands hommes jusque dans la chaumière où ils ont vécu quelques jours. S'ils l'osaient, ils déterreraient leurs ossemens pour les traîner aux gémonies! Et voilà ce que l'on appelle le retour à la croyance, le triomphe de la religion!

— Je ne vous sais pas mauvais gré de votre emportement, répondit M. ***, parce que je n'ai garde de défendre les insulteurs de profession qui se vantent d'être bénis et embrassés par le pape! Le pape ne les lit pas, ou bien, dans le trouble de sa situation, il ne distingue pas toujours ceux qui servent l'église de ceux qui la compromettent. Ne vous en prenez pas à l'église de ces misères de détail. Le pape n'est pas infaillible dans les choses de la vie privée, ce serait même une monstrueuse hérésie que de le croire tel quand il agit comme homme sujet à l'erreur. Je ne défends pas davantage ceux qui viennent ici pour cracher sur une tombe. Je ne suivrai certainement pas leur exemple; mais laissez-moi vous dire que

Jean-Jacques Rousseau fut une erreur de la nature, et que je ne respecte en lui que ses malheurs. Je respecte de même, et ni plus ni moins, la besace du pauvre et les plaies du blessé. Je ne puis injurier ni mépriser les misérables, et je ne leur demande pas s'ils le sont par leur faute; mais n'exigez pas qu'en leur tendant une main secourable je baise au front la lèpre de leur péché. Rousseau, doué d'un si beau génie, était l'homme le plus faible et le plus infirme d'esprit qu'il y eût. Souillé d'instincts honteux et de fautes méprisables, que l'on eût bien pu ignorer, il a rendu hommage au besoin de la confession en prenant le monde pour confesseur. Le monde l'a trahi, car le monde est sans pitié et sans entrailles. L'église n'a donc point à détester et à maudire ce pécheur dont l'opinion a fait prompte et cruelle justice. Elle voit en lui un malheureux insensé qui proclame la gloire de Dieu en dépit de lui-même. Oui, cet homme qui cherche Dieu sans pouvoir le trouver, ce pénitent qui dédaigne et repousse le prêtre, mais qui, perdu de honte et de remords, se confesse à l'univers et meurt désespéré en voyant que l'univers le condamne, est un trophée que met à nos pieds la philosophie. Qu'eût-il fallu pour sauver ce grand esprit abandonné à la dérive? Un ami, un confesseur qui l'eût réconcilié avec lui-même en lui inspirant le véritable repentir. Ah! que l'expiation eût été plus douce, seul à seul aux pieds du Christ, avec ce prêtre priant et pleurant avec lui! comme cela eût été simple, édifiant et facile, au prix de cet aveu public qui l'a plongé dans une éternelle honte et dans les atroces douleurs qui conduisent au suicide! Oui, je dirai avec vous : Pauvre Jean-Jacques! Je le plains réellement, ne me demandez pas de l'aimer. Il a trop d'orgueil. Et ce n'est même pas de l'orgueil, c'est de la vanité. Il eût peut-être consenti à revenir à la véritable église et à plier les genoux devant un prêtre, s'il eût compris que ce médecin de l'âme avait la puissance de le guérir; mais qu'eût dit ce monde de libertins et d'athées que Rousseau feignait de mépriser, et qu'il voulait éblouir par un trait d'audace inouie? Une obscure et discrète conversion eût fait rire tous ces beaux messieurs! Il fallait les étonner par un acte de courage insensé. Et que fait-il dans son délire déplorable? Il relève les pans de sa robe d'Arménien, montre sa nudité honteuse et triomphe parce qu'il a fait rougir les passans! On lui jette des pierres, et il s'en étonne; on le laisse seul, et il pleure; on le blâme, il s'indigne et se tue! Vous voyez bien que cet homme est fou et qu'il ne peut porter aucune atteinte à la vérité religieuse.

— Certes, répondis-je, il est plus commode de se confesser en secret qu'en public. Les premiers chrétiens n'en jugèrent pas ainsi pourtant : ils se confessaient tout haut à la porte du temple; mais,

sans vouloir discuter avec vous sur les sacremens, laissez-moi vous dire que la vérité divine éclairait Rousseau plus qu'aucun prêtre catholique ou protestant de son époque. Dans ce temps où la notion de Dieu s'était entièrement noyée dans les dogmes religieux et dans les dogmes philosophiques, la profession de foi du vicaire savoyard était encore l'élan le plus spiritualiste qu'il y eût. Certes elle ne nous satisfait pas aujourd'hui; mais elle ouvrit l'ère d'un retour à la foi par la raison. Passons : ce n'est point là ce que vous voudrez admettre. Je vous dirai seulement que vous ne persuaderez jamais à un esprit juste que Rousseau ait écrit sous l'empire de la démence. Non, Rousseau malade n'était pas plus fou que Napoléon n'était épileptique. Celui-ci a pu éprouver les violens phénomènes d'un mal inconnu, propre à son organisation exceptionnelle, sans que l'équilibre de ses facultés, un moment troublé, en ait été altéré. Chez Rousseau, un mal physique, que la science a beaucoup et vainement cherché à définir et à qualifier après coup, a parfois violemment ébranlé la raison sans la détruire. Dire que Rousseau était fou, quand même il serait prouvé qu'il est mort fou et par le suicide, c'est accréditer une erreur, je dirai plus, un mensonge qui tend à neutraliser l'influence de son génie. Il a eu des accès d'exaltation maladive, comme Napoléon a eu des crises de nerfs terribles. Chez celui-ci, ces crises, provoquées par les efforts d'une volonté immense aux prises avec des événemens d'une fatalité prodigieuse, n'ont peut-être pas été étrangères à son abdication, si tôt révoquée, et à ces hésitations dont l'esprit clérical de 1816 lui a fait de si monstrueux parjures; car, soit dit en passant, si l'illustre captif de l'île d'Elbe fût revenu *incognito* en France à cette époque, il s'y serait vu si salement vilipendé qu'il eût peut-être pris, comme Rousseau, la société en horreur et l'humanité en dégoût. Qui sait si alors l'esprit le plus lucide et le plus puissant du siècle n'eût point été atteint et détérioré beaucoup plus que ne le fut celui de Jean-Jacques dans ses dernières années? Admettez donc que les plus grands hommes sont généralement voués à la plus terrible destinée, et qu'il n'y a point à s'étonner si la raison de plusieurs y a succombé entièrement : le Tasse, Pascal, et tant d'autres ont réjoui le vulgaire du spectacle de leurs jours de démence, car le vulgaire aime à voir tomber les riches dans la misère, les rois dans l'exil et les grands esprits dans le désespoir. C'est par là qu'il se console de n'être ni intelligent ni puissant, et tout échafaud dressé pour le crime ou pour la vertu trouve une foule qui applaudit le bourreau et insulte la victime. Pour moi, il m'importe peu que Rousseau ait exagéré la persécution dont il fut l'objet. Cette persécution exista, puisqu'elle existe encore et qu'elle se ravive, chose bien significative à mes yeux, dans les temps de réaction et d'hypocrisie.

— Alors vous excusez et pardonnez tout, même ce qu'il nous a appris des choses qui se sont passées ici, aux Charmettes?

— Je vous demanderai d'abord si les *Confessions*, qui n'ont été publiées qu'après la mort de Rousseau, et qui par conséquent ne sont pas la cause du scandale provoqué autour de lui de son vivant, comme vous le disiez tout à l'heure, étaient un livre terminé, entièrement revu et corrigé, enfin prêt à paraître tel qu'il a paru. Vous dites oui? Moi je crois que, si Rousseau eût vécu quelques jours de plus et qu'une éclaircie de soleil se fût faite dans son âme irritée, il eût sans doute retranché de ses mémoires des détails inutiles, des plaintes injustes, des reproches exagérés; mais admettons que je me trompe, et qu'il ait cru à l'utilité de cette publication sans retouche, montrez-moi dans la bibliothèque de l'esprit humain une œuvre de quelque importance qui ne révèle pas les infirmités, les déviations, les entraînemens, les erreurs de bonne ou de mauvaise foi des plus beaux génies. Si, comme je le crois, vous êtes un catholique réellement orthodoxe, vous en trouveriez à chaque pas dans les pères de l'église. Et ne discutez-vous pas encore l'orthodoxie de plusieurs d'entre eux? Dans les textes les plus sacrés, n'êtes-vous pas forcé d'interpréter pour admettre? Vos plus grands saints n'ont-ils pas été les plus grands pécheurs avant d'être touchés par la grâce? Et croyez-vous les insulter quand vous proclamez les vices et les crimes dont leur conversion les a rachetés à vos yeux? Permettez-nous donc d'avoir aussi nos saints, nos martyrs, hommes et pécheurs comme les vôtres, et, comme les vôtres, rachetés par la grâce divine, qui agit en eux de concert avec leur propre virtualité pour les éclairer, les purifier par conséquent. La lumière purifie. Que m'importe que Rousseau se soit trompé en plaçant son idéal dans la vie érémitique? Vos pères du désert ne traitaient pas mieux la vie sociale. Vous lui reprochez d'avoir raconté certains faits avec cynisme? Vous dites que son imagination dépravée s'est complu à ces tableaux révoltans? Je vous dis et je vous jure que non, moi, et l'horrible scène de l'hospice de Turin, où les prêtres lui surent si mauvais gré de son indignation, est une sanglante révélation de faits immondes dont il a eu le devoir de retracer la laideur, parce que ces prêtres les excusaient et les toléraient en souriant.

— Je vous accorde que les plus grands pécheurs peuvent devenir les plus grands saints; mais les fautes des mauvais chrétiens ne rachètent point celles des mauvais philosophes, et ceux-ci peuvent être de grands pécheurs sans devenir saints, à quelque degré que ce soit.

— Les fautes des mauvais chrétiens, c'est-à-dire les vices de l'hypocrisie, sont sans excuse, et vous ne pouvez pas les faire mar-

cher de pair avec les emportemens de franchise du philosophe calomnié et persécuté. Les premiers font le mal sous le manteau de la vertu; on croit en eux, on les respecte, le peuple baise leurs sandales, les femmes leur confient leurs plus intimes pensées. Leur vie est en secret une jouissance raffinée, en public un triomphe de tous les instans. Pourtant ces gens insultent et condamnent. Du haut de la chaire, ils tonnent contre les idées et les personnes, ils excommunient avec les plus hideuses formules de la malédiction, ils dévouent les âmes à l'enfer, car leur vengeance ne s'arrête pas au seuil de la vie : il faut l'éternité pour l'assouvir. Les tortures de l'inquisition n'étaient rien, il fallait bien inventer celles de l'enfer; la clémence de Dieu ne se pouvait souffrir. Voilà les mauvais chrétiens : ils sont faciles à qualifier; mais vous ne pouvez appeler mauvais philosophe l'homme qui, cité à toute heure de sa vie au tribunal de l'opinion publique, défend sa vie et la confesse publiquement pour obtenir une sentence équitable, pas plus que vous ne pouvez refuser à celui qui comparaît devant les tribunaux le droit de défendre son innocence. Rousseau n'était-il pas condamné et banni pour avoir écrit l'*Émile?* N'était-il pas également repoussé par les protestans, et forcé d'errer et de fuir comme un coupable? Avait-il rêvé cette persécution exercée contre lui par une monarchie et une république, cet anathème lancé par les deux églises? Et quand il se retranchait contre l'intolérance dans une humble solitude, cherchant un village, une chaumière, l'oubli et le repos, les véritables mauvais philosophes, les Grimm et consorts, ne publiaient-ils pas contre lui des attaques plus perfides encore que celles de la gent dévote de Suisse et de France? Quel est donc ce parti-pris de nier la conspiration contre Rousseau? Est-ce que les preuves n'existent pas? Est-ce que pour lui seul l'histoire ne prouve rien? Est-ce que lui seul, entre tous les hommes, était privé du droit de se disculper et de se faire connaître? Sa gloire a tellement obscurci les petites réputations de son temps, que l'on connaît beaucoup plus aujourd'hui sa défense que leurs attaques, et voilà pourquoi de bons esprits comme le vôtre se persuadent que les *Confessions* sont un acte de vanité personnelle en réponse à des insultes imaginaires. Eh bien! voilà ce que peuvent nier formellement, et les preuves en main, ceux qui ont pris la peine d'étudier la vie de Rousseau et celle de ses contemporains. S'il a raconté les fautes de Mme de Warens, c'est qu'on l'accusait d'ingratitude envers elle, et que les uns en faisaient une sainte victime délaissée, les autres une prostituée hypocrite. Il est certain que sans les *Confessions* elle serait fort oubliée et peut-être inconnue aujourd'hui; mais les vivans ne se rendent pas un compte exact des chances que cour-

ront leur mémoire et celle de leurs amis ou ennemis dans l'avenir. Rousseau a dû se dire : « Ma bienfaitrice sera méconnue à cause de moi, comme je suis calomnié à cause d'elle. Je dirai donc ce qui a été, ce qu'elle fut, ce que j'étais. Je dirai tout. Cette femme avait mille grandes qualités pour racheter un seul vice; elle gagnera à mon récit tout ce que mon silence lui ferait perdre. » Et ce vice même qu'il avoue, il l'atténue avec une puissance d'analyse et une recherche d'examen vraiment admirables. Il montre qu'elle n'était réellement pas vicieuse, mais plutôt folle de sang-froid, égarée par un sophisme fort répandu à cette époque, sophisme funeste qui avait détruit en elle, comme chez tant d'autres plus haut placées, le sens moral de l'amour. Claude Anet est devenu si vague dans les souvenirs de la localité, que quelques personnes ont révoqué en doute son existence. Rousseau ne pouvait prévoir que leur vie des Charmettes s'effacerait ainsi. On avait trahi tous les secrets qu'il avait confiés. Il dut penser que celui-là deviendrait la risée de ses ennemis, il le dévoila, mais en quels termes pénétrés d'affection et pénétrans de vérité! Comme il nous a fait aimer et respecter cette humble figure du serviteur devenu le maître de la maison par la force de son intelligence et la dignité de son caractère! Certes dans cette étrange association il y avait trois coupables; mais comme on voit bien qu'il n'y avait qu'un corrupteur entre deux hommes chastes et sincères, et que ce corrupteur, c'était le fatal sophisme de Mme de Warens! Et comme la véritable affection de ces deux hommes l'un pour l'autre est un hommage rendu à Mme de Warens elle-même, à ce qu'il y avait en elle de vertus viriles, puisque son impudeur ne la leur rendait ni moins chère ni moins respectable! Ceci d'ailleurs se passait à l'époque la plus corrompue qui fut jamais. Quelle délicatesse de sentimens chez Rousseau, et quelle saine appréciation de l'amour vrai dans le récit de cette honte et de cette douleur de sa jeunesse! Comme ses larmes éperdues et comme l'austère silence de Claude Anet protestent contre la contagion du siècle dont Mme de Warens était la proie! Tenez, nous appartenons à une époque dont les mœurs sont encore pires peut-être, mais dont les principes sont meilleurs : eh bien! je vous réponds qu'au nombre des leçons qui ont aidé les hommes de bien à surnager sur l'abîme du mal depuis cinquante ans, le récit de Jean-Jacques est une des plus saisissantes, tant il est vrai que Jean-Jacques, à travers les plus tristes réalités de sa vie, est toujours l'apôtre le plus sincère et le plus éloquent de l'idéal.

— Vous plaidez avec chaleur, et vous m'obligez à vous céder sans être convaincu, parce que je ne veux pas plus que vous transporter notre discussion sur le terrain d'une controverse religieuse; mais il est des principes qui deviennent généraux et absolus à force

d'être au-dessus de toute discussion, les devoirs de la paternité par exemple. Je suis curieux, je l'avoue, de voir comment votre philosophie disculpera M. Rousseau sur ce point.

— Non, monsieur, répondis-je, je ne l'essaierai pas, et nulle douleur ne m'est plus sensible que cette tache dans la vie d'un maître que je chéris. Il n'y aurait qu'un moyen de justifier Rousseau, ce serait de nier le fait, et qui sait si ce sera toujours impossible? Le temps amène bien des révélations, et la conspiration encore si agissante et si puissante contre lui me défend de le condamner sur ce fait terrible, tant qu'elle subsistera. Qui sait s'il n'existe pas quelque part des preuves que l'on ne veut pas ou que l'on n'ose pas produire, parce qu'elles excuseraient jusqu'à un certain point sa conduite?

— J'avoue que je ne comprends pas votre espérance.

— Eh bien! supposez que ces enfans mis à l'hôpital ne fussent pas les enfans de Rousseau, ou que du moins il eût de fortes raisons pour douter de la fidélité de Thérèse. Thérèse, telle qu'il nous la dépeint, était une bonne créature, mais d'une faiblesse d'esprit et de caractère qui paralysait à toute heure sa conscience et son dévouement. Elle le laissait dépouiller par Mme Levasseur, elle s'ennuyait avec lui, elle ne le comprenait pas, elle entretenait par sa mère des relations avec ses ennemis. Voilà ce que Rousseau avoue, moins avec l'intention de s'en plaindre qu'avec celle d'atténuer ses torts et de la réhabiliter. Il fait évidemment pour elle ce qu'il a fait pour Mme de Warens; mais tous les contemporains ont parlé bien autrement de Thérèse. Ils disent qu'elle a été l'instrument de son malheur, qu'elle l'a brouillé avec tous ses amis, qu'elle aimait le vin, qu'elle avait de très mauvaises mœurs, enfin que Rousseau s'est tué parce qu'il l'avait surprise avec un laquais. Il m'en coûte de les croire. Rousseau a un si grand art pour faire aimer ceux qu'il défend, que je m'habituerais volontiers à voir son ange gardien dans cette garde-malade fidèle et dévouée qu'il nous montre partageant sa misère, sa vie errante et ses douleurs; mais en ne prenant que la moitié du blâme et de l'éloge dont elle est l'objet, je ne vois rien d'impossible à ce qu'une personne si ennuyée, si peu intelligente, si mal conseillée, d'un caractère si faible et si peu digne à beaucoup d'égards, ait eu les mœurs de Mme de Warens. C'est de l'avilissement où se jetait cette dernière qu'il faut s'étonner; quant à Thérèse, rien ne paraîtrait moins surprenant. Rousseau ne fut pas son premier amour : qui pourrait affirmer qu'il fut le dernier?

— Et vous croyez que Rousseau, qui dévoilait si hardiment les turpitudes des autres pour atténuer ou pour faire accepter les siennes propres, aurait subi la réprobation générale plutôt que d'accuser Thérèse?

— Oui, je le crois. Deux motifs puissans pouvaient le condamner au silence. D'abord le besoin extrême que vieux, infirme, pauvre et abandonné, il avait des soins et de la compagnie de cette femme enfin rivée à son existence après tant de petites lâchetés commises pour le délaisser ou le dominer entièrement...

— Permettez-moi de vous interrompre pour vous dire que ce motif du silence de Jean-Jacques serait une plus grande lâcheté que toutes celles de Thérèse. Les motifs qu'il donne à son crime sont infâmes dans la bouche d'un homme qui proclame l'amour et le culte de la vertu. Quoi! les mauvais conseils et les mauvais propos d'une table d'hôte? l'impunité du libertinage? l'exemple des méchans esprits qu'il avait le tort de fréquenter? Pouvez-vous accepter de pareilles excuses? Et tous ces raisonnemens tirés de l'égoïsme ou de la couardise morale, de la crainte de manquer de pain pour nourrir ses enfans, ou de caractère pour les diriger, pensez-vous qu'il y ait là de quoi autoriser l'horrible exemple qu'il ne craint pas de donner à tous les hommes qui manquent de fortune ou d'énergie? Il y aurait alors quelque chose de plus simple à faire, ce serait de tuer, comme font les Chinois, tous les enfans contrefaits ou qu'on n'a pas le moyen de nourrir, sous prétexte que la vie du pauvre et de l'infirme est malheureuse, et que la mort est un grand bien pour ceux qui entrent dans la vie sans vigueur, sans protection et sans patrimoine.

— A votre tour, monsieur, vous plaidez avec chaleur, et moi je ne fais pas de réserves en vous donnant raison. Si Rousseau n'a pas cru être le père des enfans de Thérèse, il a été presque aussi coupable de ne pas le dire qu'il l'eût été en les abandonnant sans cette excuse. Il devait à sa réputation, qui intéresse au plus haut point la cause de la philosophie et par conséquent celle du genre humain, de se disculper complétement, dût Thérèse l'abandonner mourant à toutes les horreurs de la solitude. Nous arrivons donc, par un chemin imprévu, à nous entendre, vous et moi, sur le devoir qui était imposé à Rousseau de plaider sa cause à tout prix; car vous semblez reconnaître qu'un si grand talent et une gloire si haute ne devaient pas se laisser flétrir, et nous voici d'accord sur la légitimité, l'autorité et même l'utilité de ses *Confessions*.

— J'ai raisonné à votre point de vue; mais que devient, je vous prie, l'autorité des *Confessions*, si le plus grand crime reproché à votre philosophe s'y trouve faussement avoué par lui?

— Je vous répondrai que la justice civile et religieuse de vos pères arrachait beaucoup de faux aveux par la torture, et que la vie de Rousseau fut une torture morale sans exemple; mais je répondrai encore mieux en invoquant un autre motif de son silence, et ce second motif, vous ne m'avez pas encore permis de l'énoncer.

— Je vous écoute avec attention.

— Eh bien! ce motif que je serais très porté à admettre et que je préférerais infiniment, c'est la générosité de Rousseau. Ce mot vous fait sourire, parce que vous persistez à voir en lui le type de la susceptibilité, de la rancune et de la misanthropie. Je vous répondrai que le caractère de Rousseau est très compliqué, agité sans cesse par les orages intérieurs et toujours porté aux réactions extrêmes. Chaque page de ses *Confessions* le prouve, et, bien qu'arrangé et médité, ce livre porte la vive empreinte des entraînemens de son cœur et de sa pensée. Il s'y explique lui-même avec soin; il s'y révèle malgré lui beaucoup plus. A tout instant, on le voit se sacrifier pour les autres et céder à des enthousiasmes chevaleresques qui donnent des armes contre lui. Je vous en citerais bien des exemples; mais cette discussion a été assez longue, et je ne veux plus qu'invoquer votre bonne foi et vous inviter à juger sans prévention les côtés saillans de son malheureux caractère. Ces côtés sont justement les deux tendances les plus opposées : l'irritabilité soupçonneuse sans trêve et la mansuétude inépuisable. Pour ne parler que de Thérèse, toute la vie de Rousseau est en même temps une méfiance d'elle (trop fondée peut-être!) et une affection réelle avec tous les attendrissemens de la reconnaissance. Si tous les ennemis de Jean-Jacques fussent revenus à lui tant soit peu, je ne doute pas que, poussant l'oubli et le pardon jusqu'à l'excès, ce brutal, si sensible à la moindre marque de sollicitude ou de repentir, n'eût parlé d'eux avec enthousiasme. Il les eût fardés avec une bonne foi sans égale, comme il l'a fait pour Sophie, coquette ou infidèle, imprudente à coup sûr, et lui infligeant de cruelles souffrances ou la nécessité de se laisser accuser pour ne pas la trahir. Il ne lui reproche pourtant rien; loin de là, il persiste à en faire un ange. Combien peu d'hommes, raillés et blâmés comme il le fut à cause d'elle dans ce monde de beaux esprits qui était tout dans ce temps-là, fussent restés fidèles et discrets! Dans cette mansuétude de Rousseau est tout le fond de son âme, tout ce qu'elle avait de sain et de vraiment grand, même dans le désespoir. Ce désespoir a dû être plus profond encore quand il s'est vu accusé d'être un père dénaturé; mais, pour se laver du reproche, il eût fallu dévouer Thérèse au mépris public, et Rousseau s'est sacrifié. Le terrible courage qu'il avait eu jusque-là pour tout dire l'a abandonné. Sa liaison avec elle était devenue plus sérieuse avec le temps; beaucoup de soins rendus et de malheurs partagés la lui avaient rendue chère, respectable jusqu'à un certain point. Peut-être aussi, croyant l'avoir purifiée par ses enseignemens et le partage de ses épreuves, frémissait-il à l'idée de s'être trompé autrefois sur son compte. Peut-être en était-il venu à se dire : Ces enfans que j'ai méconnus

étaient les miens! De là des remords et des regrets qu'il avoue. Et s'il est vrai, comme on l'a affirmé, qu'il se soit donné la mort et que son suicide ait eu pour cause une dernière infidélité de Thérèse, il y a quelque chose de grand encore dans l'égarement de sa funeste résolution. Il voit que toute sa vie de pardon ou de réparation envers cette femme a été une illusion déplorable, qu'il ne lui est plus possible de vivre avec elle sans la mépriser, qu'il lui a en vain sacrifié son repos et son honneur, qu'il va emporter dans la tombe une tache ineffaçable... Il embrasse Thérèse et meurt sans se rétracter. Voilà Rousseau tel que je le conçois...

— Tel que vous l'arrangez...

— Et tel que nul ne peut me prouver pourtant qu'il n'ait pas été.

— En résumé, vous le laissez blanc comme neige à l'idolâtrie de la postérité.

— Non, monsieur, je n'approuve entièrement Rousseau dans aucun de ces partis extrêmes qui le caractérisent. Je crois qu'il s'est suicidé toute sa vie pour céder au besoin que son cœur éprouvait de réparer les erreurs de son imagination ou les emportemens de son caractère. Je crois qu'il n'a jamais su ni aimer ni haïr, parce qu'il a trop vivement subi le ressentiment et la tendresse, le soupçon et la confiance. Il a combattu la fatalité de son organisation sans pouvoir la vaincre. Je crois qu'il a manqué de force physique et de courage moral au bout de la lutte, et que l'infortuné, après avoir trop passionnément défendu sa cause, l'a trop abandonnée. Ce qui a pu lui donner le change à sa dernière heure, c'est qu'il s'est senti emporté par cette fièvre qui lui faisait chercher le sublime. Pardonner trop et s'immoler follement, tout a été là pour lui en ce moment suprême. Je trouve donc à reprendre à sa vie et à sa mort, à ses ouvrages et à son caractère. On ne lui a pas reproché sans raison le paradoxe à certains égards et l'orgueil exigeant en certaines occasions. Rousseau appartient à la critique, et sera toujours le digne objet de son examen sévère et impartial. Il nous appartient, à tous tant que nous sommes, de l'interroger et de le discuter; mais je crois que certains incidens de cette vie privée, dont on a fait tant de bruit et qui l'ont tant préoccupé lui-même, devraient être voilés jusqu'à nouvel ordre. Les temps ne sont pas accomplis, Rousseau n'est pas jugé. Il est trop près de nous, son souvenir est encore trop lié à nos propres orages pour que nous puissions équitablement l'absoudre sans réserve ou le condamner sans appel. Il y a bien d'autres morts illustres dont le procès n'est pas jugé et ne le sera peut-être jamais, entre autres Jean-Baptiste Rousseau, contemporain de Jean-Jacques, qui mourut en protestant au nom du Christ contre la calomnie. La postérité se fait juste comme Dieu dans les âmes justes, c'est-à-dire qu'elle efface ce qui l'empêcherait de par-

donner. Si Dieu absout le mal en connaissance de cause, que doit faire l'homme quand il ne peut lever le voile de la vérité? Il doit rejeter comme nul tout ce qui n'est pas prouvé, si l'œuvre laissée par l'accusé est bonne et belle, et témoigne de la pureté de ses intentions. Voilà du reste ce que fait l'histoire à mesure qu'elle regarde plus loin en arrière. Elle absout l'homme qui a pu blesser ses contemporains, en faveur du bienfait dont son œuvre a doté l'avenir...

Je n'ai point persuadé M. ***, et je n'avais pas un instant espéré que je le persuaderais. Rousseau n'est pas une gloire littéraire seulement, mais sa philosophie n'est pas non plus une doctrine particulière. Elle ne constitue pas un ensemble et un accord de notions sociales et religieuses dont on puisse se dire aujourd'hui l'apôtre et le vulgarisateur. Ce qui caractérise Rousseau, c'est d'être un esprit, non pas l'esprit d'un siècle, mais l'esprit qui répond à certaines aspirations d'une série de siècles, et pour ceux qui repoussent et condamnent ces aspirations Rousseau n'existe pas. Il n'est à leurs yeux qu'un brillant écrivain, un cerveau rebelle à la coutume, un critique hautain, un misanthrope, un poète et un artiste. Il y a certainement de tout cela en lui, mais il y a encore autre chose qui fait concourir à un but immense toutes les forces et toutes les faiblesses de l'homme. Il y a un idéal d'indépendance et de sincérité religieuse et humaine qui attaque et secoue profondément le vieux édifice du droit divin. Au milieu de cette phalange d'esprits si variés et si spontanés qui ébranle le XVIIIe siècle, ce n'est pas par l'instrument d'un dogmatisme bien puissant que Rousseau travaille. Ce dogmatisme, qui aura son jour d'essai durant la grande crise révolutionnaire, se traduira précisément sous des formes d'épuration violentes que l'âme sensible de Rousseau eût répudiées avec horreur. S'il eût vécu jusqu'à cette crise, il eût péri sur l'échafaud en protestant contre cette application de ses principes; mais ce que Rousseau eût gardé jusque sur l'échafaud et ce qu'il nous laisse pour toujours, c'est la haine de l'intolérance et de l'hypocrisie. Voilà pourquoi l'intolérance poursuit et insulte Rousseau tout autant que Voltaire; voilà pourquoi Voltaire et Rousseau, si différens l'un de l'autre, nous sont également sacrés. On peut même dire qu'ils nous sont également chers, en ce sens que l'œuvre de chacun d'eux répond aux diverses tendances de nos organisations, et que l'émotion de l'un corrige admirablement ce que le bon sens de l'autre pourrait avoir de trop amer ou de trop léger.

Quant à M. ***, mon contradicteur, il n'est point un hypocrite; mais sa foi l'oblige à voir dans les philosophes du dernier siècle des ennemis de l'ordre, des torches d'incendie, des suppôts de Satan. Je suis retourné aux Charmettes avec un ami plus bienveillant; c'était

pour nous un plaisir tout naïf de passer la matinée dans ces chambres et dans ce jardin si pauvres. Nous y étions comme ces enfans du peuple qui aiment à s'asseoir sur les fauteuils des princes et à promener leurs doigts sur la dorure des lambris. Nous étions contens de ne rien dire de Jean-Jacques et de nous intéresser à tous les détails de l'habitation, à toute la physionomie du pays environnant. C'était vivre un moment de la vie dont il avait vécu et boire à cette source de poésie que la nature tient toujours pleine et limpide pour qui la cherche sans désir impie de la troubler en y jetant des pierres.

Comme nous revenions à Chambéry, mon compagnon de voyage, qui avait entendu la fin de ma conversation de la veille avec M. ***, me demanda si je pensais vraiment que Rousseau ne fût pas le père des enfans de Thérèse. Je lui répondis que je ne pensais rien à cet égard, puisque je manquais absolument de certitude.

— Mais enfin, reprit-il, où avez-vous pris cette idée qui a été un de vos moyens de défense? Comment n'est-elle venue sérieusement à aucun de ceux qui ont été les contemporains du philosophe?

— Elle leur est venue très sérieusement, et c'est parce que je la leur ai entendu exprimer que je l'ai eue souvent sans oser m'y arrêter. Mon grand-père était ce Dupin de Francueil dont Rousseau fut longtemps l'ami. Plus tard, Rousseau méconnut son affection, et ne revint à lui que de loin en loin. C'est Thérèse qui amena la méfiance, afin d'empêcher certaines explications. Elle était venue souvent demander des secours à M. Dupin pour le philosophe. M. Dupin n'avait jamais refusé, jamais hésité; mais ces secours, Thérèse en disposait pour elle-même ou pour son indigne famille. Rousseau ne les eût point acceptés. Mon grand-père s'en doutait bien, mais il était riche, et il aimait mieux être dupé que de risquer de ne pas secourir son ami. Je n'ai pas connu mon grand-père, mais j'ai su par ma grand'mère ce qu'il pensait de Thérèse, et vingt fois j'ai entendu Mme Dupin dire à ceux qui accusaient Rousseau devant elle d'être un père dénaturé : « Oh! pour cela, nous n'en savons rien, et Rousseau n'en savait rien lui-même. » Une fois elle dit en haussant les épaules : « Est-ce que Rousseau pouvait avoir des enfans? »

Rousseau aimait les enfans, cela est certain, et je crois qu'il eût aimé les siens. Je crois aussi que Thérèse, qui avait tant d'empire sur lui, ne les lui eût pas laissé abandonner, si elle n'eût craint des explications périlleuses. Je dis je crois, mais je ne saurais affirmer, parce que le sophisme était parfois chez Rousseau la conscience même. Il se prouvait des vérités très contestables, et il se mettait à les pratiquer avec une sincérité complète. Il a donc pu se persuader qu'il faisait son devoir envers ses enfans en ne se chargeant pas de leur sort. Il avait été conduit à cette cruauté de raisonnement par

le peu d'aptitude qu'il avait reconnue en lui pour l'éducation pratique. Enfin le mieux à dire est peut-être ceci : que Rousseau, à l'époque où il fut père, n'était pas encore le grand Rousseau qu'il fut plus tard. Il n'aima la vertu qu'en la sentant déborder et apparaître comme la véritable forme de son génie austère. Qui la lui eût apprise auparavant? Ce n'est pas M[me] de Warens, elle qui vivait en dehors de toute pratique. Ce n'est pas la vie errante, les amours de rencontre, la société des beaux esprits, l'exemple du grand monde, si bien suivi par les bourgeois du temps. Rousseau, homme fait, portait en lui l'amour du bien, l'enthousiasme du beau, et il n'en savait rien encore. L'absence d'éducation morale avait prolongé l'enfance de son esprit au-delà du terme ordinaire, et l'on peut même dire que son caractère eut toujours les illusions, les exagérations, les spontanéités capricieuses de l'enfance. Il fut à l'égard de la philosophie comme nous sommes tous à l'égard de telle ou telle étude particulière dont nous découvrons tard l'importance, le charme et la profondeur. La philosophie régnante, au moment où il fut initié, n'était point moraliste. Elle sautait d'emblée par-dessus les vrais devoirs en haine des entraves injustes. Rousseau, plus logicien et plus idéaliste que les autres, comprit alors que la liberté n'était pas tout, et que la philosophie devait être une vertu, une religion, une loi sociale. Qu'il se soit trompé souvent dans ses déductions, il importe peu aujourd'hui. Son socialisme n'est pas plus coupable des excès révolutionnaires que la doctrine évangélique n'est coupable de la Saint-Barthélemy. Son but est immense, son vouloir est sublime, sa sincérité est frappante. Finissons-en donc avec les reproches qui peuvent s'attacher à sa vie et qui m'ont souvent navré et paralysé moi-même dans mon culte pour sa mémoire. Je n'ai jamais cédé intérieurement à ces répulsions qu'il m'inspirait sans éprouver aussitôt un remords de ma faiblesse. Il faut avoir la force d'aimer les grands hommes avec leurs taches et leurs ombres. Voilà pourquoi je n'ai jamais insisté et n'insiste pas encore sur les faits douteux qui pourraient jusqu'à un certain point innocenter Rousseau de sa principale faute. Je lui dois de l'accepter avec cette faute. Il m'a fait tant de bien, il m'a ouvert tant d'horizons, il m'a créé tant de nobles jouissances, il m'a si bien détaché des sottes distinctions sociales et des mille choses vaines à la possession desquelles j'ai tant vu autour de moi sacrifier le vrai bonheur et la vraie dignité, que je ne me reconnais pas le droit de lui demander compte de ses erreurs. Depuis quand l'obligé a-t-il bonne grâce à faire comparaître son bienfaiteur sur la sellette de l'accusé?

Enfin Rousseau a été le plus malheureux des hommes, et sa mémoire est encore une des plus discutées et des plus outragées qu'il y ait. La pitié qu'il inspire lui survit, on le sent persécuté encore;

dès lors on a besoin de le défendre, de l'aimer comme s'il était là, et de s'imaginer qu'on le console, comme s'il pouvait vous entendre et guérir de sa douleur...

Ne sait-on pas d'ailleurs que Mme d'Houdetot, qui eut pendant une année au moins la confiance entière de Jean-Jacques, affirmait qu'il ne se croyait pas le père des enfans de Thérèse? On sait aussi qu'il autorisa Mme de Luxembourg à faire faire des recherches pour retrouver un de ces enfans? Pourquoi un seul? Rousseau n'aurait donc eu d'entrailles que pour celui-là? En tout cas, même en faveur de celui-là, il n'y eut pas certitude, car ces recherches furent à peine commencées par Laroche, valet de chambre de la maréchale, qu'elles devinrent pour Rousseau un tourment grave, un véritable sujet d'effroi. « Si l'on m'eût, dit-il, présenté quelque enfant pour le mien, le doute, si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude. » Rousseau était soupçonneux, et cette méfiance à l'endroit de l'enfant qu'on lui eût présenté pouvait bien être de deux sortes. Malgré les aveux de son repentir, il y a une certaine *cause du moment* qu'il signale, mais qu'il ne veut pas dire, et cette réticence est bien frappante. Il faut relire sur tout cela l'opinion de M. de Barruel, qui ne craint pas d'affirmer ce que nous indiquons.

On insistera, je le sais, sur les propres aveux de Rousseau, sur ses remords très explicites et très éloquemment exprimés. Rousseau est souvent déclamatoire, je ne le nie pas; mais il l'est naïvement ou avec travail. Je ne le trouve pas un instant naïf dans les regrets qu'il exprime d'avoir méconnu ses devoirs de père, pas plus qu'il n'est véritablement sincère dans ses essais de justification : il y a là comme un effort, autant pour se repentir que pour se justifier. La nature parle cependant à son cœur au commencement de l'*Émile*, mais ce cri de douleur peut parfaitement se traduire ainsi : « Que n'ai-je eu des enfans à aimer avec certitude! »

Admettons pourtant qu'il ait eu des remords bien réels; il y en a de deux sortes : ceux que laisse une faute sciemment commise, et ceux que fait naître après coup une faute involontaire. Ceux de Rousseau n'étaient peut-être pas même de la seconde catégorie. S'il croyait à la faute involontaire, c'était peut-être seulement par accès, les jours où, lisant ses *Confessions* à Thérèse, il subissait son empire, s'effrayait de ses reproches, revenait sur ses propres souvenirs, s'alarmait dans sa propre conscience et se chargeait lui-même dans la crainte de déplaire ou de s'être trompé. Cette vulgaire histoire ne se retrouve-t-elle pas dans tous les ménages plus ou moins légitimes? Nous connaissons un vieillard dont elle fait le tourment. Il a renvoyé sa Thérèse le jour où elle est devenue mère. Peu de jours après, la Thérèse a su lui persuader qu'il était le père de

l'enfant. Ce n'est point une âme dénaturée; il a repris Thérèse, dont les soins lui manquaient, et il élève l'enfant, et tous les jours Thérèse lui dit : « Vous avez été bien méchant, car vous avez failli le laisser mettre aux enfans trouvés! » Et le vieillard s'accuse et se repent. S'il écrivait ses confessions, il dirait peut-être : « J'ai été bien tenté d'imiter Rousseau et de mettre cet enfant à l'hôpital, car enfin je me souviens bien... » Mais Thérèse arriverait, lui ôterait la plume des mains, lui ferait une scène, et il effacerait pour corriger ainsi : « car enfin... j'ai eu peur de faire des sacrifices, et je dois avouer que j'ai un fonds d'avarice dont ma pauvre Thérèse m'a corrigé. » Ah! si ce brave homme pouvait lire ceci!... Mais il ne le lira pas, Thérèse y mettra bon ordre.

La véritable faute de Rousseau, c'est d'avoir persévéré dans son attachement pour cette femme qui, plus ou moins coupable, était à coup sûr indigne de lui, et qui exploita misérablement à son profit les défaillances de ce caractère endolori et cette cruelle imagination, si habile à le torturer. On ne vit pas impunément avec un petit esprit : on ne contracte pas ses défauts, on ne perd pas sa propre grandeur quand on est Jean-Jacques Rousseau; mais on la sent troublée, combattue, exaltée, égarée, et on fait en pure perte d'immenses efforts pour la mettre au niveau de misères indignes d'elle.

Chaque enfant n'a qu'un père selon les lois naturelles, et il est possible, après tout, que Rousseau fût le père naturel des enfans de Thérèse; mais, lorsqu'il y a d'autres pères présumables, la nature n'a pas, quoi qu'on en dise, de criterium révélateur pour indiquer au véritable père ses devoirs et ses droits. Ceci soulèverait d'ailleurs une question immense, que nous ne voulons pas traiter ici, mais qu'on doit au moins entrevoir quand il s'agit d'un fait aussi grave que la condamnation d'un grand personnage historique. Cette question est celle que les lois civiles n'ont pu résoudre et qu'elles ont tranchée hardiment en défendant la recherche de la paternité d'une part, et en imposant de l'autre les obligations de la paternité envers tous les enfans nés dans le mariage. La loi a sa logique : si elle impose au mari un devoir rigoureux, elle lui attribue un droit rigoureux aussi sur la conduite de sa femme. C'est à lui de la séquestrer ou de la surveiller, s'il n'a pas foi en elle. Dans les unions libres, et celle de Rousseau était une affaire de hasard, nullement sérieuse au début, l'homme, n'ayant pas de droits, n'a pas de devoirs. Thérèse n'était pas vierge, elle ne fut ni séduite ni trompée par lui, et ses relations dans la vieillesse avec le premier venu, — elle s'éprit à cinquante-sept ans, sous les yeux de Rousseau, d'un palefrenier qui eût pu être son petit-fils, — prouvent ce qu'elle avait dû être, ce qu'elle avait toujours été.

Sacrifions donc Thérèse à Rousseau sans trop de scrupule, car Rousseau s'est trop sacrifié pour elle, et cela n'est pas juste. La postérité ne doit pas accepter cette immolation sublime et puérile, cet excès de générosité insensée dont l'inimitié et l'hypocrisie ont fait et font encore leur cri de triomphe. Ou Rousseau n'était pas le père des enfans que Mlle Levasseur a laissé mettre à l'hôpital, ou il avait pleinement le droit de croire qu'il ne l'était pas. Qu'on se donne la peine d'en rechercher des preuves irrécusables, on les trouvera. Que n'ai-je vingt ans et la liberté, c'est-à-dire le temps! je consacrerais ma vie, s'il le fallait, à découvrir ces preuves de la véritable opinion de Rousseau sur Thérèse dans les premières années de leur intimité. Combien de jeunes gens s'épuisent en de stériles essais littéraires, quand il y a dans le passé tant de mystères à découvrir pour redresser le présent et pour éclairer l'avenir!

Une découverte a été récemment publiée sur le genre de mort de Rousseau, et nous ne devons pas clore nos réflexions sur sa vie sans dire quelques mots de cette découverte. Nous avons cru d'après Corancey et Mme de Staël au suicide de Rousseau. D'après de nouvelles informations, nous ne devons plus croire au coup de pistolet. Le masque moulé en plâtre par Houdon n'offrait, d'après des témoignages certains, que la trace d'une légère égratignure. Reste l'hypothèse du poison, qui n'est pas détruite, et celle d'un épanchement au cerveau, résultat du violent chagrin qui saisit Rousseau en découvrant la honteuse infidélité de Thérèse.

Les hypocrites triomphent encore de ceci, que Rousseau, après avoir éloquemment combattu le suicide, a couronné par le suicide le système de contradictions de sa philosophie. La condamnation du suicide par Rousseau tombe du plus haut possible, c'est-à-dire du sommet de son génie, de sa raison, de sa conscience. Que, malade, épuisé, égaré par un moment de désespoir et d'indignation, il ait attenté à sa vie, il n'y a là ni crime prémédité contre la loi divine qui fait de la vie une chose sacrée, ni abandon raisonné de ses propres principes. Qu'on relise sur tout cela non pas le mieux écrit, mais le mieux étudié et le plus substantiel des commentaires sur la vie, les écrits et la mort de Rousseau, dans l'édition de M. Musset-Pathay. C'est encore le travail le plus complet, le plus fervent pour guider l'opinion et rassurer le cœur sur le compte de l'immortel auteur des *Confessions*. Il y a parti-pris de le justifier, dira-t-on : nous ne le nions pas; mais ce sont les avocats les plus convaincus qui trouvent les raisons les plus fortes.

Nous voici bien loin des Charmettes, et la *vilaine femme* de Rousseau, comme l'appelaient les contemporains de sa vieillesse, nous a trop fait oublier sa belle maman, Mme de Warens. En traçant son

portrait, M. Arsène Houssaye est devenu amoureux d'elle. C'est d'un artiste et d'un poète, et c'est, après tout, d'une bonne philosophie. Rousseau a beaucoup idéalisé sa bienfaitrice tout en la *réalisant* sans scrupule, et il a eu raison dans les deux cas, parce qu'il a été sincère, parce qu'il a laissé parler sa mémoire et son cœur, ce qui vaut toujours mieux que le calcul qu'on s'impose ou les réticences qu'on subit. Ce qu'il y a de trop réel dans Mme de Warens nous choque démesurément aujourd'hui, et pourtant nous nous piquons d'être le siècle de la critique par excellence. Nous devrions dès lors faire un effort d'esprit pour nous reporter aux idées d'il y a cent ans, pour apprécier le milieu, le pays, l'époque, et surtout l'éducation que recevaient les femmes dans ces belles contrées un peu sauvages à beaucoup d'égards, et où régnaient l'ignorance et une certaine brutalité de mœurs.

Acceptons donc Mme de Warens et n'acceptons pas Thérèse. Retirons notre pardon à celle qui rendit le philosophe ridicule et odieux en apparence; accordons-le tout entier à celle qui lui fit de si belles années et qui ne le trompa jamais. Mme de Warens se confessait si facilement qu'elle a disposé sans doute le génie de Rousseau à écrire l'impérissable livre des *Confessions*. Elle lui a révélé le culte de la nature; elle l'a fait poète, comme elle l'a fait artiste et savant. Sachant ou comprenant tout, elle ne mettait pas l'orthographe; elle en est d'autant plus la femme de son siècle. Assez belle encore pour spéculer sur ses charmes comme tant de dames de la cour, elle se donnait pour rien à des gens de rien. Parmi ces gens de rien, il y avait l'humble Claude Anet, un homme de cœur et de mérite, et le petit Rousseau, qui fut un des deux premiers hommes de son temps. Elle n'était donc pas toujours aveugle, et on peut lui pardonner M. de Courtilles,... ou plutôt l'oublier et faire rentrer son image dans le néant.

Voyageurs, allez aux Charmettes, n'écrivez rien sur le livret, cueillez un brin de pervenche, et ne voyez là que les ombres de Jean-Jacques et de la belle Louise, se promenant tête à tête dans un des plus beaux pays du monde, ne songeant plus guère à Claude Anet, ne songeant pas encore à Vintzenried, enfin ne prévoyant ni Thérèse, ni la gloire, ni la misère, ni la persécution, ni les curieux, ni les ingrats, ni les insulteurs.

GEORGE SAND.

FRÉDÉRIQUE

SUITE DU *CHEVALIER SARTI.*

I.

MADAME DE NARBAL.

Vingt ans après la chute de Venise, l'homme dont l'inquiète jeunesse a été le sujet d'un premier récit (1), le chevalier Sarti, se trouvait en Allemagne. La mort de Beata et la ruine de sa patrie avaient changé le cours de sa destinée. Lorsque l'armée autrichienne vint prendre possession des états de la république de Saint-Marc, que lui avait livrés le grand coupable du traité de Campo-Formio, le chevalier, qui avait aussi perdu sa mère et que rien ne retenait plus dans l'admirable pays qui l'avait vu naître, se mit à voyager. Il parcourut la Grèce et une partie de l'Asie. Revenu en Europe, il se fixa en Allemagne aussitôt que les événemens politiques parurent menacer la stabilité de l'édifice impérial de Napoléon. Il prit une part très active au mouvement philosophique et national de la jeunesse allemande en 1813. Il chanta avec les étudians des universités les hymnes du poète Kœrner et les chœurs patriotiques de Weber, il s'inspira des doctrines idéalistes de Fichte contre l'oppression de l'étranger et de la force brutale. Les événemens de 1814 et l'écroulement de la fortune inouie de Napoléon furent pour le chevalier

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 août 1854, du 1er et du 15 août 1855, du 15 avril et du 15 juin 1856.

Sarti la plus grande joie de sa vie. Après avoir longtemps erré dans les différentes parties de l'Allemagne, après avoir séjourné successivement à Berlin, Dresde, Weimar, Leipzig, Munich, Vienne, où il se trouvait à l'époque du congrès, le chevalier fut attiré dans la ville de Manheim, où je l'ai rencontré pour la première fois vers 1820. Il pouvait avoir alors à peu près quarante ans, car je n'ai jamais su la date précise de sa naissance. Il habitait un petit appartement fort modeste, et passait son temps dans l'étude de la philosophie, de la politique et de l'art, mais surtout dans le culte des souvenirs de sa jeunesse, vers lesquels il se sentait de plus en plus ramené au moment où je reprends cette humble histoire d'une âme.

C'était un homme assez singulier que le chevalier Sarti à l'époque où le hasard me le fit connaître. D'une taille élancée, d'une figure noble et très expressive, il paraissait beaucoup plus jeune que son âge. Sa mise était toujours soignée, mais sans recherche; ses manières polies et réservées et la distinction de sa personne indiquaient un homme de la meilleure compagnie. Il parlait fort bien plusieurs langues, particulièrement la langue de cette nation allemande au milieu de laquelle il vivait, et dont il aimait beaucoup la littérature. Il avait fréquenté les universités de ce grand pays de la science, entre autres celles d'Iéna et d'Heidelberg, où il était resté plusieurs années. Son esprit offrait un assemblage assez curieux d'aptitudes diverses qui semblent s'exclure dans la plupart des hommes : à une imagination tout italienne, avide d'images, de mouvement et de lumière, il joignait le goût de la méditation et se complaisait dans l'étude des principes. Il y avait à la fois chez lui du poète et du métaphysicien, et il me faisait l'effet de l'un de ces philosophes inspirés de l'antique Italie qui allaient devisant sur l'origine des choses. Dans sa conversation piquante et chaleureuse, l'observation du cœur humain tenait autant de place que les considérations générales sur la marche des idées. C'était un platonicien attardé sous le règne du christianisme, et il mêlait aux doctrines de l'idéal et de la grâce, qui faisaient le fond de sa nature, je ne sais quel besoin d'analyse et d'émancipation indéfinie qui caractérise les temps modernes. Ces contrastes, qu'on aurait pu prendre pour des contradictions, se retrouvaient aussi dans ses opinions politiques. Il aimait la liberté, et les grands principes de la révolution française n'avaient pas de partisan plus dévoué que lui. Cependant il pleurait la chute de sa patrie et regrettait le siècle où Venise était encore une des puissances souveraines de l'Italie. Aristocrate par les mœurs, par les habitudes, par la pureté de son goût et le choix de ses relations, le chevalier était sympathique par la raison aux théories les plus avancées de la démocratie moderne. Dans la syn-

thèse qu'il s'était édifiée avec ses vastes lectures, mais surtout avec les événemens douloureux de sa propre vie, l'idée du progrès et de la responsabilité humaine se combinait d'une manière originale avec la notion d'une Providence divine et celle de la vie future, qui en est la conséquence.

Le chevalier comptait la musique au nombre de ses distractions les plus vives; il en avait fait une étude suivie aussi bien comme art et comme expression des sentimens que sous le rapport scientifique. Les grands compositeurs de l'Allemagne, Sébastien Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber et Schubert, ne lui étaient pas moins familiers que les philosophes et les poètes éminens de ce peuple profond et naïf. Possédant une voix assez médiocre de baryton, qui n'avait ni une grande étendue ni beaucoup de sonorité, le chevalier n'en chantait pas moins avec un sentiment et un goût admirables. La première fois que je l'entendis, je fus frappé de l'originalité de son style, qui ne ressemblait à rien de ce que je connaissais et qui était une tradition de la belle école du XVIIIe siècle, particulièrement de celle de Pachiarotti, qui lui avait donné des conseils. C'est dans sa conversation que j'ai puisé de nombreux et inappréciables détails sur l'art et les virtuoses du siècle passé, détails qu'on ne trouverait consignés dans aucun livre et dont sa mémoire était remplie. Il avait sur la musique des idées neuves qu'il développait avec éloquence et une grande finesse d'aperçus. Il se plaisait à rattacher les phénomènes de cet art divin à une loi mathématique sous l'empire de laquelle se produisait sans contrainte la spontanéité de l'homme. Il conciliait ainsi la liberté indéfinie de la fantaisie et du sentiment avec l'ordre éternel de la nature.

Mais ce qui rehaussait le prix de toutes ces connaissances, ce qui donnait à la personne du chevalier Sarti un attrait singulier, c'était l'absence de cette espèce de vanité qui accompagne nécessairement l'exercice d'une profession quelconque. J'ai rarement vu un homme aussi bien doué répugner autant que le chevalier Sarti à toute manifestation publique de sa pensée. Il avait surtout contre les gens de lettres proprement dits un préjugé invincible qu'il tenait de l'éducation aristocratique qu'il avait reçue dans le palais du sénateur Zeno. C'est tout au plus si le chevalier me pardonnait, à moi, l'humble mission que je me suis donnée d'entretenir le public d'un art qui était l'objet de son admiration. Vivant d'une petite pension qu'il avait sauvée du naufrage de sa patrie, modeste dans ses désirs et n'ayant qu'une ambition toute morale de connaître le vrai et d'aimer le beau, le chevalier n'avait pas éprouvé le besoin d'embrasser une carrière et de diriger ses forces vers un but déterminé. C'était, dans la plus haute expression du terme, ce qu'on appelle vulgaire-

ment un amateur, un dilettante de la plus grande distinction, qui s'était voué au culte d'un souvenir adoré. L'image de Beata était vivante dans son cœur. Le chevalier n'en parlait jamais, mais ses doctrines et les principaux actes de sa vie étaient inspirés par cet amour profond dont j'ai raconté les vicissitudes. Il portait sur lui, nuit et jour, un médaillon en or qui renfermait une mèche de cheveux que Beata lui avait donnée quelques instans avant de rendre le dernier soupir. Au moindre mot qui avait trait à ce souvenir sacré, son âme frémissait comme un instrument harmonieux au souffle de la brise. Rêveur plein de grâce, poète et philosophe contemplatif dont la belle intelligence se nourrissait, comme l'abeille, des fleurs de l'esprit humain, le chevalier Sarti était parvenu au milieu de sa carrière lorsqu'il fit la connaissance de la famille de Narbal.

I.

A quelques lieues de la ville de Manheim, tout près d'Heidelberg, dans cette contrée délicieuse qu'arrose le Neckar, se trouve une ancienne résidence princière qui se nomme Schwetzingen. Elle se compose d'un palais et d'un parc baigné par un beau lac. Derrière le bois qui couronne le jardin de Schwetzingen, résidence d'été de l'ancien électeur Charles-Théodore, on remarquait une très belle maison de plaisance qui avait appartenu à un ancien ministre de ce prince généreux. Il l'avait fait bâtir dans un style tout italien qui rappelait celui des *casini* des bords de la Brenta. Cette maison spacieuse avait aussi un beau jardin à la suite duquel venait un petit bois qui touchait à celui de la résidence. Enveloppée ainsi dans un massif de verdure vigoureuse, cette belle habitation au toit si riant, qu'entourait une balustrade légère, semblait exprimer un souvenir, un regret de la contrée bienheureuse où *fleurissent les citronniers.* La maison était habitée par Mme la comtesse de Narbal, petite-fille du ministre de Charles-Théodore. D'origine italienne par sa grand'-mère, dont la beauté avait été célèbre à la cour de l'électeur, Mlle de Schönenfeld avait épousé le comte de Narbal, émigré français, que le chevalier Sarti avait connu à Venise dans les dernières années qui ont précédé la chute de la république. Mme de Narbal avait apporté une assez grande fortune à son mari, que la révolution avait complétement ruiné, et cette union, formée par les convenances et l'esprit politique, avait été heureuse. M. de Narbal était mort en 1814, avant la restauration des Bourbons sur le trône de France. Restée veuve avec une fille unique et une belle existence, Mme de Narbal avait attiré chez elle deux de ses nièces, dont elle dirigeait l'éducation. Le chevalier Sarti fut introduit dans cette maison par

un ami du comte de Narbal. La musique, que Mme de Narbal aimait avec passion, une grande admiration pour l'Italie et particulièrement pour Venise, la patrie de sa grand'mère, des goûts de littérature et une certaine analogie d'esprit et de sentiment furent les premiers points de contact entre le chevalier et Mme de Narbal.

Elle avait alors à peu près trente-cinq ans. Grande, un peu maigre, et d'une gaucherie enfantine qui n'était pas dépourvue de grâce, Mme de Narbal avait une physionomie vive dont l'expression complexe était saisissante. Ses yeux noirs, doux et profonds, indiquaient une âme affectueuse et ardente que le bonheur domestique n'avait pas complétement satisfaite. Il s'en échappait comme un rayon de poésie qui n'avait pas rencontré un objet digne de le fixer. Des lèvres fines sur lesquelles s'épanouissait volontiers un sourire charmant, un teint chaud et bistré qui trahissait un sang méridional, des cheveux d'un noir bleuâtre, une tête noble et fière, tout cela formait un ensemble plus intéressant que la beauté. Mme de Narbal avait beaucoup d'enjouement dans l'esprit et se plaisait dans les causeries familières. Les grands éclats de la passion, les peintures énergiques de la littérature moderne, répugnaient à sa nature discrète et sobre. Elle avait pourtant une imagination d'un tour assez romanesque; mais elle préférait les détails de la vie intime, les complications qui résultent du jeu des sentimens délicats, contenus par le devoir et les mœurs de la société, aux tempêtes que soulèvent les organisations supérieures et les instincts indisciplinés. Mme de Narbal avait beaucoup lu, et son éducation s'était faite par les livres et la pratique de la vie plus que par une méthode régulière, à laquelle, je crois, on ne l'avait jamais assujettie. Lorsqu'après la mort de son mari Mme de Narbal entreprit de diriger elle-même l'instruction de sa fille et des deux nièces qu'elle lui avait données pour compagnes, elle se mit bravement de la partie et devint la plus humble et la plus zélée des écolières. C'est ainsi que Mme de Narbal contracta un véritable goût pour l'enseignement. Elle recherchait aussi volontiers les occasions d'apprendre ce qu'elle ignorait qu'elle était empressée de communiquer aux autres les connaissances qu'elle avait acquises. Tout cela se faisait avec un naturel charmant, sans le moindre pédantisme, défaut qui était le plus antipathique à cette nature droite, dont rien n'égalait la sincérité. Cette dernière qualité était rehaussée chez Mme de Narbal par une discrétion profonde, don rare même chez les hommes, et qu'elle possédait à un très haut degré. Il était difficile de lui arracher un mot sur une chose qu'elle croyait devoir ensevelir dans le silence, et il y a tel événement douloureux de sa vie dont elle n'a jamais entretenu le chevalier. Lorsque Mme de Narbal était assise à la fenêtre

de son petit salon d'été, occupée à quelques travaux de femme sans importance, entourée de sa fille, de ses nièces et de quelques amis qu'elle égayait par des propos aimables et inoffensifs, on aurait dit une enfant de bonne humeur cherchant à dépenser la gaîté sereine dont son cœur était rempli; mais en sondant plus profondément ce caractère vraiment original, on y trouvait une sensibilité d'autant plus grande qu'elle se manifestait rarement : c'était comme une source vierge longtemps comprimée dans les replis d'un être qui n'avait pas eu, qu'on nous permette cette expression familière, son « contentement » de vie morale.

La maison de Mme de Narbal était fréquentée par les personnes les plus distinguées de la petite ville de Schwetzingen, dont la population s'élevait alors à près de deux mille âmes. Indépendamment des maîtres qui venaient chaque jour donner des leçons aux trois jeunes filles dont Mme de Narbal dirigeait l'éducation, elle recevait aussi quelques professeurs distingués de l'université de Heidelberg. Les dimanches étaient les jours consacrés à des réceptions modestes, fort recherchées des femmes de Schwetzingen, qui ne réussissaient pas toujours à s'y faire inviter. Avec un tact parfait, Mme de Narbal était parvenue à écarter de sa maison somptueuse et hospitalière cette cohue d'ennuyés et d'ennuyeux qui constituent ce qu'on appelle la *société* dans une petite ville de province, cerveaux creux, âmes froides et dédaigneuses, plus dignes de pitié que de haine, qui dépensent les heures qui leur sont accordées par la bonté de Dieu à médire de tout ce qui s'élève au-dessus de leur médiocrité. Mme de Narbal avait en horreur ces infiniment petits esprits qui bourdonnent à la surface des petites villes de province, mélange de hobereaux avariés, de caillettes et de procureurs affamés du bien d'autrui qui s'imposent à vous et viennent dévorer votre temps. Elle s'en était garée, comme on se gare de la fièvre jaune, par un cordon sanitaire formé par ses domestiques, qui avaient ordre de repousser impitoyablement tout ce qui n'appartenait pas au petit nombre des élus. Aussi Mme de Narbal n'était-elle pas aimée de l'aristocratie de Schwetzingen et de Manheim, qui se composait en partie d'anciennes familles ayant appartenu à la cour de Charles-Théodore. On blâmait le choix de ses relations, son goût pour les choses élevées et les nobles distractions de l'esprit. On ne pardonnait pas à la petite-fille d'un ancien ministre, d'un comte du saint-empire, de s'être laissée contaminer par les idées du temps où nous vivons, d'avoir mis son cœur et sa raison en harmonie avec les vues de la Providence et les aspirations de la société moderne.

Mme de Narbal s'inquiétait fort peu de ces murmures de la vanité blessée. Sûre de sa conscience, de sa vie pure consacrée aux bonnes

œuvres, heureuse de l'estime qu'elle inspirait, même à ses ennemis, et de l'affection profonde que lui témoignaient ceux qui avaient l'avantage de la connaître, cette femme d'élite régnait paisiblement sur la société qu'elle s'était créée à son image. Les qualités morales étaient chez elle plus remarquables encore que l'intelligence, et on ne pouvait reprocher à M[me] de Narbal que de prodiguer un peu trop les témoignages de son affection, de n'avoir pas toujours la force de résister au plaisir de faire des contens, si ce n'est des heureux. Son hospitalité aurait pu être moins facile à l'égard des personnes qui avaient le don de lui plaire. Dans cette nature naïve et réservée tout à la fois, où la spontanéité la plus charmante n'empêchait pas la réflexion ni le mystère, il y avait comme un excès d'activité bienfaisante, une surabondance de charité qui avait besoin de s'exercer n'importe comment et sur le premier objet venu. Il lui fallait des malades à soigner, des pauvres à soulager, des enfans à instruire, et des amis dont elle pût diriger la destinée. Telle était M[me] de Narbal lorsque le chevalier Sarti lui fut présenté par M. Thibaut, jurisconsulte célèbre, professeur de droit à l'université de Heidelberg et l'un des premiers *dilettanti* de l'Allemagne (1).

On était en automne. M[me] de Narbal était dans son petit salon, assise près d'une table avec sa fille Fanny et ses deux nièces Aglaé et Frédérique. Une lampe couverte d'un abat-jour projetait une lumière discrète, favorable aux causeries intimes. Un piano occupait un des angles de la pièce. Des portraits de famille, ceux de Mozart et de Goethe, avec le costume qu'il portait en l'année 1774, où parut *Werther*, étaient suspendus aux murs du salon, dont les fenêtres, ouvertes sur le jardin, laissaient apercevoir l'ombre épaisse du bois. Un ciel limpide et doux, au milieu duquel se détachaient des myriades de points lumineux, qu'absorbait la clarté plus vive de la lune, conviait l'imagination aux charmes de la rêverie, qui est à l'esprit fatigué par les soucis de la vie ce que les nuages sont à la terre desséchée, une source fécondante.

La porte s'ouvrant à deux battans, le domestique annonça M. Thibaut et le chevalier Sarti. Une vive curiosité se manifesta dans le groupe des jeunes filles, qui, à l'exemple de M[me] de Narbal, se levèrent spontanément pour faire honneur aux deux visiteurs. La présentation se fit avec une simplicité cordiale; mais une question adressée par M[me] de Narbal au chevalier donna, bientôt après l'échange de quelques propos insignifians, un tour original à la conversation.

(1) M. Thibaut, qui a été lié avec le héros de cette histoire, est l'auteur d'un petit livre *sur la Pureté de l'art musical* (*Uber Reinheit der Tonkunst*), 1826, Heidelberg.

— Y a-t-il longtemps que vous avez quitté votre beau pays? lui dit-elle avec cet enjouement affectueux qui était l'expression naturelle de son âme.

— Je n'ai pas revu Venise, madame, depuis qu'elle est devenue la proie de l'étranger, répondit le chevalier d'un ton réservé.

— Oh! mais il y a longtemps alors que vous êtes à plaindre... Je veux dire, monsieur, que l'exil doit être une chose douloureuse, même lorsqu'on se l'impose volontairement.

— Vous avez mille fois raison, madame, l'exil est la plus grande peine morale qu'on puisse infliger à l'homme après la mort, qui est la séparation de tout ce qu'on a aimé sur la terre.

A cette réponse du chevalier, les trois jeunes filles levèrent la tête, et, par un mouvement naturel, elles fixèrent toutes trois sur l'étranger un regard qui exprimait une nuance différente de curiosité : on eût dit trois cygnes voguant mollement sur un lac paisible et qu'un objet inattendu vient tout à coup distraire et captiver.

— Nous sommes presque des compatriotes, monsieur le chevalier, reprit Mme de Narbal, car ma grand'mère était née à Venise. Que de fois, dans mon enfance, elle m'a parlé de cette ville merveilleuse que je n'ai jamais eu le bonheur de voir! Mon mari avait conservé un bon souvenir de plusieurs grandes familles vénitiennes, et particulièrement du sénateur Marco Zeno, dont la fille unique, d'une beauté rare, me disait-il, lui avait fait un accueil charmant.

Le chevalier resta interdit et ne put trouver une parole pour exprimer sa surprise en entendant prononcer par une bouche étrangère des noms qu'il croyait ensevelis dans le fond de son cœur. C'était la première fois qu'après vingt années de pérégrinations loin de son pays, le chevalier trouvait une personne qui eût quelques rapports avec les événemens et les souvenirs de sa jeunesse. Quelle étrange combinaison du sort, se disait-il, de rencontrer dans un coin de l'Allemagne une famille qui me parle de Beata et du monde enchanté dont elle était l'ornement! — J'ai connu le comte de Narbal à l'époque dont vous parlez, madame, répondit Lorenzo Sarti d'une voix mal assurée. J'étais trop jeune alors pour avoir attiré son attention, mais je ne l'étais pas assez pour avoir oublié l'impression que me fit son noble langage pendant une discussion à laquelle j'assistais. Sans comprendre la portée de tout ce qui se disait devant moi, je me sentais incliner vers les idées dont le comte se faisait le défenseur. Les grands événemens qui se sont accomplis depuis lors n'ont que trop prouvé la sûreté de ses prévisions et la justesse de ses paroles sévères sur l'homme qui, après avoir tenté d'inoculer à la nation française les germes d'un despotisme violent et corrupteur, a commis tant de fautes envers la malheureuse Italie. Si, au

lieu de donner ce beau pays en pâture à quelques membres de sa famille que l'histoire traitera sévèrement, il en eût fait une grande et forte nation, comme cela lui était facile, il aurait pu s'en appuyer au moment suprême, et, avec le concours de deux peuples si étroitement unis par la tradition et les intérêts, les chances de la lutte auraient été plus favorables. Du reste, je suis loin de regretter le dénoûment de ce drame gigantesque, et il doit être permis à un Vénitien de voir dans la catastrophe de Waterloo une expiation du traité de Campo-Formio.

L'animation du chevalier en prononçant ces paroles fit lever la tête à Mme de Narbal ainsi qu'aux trois jeunes filles, dont les regards distraits se dirigèrent encore une fois sur l'étranger. Elles semblaient l'interroger et lui demander de plus amples détails sur des événemens qui ne leur étaient qu'imparfaitement connus. Exciter la curiosité d'une femme, et d'une femme encore dans l'adolescence, dont l'âme, comme un ruisseau limpide, s'agite au moindre zéphyr qui passe, n'est pas très difficile pour un homme qui a quelque expérience de la vie, et la curiosité, quelle qu'en soit d'ailleurs l'intensité, est le premier symptôme de l'intérêt.

En répondant aux questions de Mme de Narbal, le chevalier se conformait avec regret au désir qu'on lui manifestait. Il n'aimait point à parler de Venise et à évoquer devant des inconnus des souvenirs douloureux et charmans. Il répugnait à son âme fière et délicate de soulever le voile d'un passé qui lui était si cher, dans la crainte qu'une main indiscrète ne troublât son rêve de béatitude intérieure. Gardien jaloux d'un trésor de poésie qu'il avait préservé jusqu'alors de l'outrage du temps, le chevalier ne voulait point s'exposer à en affaiblir l'essence par des aveux qui auraient pu exciter le sourire des indifférens, ou tout au moins la pitié des esprits vulgaires. Il n'était donc pas facile d'amener le chevalier à se départir de son extrême réserve, et ce n'est qu'à son cœur défendant qu'il laissait transpirer quelques rayons de sa vie intime. Cependant les jeunes personnes, groupées autour de la lampe comme trois figures d'un camée antique, avaient compris, chacune à sa manière, que le chevalier n'était pas un homme ordinaire. Elles sentaient vaguement que, sous l'accent discret de ses paroles, sous le calme apparent de son maintien, il cachait peut-être une source d'émotions comprimées dont l'histoire pouvait être intéressante. L'âge du chevalier, qui permettait de lui attribuer une vie prématurément éprouvée, le nom de Venise qui éveille dans l'imagination des femmes, et surtout des Allemandes, des images de lumière, d'indépendance et de volupté mystérieuse, tout cela fit une certaine impression sur Fanny, Aglaé et Frédérique, aussi différentes de figure que de caractère.

Fanny, fille unique de Mme de Narbal, était la plus âgée des trois. Son esprit juste et réfléchi s'était développé de bonne heure par de fréquens voyages où elle avait accompagné son père, qui avait pour elle une affection extrême. D'une taille ordinaire, mais bien dessinée et souple dans ses mouvemens gracieux, Fanny avait beaucoup de simplicité dans les manières, quoiqu'elle ne se livrât pas volontiers aux hasards de la conversation. A sa démarche un peu traînante, à l'expression de ses beaux yeux larges, *languidi* et lumineux, entourés d'une sorte d'auréole d'or qui en faisait mieux ressortir le scintillement, à son teint chaud et un peu cuivré comme celui de sa mère, on aurait dit que Fanny était née plutôt dans les pays où croissent le myrte et les sycomores que dans un coin de la froide Allemagne. Elle avait en effet l'indolence, les mouvemens de tête et la physionomie expressive d'une femme du midi, particulièrement d'une créole. Fanny parlait fort bien l'espagnol, et elle avait emporté de la Péninsule, qu'elle avait visitée plusieurs fois, des souvenirs charmans, dont le caractère n'était pas bien défini. Elle nourrissait l'espoir de revoir un jour ces belles contrées qui lui avaient laissé une impression ineffaçable aussi bien au physique qu'au moral, car elle était frileuse comme une plante exotique, dont le tissu délicat se contracte aux moindres variations de l'atmosphère. Sans être très bonne musicienne, Fanny chantait avec sentiment, et sa voix de contralto était agréable, bien que peu étendue. Elle préférait la musique italienne à la musique allemande, et celle des maîtres anciens aux compositions plus modernes. Un duo d'un vieil opéra italien, *la Cosa rara* de Martini, que son père lui avait appris dans son enfance, lui était resté gravé dans la mémoire comme un pieux souvenir qu'elle aimait à évoquer. Il éveillait en elle, ce morceau qu'elle n'avait jamais entendu chanter que par son père, un ordre d'idées et de sentimens dont elle aurait voulu vivre toujours. Il lui semblait que ces paroles bien simples et la mélodie touchante qui les accompagne,

Pace, mio caro sposo!
— Pace, mio dolce amore!
— Non sarai piu geloso?
— No, nol sarò, mio cuore,

la transportaient dans un monde mieux approprié à sa nature expansive, loin du cercle étroit où elle languissait comme un oiseau expatrié. Il y avait quelque chose du caractère de Mignon dans Fanny, quelque chose de cet idéal de la *zingara* voyageuse tant caressée par les poètes allemands de l'école romantique, et dont Weber a chanté les rêveries divines dans son délicieux intermède de

Preciosa. Lorsque Fanny était assise, les mains négligemment croisées sur sa poitrine, enveloppée d'un châle rose qui adoucissait le ton de son visage *jaune comme une orange*, entr'ouvrant ses lèvres charnues et voluptueuses pour laisser voir deux rangées de dents éclatantes, qui ornaient une bouche un peu grande, on aurait pu traduire l'expression de cette physionomie originale par les mots si connus :

Dahin! dahin... möcht ich ziehen.

C'est là, là,... dans le pays de la lumière et des nuits sereines, que je voudrais vivre!

Aglaé, fille d'une sœur de Mme de Narbal qui avait une nombreuse famille, était née dans les environs de Strasbourg. C'était une personne agréable, vive, allègre, à la taille élancée comme un jeune palmier dont elle avait la souplesse. Ses belles joues fraîches et purpurines, ses yeux pétillans de jeunesse, le sourire joyeux qui éclairait constamment son visage, son gazouillement d'alouette et l'aimable espièglerie de son caractère faisaient d'Aglaé un type de femme tout différent de celui de Fanny. Le sérieux manquait un peu à cette nature gracieuse. Sa voix de soprano limpide, mais dépourvue d'émotion, ne se prêtait qu'à la musique légère de l'école française, dont Aglaé parlait la langue presque sans accent. Il ne fallait pas l'assujettir à des travaux trop pénibles, à des études prolongées auxquelles répugnait son esprit mobile, qui recherchait avant tout les distractions du monde. De formes élégantes, aimant la parure et les propos aimables de la galanterie, Aglaé était plus accessible aux flatteries de la vanité qu'aux séductions du sentiment. Son instruction était superficielle, et la musique, qu'elle avait apprise tant bien que mal pour complaire au désir de sa tante, ne lui plaisait que comme un objet d'agréable distraction pour la société, où elle voulait briller, s'épanouir et répandre ses plus doux parfums. Aglaé avait plutôt les fragilités, les goûts et la coquetterie d'esprit d'une Française que la tendresse et la simplicité contenue d'une Allemande. Aussi fut-elle la première à exprimer à ses deux cousines l'impression que lui faisait le chevalier et à accueillir ses paroles d'un sourire de satisfaction qui ne signifiait pas autre chose que le plaisir de voir la maison de sa tante égayée d'un personnage de plus. Elle en espérait de belles histoires qui vaudraient mieux que les entretiens ordinaires des amis connus de Mme de Narbal.

Après un échange de regards muets entre les trois jeunes filles et de quelques paroles insignifiantes, le chevalier se retira avec M. Thibaut, qui partit le soir même pour Heidelberg. Le chevalier revint quelques jours après, et des relations plus franches s'établirent peu

à peu entre Mme de Narbal et Lorenzo Sarti, dont la conversation animée et l'esprit romanesque plurent beaucoup à cette aimable femme. Depuis la mort de son mari, Mme de Narbal avait pour ainsi dire concentré en elle-même une sensibilité extrême et un besoin d'expansion qu'elle n'avait pas trouvé l'occasion de satisfaire. Les opinions politiques du chevalier, l'isolement d'une existence qui paraissait avoir été agitée, ses connaissances variées et le goût éclairé qu'il avait en musique firent impression sur l'âme naïve et pure de Mme de Narbal, qui n'avait point à s'inquiéter des suites d'une relation aimable. Elle fit des efforts pour rendre sa maison agréable à Lorenzo en lui donnant les marques les moins équivoques d'une véritable sympathie. Le chevalier, qui, sous une apparence de résolution, cachait une certaine timidité dans le monde, dont il craignait l'influence gênante, se laissa gagner par la cordialité de l'accueil que lui faisait Mme de Narbal. Il en résulta des rapports fréquens et affectueux, où Mme de Narbal trouvait un intérêt chaque jour plus vif. Elle présenta le chevalier au petit nombre de personnes de la ville de Schwetzingen qu'elle recevait dans sa maison et n'avait pas de plus grand plaisir que de faire l'éloge du noble étranger.

II.

Un jour que le chevalier Sarti dînait pour la première fois chez Mme de Narbal, il y avait parmi les convives peu nombreux une Mme Du Hautchet, Française d'origine. Mme Du Hautchet descendait d'une ancienne institutrice qui était venue chercher fortune à la cour du grand-duc Charles-Théodore. Elle avait épousé un magistrat de la petite ville de Schwetzingen, dont elle était séparée depuis quelques années. Le mari avait été obligé de s'expatrier je ne sais trop pour quel motif, et Mme Du Hautchet avait pris alors le nom français de son aïeule maternelle. C'était une femme à peu près de l'âge de Mme de Narbal, de trente-cinq à quarante ans, encore très agréable, et qui ne manquait pas d'esprit. Elle avait été fort courtisée dans sa jeunesse et ne s'était pas résignée à la solitude que le temps et son veuvage forcé avaient faite autour d'elle. Sans enfans et jouissant d'une grande aisance, Mme Du Hautchet n'avait d'autre occupation que de chercher à utiliser les restes d'une beauté qu'elle n'entendait pas sacrifier aux dieux inconnus. Toujours mise avec une certaine recherche, quoiqu'elle manquât de goût, particulièrement dans l'ajustement de sa coiffure, qu'elle surchargeait de colifichets et de plumes rares, Mme Du Hautchet avait des formes potelées et un visage florissant où brillaient de très

beaux yeux, dont l'expression n'était pas douteuse. Sa peau lisse et d'un blanc mat reflétait déjà ces teintes légèrement dorées qui annoncent l'approche de la saison critique. Grande liseuse de romans, Mme Du Hautchet affichait d'énormes prétentions à la sensibilité, qu'elle avait soin de tempérer par des principes sévères, pour se donner les apparences d'une vertu immolée, ce qui avait séduit la comtesse de Narbal. Sa conversation précieuse et guindée était celle d'une petite bourgeoise de province au cœur sec et dévoré de dépit de n'être que la moitié délaissée d'un scribe judiciaire. Aussi n'avait-elle reculé devant aucune importunité pour s'introduire chez Mme de Narbal, dont elle avait capté la bienveillance par des momeries de tendresse envers sa fille et ses deux nièces. Mme Du Hautchet détestait la belle musique, à laquelle son âme stérile ne pouvait rien comprendre, mais elle feignait de l'aimer beaucoup pour complaire à la comtesse, dont c'était la passion. Ces deux femmes, si opposées par le caractère et la position sociale, n'en étaient pas moins parvenues à s'entendre, grâce à l'hypocrisie obséquieuse et aux afféteries sentimentales de Mme Du Hautchet, qui avaient séduit la haute simplicité de Mme de Narbal.

— Monsieur, dit Mme Du Hautchet au chevalier, près de qui elle était placée à table, vous avez beaucoup voyagé, à ce que m'a dit la comtesse?

— Oui, madame, répondit le chevalier; excepté la France, où je ne suis jamais allé, je connais à peu près toute l'Europe.

— Quelle est la partie de l'Europe que vous préférez, monsieur? répliqua Mme Du Hautchet en se pinçant des lèvres imperceptibles qui n'étaient pas à dédaigner, car elle avait une bouche charmante.

— Après le pays où je me trouve en ce moment, répondit le chevalier sur un ton de galanterie qui ne lui était pas habituel, il n'y a pas de contrée qui vaille pour moi le coin de terre béni qui m'a vu naître.

— Il faut avouer, dit Mme de Narbal, que vous avez de bien bonnes raisons pour aimer le coin de terre qui s'appelle Venise, une des merveilles du monde!

— Vous vous trompez, comtesse, répliqua le chevalier, car je ne suis pas né à Venise même, mais dans une province de l'ancienne et illustrissime république de Saint-Marc. Ce qui m'attache à la ville sacrée des doges, c'est bien moins la beauté de ses monumens, l'éclat de son histoire et les tristesses de sa ruine, que des souvenirs intimes de ma vie, et les souvenirs, c'est la patrie!

— Si, comme j'ai cru le comprendre, aucun obstacle politique ne s'oppose à votre retour vers ces rivages enchantés, répondit Mme de Narbal, laissez-moi former le vœu, chevalier, que nous pour-

rons un jour visiter ensemble ce beau pays, qui me tient aussi au cœur par toute sorte de *ricordanze*, comme vous dites dans la langue de l'Arioste et du Tasse.

— Oh! jamais, répondit le chevalier en poussant un soupir.

— Voilà un mot bien téméraire, répliqua Mme de Narbal en riant et en se levant de table.

Le chevalier offrit le bras à Mme Du Hautchet, qui paraissait ravie des attentions qu'avait pour elle l'étranger.

Après le dîner, qui avait eu lieu de bonne heure selon l'usage existant alors dans les petites villes d'Allemagne, on fut se promener dans le jardin et dans le bois qui en était le prolongement. Le chevalier conduisait Mme Du Hautchet, qui lui faisait les questions les plus insinuantes sur sa vie, dont elle désirait ardemment connaître l'histoire, tandis que Mme de Narbal donnait le bras à M. de Loewenfeld, conseiller du grand-duc de Bade, homme capable, disait-on, et érudit distingué, qui avait étudié la littérature grecque à Heidelberg, sous la direction de Kreutzer. Les trois jeunes personnes, Fanny, Aglaé et Frédérique, prirent une allée écartée et disparurent, en courant, dans la partie la plus épaisse du bois. Il faisait une grande chaleur, mais les rayons ardens du soleil ne pénétraient qu'avec peine à travers le feuillage vigoureux de ces arbres séculaires. L'allée était pleine d'ombre et de scintillemens lumineux, des éclaircies naturelles conduisaient le regard vers des points moins abrités d'où s'échappaient des traînées d'une lumière éclatante qui communiquait à cette végétation touffue des nuances mystérieuses qu'on ne trouve pas dans les contrées méridionales. Presque au milieu de l'allée, il y avait un banc rustique, appuyé contre un gros chêne isolé, qui offrait un lieu de refuge d'autant plus agréable que l'ombre que projetaient ses branches moussues était plus dense que partout ailleurs. Après avoir fait plusieurs tours dans l'allée, les trois cousines vinrent s'asseoir sur le banc qui entourait le gros chêne.

— Que pensez-vous de la nouvelle connaissance de ma tante? dit Aglaé, dont l'humeur joyeuse débordait toujours en menus propos enfantins. Je lui trouve une noble figure, continua-t-elle, et quoiqu'il soit déjà vieux, il ne me déplaît pas.

— On est vieux pour toi lorsqu'on n'a plus vingt ans, répondit Fanny d'une voix dolente. Sans être un jeune homme, le chevalier est dans la force de l'âge, et sa figure trahit moins le nombre des années que les soucis d'une existence qui paraît avoir été agitée. As-tu remarqué, continua Fanny en s'adressant particulièrement à Frédérique, qui jouait avec un lorgnon qu'elle tenait à la main, combien le chevalier paraissait ému en répondant à ma mère? En

prononçant le mot *jamais*, il a poussé un soupir qui en dit plus que de longues phrases.

— Cet homme me fait peur, répondit Frédérique après un court silence. Je ne sais pas ce que j'éprouve en voyant ce front élevé et ce regard sévère; mais ce n'est pas de la sympathie. Je voudrais qu'il fût déjà loin d'ici, dit-elle d'un air distrait et en se baissant pour cueillir une petite fleur bleue qui était au pied d'un arbre.

— Attends, dit Fanny, qui avait remarqué la nuance délicate de cette fleur, et laisse-moi essayer une combinaison, ou, comme vous diriez, vous autres musiciens savans, une modulation imprévue.

Et Fanny, prenant la tête de Frédérique, fixa la petite fleur sauvage sur le côté gauche de sa belle chevelure blonde, dont les boucles ondulaient sur un cou blanc et flexible. — Voyez-vous cela! continua Fanny après avoir achevé de consolider la fleur sur la tête de sa cousine. Comme ce bleu se marie bien avec le blond cendré! Frédérique ne ressemble-t-elle pas ainsi à la Gretchen de *Faust* ou plutôt à la belle Agathe du *Freyschütz*, que nous avons entendu dernièrement à Manheim?

— Une idée en suscite une autre, dit alors Aglaé, qui se mit à courir vers un buisson de roses qui était à l'une des extrémités de l'allée. Elle en cueillit une des plus fraîches et vint l'ajuster sur la chevelure noire de Fanny. Frédérique, suivant l'exemple de ses cousines, détacha une branche de buis et la plaça sur la tête d'Aglaé, dont les cheveux chatain clair formaient une transition entre la brune Fanny et la blonde Frédérique. A voir ces jeunes filles parées d'une fleur qui rendait plus saillante la physionomie de chacune, on eût dit trois nuances d'un même sentiment, un heureux accord formé par la nature qui vit de contrastes, et dont l'unité immuable n'empêche pas l'infinie variété de ses modes. C'est ainsi que, sur un thème éternel, l'art produit sans cesse des pensers nouveaux. Elles étaient toutes trois debout, achevant leur toilette improvisée, riant de bon cœur de l'idée qui leur avait traversé l'esprit, lorsque le chevalier apparut dans l'allée avec Mme Du Hautchet, suivi bientôt de Mme de Narbal et de M. de Loewenfeld.

— Ma chère enfant, dit Mme Du Hautchet à Frédérique lorsqu'elle fut arrivée près du groupe des jeunes filles, M. le chevalier, à qui j'ai parlé de vos talens, a le plus vif désir de vous entendre. Vous nous jouerez quelque chose, n'est-ce pas, ma toute belle? lui dit-elle avec une afféterie de tendresse qui fit sourire la jeune fille, ou, ce qui vaudra mieux encore, vous chanterez à M. le chevalier, qui est un grand connaisseur, un morceau de l'opéra à la mode, je veux dire du *Freyschütz*, qui excite l'enthousiasme de toute l'Allemagne.

— Je m'estimerai heureux, mademoiselle, répondit le chevalier, de me ranger au nombre de vos admirateurs.

A ces paroles prononcées sur un ton de froide politesse, Frédérique resta silencieuse, et s'échappa du groupe pour aller au-devant de Mme de Narbal.

M. Thibaut arriva le soir de Heidelberg. Il recherchait la société du chevalier, dont l'instruction variée, l'esprit poétique et le goût passionné pour la musique, lui fournissaient matière à d'aimables et fructueuses discussions. Né dans une petite ville du Hanovre, en janvier 1772, M. Thibaut avait fréquenté successivement les universités de Gœttingue, de Kœnigsberg et de Kiel. Il avait été nommé professeur de droit d'abord à Iéna, et puis à Heidelberg, lorsqu'on réorganisa, en 1805, cette vieille université, qui remonte aux dernières années du XIVe siècle. Homme excellent et fort considéré pour ses travaux sur le droit romain, M. Thibaut consacrait ses loisirs et sa fortune à satisfaire sa passion pour l'étude approfondie de l'art musical. Il s'était formé une des plus riches collections de musique ancienne qui existât en Allemagne. Son goût un peu exclusif pour les sources premières et les monumens de l'art avait engagé M. Thibaut à remonter le cours de l'histoire jusqu'à Palestrina et Orlando di Lasso, dont les œuvres, péniblement recueillies, formaient la base de sa collection. Il avait rattaché ces deux grands maîtres au mouvement produit, aux XIVe et XVe siècles, par ce qu'on appelle l'école gallo-belge, dont ils sont l'épanouissement harmonieux. Redescendu vers les temps modernes, M. Thibaut avait plus particulièrement fixé son admiration sur Sébastien Bach et sur Haendel pour l'Allemagne, sur les premiers maîtres de l'école napolitaine, Scarlatti, Leo, Durante, et les Vénitiens Gabrielli, Legrenzi, Caldara, Lotti et Benedetto Marcello, pour l'Italie. Préoccupé avant tout de musique religieuse et des concerts de la voix humaine, M. Thibaut ne dépassait guère la seconde moitié du XVIIIe siècle, qui marque l'avénement de la musique instrumentale, et ce n'est qu'avec réserve qu'il parlait d'Haydn, de Mozart et de Beethoven surtout, dont le génie épique et si profondément passionné lui était peu accessible. Esprit modéré, âme douce et pacifique, M. Thibaut avait choisi dans l'art musical les maîtres qui traduisaient le mieux ses propres sentimens, et il s'était enfermé dans la période historique qui s'écoule de 1560 à 1760, c'est-à-dire depuis l'apparition de Palestrina jusqu'à la mort de Haendel. Il avait fondé à Heidelberg une société chantante, composée d'artistes et d'amateurs qu'il dirigeait lui-même, et à laquelle il faisait exécuter tous les morceaux de musique ancienne qu'il parvenait à se procurer. La maison de Mme de Narbal lui était infiniment agréable, parce qu'il y trouvait un groupe

de natures aimables et distinguées, sur lesquelles il essayait les effets de son enthousiasme. Lorsque M. Thibaut avait reçu de Rome, de Vienne, de Munich ou de Berlin, quelque morceau inédit de l'un de ses maîtres préférés, il accourait à Schwetzingen communiquer à M[me] de Narbal son nouveau trésor. L'imagination naïve et toute charmante de la comtesse se mettait promptement à l'unisson du goût éclairé de son ami, dont elle avivait l'enthousiasme en le partageant. Cela donnait lieu à des scènes piquantes semblables à celles que j'ai vues se produire depuis à l'école d'Alexandre Choron, avec qui M. Thibaut avait plus d'un rapport; mais ce qui distinguait M. Thibaut de l'illustre fondateur de l'*école de musique classique et religieuse*, c'était un amour extrême pour les chants naïfs et populaires qui surgissent sans culture comme les simples fleurs des bois solitaires. Il en avait formé une collection curieuse qu'il s'était plu à décrire dans son intéressant petit volume sur *la pureté de l'art musical* (1). Par ce retour vers la poésie primitive et pour ainsi dire autochthone que n'a point contaminée le souffle de l'étranger ni l'imitation des formes savantes consacrées par l'admiration des lettrés, M. Thibaut se rapprochait de l'école historique moderne, qui voulut restaurer le sentiment national et les monumens qui en révèlent l'expression.

Le soir, tout le monde fut réuni dans le grand salon de M[me] de Narbal. Il ouvrait, nous l'avons dit, sur la pelouse du parc, dont le bois fermait l'horizon. A droite du salon se trouvait un petit cabinet de retraite avec un piano, quelques livres de choix et un joli tableau de je ne sais plus quel maître allemand, qui représentait une scène d'un poème de Goethe, *Hermann et Dorothée*. A gauche du salon se prolongeait une file d'appartemens destinés aux amis qui venaient demander l'hospitalité. La soirée était belle, et du salon, qui était faiblement éclairé, on pouvait plonger le regard dans les ombres épaisses du bois, d'où s'exhalaient une fraîcheur délicieuse et des senteurs enivrantes. Le chevalier se sentit pénétré d'une douce tristesse en trouvant dans l'habitation somptueuse de M[me] de Narbal quelque rapport avec la *villa Cadolce*, où il avait passé son enfance. Remontant par l'imagination le cours des années, il lui semblait assister à l'une de ces *conversazioni* qui avaient lieu dans le magnifique palais du sénateur Zeno, et y apercevoir dans un coin lumineux la figure adorée de Beata. Tout ce qui rappelait au chevalier un temps irréparablement écoulé qui avait rempli son cœur de ces rêves d'or de la jeunesse, d'où proviennent les nobles inspirations

(1) *Uber Reinheit der Tonkunst*, page 74 de la seconde édition. Heidelberg, in-18.

de l'âge mûr, le captivait entièrement et le rendait presque insensible à ce qui se passait actuellement devant lui.

Il fut tiré de sa distraction par le mouvement que se donnait Mme Du Hautchet pour obtenir des trois jeunes filles qu'on fît un peu de musique, voulant se faire honneur auprès du chevalier d'aimer un genre de plaisir qui lui était au moins indifférent. Les jeunes personnes résistaient avec humeur aux obsessions mielleuses de Mme Du Hautchet, lorsque M. Thibaut, prenant la main de Frédérique, qu'il affectionnait beaucoup : — Mon enfant, lui dit-il, faites-moi le plaisir de chanter quelque chose. Chantez-nous un morceau de Mozart, si c'est possible, pour que nous puissions avoir l'avis d'un grand connaisseur sur votre voix et sur la direction qu'il conviendrait de donner à vos études vocales. M. Rauch, votre maître, est trop vieux, trop savant contre-pointiste et trop Allemand pour avoir le goût éclairé de M. le chevalier en des matières si délicates. — Après une légère résistance, qu'un mot de Mme de Narbal fit disparaître, Frédérique se mit au piano, ayant à ses côtés sa cousine Aglaé. Derrière le piano, qui occupait le milieu du salon, juste en face de la porte qui conduisait au jardin, il y avait une grande glace où se reflétaient la taille souple et la belle chevelure blonde de Frédérique, surmontée de la petite fleur bleue que Fanny y avait placée. D'un côté de la glace se trouvaient un portrait de Goethe et de l'autre celui de Mozart, âgé de vingt-deux ans, alors qu'il traversa Manheim en 1778 pour venir à Paris, le cœur rempli d'un amour discret pour Aloïsa de Weber, qu'il ne devait jamais épouser.

Après un prélude de quelques mesures pendant lequel Frédérique cherchait à se donner une contenance de fermeté qu'elle était bien loin d'avoir, les deux jeunes filles se mirent à chanter l'adorable *duetto* des *Nozze di Figaro*,

Su l'aria...

qu'elles semblaient avoir choisi tout exprès pour exprimer la douce raillerie d'une situation piquante. Lorsque Suzanne laisse exhaler de ses lèvres moqueuses cette phrase qu'on ne peut comparer qu'à un rayon de soleil attiédi par un épais feuillage qu'il traverse :

Che soave zefiretto
Questa sera spirezà...

et que la comtesse lui répond avec un sourire contenu :

Ei già il resto capizà....

le chevalier éprouva comme une secousse intérieure qui lui fit lever

les yeux sur Frédérique, qui chantait cette partie non sans un peu d'émotion. Les deux voix s'unirent ensuite dans un délicieux accord, et le morceau s'acheva comme un hymne à la grâce et à la beauté du jour. Un murmure approbateur, où il se mêlait autant de politesse que de vraie satisfaction, témoigna aux deux jeunes filles le plaisir qu'on avait eu à les entendre. Aglaé était toute rayonnante des complimens qu'on lui adressait, tandis que Frédérique, moins communicative, paraissait simplement heureuse d'avoir terminé une tâche qui lui était peu agréable.

— Comment trouvez-vous ce joli madrigal, mon cher chevalier? dit M. Thibaut en se frottant les mains de plaisir.

— Exquis! digne de celui qui a mérité d'être surnommé le Raphaël des musiciens. Il faudrait mettre au bas de chaque morceau de Mozart ce que Voltaire disait du style de Racine : parfait, inimitable!

— Jamais un compositeur allemand n'aura reçu un plus bel éloge de la part d'un Italien, dit M. de Loewenfeld.

— L'auteur de *Don Juan* n'appartient exclusivement à aucune nation, reprit le chevalier. Si le hasard l'a fait naître à Salzbourg, il a été nourri de l'art italien, qui dominait alors dans toutes les cours princières de l'Allemagne et de l'Europe. Béni et consacré par le *padre* Martini de Bologne, qui représentait la belle tradition de l'école romaine, c'est dans la langue de Metastase et pour des chanteurs italiens que Mozart a composé ses chefs-d'œuvre, *Idomeneo*, les *Nozze di Figaro* et *Don Juan*. Son génie, vraiment divin, ne semble pas procéder de l'humaine nature, tant il est spontané dans ses manifestations, qui jamais ne trahissent l'effort. Pour moi, Mozart n'est pas un musicien qu'on puisse comparer à aucun autre, c'est le *musicien* de la grâce, de la tendresse et de l'idéal. Je ne saurais mieux exprimer l'effet que me produit la musique de Mozart que par cette strophe que lui adressa la célèbre Corilla en 1770 :

Quella dolce armonia di paradiso
Che a un estasi d'amor mi apri il sentiero
Mi risuona nel cuor, e d'improviso
Mi porta in cielo a contemplare il vero (1).

— Ah! chevalier, s'écria Mme de Narbal avec la vivacité d'impression qui lui était naturelle, pour parler ainsi de Mozart il faut avoir bien des choses dans le cœur et dans l'esprit!

(1) « J'entends encore cette douce harmonie, digne du paradis, qui, en remplissant mon cœur d'une extase d'amour, me transporte jusqu'au ciel, en face de l'éternelle vérité. »

Il se fit un peu de silence après ce compliment naïf de la comtesse. Mme Du Hautchet, qui ne comprenait pas grand'chose à ces finesses de langage et de sentiment, et qui trouvait au fond que la musique de Mozart était une vieillerie fort peu amusante, insistait auprès de Frédérique pour lui faire dire quelque morceau du nouvel opéra qu'elle avait entendu récemment à Manheim. Elle fit part de son désir à Mme de Narbal, qui décida ses nièces à chanter le duo du *Freyschütz* entre Agathe et Annette. Aglaé ne se fit pas longtemps prier, et, joyeuse de faire entendre de nouveau sa jolie voix de soprano, elle conduisit au piano sa cousine Frédérique, qui n'obéissait qu'à regret au désir de sa tante. La comtesse voulut accompagner elle-même le morceau qui avait été choisi, afin que Frédérique fût moins gênée dans l'émission de sa voix et que le chevalier pût juger plus favorablement des avantages naturels de sa nièce, pour qui elle avait une affection particulière. Frédérique portait ce jour-là une robe de mousseline à fond blanc, parsemée de petites arabesques dont les couleurs voyantes faisaient mieux ressortir sa taille svelte aux ondulations volupteuses. Son buste, admirablement dessiné, s'évasait en courbes élégantes dont on pouvait suivre les sinuosités sous un corsage montant et scrupuleusement fermé. De belles tresses blondes, enroulées autour de la tête et contenues par des épingles en or, laissaient échapper deux longues mèches qui se jouaient mollement sur un cou d'albâtre, qui supportait avec grâce un si riche fardeau. La petite fleur bleue, fixée dans un repli de cette chevelure abondante, penchait un peu sur l'oreille gauche, comme un symbole de la poésie de la nature. Frédérique, qui chantait la partie d'Agathe, eut de la peine à faire sortir sa voix un peu sourde, qu'on ne lui avait pas appris à bien diriger. Raffermie par un encouragement de M. Thibaut, elle dit avec une émotion visible la phrase incidente :

Tout a pour toi des charmes,

où se révèle le caractère mélancolique d'Agathe, en opposition avec la gaîté insouciante de son amie Annette. Ce contraste de deux natures de femmes très différentes, admirablement rendu par le musicien, se prolonge jusqu'à la fin du morceau sans nuire à l'unité de l'impression. Lorsque la tendre Agathe, le cœur oppressé par de sinistres pressentimens, exprime le trouble qui l'agite en quelques notes profondes et touchantes, pendant que son amie l'accompagne des mièvreries de son enjouement, le chevalier se sentit frappé comme par une baguette magique qui aurait fait sourdre de son âme une source cachée de vie nouvelle. Il regarda avec étonnement la jeune fille qui produisait en lui une telle émotion, puis il baissa la

tête jusqu'à la fin de ce *lied* de l'amour, qui répandit dans le salon comme une vapeur d'harmonie mystérieuse.

— Quelle différence de style et de sentiment, dit M. Thibaut, entre les deux morceaux que nous venons d'entendre! Il semble qu'une révolution musicale s'est accomplie depuis la mort de Mozart jusqu'à l'avénement de Weber.

— C'est une révolution de l'esprit humain, répliqua le chevalier avec vivacité, qui sépare l'auteur du *Don Juan* de celui du *Freyschütz*. Entre les deux maîtres très différens qui ont créé ces deux chefs-d'œuvre, vous oubliez qu'il y a la révolution française avec tous les changemens qu'elle a produits, non-seulement dans la société civile et politique, mais dans la direction de la pensée et jusque dans les affluens qui alimentent l'inspiration du génie.

— Eh quoi! monsieur le chevalier, dit le conseiller de Loewenfeld, pensez-vous que la musique, le plus immatériel de tous les arts, qui ne peut exprimer que des sentimens et n'affecte que la partie subjective de nous-mêmes, comme disent les philosophes, soit aussi accessible à l'influence des idées et aux changemens de l'histoire?

— Je pourrais vous répondre, monsieur, que je ne sais pas trop ce qu'on entend par un art *immatériel*, puisqu'on n'est pas encore parvenu à bien définir les deux substances dont on assure que l'homme est composé. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'homme est sujet aux vicissitudes du temps et de l'espace où il se développe, et que, sur un fond permanent qu'on nomme la raison et la conscience, tout change en lui, jusqu'aux molécules qui forment le tissu de ses organes. La musique est un langage, et, comme tel, il se modifie avec les sentimens et les idées de ceux qui le parlent. Pour moi, ajouta le chevalier en s'adressant particulièrement à M. Thibaut, je trouve que l'auteur du *Freyschütz* s'inspire d'un ordre d'idées et de sentimens qui est au génie de Mozart ce que la poésie de Goethe est à celle de Klopstock. Je le répète, une révolution sépare ces deux grands musiciens d'une portée et d'un caractère si différens, et de cette révolution est sorti un nouvel idéal qui ne ressemble pas à celui qu'entrevoyait l'âme pieuse, tendre et sereine de Mozart. Si j'osais, continua le chevalier en regardant les deux jeunes personnes qui venaient de chanter le duo du *Freyschütz*, je dirais que la muse de Weber porte, comme M[lle] Frédérique, une fleur des champs sur sa belle chevelure blonde et que dans les sentimens qu'elle exprime se mêle un parfum de la nature extérieure que ne connaissait pas le génie de Mozart.

— Bravo, chevalier, s'écria M. Thibaut en se levant pour lui tendre la main. Voilà une idée originale et féconde qui vous mène-

rait loin si vous la développiez! J'y vois poindre le bout du nez d'un vieux Juif qui s'appelle Spinoza.

— Peut-être, répliqua le chevalier, il s'agit seulement de s'entendre.

On fit servir le thé, et la conversation prit un autre cours.

Conformément à l'usage qui existait alors en Allemagne, et qui probablement subsiste toujours, les trois jeunes personnes, Fanny, Aglaé et Frédérique, présidaient à tous les menus détails de l'économie domestique, dont Mme de Narbal n'aimait pas à s'occuper. Rien, au-delà du Rhin, ne paraît indigne d'une femme bien née, et j'ai vu, dans l'une des plus nobles familles de la Bavière, la fille unique de la maison, d'une rare distinction d'esprit, servir son père à table ainsi qu'un étranger, qui, ce jour-là, était admis à jouir de ce beau spectacle de la grâce unie à la prévoyance. Ces mœurs simples, qu'on retrouve jusque dans les maisons princières, donnent un plus grand prix à la poésie de sentiment, à l'instruction solide et variée qui distinguent les femmes allemandes. C'est un contraste touchant qui avait déjà frappé Mme de Staël que de voir une jeune fille allemande parler une ou deux langues étrangères, entendre les discussions les plus élevées, cultiver les arts, et, après vous avoir charmé par une sonate de Mozart ou de Beethoven, passer à l'office et préparer de ses mains délicates les rafraîchissemens qu'elle va vous offrir! Une petite bourgeoise française se croirait perdue dans l'estime du petit monde où s'évapore sa vanité si, après avoir ennuyé ses amis d'une mauvaise contredanse, qu'elle aura exécutée sur un piano discord, on lui demandait de savoir comment se fait un bouillon. Il en est de l'art véritable comme de la vraie philosophie, il ne laisse point à demi-chemin celui qui en savoure les beautés, et au lieu d'égarer la faible créature qui s'efforce d'en comprendre les mystères, il la purifie et l'élève jusqu'à la région des principes. Le beau ne serait pas le beau, s'il pouvait être incompatible avec le sens commun, et la femme qui a pris goût aux chefs-d'œuvre du génie n'y apprendra pas à dédaigner les plus humbles devoirs de son sexe.

Après un peu d'hésitation dont elle ne se rendait pas compte, Mlle Frédérique vint offrir une tasse de thé au chevalier. Elle mit dans cette démarche une certaine gaucherie boudeuse qui n'était pas dépourvue de grâce, mais qui trahissait l'effort qu'elle était obligée de faire sur elle-même. La comparaison dont s'était servi le chevalier pour exprimer le caractère général de la musique de Weber avait éveillé sa vanité de jeune fille sans dissiper entièrement le malaise que lui faisait éprouver la présence de l'étranger.

— Vous avez une voix charmante, mademoiselle, lui dit le che-

valier en acceptant par politesse la tasse de thé qu'elle lui présentait.

— Oui, sans doute, répondit Mme de Narbal; mais il faudrait savoir s'en servir, et nous n'avons personne ici dont les conseils puissent nous diriger. M. Rauch, qui donne des leçons à ces demoiselles, est un savant musicien, un maître de chapelle accompli, qui possède sur le bout des doigts, comme on dit, la science abstruse des Fux, des Marpurg et des Kirnberger (1); mais il n'entend pas grand'chose à l'art de chanter.

— Chevalier, dit alors M. Thibaut en posant sa grosse main sur la tête de Mlle Frédérique, voici une jolie Allemande qui serait digne de recevoir quelques bons avis d'un homme tel que vous. Elle connaît la musique presque aussi bien que M. Rauch, mais il lui manque ce que les Italiens et les Français seuls possèdent, le goût, grand mot dont les Allemands n'ont jamais compris le sens, excepté deux génies supérieurs, qui sont Goethe et Mozart.

— Nous serions trop heureux, répliqua Mme de Narbal, si M. le chevalier voulait bien consacrer quelques momens perdus à nous expliquer ses idées sur le plus beau et le plus profond de tous les arts. Ce que je viens d'entendre à propos de Mozart et de Weber m'entr'ouvre un horizon où mon esprit n'avait jamais pénétré.

— Madame, répondit le chevalier sur un ton de modestie sincère, je crains que vous n'ayez une trop haute opinion de mes connaissances. En musique comme en toutes choses, je ne suis guère qu'un *dilettante*, un oisif qui s'amuse des œuvres du génie, où il cherche un aliment à sa propre fantaisie. Je me suis trouvé lié avec de grands maîtres; j'ai connu un grand nombre d'hommes et d'artistes distingués; j'ai beaucoup vu et beaucoup entendu dans mes longues pérégrinations, et ma vie s'est écoulée à aimer avec ardeur les choses qui me paraissaient aimables. C'est là, madame, mon plus beau titre à votre indulgence.

— Vous ne croyez pas sans doute, chevalier, avoir fait preuve d'une grande modestie, répondit la comtesse avec un sourire affectueux, en vous reconnaissant la faculté d'aimer avec ardeur les choses qui vous paraissent dignes d'intérêt? On serait fier à moins.

La nuit sereine et la lune resplendissante, dont la douce lumière pénétrait abondamment dans le salon, convièrent la compagnie à sortir un instant. L'air était encore tiède de la chaleur du jour et tout imprégné de suaves émanations. On aurait pu se croire loin de l'Allemagne, dans une de ces villas des bords de la Brenta dont la demeure de Mme de Narbal reproduisait les dispositions. C'était, nous

(1) C'est le nom de trois célèbres théoriciens allemands.

l'avons déjà dit, un souvenir de son grand-père, le ministre de Charles-Théodore, qui avait voulu donner à sa femme un témoignage permanent de l'amour qu'elle lui avait inspiré.

— Y a-t-il sous le ciel de l'Italie de plus belles nuits que celle-ci? dit Mme de Narbal en prenant familièrement le bras du chevalier.

— Non, madame, et il y a longtemps que je n'ai respiré un air aussi pur.

— Nous serions tous charmés, répliqua la comtesse après un court silence, si notre pays pouvait vous plaire, monsieur le chevalier, et vous retenir quelque temps parmi nous. Du moins nous efforcerons-nous de vous en rendre le séjour aussi agréable que possible, ajouta-t-elle avec la sincérité d'accent qui lui était propre.

Plus touché qu'il n'osait l'avouer de ce témoignage de franche sympathie, le chevalier ne trouva pas un mot à y répondre. Le silence qu'il gardait aurait fini par l'embarrasser, si M. Thibaut, se détachant du groupe des trois cousines qui s'entretenaient avec Mme Du Hautchet, ne fût venu lui dire :

— On conspire contre vous, mon cher chevalier. Je vous ai tellement calomnié auprès de ces dames qu'elles ont le plus vif désir de vous entendre. Montrez à ces jeunes filles, je vous en prie, comment on exprime ce qu'on sent et quelle est la puissance de l'art sur la nature, je veux dire de l'esprit sur la matière.

— Docteur, répondit le chevalier, je ne vous croyais pas si perfide! Vous voulez immoler la victime après l'avoir couronnée de fleurs. Vous savez très bien que je suis comme un vieux rossignol enroué qui a passé l'âge des amours.

— Je ne m'y fierais pas, répliqua M. Thibaut en riant.

On insista auprès du chevalier. Mmes de Narbal et Du Hautchet se joignirent à M. Thibaut pour vaincre la répugnance qu'a toujours éprouvée le chevalier de chanter avec une voix médiocre devant des personnes inconnues. Il céda pourtant aux sollicitations réitérées qu'on lui fit, surtout pour ne pas désobliger Mme de Narbal, dont la simplicité affectueuse lui avait gagné le cœur. On rentra dans le salon. Le chevalier se mit au piano avec une bonne grâce parfaite dont tout le monde lui sut gré. Il éteignit les bougies qui brûlaient encore dans les bobèches d'argent, et pria qu'on éloignât la lampe qui était sur la cheminée, en disant : — Je tiens à ne pas détruire en un instant toutes les illusions que le savant docteur a pu faire concevoir de moi.

Les dames s'assirent en cercle autour du piano. Mme de Narbal et M. Thibaut étaient à la droite du chevalier, Mme Du Hautchet et M. de Loewenfeld à sa gauche; au fond, près de la porte, les trois

cousines, Fanny, Frédérique et Aglaé, formant un groupe charmant, dessinaient un bouquet dont on eût été heureux de respirer le parfum. Assise nonchalamment sur un fauteuil de velours, un bras appuyé sur la chaise de Frédérique, vers laquelle elle se penchait un peu, Fanny exprimait, par sa pose affaissée et l'inclinaison de sa tête, cette vague aspiration à l'inconnu que les Allemands nomment *sehnsucht*, heureuse disposition d'une âme élevée qui, sans mépriser les objets qui l'entourent, ne saurait y trouver l'apaisement du malaise indéfini qui la tourmente. Tandis que Frédérique, un lorgnon à la main, qui était suspendu à son cou par une chaînette en or, le rapprochait incessamment de ses yeux, autant pour mieux voir que pour cacher l'expression des sentimens confus qu'elle éprouvait, Aglaé riait comme toujours, et prenait plaisir aux incidens de la soirée sans la moindre préoccupation. Le chevalier, dont la noble figure n'était éclairée que par les rayons furtifs de la lune qu'il voyait planer au-dessus du bois qui encadrait l'horizon, se sentit ému en présence de cet auditoire bienveillant qu'il connaissait à peine. Les souvenirs lointains de sa jeunesse, vers laquelle il se tournait toujours, lui montèrent lentement au cœur, en le remplissant d'une vague tristesse d'où se dégageait une chère et douce image. Ce fut sans aucune préméditation, et comme inspiré par les circonstances où il se trouvait, que le chevalier chanta d'une voix tremblante cette suave mélodie de Paisiello qui lui rappelait une heure fortunée de sa vie :

Nel cor più non mi sento
Brillar la gioventù...
Amor, del mio tormento,
Amor, sei colpa tu!

C'était Beata en robe blanche, assise sur le balcon du palais de son père, c'était Venise, une nuit d'amour, de poésie et d'éternel regret, que le chevalier venait d'évoquer par ce chant naïf et pur. Il était ému, non comme un virtuose qui s'est assimilé et qui traduit le sentiment d'autrui, mais comme un poète qui exprime sa propre douleur par les moyens d'un art consommé. — De ma vie, s'écria Mme de Narbal, je n'ai rien entendu de semblable! Je ne sais comment qualifier ce que j'éprouve; ce n'est pas une voix, mais une âme qui chante! Ah! chevalier, il y a quelque chose là-dessous, dit-elle en désignant du doigt la place du cœur.

— Parbleu! répondit M. Thibaut, il y a le grand art de l'Italie, dont nous autres Allemands n'avons pas la moindre idée. Nous jouons très bien de la clarinette et d'autres instrumens à vent, mais nous n'avons jamais su chanter. Eh bien! dit-il en se tournant vers

les trois jeunes filles, dont la physionomie exprimait la nuance de plaisir et d'étonnement que chacune d'elles venait d'éprouver, avais-je raison de vous tant parler du chevalier Sarti?

III.

Le lendemain matin, le chevalier quitta Schwetzingen pour retourner à Manheim, dont il aimait le séjour. Revenu dans son petit appartement, entouré de ses livres, d'un piano et de quelques gravures de Canaletto qui représentaient différentes vues de Venise, il fut heureux de retrouver sa chère solitude. Depuis longues années, il avait contracté l'excellente habitude de tenir un journal où il se plaisait à consigner les principaux événemens de sa vie, ses impressions, le résultat de ses lectures, tout ce qui frappait son esprit ou intéressait son cœur. Le chevalier parcourait souvent ce livre de sa destinée, où le nom de Beata était inscrit à chaque page comme le résumé final de ses efforts, comme l'étoile polaire vers laquelle se tournaient incessamment sa raison et son âme. Le lendemain de son arrivée de Schwetzingen, le chevalier écrivit dans ce journal, écho de sa joie et de ses tristesses : « Fanny, Aglaé, Frédérique, *tutte care,... ma l'una più cara dell' altre!* (charmantes toutes trois,... mais l'une plus charmante que les autres. ») C'était là un simple aperçu, une première ébauche de la sensation agréable, mais confuse, que les trois jeunes filles avaient produite sur le chevalier. Fanny cependant l'avait frappé bien plus que ses deux cousines, parce qu'elle était la fille de Mme de Narbal et d'un âge plus rapproché du sien.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis son retour à Manheim, que Mme de Narbal écrivait au chevalier : « Vous nous oubliez, chevalier, vous nous laissez avec nos regrets et sous le charme de tout ce que nous avons entendu! Ma fille et mes nièces ne cessent de me demander quand nous aurons le plaisir de vous revoir. En attendant, nous parlons de vous et de cette délicieuse chanson qui me trotte dans l'esprit depuis quinze jours :

Nel cor più non mi sento
Brillar la gioventù...

« Venez nous conter cette histoire-là, car je suis bien sûre qu'il y a là-dessous quelque épisode de clair de lune. Ma voiture est à vos ordres. Écrivez-moi un mot. »

Le chevalier retourna à Schwetzingen et descendit chez Mme de Narbal, qui ne voulut pas souffrir qu'il logeât à l'auberge. — Une fois pour toutes, lui dit-elle, vous feriez plus que me désobliger en

refusant une hospitalité que je suis trop heureuse de vous offrir. Laissez-moi traiter en ami le compatriote de ma grand'mère et m'acquitter un peu envers cette chère Venise, où mon mari a reçu un accueil qu'il n'a jamais oublié.

Le chevalier Sarti se voyait donc installé dans la belle habitation de M[me] de Narbal, au milieu de trois jeunes filles diversement douées, dont il avait éveillé la curiosité par ses manières, la distinction de son esprit, et surtout par l'obscurité qui enveloppait son existence, qu'on supposait avoir été agitée et un peu romanesque. Au bout de quelques jours, il eut bientôt fait connaissance avec les différentes personnes qui fréquentaient la maison de la comtesse, et particulièrement avec M. Rauch, qui donnait des leçons à ces demoiselles, un Allemand de la vieille roche, qui avait été attaché à la chapelle de Charles-Théodore. Il avait passé sa jeunesse à la cour de ce prince magnifique, où il avait vu Mozart et connu l'abbé Vogler. Long, maigre, sec, ridé, tout barbouillé de science et de tabac, le vieux Rauch était né à Leipzig en 1760, par conséquent dix ans après la mort du grand Sébastien Bach, ce profond génie, qui mourut aveugle comme Hændel, son contemporain, et qui fut le chef d'une nombreuse dynastie de musiciens qui a duré plus de deux cents ans. Doué d'une mémoire aussi prodigieuse que bizarre, et s'aidant des souvenirs de sa mère, qui avait connu le vieux Sébastien, M. Rauch s'était gravé dans l'esprit l'arbre généalogique de ce clan de compositeurs, depuis le boulanger de la ville de Presbourg, en Hongrie, qui en est le fondateur vers le milieu du XVI[e] siècle, jusqu'au docteur Bach, qui a publié en 1817 un ouvrage sur l'influence physique de la musique, *De musices effectu in homine sano et ægro*. Harmoniste savant, organiste de la vieille école et pianiste habile, M. Rauch était par ses doctrines, par ses préférences et ses antipathies, un représentant curieux de l'Allemagne du nord et de l'art qui exprime les tendances sévères du protestantisme. Luther, Bach, Hændel, Graun, Haydn et Mozart, voilà les seuls noms admirés sincèrement par M. Rauch, qui n'admettait qu'avec une extrême réserve Beethoven, Weber, Schubert et tous ceux qui ont suivi le mouvement du XIX[e] siècle. Quant aux Italiens, ils n'étaient pour M. Rauch que des compositeurs de chansonnettes, et les Français que des faiseurs de contredanses. Un choral de Luther, une fugue de Bach et un bon verre de vin du Rhin étaient les choses les plus exquises que connût ce brave M. Rauch, qui avait toujours à la bouche cet adage si connu du grand réformateur : « Celui qui n'aime pas le vin, la femme et la musique reste un fou pour toute sa vie (1). »

(1) Wer nicht liebt Wein, Weib und Gesang,
Der bleibt ein Narr sein Leben lang.

Établi à Heidelberg, où il était organiste à l'église de Saint-Pierre, M. Rauch allait trois fois par semaine à Schwetzingen donner des leçons de piano, de musique et même d'harmonie à la fille de Mme de Narbal et à ses deux nièces. Faute d'un meilleur conseil, qu'on n'avait pas sous la main, M. Rauch faisait aussi chanter à ces demoiselles quelques morceaux de musique vocale, tous empruntés à l'école allemande, et particulièrement aux compositeurs qui se rapprochaient le plus de ses maîtres favoris, Bach, Hændel, Graun, dont les opéras et les oratorios étaient si goûtés du grand Frédéric. Plus le morceau qu'avait choisi M. Rauch était d'un accès difficile à la voix humaine, compliqué d'intonations, de rhythme et d'harmonie, et plus il excitait son admiration. Mozart était déjà trop simple pour M. Rauch, et dans le fond de son âme il préférait les opéras de Spohr, le *Fidelio* et la musique vocale de Beethoven aux chefs-d'œuvre du plus exquis des musiciens. Tout ce qui paraissait le don d'une organisation heureuse, le produit facile d'une nature inspirée, le fruit spontané de la grâce et du sentiment, le touchait beaucoup moins que ce qui avait été laborieusement enfanté par la méditation et portait les traces de la coopération active de la volonté. Quand M. Rauch avait dit d'un musicien ou d'un artiste quelconque : *er ist ein tüchtiger Kerl* (c'est un homme habile et profond), c'était le plus grand éloge qu'il pût faire d'un cerveau créateur.

Mme de Narbal, qui avait la passion de l'enseignement, et dont la curiosité investigatrice s'amusait presque autant de la connaissance des procédés que des effets obtenus, assistait avec zèle aux leçons de M. Rauch, dont elle appréciait les qualités sans méconnaître les défauts. M. Thibaut l'avait depuis longtemps prémunie contre le goût du savant organiste, et il n'avait pas eu de peine à la convaincre qu'il n'avait pas la moindre idée de ce qu'on entend par l'art de chanter proprement dit. Mme de Narbal pria le chevalier de venir un instant au salon pendant que M. Rauch faisait déchiffrer à ces demoiselles un nouveau morceau qu'il leur avait apporté. C'était la première fois que le professeur se rencontrait avec le noble dilettante. La leçon finie et M. Rauch étant parti, le chevalier fut amené à faire quelques observations sur ce qu'il venait d'entendre. Il fit remarquer à Mme de Narbal que le maître ne s'était préoccupé, pendant toute la durée du morceau, que de la justesse de l'intonation, de la précision du mouvement et de l'expression générale des paroles qui avaient inspiré le compositeur. — M. Rauch semble ignorer, ajouta-t-il, que la voix humaine est le plus délicat des instrumens qu'il faut assouplir par de nombreux exercices avant que celui qui la possède puisse rendre avec certitude le sens moral qui résulte d'une phrase musicale. Que dirait-il donc, si l'on exigeait du pre-

mier musicien venu, qui ne connaîtrait pas le mécanisme du piano, qu'il exécutât une fugue de Bach dans le style particulier aux compositions de ce grand maître, qui diffère si profondément de celui qui caractérise la musique moderne? Que saurions-nous de l'esprit sans le langage qui nous en révèle la puissance, et qu'est-ce que le sentiment sans la forme qui nous en manifeste les nuances? Il importe de s'occuper d'abord du matériel de l'art, car je défie le plus grand génie du monde, dit-il en s'asseyant au clavier, de rendre la beauté du passage que voici, s'il n'a point appris à gouverner sa voix par de longues et patientes études. — Joignant l'exemple au précepte, le chevalier parcourut rapidement le morceau apporté par M. Rauch, dont il fit ressortir les moindres accens par une vocalisation si aisée qu'elle paraissait être une faveur de la nature plutôt qu'un fruit de l'expérience et du travail.

— Mais ce n'est plus le même morceau! s'écria Mme de Narbal avec vivacité.

— Pardon, madame, répondit le chevalier, ce sont les mêmes notes chantées par une voix humaine, au lieu d'être exécutées par un instrument.

C'est par une suite d'incidens aussi simples que celui que je viens de raconter que le chevalier fut conduit insensiblement à donner quelques conseils de goût aux trois jeunes personnes que dirigeait Mme de Narbal. Encouragé par la vive sympathie que lui témoignait cette aimable femme, et s'apercevant combien elle était heureuse de lui entendre exposer les idées qu'il s'était faites de l'art et de l'ensemble des choses qui donnent une signification à la vie, le chevalier se laissa engager plus avant dans ces relations qu'il ne pouvait le prévoir. Il eut forcément des rapports fréquens et moins réservés avec la fille de la comtesse et ses cousines. En leur parlant de musique et de poésie, en leur racontant quelques faits curieux de la vie des grands artistes, en leur faisant l'historique d'une composition intéressante qui les avait émues, il touchait nécessairement à des questions délicates de l'ordre moral. Préservé par le sentiment profond qui remplissait son cœur, le chevalier avait toute raison de se croire en parfaite sécurité au milieu de trois jeunes filles que l'âge, non moins que les convenances, éloignait de lui. Il leur fit étudier des duos et des trios italiens, entre autres celui du *Mariage secret : Le faccio un' inchino.* Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à réunir les deux voix inexpérimentées de Fanny et d'Aglaé dans le duo de *Tancredi : — Lasciami*, — et lui-même chanta avec Mlle Aglaé le délicieux petit chef-d'œuvre du troisième acte du *Mariage secret* entre Paolino et Carolina fuyant la maison paternelle :

Stendemi pur la mano...
Che mi vacilla il piè,

dont le succès fut très grand dans les réunions intimes qui avaient lieu le soir chez Mme de Narbal. Ces petits concerts sans prétention, qui faisaient le bonheur de la comtesse, disposaient aussi ces trois délicieuses créatures à mieux connaître l'homme distingué qui leur entr'ouvrait le monde de l'idéal. Quant au chevalier, sans se prendre d'un goût bien vif pour aucune des trois, il les jugeait et appréciait leurs qualités charmantes avec l'impartialité d'un indifférent. Il aimait cependant à causer avec Fanny, dont l'esprit était plus mûr et le cœur déjà ému par des aspirations qui ne demandaient qu'à se fixer sur un objet qui en parût digne. Elle lui témoignait au moins de la déférence en l'écoutant avec recueillement quand il parlait et en lui adressant des questions bienveillantes sur les pays qu'il avait visités. Il s'amusait de la gaîté expansive et de la grâce naturelle d'Aglaé, qui lui montrait de la reconnaissance pour les petits succès qu'elle obtenait dans les réunions du soir. Elle s'était même élevée à un degré d'émotion dont on ne l'aurait pas crue capable dans le duo du *Matrimonio segreto* de Cimarosa, qu'elle avait chanté avec le chevalier, et il lui était resté depuis quelque chose de plus sérieux dans le regard et dans le maintien. Quant à Mlle Frédérique, elle continuait à être taciturne et réservée vis-à-vis du chevalier, qui n'avait pas encore bien saisi ce caractère de jeune fille. Tantôt elle paraissait écouter avec intérêt les explications que donnait le chevalier sur le style d'un morceau ou d'un compositeur, tantôt elle montrait des dispositions contraires et presque de l'aversion pour cet étranger que ses cousines, sa tante et Mme Du Hautchet louaient à l'envi. Le chevalier se jouait assez agréablement au milieu de ces trois jeunes filles qui l'intéressaient sans l'émouvoir, qu'il jugeait du haut d'un souvenir ineffaçable et sacré; c'étaient pour lui trois notes d'un accord délicieux qui le charmait sans le troubler.

Un jour que le chevalier avait été rendre visite au docteur Thibaut à Heidelberg, il trouva dans la bibliothèque musicale du savant jurisconsulte une vieille partition de Hændel qu'il feuilleta avec curiosité. C'était l'opéra de *Rinaldo* que le grand musicien avait composé à Londres en 1711 et qui renferme l'air si connu depuis quelques années : *Lascia ch'io pianga*. Jugeant que ce beau morceau pouvait convenir à la voix de Mlle Frédérique, le chevalier emporta la partition à Schwetzingen.

— J'ai découvert un trésor, dit-il à Mme de Narbal, c'est la partition du premier opéra italien que Hændel a composé en Angleterre sur un sujet qui ressemble à celui de l'*Armide* de Glück. J'ai surtout remarqué un air du plus beau caractère qui se rapproche plutôt du récitatif déclamé des premiers maîtres de l'école italienne que

de la mélodie cursive des compositeurs modernes. J'ai pensé, mademoiselle, dit-il, en se tournant vers Frédérique, que vous pourriez étudier avec fruit ce morceau qui me semble approprié aussi bien à la nature de votre voix qu'à celle des sentimens que vous aimez à exprimer.

La jeune fille parut étonnée de cette dernière remarque et regarda le chevalier sans proférer un mot. Restés seuls au salon, le chevalier s'assit au piano et chanta l'air que je viens de citer avec une simplicité si pénétrante que Frédérique en fut émue.

— Cela est bien beau, dit-elle, jamais je ne pourrai y atteindre.

— Pourquoi désespérer, mademoiselle? répondit le chevalier avec douceur. Hændel lui-même s'y est pris à plusieurs fois avant de trouver le chant pathétique que vous venez d'entendre. L'air de *Rinaldo*, qui fut chanté dans l'origine par une cantatrice vénitienne nommée Isabella Calliari, qui jouait le rôle d'Almirena, cette mélopée touchante de quatorze mesures qui peint avec tant de vérité la douleur d'une âme opprimée qui pleure sa liberté :

Lascia ch' io pianga
La dura sorte
E che sospiri
La libertà!

savez-vous où le maître en a puisé le germe? Dans un air de danse, une sarabande composée pour des instrumens dans un opéra qu'il fit représenter dans la ville de Hambourg en 1705. Aucun grand compositeur n'a été plus économe de ses idées que l'auteur du *Messie*, qui a donné à l'Angleterre la seule musique nationale qu'elle puisse revendiquer. Pressé par le temps et les circonstances d'une carrière pleine de luttes, Hændel ne se faisait aucun scrupule de prendre son bien partout où il le trouvait, et surtout dans les essais de sa jeunesse, qui lui fournissaient les motifs de nouvelles et admirables combinaisons (1). La vie tout entière n'est-elle pas le développement de quelques inspirations de l'enfance recueillies au fond de l'âme, comme des gouttes de rosée matinale dans le calice des fleurs? Heureux les hommes qui peuvent fixer ces rayons de l'aurore et perpétuer l'écho des sentimens éprouvés dans la jeunesse!

Guidée par les conseils du chevalier, Frédérique étudia avec soin l'air de *Rinaldo*, qui convenait en effet à sa voix de *mezzo-soprano*

(1) Voyez la *Vie de Hændel* par Frédéric Chrysander, t. I[er], p. 121. — Dans la première partie de cette histoire, l'abbé Zamaria a relevé plusieurs faits semblables à celui dont il est question ici.

et qu'elle finit par très bien comprendre. La première fois qu'elle le chanta aux réunions de Mme de Narbal, M. Thibaut, qui était présent, et qui ne connaissait pas ce morceau de l'un de ses maîtres favoris, en fut ravi et félicita la jeune fille de la manière dont elle en avait rendu le sentiment.

— Vous faites des miracles, dit-il au chevalier, et ces beaux yeux vous devront bien de la reconnaissance, ajouta-t-il en frappant amicalement sur l'épaule de la jeune personne, pour tous les charmans artifices dont vous leur apprenez l'usage.

Soit que l'amour-propre de Frédérique se trouvât flatté des succès qu'elle obtenait dans les soirées intimes de Mme de Narbal, soit que l'esprit et le caractère du chevalier fussent mieux appréciés par elle, elle parut moins embarrassée vis-à-vis de l'homme dont les conseils lui étaient si profitables. Loin de fuir sa présence, comme elle l'avait fait jusqu'alors, elle la recherchait. Elle était toujours la plus empressée à se rendre aux invitations du chevalier quand il jugeait à propos de consacrer une heure de loisir aux trois cousines, et s'il restait trop longtemps sans s'occuper d'elles, Frédérique ne craignait pas de manifester le désir d'avoir son avis sur un nouveau morceau qu'elle voulait apprendre. Elle se plaisait à le questionner sur une foule de sujets, et ses réponses la trouvaient attentive et désireuse d'en comprendre la portée. Le chevalier, sans trop s'apercevoir du changement opéré dans les manières et la contenance de cette jeune personne, prenait plaisir à lui donner des conseils qui avaient de si bons résultats. Il l'avait déjà distinguée de ses deux cousines par l'aptitude qu'elle montrait pour l'étude de la musique sévère, et il n'était pas resté insensible à la délectation qu'on éprouve à communiquer à une jeune intelligence l'étincelle de la vie morale.

Le chevalier, ayant eu besoin d'aller passer quelques jours à Manheim, où il était resté plus longtemps qu'il ne le croyait, reçut par la poste un billet qui contenait ces mots : *Ich liebe sie! ach! wehe mir!* (je vous aime! hélas! malheur à moi!) Il n'y avait pas de signature, et l'écriture fine, mais lisible et bien formée, était évidemment de la main d'une femme. Le billet portait la date du 2 avril, ce qui fit sourire le chevalier, qui comprit l'intention du badinage.

De retour à Schwetzingen, il fit part de la petite mystification dont il avait été l'objet, en disant avec gaîté aux trois cousines réunies : — Je vous laisse à deviner, mesdemoiselles, ce qui vient de m'arriver.

— Quoi donc, monsieur le chevalier? répondirent Fanny et Aglaé.

— J'ai reçu une lettre anonyme où l'on se moque de moi; mais on s'y est pris trop maladroitement pour me donner le change : je sais parfaitement que nous sommes dans le mois d'avril et le cas

que je dois faire du cadeau perfide qui m'a été adressé par une main inconnue.

Deux ou trois jours après, vers le soir, le chevalier se promenait dans le jardin, près du cabinet d'étude qui touche au salon. Frédérique y était seule, et chantait avec beaucoup d'émotion l'air de Hændel dont il a été question plus haut. Le chevalier, s'approchant de la fenêtre du cabinet, qui n'était pas éclairé, dit à la jeune fille : — Fort bien, mademoiselle : vous avez compris la pensée du maître, et vous l'exprimez à merveille.

— Grâce à vos bons conseils, monsieur... A propos, dit-elle après un instant de silence, avez-vous découvert l'auteur du billet que vous avez reçu ?

— Mon Dieu! non, et je ne m'inquiète guère de savoir quelle peut être la personne qui a eu l'idée de cette mauvaise plaisanterie.

— Pourquoi supposez-vous, monsieur, que le sentiment qu'on vous a exprimé n'est pas sincère ?

Cette réflexion naïve de la jeune personne, son empressement à rechercher les conseils du chevalier, éveillèrent l'attention du Vénitien, qui finit par se persuader que c'était Frédérique qui lui avait écrit le billet mystérieux. Il en fut très chagrin. Son âge, les souvenirs qu'il avait dans le cœur, le respect qu'il devait à Mme de Narbal, tout était de nature à l'inquiéter sur les suites d'un tel incident. Il résolut à l'instant de mesurer ses paroles, de se contenir, et d'éviter toutes les occasions qui pourraient donner de l'importance à la velléité d'une enfant; mais, pour bien comprendre la lutte douloureuse où allait s'engager le chevalier Sarti, il est nécessaire de mieux connaître la femme qui est le nœud de cette histoire.

P. Scudo.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXII.

PAYSAGES ET MŒURS DE LA CORNOUAILLE.

I. — LES MINES DE CUIVRE ET D'ÉTAIN.

Un touriste anglais qui avait fait longtemps l'école buissonnière sur toutes les routes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande m'expliquait un jour le motif de ses excursions. « Je voyage, me disait-il, pour me dépouiller de l'égoïsme. » Il serait téméraire d'affirmer que tel est le but auquel aspirent les innombrables touristes qui désertent Londres de la mi-août à la fin de septembre. La plupart d'entre eux voyagent pour s'instruire et pour connaître leur pays. Et pourtant étendre le cercle de ses connaissances, n'est-ce point élargir la sphère de ses sympathies? Il entre du patriotisme dans leur enthousiasme à la vue des beautés très réelles que renferment les îles britanniques, nids de verdure entourés par des rochers et des tempêtes. A force de communiquer avec la nature, de se mêler aux mœurs des différentes provinces, aux usages des différentes classes qui composent un grand état, ils se renferment moins en eux-mêmes et participent plus largement à l'existence des autres.

Le caractère de l'Anglais en voyage subit par cette raison même une modification heureuse. Il y a bien çà et là des touristes taciturnes, inflexibles sur le chapitre de l'étiquette, et qui n'adressent jamais la parole aux personnes qui ne leur ont point été présentées, *introduced;* mais ils constituent certainement une exception très rare. Le plus souvent la réserve habituelle des manières fait au contraire place à une joyeuse et cordiale expansion, surtout avec les étrangers. L'Anglais qui a voyagé n'est plus le même homme. Je parle surtout de celui qui a voyagé sur le continent; mais ceux-là mêmes qui ont longtemps parcouru le royaume-uni ont tous secoué en chemin beaucoup de préjugés. L'influence du déplacement, le commerce avec des lieux nouveaux et des figures nouvelles agissent peut-être d'une manière encore plus frappante sur le caractère des Anglaises. Immédiatement après les noces, la lune de miel s'inaugure chez nos voisins par une excursion de quelques semaines (*honey moon trip*), destinée à consacrer par les fêtes de la nature les chastes joies de l'amour légitime. A partir de ce jour-là, les frais d'un voyage tous les automnes figurent généralement dans le budget des charges domestiques. Si, par un concours de circonstances fâcheuses, ce voyage n'a point lieu, et qu'une maladie survienne dans l'année, la mère de famille ne manque guère d'en accuser la privation du changement d'atmosphère. Il se peut d'ailleurs que le climat lourd et humide de la Grande-Bretagne exige le déplacement, et que les Anglais, en renouvelant leur colonne d'air, ne fassent qu'obéir à une des lois de l'hygiène nationale.

Cédant à un usage si répandu, je me dirigeai à la fin de l'été dernier (1863) vers la Cornouaille. Ce qui m'attirait de ce côté de l'Angleterre, c'est la curiosité du nouveau et de l'imprévu. Quoique traversé depuis quelques années par des lignes de chemin de fer, ce comté a conservé, comme on dit de nos jours, une individualité forte. En dépit de ses rochers sauvages et de ses côtes abruptes, il a été moins défloré que d'autres par les touristes. Un intérêt particulier ne s'attache-t-il point en outre à une contrée si justement célèbre pour la richesse de ses mines et pour les travaux héroïques de ses mineurs? Avant de m'occuper de ce grand théâtre de faits, je voudrais étudier d'abord le caractère général du pays et la manière de vivre des habitans.

I.

C'est par le bateau à vapeur qu'on doit entrer dans la vieille Cornouaille; autrement par le chemin de fer on perdrait beaucoup trop la vue du Tamar. Cette rivière, qui prend sa source dans de

froides bruyères, au nord-est du comté, se déroule avec mille plis et mille détours comme un serpent sur une longueur de soixante milles et va se jeter dans le détroit de Plymouth, où elle déploie à son embouchure toute la majesté d'un grand fleuve. La surface des vagues, larges et agitées presque comme celles de la mer, se montre couverte d'une flotte au repos. Il y a là des vaisseaux de toutes les tailles et de toutes les formes, depuis les fines canonnières jusqu'aux gigantesques trois-ponts, qui dorment à l'ombre de leurs mâts, « tous prêts, » ainsi que dit Canning, « à reprendre la ressemblance des êtres animés, à secouer leurs ailes et à réveiller leurs tonnerres. » De loin ces gros bâtimens présentent à fleur d'eau une masse peinte de larges bandes noires et blanches qui se succèdent alternativement; la zone blanche indique la rangée des fenêtres. Parmi ces *hommes de guerre* (*men of war*, ainsi que les appelle la métaphore anglaise), il s'en trouve quelques-uns qui sont des invalides. Démâtés, désarmés, ignoblement peints en jaune clair et recouverts d'un toit, ces bâtimens de mer servent aujourd'hui de maisons flottantes aux marins anglais (*sailor's homes*). Laissant à gauche, sur la rive de la Cornouaille, quelques curieux villages, le *steamer* arrive à Saltash. Ici le regard est frappé par une des merveilles de l'industrie moderne : je parle du viaduc qui réunit le comté du Devon à celui de la Cornouaille (*Cornwall railway bridge*). A la fois puissant et léger, ce pont, ouvrage de I.-K. Brunel, enjambe l'orageuse rivière, appuyé au milieu sur une seule arche à double colonne, tandis que d'autres piliers droits et élancés le soutiennent de chaque côté sur les deux rives. Le viaduc a tout près d'un demi-mille de longueur. Pour juger du caractère de cette construction hardie, il faut parcourir le pont à pied dans l'intervalle d'un train à un autre train. Deux énormes tubes recourbés, ressemblant à deux voûtes aériennes, supportent vaillamment le poids des chaînes qui suspendent dans le vide le plancher de bois sur lequel court la voie ferrée. A peine est-on engagé dans ce défilé qu'on entend passer au-dessus de sa tête tous les sifflemens et toutes les voix de la tempête; le vent hurle, frémit ou s'engouffre avec des notes plaintives dans les chaînes et les barres de fer vibrantes comme dans les cordes d'une immense harpe éolienne. A chaque instant, on croit entendre derrière soi, au milieu de ces mugissemens prolongés, le bruit foudroyant de la locomotive qui arrive à toute vapeur. De cette hauteur (plus de cent cinquante pieds), la rivière apparaît au fond comme un abîme. Vu de loin, le viaduc de Saltash, avec ses deux grandes voûtes de fer qui se détachent dans le ciel, ne ressemble pas mal à un arc de triomphe. C'est la porte d'entrée qui convenait à la Cornouaille, « cette terre sacrée des géans, » ainsi

qu'on l'appelle dans le langage ambitieux des vieilles légendes.

Le Tamar, cette ceinture mouvante et sinueuse qui sépare la Cornouaille du Devonshire, est une belle rivière qui, en s'éloignant de Saltash et en remontant aussi loin que Newbridge, baigne tantôt des rives singulièrement pittoresques, tantôt des murs de rochers recouverts d'une végétation sauvage. Le voyageur qui pénètre dans la Cornouaille a nécessairement traversé le Devon, et il ne tarde point à s'apercevoir d'un grand changement dans le style du paysage. Il existe un véritable contraste entre ces deux provinces. Aux traits doux et amollis d'une campagne fertile succède bientôt une contrée à physionomie sévère, qui se distingue surtout par la rudesse et la grandeur des lignes. Il y a peu de hauts arbres, et les habitans du Devon reprochent en riant à ceux de la Cornouaille de n'avoir point même chez eux assez de planches pour se construire un cercueil. Les voisins sont médisans : on rencontre çà et là, sur le versant rapide des hautes collines, quelques bois de jeunes chênes; seulement ces arbrisseaux n'atteignent guère une taille vénérable, et sont coupés après un certain temps pour faire du charbon. Si l'on tient à comprendre la nature de cette végétation, qui diffère par tant de traits essentiels et frappans du caractère habituel d'un paysage anglais, il faut se faire une idée précise de la position et de la forme géographique de la Cornouaille.

La carte de l'Angleterre a été comparée par des géographes humoristes à la figure d'une vieille femme qui se chauffe les mains et les pieds au soleil couchant, ou, si l'on veut, aux volcans éteints de l'Irlande. Ces pieds imaginaires se trouvent formés par un promontoire qui s'avance à plus de quatre-vingts milles dans l'Océan-Atlantique. Ce promontoire lui-même est la Cornouaille, divisée dans presque toute sa longueur par une arête centrale en deux larges versans qui se rétrécissent et se confondent vers la pointe (1). L'un de ces versans fait face à l'ouverture du détroit de la Manche, et l'autre au détroit de Bristol. L'arête centrale se compose d'une série de collines plus ou moins élevées qui commencent dans le Devonshire, et qui continuent, malgré quelques dépressions, jusqu'au *Land's End*, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre. Ces collines sont pour la plupart des *bosses* de granit qui se soulèvent de distance en distance. Elles ont été assimilées à d'énormes vertèbres qui relient entre elles les diverses parties de la province, et fortifient en même temps cette *queue* de terre contre les furieuses attaques des deux mers entre lesquelles elle se trouve répandue. Une telle chaîne de petites montagnes, em-

(1) L'étymologie de Cornouaille est pointe ou corne de Waël, *Corn-Wall*.

brassant dans l'ensemble une étendue de deux cents acres de landes plus ou moins stériles, est assez peu faite pour réjouir le voyageur. William Gilpin, un pasteur anglais de la fin du dernier siècle, écrivain descriptif et touriste (1), s'était avancé à la recherche du pittoresque sur la lisière de ces régions nues et désolées. Quel fut son désenchantement! Il s'arrêta tout à coup, le cœur brisé, sur la route de Launceston à Bodmin, et tourna pour jamais le dos à la Cornouaille. Quant à moi, j'avais contracté dans le Kent, depuis plusieurs années, l'ennui du paysage *fait à souhait pour le plaisir des yeux*; aussi, bien loin d'être rebuté par cette tristesse de la nature, je me félicitai de trouver chemin faisant comme une sombre apparition du désert dans un coin de la verte Angleterre, souvent un peu trop cultivée. Ces solitudes, avec leurs sommets couronnés de rochers à pic, leurs éternelles bruyères et leurs ravins sauvages, ont un caractère de grandeur désolée; mais, quoi qu'il en soit, Gilpin se trompait fort en croyant que c'était là toute la Cornouaille. De ces hauteurs arides et sourcilleuses descendent de nombreuses vallées qui s'étendent sur les côtes de la mer, et qui, abritées par des collines contre les âcres brises, arrosées par de charmantes rivières ou des ruisseaux au cours lent et paresseux, favorisées d'ailleurs par une température douce et humide, se couvrent pendant presque toute l'année d'une végétation abondante. C'est là naturellement qu'il nous faut chercher les fermes, les vergers et les riches moissons, mais surtout ces jardins délicieux qui forment une des gloires de la Cornouaille, et qu'on pourrait appeler les paradis de l'ouest de l'Angleterre.

Les géographes doivent être aujourd'hui revenus d'une vieille erreur qui consistait à envisager le système céleste comme l'unique régulateur des climats. Mille influences tout à fait indépendantes des degrés de distance du méridien, mais surtout les rapports de la terre et de la mer, exercent une action souveraine sur la distribution du froid et de la chaleur à la surface de notre globe. Des causes entièrement locales créent ainsi très souvent une température particulière dans la température générale d'une contrée. Jusqu'à quel point en est-il ainsi pour certaines parties de la Cornouaille? Avant de répondre à une telle question, il nous faut consulter les fleurs, ces thermomètres organiques, dont le témoignage ne peut mentir. Dans divers endroits du comté, mais toujours près des bords de la mer, on est étonné de rencontrer le long des jardins qui ornent la façade des maisons (*front gardens*) des plantes d'agrément qui demeurent toute l'année dehors, et qui

(1) Auteur de *Remarks on forest scenery* et d'*Observations on picturesque Beauty*. Il était vicaire de Boldre, dans New-Forest, Hampshire.

n'appartiennent plus du tout à la flore générale de l'Angleterre. Les myrtes, les lauriers, les fuchsias, les grenadiers, les hortensias, atteignent une taille remarquable, fleurissent bravement à ciel ouvert, et forment entre eux des haies, des buissons, des rideaux odorans qui garnissent avec élégance les fenêtres et les murailles. Bien d'autres surprises m'attendaient à Grove-Hill, la charmante propriété de M. Robert Were Fox, un savant très connu, membre de la Société royale. Sa maison contient de magnifiques tableaux, de rares porcelaines de Chine et une riche collection de minéraux; mais on est encore plus frappé de la beauté de ses jardins, qui ont été comparés avec raison aux jardins des Hespérides. L'oranger, le dattier, le citronnier, passent ici l'hiver en plein air, fleurissent librement et donnent des fruits mûrs. J'ai vu un arbre sur lequel on avait cueilli jusqu'à cent vingt-trois citrons dans un jour, tous excellens, et beaucoup plus doux que ceux qu'on vend sur les marchés. On se croirait en Italie ou en Espagne; mais c'est l'Espagne humide, car l'herbe croît en abondance, et le feuillage des arbres présente à l'œil les mêmes teintes vigoureuses de vert bleu foncé qui distingue la végétation dans les autres contrées de l'Angleterre. M. Fox a naturalisé chez lui plus de trois cents espèces exotiques; il a ainsi rapproché côte à côte les plantes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les arbres des pays froids, les arbres des climats moyens, chargés toute l'année de fleurs et de fruits. Les grands aloès, non emprisonnés dans une caisse ou sous des maisons de verre, mais plantés hardiment dans le sol, forment des allées qu'on dirait naturelles. Le plus extraordinaire est que ces arbres n'ont point à Grove-Hill les airs malingres qu'on remarque d'ordinaire aux productions des climats chauds dont on a changé la patrie : ils croissent au contraire comme s'ils étaient chez eux. Outre Grove-Hill, qui s'élève sur une des dernières collines de Falmouth, M. R. Were Fox possède dans les environs une maison de campagne à Penjerrick, dont la situation est vraiment admirable, et où je passai quelques jours au milieu de toutes les attentions délicates de l'hospitalité anglaise. Devant la maison s'étend une vaste pelouse terminée par un massif de grands arbres qui s'écartent vers le milieu pour démasquer à distance la vue de la mer. Des forêts de rhododendrons et de camélias croissent avec une profusion sauvage dans les parterres, d'où s'élancent en même temps les plantes grasses et épineuses des zones brûlantes. La Cornouaille est bien située au sud-ouest de l'Angleterre, où elle forme une sorte de péninsule; mais cette circonstance seule, quoique évidemment favorable, ne suffirait nullement à expliquer comment certains endroits de ce comté jouissent d'un climat à part et si fortement tranché dans le climat géné-

ral de la Grande-Bretagne. Quelle est donc la principale cause de ces phénomènes de température que j'ai pu aussi remarquer à Carclew, dans les magnifiques jardins de sir Charles Lemon? Cette côte de la Cornouaille se trouve réchauffée durant l'hiver par un courant sous-marin qui lui vient du golfe du Mexique, *gulf-stream*.

Il ne faudrait pourtant point, sur la foi des fleurs, exagérer le caractère méridional de la Cornouaille. Les plantes des tropiques y croissent sur une terre qui, après tout, n'a rien de tropical. Tout le secret de cette végétation acclimatée consiste dans l'absence de l'hiver, ou du moins dans un hiver dépouillé de toutes ses rigueurs. Durant cette saison-là, la mer est de quatre à cinq degrés plus chaude que la terre, et le peu de neige qui tombe quelquefois fond aussitôt sur les côtes. La Noël, si célèbre dans les autres comtés de la Grande-Bretagne pour sa couronne de frimas, apparaît au contraire le long des chemins creux et tièdes de la côte occidentale au milieu d'une véritable fête de la nature à laquelle il ne manque que le feuillage des arbres. Cette partie de la Cornouaille est par conséquent, on le devine, celle où se rencontrent au printemps les premières traces de végétation et où les fleurs sortent tout d'abord de leur sommeil d'hiver. D'après les observations que j'ai recueillies à Falmouth, à Polperro et à Penzance, la saison se montre alors plus avancée de quelques semaines que dans le nord de l'Italie : elle répond en général à celle de Naples. Cet avantage persiste jusqu'à la fin de mars : en avril, les conditions se trouvent à peu près égales; mais dans les mois suivans la Cornouaille perd ce qu'elle avait gagné, et la supériorité tourne décidément en faveur des pays chauds. Il résulte de cette échelle comparative des climats que la côte sud-ouest de la Cornouaille est un des endroits du monde où il y a le moins de différence entre l'hiver et l'été. La mer exerce sur elle en un mot ce pouvoir d'égalité entre les saisons qui est souvent un des caractères de son commerce avec la terre. Une telle uniformité relative suggère naturellement l'idée d'un printemps perpétuel, et telle est à peu près l'année en Cornouaille; mais je dois ajouter que c'est d'ordinaire un printemps pluvieux. Comment les plantes de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Florides s'accommodent-elles aux conditions d'un pareil climat? Il faut croire que même les arbres des tropiques ont moins besoin de chaleur qu'ils ne craignent le froid. En serait-il ainsi des animaux étrangers à nos contrées septentrionales? Je regrette, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, que l'expérience n'ait point été tentée, et que les savans de la Cornouaille, après avoir conquis les espèces végétales du sud, n'aient point étendu les mêmes soins à l'acclimatation de certains êtres vivans.

La culture, qui s'est partout modelée sur les lois de la température et du climat, devait évidemment tirer avantage des hivers doux et des printemps hâtifs de la Cornouaille. Elle s'est donc surtout attachée à ce que nous appelons les *primeurs*. Depuis Noël jusqu'au commencement de mai, elle envoie par le chemin de fer au marché de Covent-Garden des végétaux précoces qui se vendent naturellement un bon prix. Londres a de la sorte sur les côtes de l'ouest son potager d'hiver. A côté des somptueux jardins, consacrés surtout à la science et à l'agrément, s'élèvent en Cornouaille d'autres jardins qui ont plutôt en vue l'utilité. Il existe dans presque toutes les villes une société d'horticulture (*cottage gardening society*) qui, comme son nom l'indique, se propose d'encourager autour des chaumières la pratique du jardinage. Tous les ans ont lieu une exposition et un concours à la suite desquels un jury décerne solennellement des médailles aux fleurs, aux légumes et aux fruits les plus dignes. J'ai assisté à plusieurs de ces *exhibitions* intéressantes, qui ont tout à fait le caractère de fêtes champêtres. Il faut que l'exposant ait cultivé lui-même ses produits, et j'ai vu à Tavistock (sur la lisière du Devon et de la Cornouaille) un magnifique bouquet qui avait seulement le tort grave d'être frauduleux. Fiez-vous donc ensuite à l'innocence des fleurs! Un placard annonçait que l'exposant était rayé de la liste des prix pour s'être attribué le travail et le mérite d'un autre. J'ai admiré aussi dans les corbeilles des fruits qui auraient fait honneur aux climats les plus fortunés : s'ils avaient un défaut à mes yeux, c'était en quelque sorte celui d'être trop beaux; on les aurait pris volontiers pour des fruits artificiels. Ces institutions, auxquelles les femmes prennent dans certains endroits un intérêt particulier, rendent très certainement de grands services. L'horticulture pratiquée avec émulation ajoute ainsi beaucoup au bien-être et aux ornemens de la vie domestique dans les intérieurs d'ouvriers. Quelques-unes de ces sociétés ne se bornent point à répandre les bienfaits et le goût du jardinage dans toutes les classes, elles emploient en outre leur influence à obtenir pour les travailleurs des morceaux de terre, ce qui est souvent très difficile dans l'intérieur ou même dans le voisinage des villes.

La Cornouaille est le pays des fleurs, et au milieu de toutes ces fleurs on ne s'étonnera point de rencontrer l'abeille. La plupart des ruches sont grossièrement construites au moyen d'une botte de paille serrée par la tête; mais il faut croire que l'insecte se soucie assez peu de la beauté extérieure de son logis, car il s'y attache avec fidélité. J'ai rencontré plusieurs de ces ruches dans le jardin d'un *gentleman* qui est quaker. Cette secte vénérable professe une sorte de bienveillance universelle qui s'étend à tous les animaux de la

création; aussi le propriétaire de ces abeilles se gardait-il bien de leur prendre le fruit de leur travail. Son principe est que celle qui fait le miel doit aussi le manger. Beaucoup d'autres habitans de la Cornouaille n'y mettent point tant de scrupules, et j'ai vu d'humbles *cottages* tirer un profit assez considérable de la culture de ces mouches industrieuses. La douceur des hivers attire aussi dans ce comté quantité d'oiseaux qui ajoutent soit aux plaisirs de la table, soit à la vie du paysage. Parmi ces derniers, il en est un curieux, tout à fait particulier à la Cornouaille, et que les habitans appellent *chough*. C'est un oiseau noir qui appartient très certainement à la famille des choucas, avec cette singularité qu'il a le bec et les pattes rouges. A l'état sauvage, il habite les rochers solitaires et inaccessibles; mais comme il a le malheur d'être très recherché par les ornithologistes, les enfans de la campagne lui font tous une guerre acharnée et grimpent au printemps sur le bord des précipices les plus affreux pour dénicher sa couvée. Le chough, malgré son caractère ombrageux et la nature farouche des lieux qu'il fréquente à l'état libre, s'apprivoise très aisément : j'en ai vu un dans une maison du pays, et il semblait complétement réconcilié avec ses nouveaux hôtes. Cet oiseau pourchassé devient de plus en plus rare; il est même à craindre qu'il ne disparaisse avec le temps. Une pauvre famille, ayant réussi à s'emparer d'une jeune paire de choughs, le frère et la sœur, les envoya dernièrement au prince de Galles, qui reconnut cet hommage par un cadeau de 5 liv. sterl. Il ne faut pas perdre de vue que le prince de Galles est en même temps duc de Cornouaille.

Je visitai à Lostwithiel les bureaux du duché (1). Le nom de cette ville est une contraction de *lost within the hills*, perdue entre les collines, et c'est bien le nom qui lui convient, car elle est assise au bord de la rivière Fowey et dans un creux dominé tout à l'entour par des hauteurs verdoyantes. On y arrive en traversant un vieux pont d'une construction bizarre et surmonté d'un parapet en zigzags. Les bureaux du duché de Cornouaille sont dans un ancien château, dont une partie avait été pendant un temps convertie en prison, et qui présente encore jusque dans sa vieillesse une assez noble apparence avec ses hautes fenêtres et ses portes ogivales. Je vis là de grandes cartes dessinées avec un soin minutieux et indiquant par la différence des couleurs ce qui dans le comté appartient au duché et ce qui ne lui appartient point. La part de ce dernier

(1) L'administration centrale est à Londres. A la tête de la partie qui concerne les mines se trouve placé M. Warington Smyth, professeur au musée de géologie pratique, *practical geology Museum*. C'est à lui que je dois d'avoir pu étudier la Cornouaille dans certains détails qui ne sont guère accessibles aux étrangers.

est certainement très considérable. Quelle est maintenant l'origine de ce duché, et comment se trouve-t-il entre les mains du prince de Galles? D'après la vieille loi anglaise, toutes les mines appartiennent à la couronne, et cela parce qu'elles fournissent les matériaux nécessaires pour frapper la monnaie, privilége qui n'est dévolu qu'au souverain. De là vient que les landes de Dartmoor et de la Cornouaille, si riches en métaux, étaient considérées depuis des siècles comme propriétés royales, lorsqu'en 1333 Édouard III en fit cadeau à son fils aîné, le prince Noir, et à ses héritiers, les fils aînés des rois et des reines d'Angleterre à perpétuité. Ainsi fut constitué par une charte le duché de Cornouaille, qui ne se composait pas seulement de terrains plus ou moins métallifères, mais aussi de châteaux, de parcs, de manoirs, de bourgs, de villes et d'une forêt toute peuplée de daims. Parmi les domaines qui s'y rattachent aujourd'hui, je signalerai seulement une promenade charmante qui conduit de Lostwithiel aux ruines du château de Restormel, *Restormel-Castle*. Cet édifice servait autrefois de résidence aux comtes de Cornouaille. Il n'en reste plus aujourd'hui que les murs circulaires, ayant neuf pieds anglais d'épaisseur et posés comme une couronne sur le front d'une colline herbue. Ces ruines, recouvertes par des masses de lierre qui les pénètrent, forment bien ce que les Anglais appellent une scène romantique. On y vient des environs faire des pique-niques et des parties de plaisir. J'avais vu le lierre, dans plusieurs endroits de la Grande-Bretagne, cultivé le long des murs des jardins, ou croissant de lui-même parmi les ruines avec cet avantage que lui donne un climat humide; mais je ne l'avais jamais vu si vigoureux qu'à *Restormel-Castle*. Il montre une sorte d'amitié touchante pour les restes de cet ancien château qu'il entoure de ses bras puissans, et dont il soutient à moitié dans le vide les pans de muraille détachés. Le lierre est une des plantes favorites de l'Anglais. Il y voit un symbole de ces affections fortes et tenaces, mais surtout de ces pieux sentimens de famille qui relient comme des pierres disjointes les souvenirs du passé.

Au moment où je visitai la Cornouaille, — du milieu d'août au milieu de septembre, — la moisson se montrait à tous ses divers états de développement (1). On voyait, chemin faisant, les blés mûrs encore sur pied, les blés couchés à terre par le tranchant de la faux, les blés liés en gerbes et rangés à des distances égales. Il existe ici une coutume qui ne se rencontre point du tout dans les autres comtés. Après que le champ a été fauché, on réserve une

(1) Cette époque reculée de la moisson indique assez qu'à un printemps très précoce succède en Cornouaille un été tardif.

poignée d'épis qui restent debout sur leurs tiges et qu'on appelle le cou, *neck*. *Couper le cou de la moisson* est une cérémonie qui se pratique avec une solennité naïve. Les moissonneurs sont rangés en cercle, et avant que l'un d'entre eux porte la faucille sur cette dernière gerbe, on chante ou plutôt on crie : « J'en ai un! j'en ai un! j'en ai un! — Qu'avez-vous? qu'avez-vous? qu'avez-vous? — Un cou! un cou! un cou! » Le chœur pousse trois vigoureux hourrahs, et le *cou*, décoré de fleurs et de rubans, est emporté à la ferme, où la journée se termine d'ordinaire par quelques libations d'ale ou même par un banquet rustique, durant lequel fume au milieu de la table un gâteau cuit avec des raisins de Corinthe. Cette particularité, dont l'usage remonte à un temps immémorial, n'est pas la seule qui distingue une moisson de la Cornouaille. Au lieu de construire immédiatement des meules de grain, comme cela se pratique dans les autres comtés de l'Angleterre, on élève dans le champ des tas de gerbes provisoires qu'on appelle *arrish* ou *windmows* (meules de vent). Ces tas sont de forme conique, ont environ douze pieds de hauteur, et contiennent de deux cents à trois cents gerbes, dont la tête est toujours tournée vers l'intérieur. Un ou plusieurs hommes les disposent ainsi le jour même de la moisson, au moyen d'une fourche en bois; on coiffe ensuite ces cônes d'un toit de paille ou de roseaux. Les *mows*, disposés dans les champs au nombre de vingt ou trente, font songer, vus de loin, à un village de Hurons. Cette coutume toute locale est évidemment fondée sur l'incertitude du climat; le grain placé dans une telle situation se trouve entièrement à l'abri de la pluie, tandis que les tiges, le plus souvent grasses et humides au moment du fauchage, ont le temps de sécher sous l'influence du vent et du soleil. On les laisse ainsi dans le champ pendant quelques semaines, au bout desquelles le fermier, choisissant alors son jour et son heure, se met en devoir de les rentrer et de construire la meule définitive. Cette dernière s'élève plus volontiers dans les dépendances de la ferme; elle s'appuie à la base sur un plancher soutenu par de très courts piliers à tête ronde, — énormes champignons de granit, — et présente alors une masse considérable, d'une architecture beaucoup plus solide et beaucoup plus régulière. Dans certains endroits de la Cornouaille, par exemple autour de Saint-Just, les champs de blé offrent encore une autre singularité remarquable. Au milieu s'élève une corbeille de choux, dont la verdure crue et les larges feuilles contrastent bizarrement avec la couleur dorée des épis mûrissans. Sous ces tertres, qui ont à peu près la forme d'une soucoupe renversée, les paysans enterrent les chaumes de la dernière moisson et toute sorte de détritus végétaux qui forment, dit-on, en se décomposant, un assez bon engrais.

Les Anglais se proposent surtout, dans leur agriculture, deux genres de produits, le pain et la viande. C'est naturellement aux prairies qu'ils demandent le moyen d'élever les bêtes à cornes. Malgré une surface couverte en grande partie par les rochers et par les bruyères, la Cornouaille possède des vallées fertiles, merveilleusement abritées et arrosées par de petites rivières qui présentent un caractère étrange. Comme elles sont presque toutes soumises au flux et au reflux de la mer, elles revêtent un aspect tout différent selon l'heure de la journée à laquelle on les envisage. Il y a des momens où elles semblent absolument évanouies; du frais courant d'eau qu'on a rencontré le matin, il ne reste plus qu'un lit de sable humide et boueux. J'ai vu des chevaux libres traverser alors comme par défi ces rivières à sec et brouter les brins d'herbe qui croissent, — on le dirait, — entre deux marées. Dans les prairies qui avoisinent de tels cours d'eau capricieux, on rencontre volontiers les vaches à cornes très courtes du Durham, les belles races du Devonshire aux formes gracieuses et symétriques, mais surtout la petite espèce de la Cornouaille, qui, étant après tout mieux adaptée aux conditions du climat et à la nature des pâturages, fournit un lait abondant et renommé. C'est avec ce lait qu'on fait dans l'intérieur des fermes la célèbre crème connue sous le nom de *clotted cream*, dont on prétend, à tort ou à raison, que le prince de Galles conserve un souvenir délicieux parmi ses autres souvenirs d'enfance. Côte à côte avec les bêtes à cornes paissent tranquillement le cheval trapu des *Wales*, dont on se sert pour tirer les lourds chariots, et le petit cheval gris, originaire de la Cornouaille, qui, croisé avec des étalons pur sang, se livre aux travaux plus légers; mais ce qui m'étonna davantage fut de trouver au milieu de cet enclos de verdure de gros moutons rouges dont la vue me fit songer aux moutons de Candide dans le pays d'Eldorado. Je crus d'abord que cette couleur provenait de la teinte ferrugineuse des terres sur lesquelles ils vivent; mais j'appris plus tard que c'était le résultat d'un procédé artificiel destiné à les préserver contre les insectes qui s'attachent à la laine des brebis.

Les fermes sont généralement peu étendues, surtout si on les compare à celles qui existent dans d'autres comtés de l'Angleterre. Une partie des terres se trouve entre les mains d'une respectable classe de fermiers qui les ont louées pour trois vies d'homme, et dont le bail se renouvelle ordinairement à perpétuité. Ce système est néanmoins en grande décadence, et la plupart des fermes se confient aujourd'hui pour sept ou quatorze ans. Les bâtimens, construits en larges pierres dont la contexture varie selon le caractère géologique du district, se distinguent dans tous les cas par un air

de solidité inébranlable. Là demeure une famille, le plus souvent nombreuse, au sein de laquelle s'échelonnent tous les âges de l'humanité, depuis l'aïeul jusqu'au nouveau-né dans les bras de sa mère. Leur manière de vivre est extrêmement simple; les domestiques et les ouvriers de la ferme mangent à la même table avec la famille du fermier. Cette table est très frugale : de la viande ou du poisson salé, des *dumplings* (1), du gruau, mais surtout des pommes de terre bouillies, en font généralement tous les frais. Les fermiers, ainsi que les laboureurs, ne boivent que de l'eau ou du thé, si ce n'est peut-être à l'époque de la moisson, où ils se permettent un peu de bière. A côté de cela, on est surpris de trouver dans de tels intérieurs un grand air d'aisance et de propreté délicate. Les fils ont très souvent reçu de l'éducation; les filles, alertes et coquettes, font aux étrangers les honneurs de la maison avec une modestie qui n'a rien de gauche ni d'emprunté. On peut dire dans un certain sens qu'il n'y a plus de paysans. Les modes de Londres se retrouvent dans les plus humbles métairies. Ne s'est-on point moqué des tableaux et des dessus de porte où les bergères du dernier siècle gardent leurs troupeaux habillées avec des robes à paniers? Eh bien! j'ai vu traire les vaches dans la Cornouaille par des jeunes filles aux mêmes contours artificiels; les cerceaux d'acier à la mode avaient seulement remplacé les anciens paniers sous leur jupe flottante. Toute cette toilette ne les empêche point de se livrer bravement au travail. Dans quelques-unes de ces fermes, on engraisse à la fois jusqu'à trente et quarante bœufs; il faut surveiller en même temps les étables, la basse-cour et la laiterie. Il est vrai que les machines font aussi une grande partie de l'ouvrage et viennent au secours des bras industrieux : il y en a pour battre le grain, pour couper la paille, pour émonder l'orge ou l'avoine, et pour préparer la nourriture des bestiaux. La force motrice qui donne la vie à ces instrumens de travail est le plus souvent une chute d'eau. Cette eau babillarde agite une grande roue (*water-wheel*), située à côté des ateliers de la ferme, et qui, en tournant, fait agir tout le reste.

Dans tous les pays, deux circonstances ont influé d'une manière très notable sur l'architecture des maisons, le caractère géologique de la contrée et le climat. Quant au caractère géologique, la Cornouaille repose sur d'antiques roches siluriennes et devoniennes, qui déchirent dans plus d'un endroit la surface du sol et qui offrent à l'industrie des carrières de pierre en quelque sorte inépuisables. Le calcaire grossier, qu'on ne trouve guère qu'à Plymouth et aux environs, le porphyre, dont on se sert surtout pour les ouvrages

(1) Boules de farine délayées avec du lait et cuites dans l'eau.

d'art, les roches schisteuses ou ardoisières, ce qu'on appelle ici la pierre-verte (*greenstone*), les *elvans*, excellentes pierres à bâtir, ont tour à tour fourni de nombreux et solides matériaux aux habitations de l'homme. Les maisons bâties avec ces pierres de couleurs variées forment dans les villes et les villages des groupes intéressans. Quelques-unes de ces maisons sont construites avec goût; d'autres se montrent au contraire, comme on dit, faites de pièces et de morceaux. Ce ne sont point après tout les moins curieuses : là l'industrie humaine s'est contentée de réunir des pierres irrégulières et à peine dégrossies, puis de les lier au moyen d'un ciment fait avec de la terre de porcelaine. Ces lignes blanches courent entre les masses sombres, et forment ainsi comme les caractères d'un alphabet mystérieux sur la façade rugueuse des cottages. A mesure qu'on avance vers le *Land's End*, on rencontre le granit. Cette pierre royale ne coûte, dans certains endroits, que la peine de la ramasser. On doit donc s'attendre à voir les plus humbles chaumières et jusqu'aux huttes à cochons construites avec les massifs débris d'une telle roche cyclopéenne. Les maisons de brique, à Londres une nécessité du sol, ne figurent là que comme les fantaisies d'hommes riches qui tiennent à se distinguer de la foule. Le granit a en effet dans la Cornouaille le tort d'être trop commun : au lieu de se montrer fier de la beauté de cette roche, dont le grain serré et les paillettes de mica étincellent au soleil, on la dissimule trop souvent sous un ignoble badigeon. Une des qualités de la pierre est dans tous les cas, on le devine, de communiquer aux habitations un caractère de solidité formidable. A Saint-Just et dans d'autres villes, les épaisses cheminées ont sur les toits des airs de bastion, et il fallait cela pour résister aux bourrasques de la mer. Ces maisons durent des siècles, et il n'est pas rare de rencontrer dans l'intérieur des vieillards qui se souviennent que leur père et leur grand-père ont vu le jour et sont morts sous le même toit hospitalier. Le granit n'exerce-t-il point non plus une influence sur la manière de bâtir et sur le style architectural? Étant par lui-même une roche sévère, dure et rebelle au ciseau, il devait naturellement engendrer dans les beaux-arts un caractère de grandeur et de simplicité : tels sont en effet les traits qu'on remarque à Penzance dans l'architecture des maisons riches.

Le climat a été aussi consulté par les architectes. Les naturalistes ont découvert dans ces derniers temps que le tégument des animaux était en grande partie déterminé par les conditions du milieu extérieur dans lequel ils vivent. En serait-il ainsi, jusqu'à un certain point, pour le revêtement externe des maisons? Avant même de toucher le sol de la Cornouaille, on est fort étonné de

trouver, dans les Wilts et dans le Devon, de vieilles maisons tout écaillées de tuiles, non-seulement sur les toits, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, mais sur les pignons et sur la façade qui regarde la rue. De telles devantures donnent à ces habitations des airs d'immenses reptiles, et il faut ajouter, à cause du calme qui règne dans ces anciennes demeures, des airs de reptiles endormis. C'est évidemment là une armure contre les pluies furieuses du printemps et de l'automne. En Cornouaille, le même système a été souvent adopté pour la même cause; toute la différence est dans le caractère des matériaux que fournit le sol. Dans cette dernière province, les roches ardoisières abondent : aussi doit-on s'attendre à trouver la cuirasse de tuiles remplacée par un manteau d'ardoises qui recouvre la face extérieure des maisons. Par une raison également fondée sur la nature des lieux, les massives chaumières de granit du Land's End se montrent percées de fenêtres basses et étroites comme les meurtrières d'une forteresse. Qui ne voit là une précaution des habitans contre la violence des vents de mer? Les architectes modernes ont, il est vrai, négligé ces diverses indications du climat dans la construction des maisons riches, mais c'est qu'ils s'appuient sur la science et sur des ressources plus étendues pour tenir tête aux intempéries des saisons.

Ne voudrait-on pas maintenant pénétrer dans l'intérieur de ces habitations et connaître ce qui s'y fait? Je choisirai d'abord le type d'une famille de *gentleman*. Un des grands avantages de la Cornouaille est que les propriétaires fonciers résident très volontiers sur leurs terres et surveillent eux-mêmes les améliorations de l'agriculture. En France, les personnes riches vont passer quelques mois d'été dans leur château, puis reviennent à Paris briguer les places du gouvernement ou se livrer aux divertissements d'hiver. En Angleterre, où il y a peu de places à donner et où Londres n'est pas une ville de plaisirs, les choses se passent tout autrement. Ce qu'on appelle chez nous les manières provinciales ne se rencontre guère dans le royaume-uni. On trouve dans le fond des provinces des femmes tout aussi distinguées, des esprits tout aussi cultivés que dans la métropole. Il y a des classes, je l'avoue, mais il n'y a point de distances; le gentleman est le même d'une extrémité à l'autre de la Grande-Bretagne. La préoccupation de ce dernier à la campagne est de se créer une indépendance morale; au lieu d'aller à Londres, il attire Londres dans sa maison. Pour cela, il reçoit les livres nouveaux, les *revues*, les journaux; il accueille volontiers à sa table les voyageurs qu'il connaît ou qui lui sont recommandés. L'ordonnance de sa maison présente un caractère de grandeur et de simplicité dans la richesse. A huit ou neuf heures du matin, tout le

monde est debout. On se réunit dans la salle du déjeuner, où les filles de la maison donnent au père et à la mère le baiser du matin, — baiser à l'anglaise, sur une seule joue, — et où l'étranger reçoit les salutations graves et affectueuses de la famille. Cependant une porte s'ouvre, et toutes les servantes de la maison, quelquefois au nombre de sept ou huit, entrent l'une après l'autre et en silence. Quand tout le monde est rassemblé, on récite la prière, ou bien, selon le rite particulier à d'autres sectes, on lit assis un chapitre de la Bible. Ces pratiques religieuses peuvent étonner un étranger; mais en Angleterre, où la différence des rangs est si marquée, n'y a-t-il point quelque chose de touchant dans cette admission des domestiques au sein de la famille, pour remplir en commun ce qu'on regarde comme un devoir envers la Divinité? Cette lecture terminée, on se met à table, et l'on prend du thé ou du café. Après le déjeuner, pendant que le maître de la maison se livre généralement à ses études et à ses affaires, l'étranger a d'ordinaire, pour occuper agréablement ses heures, une vaste bibliothèque, des collections scientifiques, des serres embellies de plantes rares et les jardins qui entourent la maison. Vers une heure, on prend le *lunch*, ce que nous appelons en France le second déjeuner. Dans l'après-midi, la famille sort en voiture pour rendre des visites, pour explorer les environs, ou pour entretenir avec les fermes et les chaumières ces relations de bienveillance qui comblent jusqu'à un certain point, dans la société anglaise, la distance des conditions et des personnes. A six heures, on dîne; les femmes ont changé de toilette, et les hommes sont en habit noir. La conversation, moins animée, moins pétillante qu'en France, roule habituellement sur des sujets plus sérieux. Une des particularités d'un dîner anglais est qu'après le dessert les femmes se lèvent et quittent la salle à manger, tandis que les hommes se rassoient et continuent à boire quelques verres de vin de Xérès et de Porto. On ne trinque jamais; mais le maître de la maison qui veut faire honneur à son hôte l'invite à remplir son verre : il en fait autant de son côté, et tous les deux échangent une inclination de tête avant de tremper leurs lèvres. Environ une demi-heure après, toute la société se trouve réunie dans le salon, où vers onze heures les servantes entrent processionnellement : on fait alors la prière ou la lecture du soir, puis chacun se retire dans sa chambre après avoir reçu un serrement de main amical de la part de tous les membres de la maison. Je crains fort que ce genre de vie ne paraisse bien solennel et bien réglé, si on le juge au point de vue de nos mœurs françaises, et pourtant on respire dans ces intérieurs si dignes comme un parfum de famille et d'hospitalité.

Il est peut-être curieux d'opposer à de telles maisons bourgeoises,

où trône une honnête opulence, la vie dans les cottages de *labourers*; c'est le nom général qu'on donne ici à tous les ouvriers de la terre. Une seule chambre au rez-de-chaussée sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de salon. Une grande cheminée, dont l'âtre est ouvert et sans grille, circonstance rare de l'autre côté du détroit, montre bien qu'elle n'était pas destinée d'abord à brûler du charbon de terre. Le combustible autrefois en usage était des ajoncs, du genêt épineux et du gazon sec qui forme, levé en mottes, une sorte de tourbe. Aujourd'hui ce chauffage est plus ou moins mêlé à de la houille. Un banc de bois ou de pierre, placé dans l'intérieur de la cheminée, sert comme de nid à la famille durant les froides veillées d'hiver. Les laboureurs obtiennent souvent du fermier leur provision de broussailles et d'herbes sèches, à la condition de lui rendre les cendres. Une table de bois blanc sans nappe, mais frottée avec soin, reçoit les mets grossiers et substantiels qu'on a fait cuire devant le feu sur une plaque de fer rouge. Toute la famille s'assoit autour de cette table sur des bancs massifs et le plus souvent fixés au mur; s'il y a par hasard une chaise ou un vieux fauteuil dans la maison, ce siége est réservé à la grand' mère. Les enfans sont plus ou moins bien tenus, selon le caractère des lieux et des personnes; j'ai vu dans quelques pauvres chaumières des petites filles, pieds nus et les cheveux flottans en désordre derrière le dos, qui faisaient songer à l'Irlande, et pourtant l'étranger est frappé de la beauté de toute cette marmaille jusque sous les haillons. Leurs grands yeux noirs, leur teint plutôt fleuri que hâlé par le soleil, leurs membres déjà robustes et bien proportionnés, dénotent évidemment une grande race. Quelle que soit la toilette plus ou moins négligée des personnes, la chambre est généralement très propre; le pavé, lavé à grande eau tous les matins, est le plus souvent saupoudré d'un sable fin qui laisse transparaître la blancheur de la dalle. Les femmes et les filles, dès qu'elles ont acquis la force nécessaire, se livrent, hors de la maison, dans les étables ou dans les champs, à toute sorte de travaux rustiques; aussi n'est-il pas rare de trouver pendant le jour ces cottages gardés seulement par une ménagère de onze à douze ans. Encore n'est-ce pas le mot, car la porte reste du matin au soir ouverte à tout venant, avec cette confiance naïve de personnes qui n'ont rien à défendre. Les laboureurs employés constamment par un fermier reçoivent assez habituellement leur grain à un prix modéré et fixé d'avance pour toute l'année; ceux au contraire qui ne sont point employés régulièrement s'arrangent avec le fermier pour obtenir un morceau de terre qu'ils cultivent. Dans ce cas ils paient naturellement un droit ou cèdent une partie de la récolte. Avec cette moitié de récolte, qui consiste le plus souvent en pommes de terre, le laboureur trouve moyen de

nourrir un cochon, de payer le loyer de la chaumière et d'élever même quelques volailles. La famille, plus ou moins dispersée pendant la semaine, ne se réunit guère que le samedi soir et le dimanche; j'ai vainement cherché, même alors, ces scènes de joie et de bonheur domestique si volontiers décrites par les poètes anglais. Les paysans parlent peu d'ordinaire, et il est assez difficile de deviner la raison de ce silence qui ressemble quelquefois à de la froideur. Est-ce indifférence pour leur genre de vie? Est-ce résignation, ou bien cette sorte de contentement tacite que donne à l'homme la conscience d'un sévère devoir accompli?

Dans les villes, plusieurs sociétés savantes ont beaucoup contribué, depuis quelques années, à développer l'agriculture ainsi qu'à élever les connaissances et le moral de la population. Londres n'est point du tout, comme Paris, un centre absorbant qui attire plus ou moins les intelligences d'élite, et, en dépit du mot de Voltaire, les académies de province sont dans plus d'un endroit de la Grande-Bretagne des filles sages qui font beaucoup parler d'elles. Parmi de telles institutions, je citerai seulement la Société polytechnique (*Polytechnic society*), fondée en 1833. Quoique devant son origine à deux sœurs, cette société n'a rien de féminin : elle tient à Falmouth des séances annuelles où se discutent toutes les questions de science, d'économie politique et d'industrie. De son sein partirent même, dans ces derniers temps, plusieurs découvertes et plusieurs améliorations utiles. La charmante ville de Falmouth était d'ailleurs bien choisie pour servir de cadre à ces réunions de savans, à ces lectures, à ces concours et à ces expositions annuelles qui attirent de tous les environs un très grand nombre de curieux. Située à l'embouchure de la rivière Fal, qui forme en cet endroit un magnifique estuaire, et sur les rives ondoyantes d'une baie étroite et profonde, elle jouit naturellement d'un excellent port, dominé par de gracieuses collines, entre lesquelles s'ouvrent çà et là des échappées de verdure. La nature a beaucoup fait pour Falmouth : ses habitans ont fait encore plus que la nature. Ils aiment leur ville, — c'est le mot d'un d'entre eux, — comme on aime une femme. Aussi n'ont-ils reculé devant aucun sacrifice pour ajouter à la beauté de la situation des travaux utiles qui doivent attirer les vaisseaux dans un port déjà commode et spacieux. Le nombre de ces vaisseaux, qui n'était en 1850 que de 1,519, s'est élevé en 1860 à 2,800. Les docks, qui ne sont point encore terminés, présentent néanmoins un ensemble de constructions imposantes. Deux digues (*break waters*) appuyées sur une double rangée de charpentes toute chargée à l'intérieur de pierres massives, s'avancent à une distance de 1,028 pieds dans la mer et protégent l'intérieur du port en brisant l'impétuosité des lames. Deux *graving docks*, vastes bassins de granit, servent

à réparer les vaisseaux, tandis que de vastes quais s'étendent sur un espace de six cent quarante pieds, et couvrent de leur armure de pierre des terrains récemment conquis sur la mer. Comment une population de cinq ou six mille habitans a-t-elle pu trouver les ressources nécessaires pour achever ces grands ouvrages, sans compter ceux qui sont maintenant en cours d'exécution ? C'est une énigme dont il faut demander l'explication à cet esprit de confiance en soi-même, fruit de la décentralisation et de la liberté, qui fait en Angleterre la force des provinces.

Au moment où j'arrivai à Falmouth, toute la population était à la veille d'une fête. Il s'agissait de célébrer l'ouverture du chemin de fer qui devait relier dans quelques jours cette ville à Truro et à la grande artère de la Cornouaille. La longue rue étroite qui traverse toute la ville en décrivant une courbe ondoyante, et dont les pâtés de maisons s'entr'ouvrent quelquefois sur la gauche pour découvrir le port, était déjà décorée de distance en distance par des arcs de feuillage. Des marins de toutes les nations et parlant toutes les langues, depuis le russe jusqu'au grec et à l'arménien, se promenaient par bandes au milieu de ces joyeux préparatifs. Le premier train qui atteignit le débarcadère de Falmouth fut salué par les énergiques hourras des matelots, des volontaires, des *foresters*, des *good fellows* (ordres maçonniques d'ouvriers) et de tous les bons citoyens de la ville. Un banquet, auquel j'eus l'honneur d'être invité, avait réuni les principaux habitans de Falmouth et plusieurs membres du parlement dans une grande maison en bois ornée de guirlandes. Les toasts, qui furent prononcés avec une chaleur tout anglaise, auraient un peu égayé, je le crains, la verve humoristique de l'auteur de *Pickwick*; mais cette ambition des localités qui veulent tout faire par elles-mêmes et qui se promettent à leur manière l'empire du monde a quelque chose au fond de respectable. Le jour même de l'inauguration de la ligne, une baleine morte arriva dans le port, remorquée par des bateliers de Falmouth. Elle s'était prise elle-même entre les rochers de Cagewith (un petit village à quelques lieues de là sur le bord de la mer), où elle s'était sans doute donné la mort en se débattant. Cet événement fut interprété par plusieurs comme un présage des grandeurs futures de Falmouth et comme un hommage du monstre envers cette cité maritime : *ipse capi voluit!* Il est certain du reste que la voie ferrée récemment ouverte fera de Falmouth une ville nouvelle; il ne lui manque plus maintenant que de ressaisir le service des paquebots transatlantiques (1).

(1) Ses grands docks, son port admirable, sa situation avancée dans le détroit de la Manche, ont autorisé Falmouth à réclamer de nouveau ce privilége, qui lui a été enlevé il y a quelques années.

Le commerce des villes s'est beaucoup accru, la navigation s'est étendue le long des côtes, l'agriculture a fait dans les campagnes des progrès considérables; mais tout cela ne représente encore que la moindre partie des richesses de la Cornouaille. Ses champs de travail les plus productifs, ses moissons les plus abondantes reposent dans les entrailles de la terre et quelquefois même sous le lit de l'Océan.

II.

La Cornouaille est la terre des métaux. Le plomb, le fer, le cobalt, le bismuth, l'uranium, s'y trouvent en plus ou moins grande quantité. Près de Lostwithiel, j'ai visité, sur une colline d'où la vue embrasse un horizon de verdure et un panorama de vallées brusquement soulevées çà et là par des mouvemens de terrain, une mine d'argent mêlé au cuivre et à l'antimoine. Après le désastre d'une première compagnie, cette mine a été reprise, il y a trois ans, par une nouvelle société. Une machine à vapeur pour pomper les eaux a été appliquée aux travaux souterrains. Or il est arrivé plus d'une fois que des mines qui ne valaient rien sont devenues bonnes par l'intervention des forces supérieures dont dispose aujourd'hui l'industrie. Celle-ci donne à présent 20 tonnes de minerai par mois, et la valeur de chaque tonne est estimée à 10 livres sterling. L'argent s'extrait aussi, et même en plus grande quantité, des mines de plomb. J'ai vu chez M. Fox une large théière d'argent qui avait été coulée avec un lingot de la Cornouaille. Ce qui caractérise néanmoins la minéralogie du comté est la présence du cuivre et surtout de l'étain.

L'abondance de ces deux derniers métaux a favorisé en Cornouaille, depuis un temps immémorial, le développement de l'industrie des mines. Diodore de Sicile dit que les anciens Bretons chargeaient l'étain sur des bateaux d'osier recouverts de cuir et le conduisaient ainsi vers l'île d'Ictis. Quelle est maintenant cette Ictis? On a cru la reconnaître dans le Mont-Saint-Michel, *Saint Michael's mount,* une île quand la marée est haute et une presqu'île lorsque les eaux se retirent (1). L'historien Timée, qui vivait du temps de Pline, nous apprend aussi que ces mêmes Bretons arrachaient l'étain du sein des rochers et le transportaient sur des chariots, à la marée basse, dans les îles voisines. Une de ces îles, outre celle du Mont-Saint-Michel, était sans doute *Looe island*, située

(1) On a souvent confondu dans l'histoire le Mont-Saint-Michel de la Cornouaille avec notre Mont-Saint-Michel, près de Saint-Malo. Tous les deux sont alternativement séparés du rivage ou rejoints à la côte par les mouvemens de la mer, tous les deux ont été un couvent; mais, plus heureux que le nôtre, le Saint-Michel des Anglais n'a jamais été une prison.

près de la côte, à quelques milles de Liskeard. De ces divers points d'embarquement, l'étain était chargé sur les vaisseaux phéniciens, qui l'exportaient ensuite à Tyr et à Sidon. On croit que les bronzes d'Assyrie et d'Égypte étaient faits avec ce métal, employé de très bonne heure dans les arts. Le commerce de l'étain avait de même appelé les Juifs sur la côte ouest de l'Angleterre bien avant la conquête des Normands, peut-être même avant la prise de Jérusalem. Il existe dans la Cornouaille beaucoup d'anciennes localités qui portent leur nom, comme Bojewyan (en langue celtique la demeure des Juifs), Trejewas (le village des Juifs), Marazion, l'amère Sion (*mara* ou *amara* Zion). Quoi de plus amer en effet que l'idée de la patrie absente ou déchue? Ce dernier village était autrefois entre les mains des Israélites un grand marché pour les métaux. J'ai vu dans une collection de minéraux et d'antiquités quelques curieux spécimens de blocs d'étain, tels qu'ils étaient préparés pour le commerce à l'époque de l'enfance des mines. Parmi ces échantillons, il est une masse de pierre recouverte ou plutôt dissimulée à dessein par une mince couche de métal, proclamant ainsi que la fraude est ancienne dans le monde. On retrouve dans plusieurs endroits quelques traces des fouilles entreprises soit par les Bretons eux-mêmes, soit par leurs successeurs, les Romains et les Saxons, mais qui remontent dans tous les cas à une antiquité assez reculée. Ces excavations, pratiquées près de la surface du sol, sont fort curieuses et très pittoresques; elles forment après des siècles des cavernes plus ou moins obscures, obstruées souvent à l'ouverture par des ronces, quelquefois décorées à l'intérieur de stalactites et tapissées d'élégantes fougères qui croissent entre les rochers. Quelques-unes de ces galeries sont assez étendues, mais elles manquent tout à fait de profondeur; on ignorait alors l'art de creuser des fosses à air, *shafts*, et celui de se débarrasser des eaux souterraines.

On reconnaît de loin les mines d'étain ou de cuivre à une maison étroite et recouverte d'un toit pointu, qui ne ressemble pas mal à un moulin à vent. Devant cette maison s'élèvent à une hauteur assez considérable deux grosses charpentes qui, écartées l'une de l'autre à la base, se trouvent réunies vers la pointe par une poutre transversale et forment ainsi un angle tronqué. Le sommet de cette construction en bois se montre tantôt nu, tantôt surmonté d'une branche d'arbre au feuillage sec, d'une bannière ou d'une girouette. Le soir, dans les bruyères désertes et sauvages, on dirait des instrumens de supplice, d'énormes gibets qui se dressent au front des collines pour menacer le voyageur. Autour de cette charpente s'amoncellent des bourrelets de terre, des tas de pierres et de décombres, des quartiers de roche brisés par le marteau. Ce sont les entrailles mêmes de la mine. Ces déblais indiquent à la surface l'é-

tendue et la direction des travaux souterrains ainsi que la nature du sous-sol. La marche des mineurs dans la terre a été comparée avec raison à celle de la taupe rejetant au dehors les matériaux qu'elle déplace pour s'ouvrir un passage. De grossiers aqueducs en bois, appuyés sur de rudes piliers, conduisent quelquefois à une distance extraordinaire les eaux qui sortent de l'intérieur de la terre. Vues de loin, ces mines semblent désertes et silencieuses; quelquefois pourtant il s'en échappe un rugissement de vapeur. Chemin faisant, on rencontre des travaux à tous les états imaginables de développement ou de décadence; il y a des mines embryonnaires, des mines qui, comme on dit ici, ont atteint l'âge de la virilité, des mines caduques, des mines mortes. Ces dernières, avec leur maison vide qui tombe en ruine, leurs puits abandonnés d'où sort une odeur de tombe, leurs chantiers de travail envahis par l'herbe, éveillent un sentiment de profonde mélancolie. Si l'on s'approche des mines en activité, sortes de forteresses entourées par des remparts de débris, on se trouve au milieu de machines qui étonnent par la grandeur et qui exécutent d'elles-mêmes une série de mouvemens mystérieux. Les unes agitent dans le ciel leurs bras de bois avec les gestes de nos anciens télégraphes, d'autres en fer avancent et reculent à la surface du sol. Toutes ces manœuvres, dont on ne se rend point compte, peuvent donner lieu aux idées les plus fantastiques : on se croirait transporté dans une autre planète, au milieu d'êtres doués très certainement de la faculté d'agir, mais à la vie desquels nous ne saurions rien comprendre. Certains bruits ramènent bientôt le visiteur à la réalité. Du fond des ateliers s'échappent quelquefois des chants frais comme des chants d'église, où l'on reconnaît la voix des jeunes filles et des enfans. Çà et là se montre un homme au pas fatigué, dont les habits de toile sont tout humides et trempés d'une boue rougeâtre : c'est le mineur qui sort de la fosse. La situation des mines ajoute encore beaucoup au caractère des travaux. Quelques-unes se détachent au milieu de frais paysages dont elles déchirent la surface; mais en général les principaux groupes se trouvent placés dans d'immenses bruyères assombries par un ciel blafard et terminées par des collines nues qui ondoient derrière des collines. Dès qu'on s'approche des grands centres métalliques, la végétation disparaît, soit que l'homme, occupé de recueillir les richesses du sous-sol, ait négligé les soins de l'agriculture, soit que la terre se refuse à se montrer deux fois féconde. Plusieurs des mines de cuivre et d'étain se présentent même au milieu des scènes les plus sauvages de la nature.

Une des plus curieuses est celle de Carclaze, à trois milles de Saint-Austel, petite ville avec une belle et vieille église. Une route d'abord accidentée conduit à un grand terrain vague (*common*) tout

couvert de genêts épineux et de bruyères. Comme les bruyères étaient en fleur et les genêts tout parsemés d'or, je ne me plaignis point de l'infertilité du sol, et puis la mer se découvre à une certaine distance dans toute sa grandeur. Tout à coup sur la sombre *commune* s'entr'ouvre un abîme devant lequel on s'arrête stupéfait. L'origine de cette prodigieuse excavation, ayant au moins un mille de circonférence et plus de cent cinquante pieds de profondeur, a été attribuée par les ignorans à l'intervention du diable, par les érudits aux Romains ou aux Anglo-Saxons. Ce n'est point une mine proprement dite, c'est une carrière, une fosse à ciel ouvert; les ouvriers sont des *streamers,* c'est-à-dire des hommes qui obtiennent l'étain en lavant les dépôts formés par la désagrégation des roches primitives. L'intérieur de cet abîme, dont la blancheur grisâtre contraste avec la couleur de la bruyère et avec la surface brune des landes qui l'environnent, met à nu des masses de granit; mais c'est un granit ramolli et décomposé par certaines influences qui ne sont pas encore très connues. Le long des flancs du précipice courent à divers étages des sentiers étroits sur lesquels montent ou descendent les ouvriers, tandis que d'autres fouillent l'épaisseur des roches pour y trouver le métal. De distance en distance s'élèvent aussi dans ces profondeurs des roues, des *tramways,* des conduits en bois remplis d'eau. Ces roues font mouvoir des marteaux qui broient le minerai; l'eau coule et entraîne cette matière pulvérisée dans des réservoirs où l'étain se sépare du granit. Le métal ainsi purifié et reposé forme sous l'eau des couches que l'on pêche ensuite avec la bêche. Des quantités très considérables d'étain ont été extraites depuis des siècles par ces procédés si simples. Les ouvriers se plaignent néanmoins que la mine ne *veut* plus donner autant qu'elle donnait autrefois; aussi plusieurs d'entre eux ont-ils tourné leurs regards vers un autre ordre de produits.

Dans la même excavation, mais de l'autre côté de la carrière et en face des travaux d'étain (*tin works*), un torrent d'abord jaunâtre, qui change bientôt de couleur et devient d'une blancheur de lait, descend entre les anfractuosités d'un rocher. Des hommes armés de bêches nourrissent ce torrent en y jetant des pelletées de terre blanche. Après avoir ainsi coulé jusqu'au fond de l'abîme, qu'il traverse en courant, le ruisseau disparaît tout à coup sous une voûte. On le croirait perdu; mais il est facile de le retrouver : il suffit pour cela de faire cinq ou six cents pas sur la bruyère et de se diriger vers un nouveau théâtre de travaux. Là le ruisseau blanc reparaît, et il est reçu dans des réservoirs ou des citernes. Le liquide laiteux, en restant immobile, dépose au fond de ces réservoirs une sorte de crème au-dessus de laquelle flotte une couche d'eau parfaitement limpide et bleuâtre. L'action du vent et du so-

leil suffit pour que l'eau s'évapore au bout de quelques mois. On coupe alors l'argile blanche avec un couteau ou avec la bêche, et on la transporte dans des maisons de bois bien ouvertes pour la faire sécher; elle se durcit en moellons et forme la matière avec laquelle se pétrit la porcelaine.

Jusqu'au milieu du dernier siècle, l'art de faire de la porcelaine était à peu près inconnu en Angleterre. On manquait pour cela d'une terre blanche, le kaolin, qu'on avait crue longtemps particulière à la Chine. En 1745, un aventurier rapporta de la Virginie cette même substance, qui, à cause de la rareté du fait, se vendit alors 13 livres sterling la tonne. Dix ans après, un quaker de Plymouth, William Cookworthy, s'associait avec lord Camelford pour exploiter de concert sur les propriétés de ce dernier, à Saint-Stephen, une veine d'argile blanche connue depuis sous le nom de kaolin de la Cornouaille. L'expérience ayant réussi, il établit à Plymouth une manufacture de porcelaine qui fut ensuite transférée à Bristol. Cookworthy avait ainsi jeté les fondemens d'une industrie qui ne tarda point à se développer. Aujourd'hui ces travaux d'argile (*clay works*) sont très répandus dans certaines parties de la Cornouaille, et surtout aux environs de Saint-Austel. La matière première des fabriques se présente à l'état de nature sous deux formes bien distinctes : *china clay* (terre de porcelaine) et *china stone* (pierre de porcelaine). On a vu comment se recueillait la première, et les procédés varient seulement dans les détails, selon les lieux ou la nature des eaux. Quelques-unes de ces exploitations sont très intéressantes, et emploient un assez grand nombre de personnes, hommes, femmes et enfans. Les femmes ont des chapeaux blancs, des manches blanches, des tabliers blancs, et il est curieux de les voir porter sur les collines environnantes une argile plus blanche encore, qu'elles exposent avec art aux rayons du soleil. La pierre de porcelaine s'obtient au contraire par les moyens employés le plus souvent dans les carrières, c'est-à-dire en faisant sauter la roche. Quand elle a été taillée, on la charge sur des tombereaux, et on la dirige vers le port le plus voisin, d'où elle est ensuite transportée dans des navires aux manufactures du Strafordshire et du Worcestershire. Plus de 80,000 tonnes sont ainsi exportées tous les ans de la Cornouaille, représentant une valeur de 240,000 livres sterling, et environ sept mille personnes se trouvent employées soit à l'extraction, soit au transport de ce produit. Qu'il se présente sous la forme d'argile ou sous la forme de pierre, le kaolin de la Cornouaille provient dans tous les cas de la décomposition du granit, ou tout au moins du feldspath, qui entre dans la texture du granit. On peut observer à Carclaze les différens états de cette décomposition dans les roches plus ou moins molles, plus ou moins

solides, le long desquelles les ouvriers recueillent soit l'étain, soit la terre de porcelaine.

Les mines proprement dites diffèrent des travaux de Carclaze (*stream works*), en ce qu'au lieu de chercher le métal dans une excavation à ciel ouvert, les ouvriers le poursuivent au contraire sous terre dans des galeries ténébreuses. Les plus pittoresques sont sans contredit les fameuses mines sous-marines exploitées sur la côte nord-ouest de la Cornouaille, aux environs de Saint-Just. Parmi ces dernières, qui ont toutes un caractère grandiose, il faut citer d'abord les mines unies (*united mines*); elles s'étendent tout près du cap de Cornouaille, un vaste entassement de rochers qui s'avancent fièrement dans la mer. Un groupe de maisons destinées à loger les machines à vapeur s'élèvent perchées sur le front de hautes falaises déchirées par la poudre à canon ou attaquées par le marteau. Ces rochers ont défié la mer, ils sont brisés par l'homme. Leurs ruines rougeâtres contrastent avec la surface noire des autres récifs qui les avoisinent, battus par la tempête. La mine oppose à la mer de ce côté-là une sorte de plate-forme ressemblant à la proue d'un navire. Les travaux s'étendent le long de précipices affreux au fond desquels écument les lourdes vagues de l'Atlantique. De distance en distance, un ouvrier pousse sur un sentier étroit, ou même sur une planche fragile, un petit chariot chargé de pierres, profitant des pentes rapides pour économiser ses forces. Sur le bord des abîmes béans apparaissent comme suspendus des lacs d'eau rougie par une terre ocreuse, ou, si l'on veut, par l'oxyde d'étain, et dans lesquels s'enfoncent jusqu'aux genoux des hommes et des enfans. Ce liquide coule ensuite dans la mer : on dirait le sang des mines, et il colore les vagues à une distance assez considérable, ajoutant ainsi une zone rouge aux zones d'écume et de vert foncé qui se déroulent avec fracas. Cette côte est sévère ; mais les mineurs paraissent si bien familiarisés avec les beautés farouches de la nature, que, leur tâche terminée, ils vont prendre l'air et se chauffer au soleil, avec leurs femmes, dans les crevasses de Pornanven-Head, un rude promontoire, droit comme un mur, et auquel il faut s'accrocher des pieds et des mains. La mine du Levant (*Levant mine*) présente dans certaines places un caractère encore plus formidable. Là, dans des gorges de rochers qui s'entr'ouvrent comme pour défier toute communication, les ouvriers ont trouvé moyen de se faire un passage d'une pointe à l'autre, sur de grossiers viaducs suspendus entre le ciel et l'Océan. Et pourtant, malgré le danger, malgré un ensemble de traits sinistres, quelle scène de mouvement et d'activité!

De toutes les mines dites sous-marines, parce qu'elles s'étendent sous le lit de l'Atlantique, celle qui attire le plus de touristes et

de curieux est encore *Botallack mine*. Sur le livre où les visiteurs écrivent leur nom, je trouvai les signatures du duc d'Aumale, du prince de Joinville et du comte de Paris. On se souvient encore sur les lieux de les avoir vus descendre dans la fosse en habits de mineurs et avec des instrumens de travail, puis sortir tout trempés de boue en rapportant des minerais de cuivre et d'étain qu'ils avaient brisés eux-mêmes. *Botallack mine* emploie plus de six cents ouvriers, qui travaillent les uns à la surface, les autres dans l'intérieur de la terre, le long d'une côte hérissée de rochers et battue, on pourrait même dire ébranlée, par la fureur des vents et des flots. Dans la nature ainsi que dans les arts, il y a des beautés qui effraient, et tel est le caractère de ces bords de la mer. Au milieu de précipices qui donnent le vertige, c'est un grand spectacle de voir l'homme, cet être faible, fort seulement de la puissance de son cerveau, s'apprêtant à conquérir et à dominer la turbulence aveugle des élémens. Le vent siffle sur sa tête, la terre manque en quelque sorte sous ses pieds, les vagues s'entr'ouvrent à une profondeur immense pour le dévorer : il ne tremble point. Il descend par des sentiers ardus, des escaliers de bois chancelans, des échelles droites et raides. Où va-t-il? Sous la face des rochers sans doute? Plus bas, plus bas encore. Il va sous la mer, sous ce grand abîme d'eau dont il entend distinctement rouler au-dessus de sa tête les lourds galets et rugir les tempêtes. Une bande de ces hardis mineurs rencontra un jour dans les galeries sous-marines un beau morceau de cuivre qui n'était que de trois pieds au-dessous de l'eau. Avec ce dédain du péril qui caractérise les hommes de leur profession, ils attaquèrent le plafond de la mine, creusèrent un trou et le tamponnèrent avec du ciment. Quelques-unes des galeries souterraines s'étendent à plus d'un demi-mille au-dessous de la mer. Pour descendre dans ces sombres passages, il a fallu naturellement creuser des fosses le long de la côte, et ces fosses se trouvent recouvertes par des maisons blanches, *engine houses* (maisons de machines à vapeur), juchées çà et là sur le sommet ou sur les pentes des noirs rochers, dont la surface inégale ressemble à l'écorce rugueuse d'un arbre centenaire (1). Pour conduire le minerai au sortir de la fosse dans les ateliers de la mine, on a dû en outre construire des galeries de bois avec des *tramways* où courent de petites voitures. De tels ouvrages jetés sur des abîmes sont bien faits pour confondre l'imagination : comment ont-ils pu s'élever?

(1) La plus curieuse de ces maisons est encore celle qu'on désigne sous le nom de *Crown Engine*, et qui a été descendue de la pointe des rochers à deux cents pieds plus bas, sur la face des écueils, pour permettre aux mineurs de descendre dans les galeries sous-marines.

comment peuvent-ils se maintenir? Ces structures, d'un caractère relativement fragile, semblent à chaque instant tout près de s'engloutir sous les masses énormes de roche qui surplombent. Ce n'est du reste point impunément que l'homme méprise le danger. Au moment où je visitai Botallack, le souvenir d'une catastrophe encore assez récente pesait comme un nuage sur les sublimes horreurs de cette mine. Neuf hommes et un enfant remontaient du fond des travaux souterrains dans un chariot (*tram wagon*), quand au moment où ils allaient atteindre la surface une chaîne se brisa, et ils furent tous précipités dans l'éternelle nuit. De tels accidens n'ébranlent point d'ailleurs la témérité des mineurs, et en dépit de désastres peut-être inévitables qui n'admirerait dans la mine de Botallack les grandeurs de l'industrie associées aux grandeurs de la nature?

Non contens de s'introduire par des chemins détournés sous le lit de l'Océan, il y a quelques années des aventuriers poussèrent encore bien plus loin l'audace. Tout près de Penzance, dans une baie profonde (*Mount's bay*), qui baigne la charmante promenade de l'esplanade, ils avaient ouvert la bouche d'une mine au sein même des vagues de la mer. Cette mine, connue sous le nom de *Wherry mine*, avait été commencée à sept cent vingt pieds du rivage, et les ouvriers travaillaient à cent pieds au-dessous de l'eau. L'entrée de la fosse (*shaft*) était dans l'intérieur même de la baie, et à chaque retour de la marée elle se trouvait enveloppée par les lames bouillonnantes. La partie supérieure du puits consistait en un caisson qui s'élevait à douze pieds au-dessus du niveau de la mer, debout au milieu des débris qu'on avait tirés des entrailles de la mine. Les mineurs descendaient ainsi à travers les flots dans le théâtre de leurs travaux souterrains; l'eau suintait continuellement et tombait goutte à goutte du plafond des galeries, tandis qu'ils entendaient distinctement au-dessus de leur tête rouler le *tonnerre* des vagues. Une machine à vapeur avait été établie sur le rivage; au moyen de tuyaux, elle communiquait avec l'intérieur de la fosse et pompait ainsi les eaux de la mine, qui, ramenées à la surface, se rejetaient bientôt dans la baie. Ces tuyaux passaient le long d'une plate-forme appuyée sur des piliers. Un jour il arriva qu'un vaisseau chassé par la tempête heurta contre cette plate-forme et emporta une partie de la construction. Le minerai de cuivre recueilli par cette entreprise hardie était de bonne qualité; mais les frais d'extraction étaient énormes et mangèrent peu à peu les profits. Cette mine a donc été abandonnée. Elle a pourtant donné son nom à un faubourg de la ville qui s'appelle aujourd'hui *Wherry-Town*.

Toutes les mines n'ont point le même caractère dramatique. Ce que les entrepreneurs leur demandent n'est pas, on le devine, de

fournir des inspirations aux artistes (1), c'est de payer de bons dividendes. Les plus riches se groupent entre Camborne et Redruth, sur des collines qui s'élèvent de trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Au bas de ces chaînes de collines se déroulent de fertiles vallées, en sorte que la terre se partage d'une manière plus ou moins inégale entre les fermiers et les mineurs. La sombre nudité du sol se rencontre pour ainsi dire côte à côte avec la verdure la plus éclatante. Cependant la campagne elle-même est littéralement parsemée de cottages. Ces maisons blanches, tantôt seules, tantôt distribuées par groupes de deux ou trois, se montrent solidement construites en pierre, et servent de demeure aux titans des mines. Ceux-ci aiment assez, quand ils en trouvent l'occasion, à s'éloigner des villages; c'est un moyen pour eux d'obtenir à bon marché une demi-acre de terre dont ils font un champ ou un jardin. Ce qui frappe le plus dans les districts de mineurs (*minings districts*), surtout à certaines heures de la journée, c'est la solitude. Tout annonce que la contrée est très peuplée, mais où sont les habitans? Sous la terre. On ne rencontre guère sur les routes et dans les maisons que de vieilles femmes ou de petits enfans. Camborne et Redruth sont deux centres qui doivent toute leur importance au cuivre et à l'étain. De nouveaux quartiers ont surgi comme par enchantement depuis ces dernières années; de longues rangées de maisons, toutes uniformes et présentant de loin l'apparence d'une caserne, s'étendent dans différentes directions autour de l'ancien noyau de la ville. Ces maisons, ainsi que me disait un Anglais, sont les champignons de la mine; elles ont poussé là uniquement à cause du voisinage des travaux. Qu'on monte sur une colline, et l'on ne découvrira tout à l'entour que de grandes cheminées en forme d'obélisques, qui sont aux mines ce que le mât est aux vaisseaux. Quelques-unes sont des mines d'étain, d'autres des mines de cuivre; le plus souvent encore elles fournissent l'un et l'autre métal. Il y en a qui présentent encore un caractère de grandeur et de poésie à cause de l'association avec les traits romantiques du paysage. Telle est celle de Carn-Brea, située près d'une colline nue et sévère, couronnée au sommet par d'immenses quartiers de roche aplatis et couchés les uns sur les autres, dont les antiquaires rapportent l'origine aux anciens druides, et les géologues aux convulsions de la nature. Près du sommet, un large rocher dentelé ou pour mieux dire digité est, selon les vieilles traditions du pays, la main pétrifiée d'un géant qui d'une seule enjambée atteignait Saint-Agnès, situé à cinq milles de Carn-Brea. Laissant le fabuleux pour la réalité, nous nous dirigeons vers la mine de Dolcoath (*Dolcoath mine*), près de Camborne,

(1) Un des meilleurs peintres anglais prépare en ce moment même pour l'exposition prochaine un tableau représentant une des vues de *Botallack mine*.

où nous serons à même d'étudier de près le caractère des fouilles et la série des travaux métallurgiques.

Cette mine, aujourd'hui l'une des plus florissantes et qui donne à ses actionnaires un million net de livres sterling, avait été regardée pendant un temps comme épuisée. Tout le monde en désespérait, et les actions étaient tombées à rien, lorsqu'on eut le bonheur de trouver une veine d'une richesse extraordinaire. Ces vicissitudes ne sont point rares dans la fortune des mines; celle de Botallack avait pareillement été abandonnée. On rencontre encore d'autres alternatives curieuses. La mine de Dolcoath avait été pendant un temps extrêmement riche en cuivre : elle ne donne plus aujourd'hui que de l'étain; il est vrai que les travaux se développaient alors dans la roche ardoisière, tandis qu'ils pénètrent maintenant dans le granit. Percer le granit était regardé autrefois comme une entreprise impossible, ou tout au moins improductive; mais à présent l'art des mineurs ne connaît plus d'obstacles. Les travaux sont situés tout près de la ville dans une contrée triste et découverte; on croit qu'il y avait anciennement des arbres, peut-être même des forêts, mais que ces arbres et ces forêts ont été brûlés pour fondre le métal dans un temps où l'on ne faisait point usage du charbon de terre. Je fus d'abord introduit dans la chambre où le comité tient ses séances, *committee room*. Presque toutes les mines de cuivre et d'étain appartiennent à des compagnies. Quand quelques individus croient avoir trouvé du minerai dans un terrain et qu'ils réussissent à faire partager aux autres leur conviction, ils forment généralement une société qui lance alors des actions pour réaliser un capital. Ces actions sont soumises, surtout dans les commencemens, à toutes les vicissitudes du marché. Celles des *great Devon Consols*, grandes mines du Devonshire, qui servent depuis plusieurs années d'énormes dividendes (1), avaient été fort dépréciées à l'origine : personne n'en voulait. Je connais aussi un habitant de la Cornouaille qui aurait pu faire une fortune, s'il eût seulement voulu donner son nom à une société qui lui offrait en échange des morceaux de papier ayant aujourd'hui une valeur de plusieurs milliers de livres sterling. Ces transactions ont tout le caractère d'un jeu et d'une loterie; les uns y recueillent l'opulence, les autres la ruine. Le marché des actions de mines présente en Cornouaille les fluctuations les plus étranges, et il n'est pas très rare de voir ces valeurs varier de 200 et même 300 pour 100 en une semaine. Souvent, quand une mine baisse, les chefs de l'entreprise, qui ont intérêt à se débarrasser de leurs actions, essaient de faire croire à une prospérité factice. Les

(1) On les appelle dans le Devonshire les *lionnes* des mines à cause de la grandeur et de la puissance des travaux. Elles sont situées à deux ou trois milles de Tavistock, sur la lisière des *moors* ou terres vagues et incultes.

meilleures pièces de minerai qu'on tenait en réserve pour la circonstance sont alors rapportées en triomphe du sein de la fosse comme si on venait de tomber sur une nouvelle veine. Les sages se défient et appellent cela dans le langage du pays « arracher les yeux de la mine. »

Dans la chambre du comité, je vis des cartes indiquant à merveille le plan et la structure intérieure d'une mine. Il existe pour tout le district une véritable géographie souterraine; les arrondissemens et les limites de ces noirs royaumes sont nettement tracés avec l'étendue et la profondeur de chaque mine, le nombre de puits, les noms des filons, *lodes*, la direction des rues et des galeries qui n'ont jamais vu la lumière du jour. L'intérieur de la terre est partagé tout aussi bien que la surface. Le principe de la loi anglaise est que tout terrain métallique appartient à la couronne, à moins qu'elle n'abandonne ce privilége, comme en Cornouaille, au propriétaire du sol. Avant d'ouvrir une mine, les *aventuriers* (c'est le nom significatif qu'on donne aux entrepreneurs de ces travaux) ont donc à payer un droit dit de royauté (*royalty*). Ce droit se paie soit au prince de Galles comme duc de Cornouaille, si le métal qu'on veut poursuivre se trouve sous un terrain vague et inculte, soit, dans le cas contraire, au maître de la propriété dont il s'agit d'attaquer le sous-sol. Le droit de royauté varie beaucoup, selon les circonstances; mais il consiste généralement en une part convenue sur le minerai qui se découvrira plus tard. Ceci fait, les travaux commencent. Ce qu'on se propose en ouvrant une mine est d'atteindre dans le sein de la terre, c'est-à-dire dans les fentes et les crevasses des rochers, les veines du métal qui en Cornouaille se dirigent vers l'est ou vers l'ouest. Pour cela, on creuse d'abord un puits perpendiculaire à une profondeur d'environ soixante pieds. Alors on pratique des galeries appelées niveaux, *levels*. Le tracé de ces galeries se trouve déterminé par la direction bien connue des veines; un groupe de mineurs travaille donc vers l'est tandis qu'un autre fouille vers l'ouest, de manière à former deux tunnels d'une tendance tout opposée. Quand on a ainsi ouvert une centaine de mètres, il se présente un obstacle, le manque d'air. Cet obstacle a été prévu : aussi deux autres troupes d'ouvriers se mettent à l'ouvrage pour creuser de la surface deux autres puits qui iront rejoindre et ventiler les deux premières galeries souterraines. On peut continuer, en vertu de ce système, les *niveaux* à n'importe quelle longueur, la seule condition étant d'ouvrir une fosse à air de 100 mètres en 100 mètres. Il s'en faut pourtant de beaucoup que les mines puissent s'étendre indéfiniment; elles rencontrent, chemin faisant, une limite infranchissable dans la lisière des autres mines environnantes. Ne pouvant s'accroître en longueur, elles doivent alors s'ac-

croître en profondeur. Un troisième corps d'ouvriers reprend le puits originel, appelé d'ordinaire *engine shaft*, et le conduit à soixante pieds plus bas dans le sein de la terre. Ici la construction des tunnels ou niveaux se poursuit d'après les mêmes principes que nous avons indiqués, et le second étage souterrain reçoit comme le premier l'air par le moyen de puits ouverts de distance en distance. Ce second étage est quelquefois suivi d'un troisième ou même d'un quatrième; qui peut dire où s'arrêtera avec le temps la profondeur des fosses? C'est l'ensemble de ces travaux, accrus et multipliés depuis des années, que j'allais visiter dans la mine de Dolcoath.

Une mine est un être; elle vit, elle travaille, elle respire; les puits sont des poumons, les tuyaux de la pompe son système circulatoire: elle mange du charbon de terre qu'on lui jette par tonnes; elle a un nom, une personnalité, un sexe. Les Anglais, qui n'ont point comme nous dans leur langue le masculin et le féminin pour les choses inanimées, mais qui les rangent toutes dans le genre neutre, ont fait une exception en faveur de la mine, ainsi qu'ils en en avaient déjà fait une autre pour le vaisseau, *ship*. *Elle* est une femme, une sorte de sombre Proserpine aux traits d'une beauté farouche et glaciale. Les ouvriers en parlent avec respect; elle les tue et ils l'aiment. C'est pour eux la mystérieuse puissance du bien et du mal. Elle s'arrache les entrailles pour enrichir le genre humain : chaque jour, elle élargit ses plaies, d'où coulent l'étain et le cuivre; mais elle a des souffles empoisonnés qui abrégent la vie du mineur et des abîmes qui l'engloutissent. De tous les organes qui frappent et étonnent à première vue le voyageur dans le gigantesque mécanisme d'une mine de la Cornouaille, le plus remarquable est encore la pompe à vapeur, *pump engine*. Douée d'une taille et d'une force colossales, elle va chercher l'eau à des profondeurs extraordinaires, et pourtant cette machine à haute pression est si admirablement docile, qu'elle se laisse conduire par la main d'un enfant. Elle habite une chambre élégante et tenue aussi proprement que le boudoir d'une *lady*. Au moyen d'une sorte de montre, *counter*, elle marque elle-même le nombre de ses vibrations et indique ainsi la somme de travail qu'elle accomplit. Le résultat de ces calculs est publié une fois par mois dans les journaux de la localité. Pour comprendre l'utilité de telles machines, sans lesquelles il n'y aurait point de travaux possibles, ou tout au moins de travaux profonds, il faut savoir que la mine est, selon le langage d'un poète de la Cornouaille, une *grande désolée*, qui verse des larmes éternelles. Ces larmes, tombant goutte à goutte des voûtes et des piliers, s'amassent bientôt au fond en lacs, en mares tièdes et ténébreuses. Si l'on ne se débarrassait des eaux par des moyens mécaniques, toute la mine serait successivement

noyée. La quantité de ces eaux souterraines varie d'ailleurs avec la nature des lieux; aux environs de Camborne, où le district est soumis à un drainage perpétuel, elle est moins considérable que dans d'autres endroits, qui ne sont point occupés par les mêmes travaux. Il ne faudrait pas croire au reste que les pompes ramènent toutes ces eaux à la surface : il y a des mines qui ne ramènent que la quantité nécessaire à leur consommation; il y en a même d'autres, comme celle de Dolcoath, qui ont recours à une source voisine pour arroser leurs travaux extérieurs. Élever les eaux à de telles hauteurs est une énorme dépense, et la science, d'accord avec l'économie, a suggéré aux ingénieurs des mines d'autres moyens d'écoulement. On cherche en pareil cas un niveau d'où les ondes mortes puissent s'échapper d'elles-mêmes vers une rivière ou vers la mer. De telles ouvertures ou tranchées s'appellent *adits*. La fonction de la pompe est alors de pousser les eaux vers ces conduits artificiels. Il arrive souvent que de pareils ouvrages présentent un caractère stupéfiant de hardiesse. Le *great adit* (grande sortie) qui reçoit les eaux de plusieurs mines dans les arrondissemens de Gwennap et de Redruth s'étend, en comptant les ramifications, sur une longueur de plus de trente milles, et dans quelques endroits il est à quatre cents pieds de la surface du sol. La principale branche parcourt à elle seule une distance de cinq milles et demi, et elle s'ouvre dans la mer à Restronget-Creek (la crique de Restronget). Voilà, si je ne me trompe, des travaux de terrassement et de construction qui donnent une assez grande idée de la Cornouaille.

Ces eaux, attirées du fond des mines, donnent à toute la province une physionomie singulière; on les reconnaît aisément à la couleur. Dans certains endroits, par exemple à Helston, je les ai vues courir des deux côtés de la rue dans des conduits de pierre où elles forment autant de ruisseaux qui nettoient et rafraîchissent la ville. Elles deviennent même des rivières et des lacs. A un mille d'Helston, on trouve une prairie humide et grasse traversée au milieu par un courant d'une couleur de brique dont le sédiment déteint sur la verdure de l'herbe. Ce courant grossit et va se perdre dans un lac, Looe-Pool, entouré de bancs de sable qui se trouvent tout à fait submergés durant la saison des crues. La surface du lac, ayant environ sept milles de circonférence, se ride et s'agite; l'onde est refoulée avec plus ou moins de violence par une brise fraîche qui vient de la mer. Peu à peu le rivage se relève en une berge escarpée et se trouve couvert par un bois à droite duquel s'élève la charmante propriété de Penrose, où demeure M. Rogers, un membre du parlement. Ces feuillages contrastent d'une manière pittoresque avec la couleur rouge du Looe-Pool, à la surface duquel nagent des cygnes blancs. On quitte le bois par un sentier ardu qui serpente

entre les rochers, et l'on se trouve bientôt en face d'un des spectacles les plus extraordinaires de la nature. A l'extrémité du lac se montre la mer, dont il n'est séparé que par un banc de sable appelé la Barrière (*Bar*). Cette lisière de sable fin a environ deux cents pas de largeur, et elle ferme toute communication entre la mer et le Looe-Pool. En se promenant sur la barre, on a devant soi l'Océan, masse verdâtre et obscure avec une frange d'écume, derrière soi le lac, qui chemin faisant a un peu changé de couleur : il est maintenant d'un rose glacé d'argent. Ce contraste est saisissant : ici le calme ou tout au plus un léger frémissement de l'onde, là le sombre abîme où s'engendrent les tempêtes. Le Looe-Pool n'est pourtant pas toujours aussi tranquille. Il arrive souvent, surtout pendant l'hiver, que la masse des eaux descendant des collines surpasse de beaucoup celle que laisse filtrer en tout temps dans la mer la barre de sable. Le lac grossit, déborde, arrête le travail des moulins, inonde les chemins et la partie basse de la ville. En pareil cas, la corporation d'Helston se rend chez le maître du manoir (M. Rogers), et, selon une très ancienne coutume, lui présente une bourse de cuivre contenant trois demi-deniers; elle demande en même temps la permission de couper la barre. Ceci fait, les ouvriers se mettent à l'œuvre; on ouvre dans le sable une petite tranchée qu'élargit bientôt la violence du courant, et un immense fleuve se précipite dans la mer, non sans livrer un combat terrible avec les puissantes vagues marines qui le repoussent. C'est, dit-on, une scène étrange et grandiose, surtout au clair de lune, que le passage tumultueux de toutes ces eaux. La nouvelle en arrive jusqu'aux îles Scilly, apportée en quelque sorte par la couleur rouge de la mer. La barre coupée se reforme et se répare au bout de quelques jours au moyen des sables que chassent les vagues de l'Océan, surtout par les temps de tempête. La mer, ainsi que la liberté, se limite elle-même.

Revenons à la mine de Dolcoath. Les ouvriers de ces grandes entreprises se partagent en deux ordres de travaux bien distincts, les travaux souterrains, *underground works*, et les travaux qui s'exécutent à la surface du sol, *ground works*. Occupons-nous d'abord des premiers, qui présentent un intérêt particulier à cause des dangers qui s'y attachent. La mine de Dolcoath a deux mille pieds de profondeur. Elle se développe sur un espace de trois quarts de milles carrés, et l'une de ses branches passe par-dessous le chemin de fer. Il n'y en a guère de plus profondes, mais il y en a de beaucoup plus étendues; les *consolidated mines* (mines consolidées) se prolongent sous terre à soixante-trois milles ! On descend dans l'intérieur le plus souvent par des échelles fixées aux parois de la fosse; à Dolcoath pourtant et dans quelques autres mines, il y a une *man-*

engine (machine pour descendre et pour faire monter les hommes), sorte d'escalier mouvant, dont l'excellente invention a pris naissance, il y a quelques années, dans la Société polytechnique de Falmouth. Quiconque désire visiter les noires régions d'une mine, fût-il le prince de Galles lui-même, doit avant tout revêtir les habits de mineur. Ces habits consistent en un pantalon de toile, une veste doublée de grosse flanelle, un serre-tête et un chapeau rond, véritable casque destiné à protéger le crâne contre les pierres et les quartiers de roche qui tombent çà et là des plafonds de la mine. Chaque mineur a dans une chambre commune une grande valise de bois où il serre ses habits de ville, et où il prend, avant d'entrer dans la mine, ses habits de travail. Ainsi accoutré, une lumière fixée sur le rebord de son chapeau dans un morceau d'argile molle, un paquet de chandelles attaché à la boutonnière de sa veste, il s'enfonce et disparaît bientôt dans la bouche du puits. Il descend d'étage en étage jusqu'à ce qu'il ait atteint la veine sur laquelle il travaille. L'intérieur des mines d'étain ou de cuivre présente un aspect lugubre. On y marche, tantôt debout, tantôt courbé, quelquefois même on y rampe, selon l'élévation ou l'écrasement des voûtes. Au fond de ces solitudes, où l'on entend en quelque sorte frémir à ses oreilles le sombre bourdonnement de la nuit, se rencontrent de distance en distance les athlétiques enfans de la Cornouaille dans les attitudes les plus étranges et les plus tourmentées; on dirait, à la faible lueur des chandelles, les cariatides vivantes de la mine. Au reste, ces lieux sinistres n'ont point du tout pour les mineurs ce caractère d'horreur sépulcrale qui produit une impression si forte de mélancolie sur l'esprit d'un étranger. Ils se plaignent seulement de l'élévation de la température et de l'air stagnant qu'on respire dans certains espaces bas et resserrés. Dans les mines qui s'étendent sous la mer, la chaleur est quelquefois si forte et l'air si comprimé, que les ouvriers se font jeter sur le corps des seaux d'eau pour se rafraîchir et pour être à même de continuer leur travail. Les accidens sont fréquens et terribles; ils proviennent le plus souvent de la chute des blocs qui se détachent et écrasent les mineurs; d'autres fois c'est le pied qui glisse le long des fatales échelles, ou bien la poudre qui éclate tout à coup à la face des ouvriers au moment où ils croyaient la charge avortée dans les trous de la roche. A Saint-Just, j'ai rencontré sur les chemins au moins une dizaine de mineurs aveugles ou défigurés. Parmi ces accidens, il en est sans doute d'inévitables; mais il en est aussi qu'on pourrait aisément prévenir. Déjà quelques réformes utiles ont été introduites dans ces dernières années; les échelles ont été raccourcies, la situation de ces échelles est moins perpendiculaire, et des plates-formes ont été établies de distance en distance pour que

les hommes puissent se reposer. On comprendra tout de suite à quelles rudes épreuves ce mode d'ascension met les forces humaines, quand on saura qu'il faut quelquefois une heure aux ouvriers pour remonter du fond des travaux à la surface de la terre. Les améliorations trouvent malheureusement un obstacle dans la force de la routine et trop souvent aussi dans la parcimonie des actionnaires. La *man-engine*, qui remplace les échelles si avantageusement, coûte environ 1,200 livres sterling à établir; il faut construire un *shaft* (puits) tout exprès pour l'adapter, et souvent les entreprises les plus riches se refusent à de telles dépenses. Les accidens causés par la poudre à canon et par le forage des roches pourraient aussi être atténués par de récentes inventions que j'ai vues trop rarement employées dans les mines de la Cornouaille.

Les mineurs restent six ou huit heures sous terre. Leur tâche, — et elle est dure, — consiste naturellement à arracher le métal et à le séparer de la roche qui le recèle. Tandis que les hommes brisent ainsi les masses d'ardoise ou de granit, d'énormes seaux, *kibbles*, glissent lourdement le long des chaînes et rapportent à la surface par toutes les bouches de la mine, le plus souvent au nombre de sept ou huit, le produit des travaux. Au bout de ce temps-là, le premier groupe d'ouvriers a fini ce qu'on appelle une *ronde*, et il est remplacé sur les lieux, comme disent les Anglais, par de nouvelles mains. Dans les exploitations où l'on travaille huit heures de suite, il y a par conséquent trois *rondes* successives de mineurs toutes les vingt-quatre heures. La mine ne se repose jamais, et certains ouvriers préfèrent même de beaucoup être employés aux heures de nuit; il est vrai que la nuit est de la même couleur que le jour dans ces mornes souterrains. Au moment où les hommes se rassemblent pour remonter, on voit se former dans les coins obscurs et dans les voies de sortie quelques groupes mouvans de chandelles allumées, sorte d'étoiles filantes. Revenir à la surface pour les mineurs, c'est revenir à l'herbe, *to grass*. On les voit alors sortir un à un pâles, couverts de sueur, altérés d'air frais. Avec quelle joie ils respirent le premier souffle de la brise qui vient dilater les poumons! Et pourtant ce brusque changement d'atmosphère, ce passage subit de l'air chaud et stagnant à un courant d'air vif, surtout durant les nuits froides et glacées, est une source de maladies souvent mortelles. Les mains, le visage, les habits tout couverts d'une terre rougeâtre, ils courent pour se laver vers un bassin rempli d'eau tiède qui coule toujours en abondance de la machine à vapeur. Quelques minutes après, ils ont changé d'apparence et reprennent d'un pas lent le chemin de leurs cottages. Ce n'est point parmi les mineurs qu'il faut chercher des exemples de longévité. Ils ne vivent point

en moyenne au-delà de quarante ans. Le vicaire de Saint-Just, M. Hadow, me résumait ainsi le mélancolique résultat de ses observations et de son expérience : « J'ai vu, me disait-il, beaucoup de veuves parmi les femmes de mineurs; mais parmi eux je n'ai jamais vu un homme veuf. » Ceux qui n'ont point été tués par des accidens périssent d'épuisement et d'excès de travail : la roche est si dure et les échelles sont si longues! Ce qu'il y a d'admirable est le sang-froid stoïque avec lequel ils envisagent leur sort. La Cornouaille est fière et avec raison de ses mineurs. Qui dira jamais ce que l'Angleterre doit à ces hommes? Ils enfantent des richesses, et ils jouissent à peine du nécessaire.

Parmi les mineurs, les uns travaillent à la pièce, les autres à ce qu'on appelle *tribute*. Il nous faut expliquer le sens de ces deux mots. Quand on ouvre une mine, les travaux s'exécutent tous à la pièce, ce qui veut dire à tant par toise. Plus tard, quand la mine est arrivée à l'état d'exploitation, les mêmes arrangemens se continuent; mais il se présente aussi un autre mode de rémunération qui constitue un véritable progrès sur le système habituel des salaires. A côté des ouvriers à la tâche, appelés ici *tutmen*, il y a les *tributers*. Ces derniers n'ont point du tout une règle de paiement fixe, ils *entreprennent* à leurs risques et périls. L'intérieur de la mine se trouve alors ouvert à l'inspection de tous les mineurs qui vivent dans la localité, et chaque compartiment ou *pitch* est adjugé par voie d'enchères à deux ou à quatre hommes. Cet arrangement n'est d'ailleurs que pour deux mois, et à l'expiration de ce terme les travaux se rouvrent à la concurrence. La raison d'un bail si court est dans l'incertitude qu'offrent de telles entreprises. Les filons de métal paraissent et disparaissent. Ils ressemblent, comme me disait un savant ingénieur des mines de la Cornouaille, à ces veines noires qu'on voit courir sur le marbre et qui s'évanouissent tout à coup. Qui sait à quelle profondeur et dans quelle direction il faut les poursuivre? La nature et la densité de la roche changent aussi de distance en distance. Il y a donc là un ensemble de chances qui défient tous les calculs. Le *tributer* peut fouiller pendant des mois sans trouver de métal, tandis qu'il peut avoir le bonheur de tomber au bout de quelques jours sur une veine très riche. D'autres fois encore un filon très riche à l'origine s'appauvrit soudainement, ou bien il prend, comme on dit ici, « le mors aux dents, » c'est-à-dire qu'il se rompt et se *cabre* dans l'intérieur de la roche. Il en résulte que les gains des *tributers* se trouvent soumis aux variations les plus étranges, depuis 1 shilling jusqu'à 200 et même 300 livres sterling par mois. Je donne évidemment les deux extrémités de l'échelle, mais les degrés n'en sont pas moins très inégaux. La part du *tributer* sur la quantité de minerai qu'il brise diffère aussi con-

sidérablement selon les terrains et selon la nature des travaux. On voit par là que la vie du *tributer* est exposée à bien des désenchantemens, souvent même à des revers qui engloutissent son travail et ses petites économies. Et pourtant sa situation, comparée à celle des autres mineurs, a quelque chose de princier (*princely tributer*). Il se trouve associé dans une certaine proportion aux bénéfices de la mine, il est son maître, et si, tout compte fait, il ne gagne guère plus qu'un autre, il accroît par ce mode de rémunération libre ce que l'homme met avec raison bien au-dessus des gros profits, — la dignité. Malheureusement les entrepreneurs des mines n'utilisent guère les *tributers* que dans les mauvais filons; ils font exploiter les meilleurs par des ouvriers à la tâche.

Les travaux de surface (*ground works*) présentent un caractère tout différent de ceux qui s'accomplissent dans l'intérieur de la mine. Il s'agit maintenant de préparer pour le commerce le minerai arraché aux entrailles de la terre. Si ce minerai est du cuivre, et s'il est riche en métal, les travaux se trouvent très simplifiés; si au contraire c'est à l'étain que nous avons affaire, il faut le dégager à travers une série d'opérations. Dans les deux cas, la main-d'œuvre est confiée aux femmes et aux enfans. Ces ouvrages s'accomplissent moitié en plein air et moitié dans de grands hangars de bois (*sheds*) qu'il est curieux de visiter. Les procédés différens et successifs se réduisent d'ailleurs à casser, à broyer, à laver et à brûler le minerai (1). Le minerai est cassé à l'aide de marteaux par des femmes, ou, s'il se montre trop dur, par des hommes. Les femmes se distinguent surtout par une coiffure particulière : un fond de carton recouvert d'une pièce de calicot à dessins et à couleurs variés, maintenu autour de la tête par des rubans, tandis que de grandes ailes tombent et flottent autour de la figure. Un tel appareil de toilette remplit à la fois le rôle d'un chapeau, d'un bonnet et d'un voile; il protége merveilleusement le visage contre le soleil, et les filles des mines tiennent beaucoup à conserver la fraîcheur de leur teint. Le second procédé, le broyage du minerai, est accompli par une machine (*stamping machine*). De lourdes poutres perpendiculaires à tête carrée, qui se succèdent sur une même ligne comme des tuyaux d'orgue, tombent l'une après l'autre avec une force énorme, et pulvérisent l'étain mêlé à la roche. Le bruit de cette machine est assourdissant. Dans les mines situées sur le bord de la mer, c'est le seul qui puisse lutter avec la voix des grandes eaux. Le minerai est maintenant de la poudre; mais il s'en faut de beaucoup que cette poudre soit pure. Pour séparer l'étain de la poussière humide des

(1) On se fera une idée de la quantité de matières étrangères qui se trouvent d'abord associées à l'étain, quand on saura que le minerai ne donne guère en métal que 1 1/2 pour 100.

roches, on a recours aux divers procédés du lavage. Cette troisième opération est beaucoup plus compliquée que les deux autres. L'eau se montre naturellement le principal agent des travaux; elle forme çà et là des réservoirs où, mêlée à l'oxyde d'étain qui la colore en rouge, elle se trouve agitée constamment, à l'aide de râteaux, de balais et d'autres instrumens, par la main des femmes.

Une des pratiques les plus intéressantes est celle qu'on appelle *framing* ou *racking*. Le *rach* ou *hand-frame* présente assez exactement la figure d'un ancien bois de lit tel qu'on en rencontre encore dans les hôpitaux et les casernes. Il se compose d'un cadre ou bordure au fond duquel est une large planche en forme de table placée sur un plan incliné. La poudre de minerai est posée sur ce que j'appellerai la tête du lit; l'eau coule et entraîne indifféremment avec elle toute cette matière; l'ouvrière ramène alors l'étain vers le haut de la planche, et le distribue sur la partie supérieure au moyen d'un râteau plat. Le métal finit par rester à cause de sa pesanteur, tandis que l'eau boueuse s'échappe vers le bas par une fente, et tombe dans un réceptacle. Ceci fait, la table tourne sur ses axes, c'est-à-dire sur deux pivots situés à droite et à gauche, puis se renverse de côté : le dépôt de métal qui reste seul alors à la surface est chassé par l'eau dans des boîtes destinées à le recevoir. Les autres appareils, quoique fort nombreux et très divers, sont tous des applications d'une même loi naturelle, la loi de gravité spécifique. L'étain étant le corps le plus lourd de tous ceux qu'on traite dans les ateliers de la mine, la science pratique s'est emparée de cette circonstance pour le recueillir et le dépouiller des matières étrangères.

Il reste au minerai une dernière épreuve à subir, la calcination. On le brûle dans des fours d'où s'échappe une fumée blanche, indice de la présence de l'arsenic. Les murs eux-mêmes distillent le poison; l'air en est chargé. Des hommes, les habits tout couverts d'une poussière grisâtre si fatale à la vie animale, un mouchoir de poche serré contre les lèvres, passent comme des ombres devant les bouches de la fournaise. Près de la maison où l'on brûle le minerai (*burning house*), au milieu des vapeurs et des tas d'arsenic, j'ai pourtant vu une belle jeune fille dont les hautes couleurs et l'air de santé florissante semblaient défier ces influences pernicieuses. Après tout, les poisons ont leur valeur; l'arsenic se recueille avec grand soin et se vend ensuite une livre sterling la tonne. — A l'extrémité des hangars (*sheds*), je rencontrai enfin un tas de minerai qui était le résultat de tous les travaux précédens, et qui se trouvait suffisamment préparé pour le commerce. Chemin faisant, il avait un peu changé de couleur : de rouge, il était devenu brun par l'action du feu. Il y en avait dans ce tas pour 1,000 livres sterling.

La mine de Dolcoath emploie treize cents personnes, cinq cents dans les travaux souterrains et huit cents à la surface du sol. Ces ouvriers et ouvrières sont payés une fois par mois. Tous les moralistes de la Cornouaille condamnent ce système de paiement à longs intervalles, qui contraste d'une manière si pénible avec l'habitude généralement adoptée en Angleterre de remettre chaque semaine à l'ouvrier le fruit de son travail. J'ai assisté dans la mine de Botallack à la distribution des salaires; la table du bureau était littéralement couverte d'or; près de 1,500 livres sterling allaient se disperser en quelques heures. Bien peu de cette pluie d'or tombe d'ailleurs dans la main de chacun; le gain d'un mineur est en moyenne de 17 shillings par semaine. Le grand jour du paiement est en même temps celui où a lieu pour le mois suivant ce qu'on pourrait appeler le marché des travaux. Le régisseur de la mine, *general manager*, s'avance dans la chambre vers une fenêtre dont le vasistas supérieur a été abaissé, et, montant sur une chaise, il s'adresse de là comme d'une tribune à l'assemblée des mineurs, qui sont restés en plein air. Un registre à la main, il lit à haute voix les demandes d'argent qui ont été faites par les ouvriers pour tant de toises de travail, et ce que la mine est décidée à leur offrir. La réduction est en général très considérable; mais elle est presque toujours acceptée. Les ouvriers savent très bien qu'ils rencontreraient ailleurs les mêmes conditions.

Cependant le minerai, que nous avons vu préparer dans les ateliers de la mine, sort bientôt des hangars pour se rendre sur un autre théâtre de travaux. Si c'est de l'étain, il est acheté par les fonderies de la Cornouaille, *tin smelting works*. La plus importante de ces fonderies est celle de M. Bolitho à Penzance. Là le minerai, apporté dans des sacs sur de lourds chariots, est soumis à un examen et payé selon sa valeur; il passe ensuite par une nouvelle série d'épreuves très intéressantes jusqu'à ce qu'il *devienne* métal. La Cornouaille produit environ par mois 1,300 tonnes de minerai d'étain, qui se réduisent par la fonte à 850 tonnes de métal, et représentent par an un capital d'un million de livres sterling. L'étain fondu en Cornouaille est ensuite dirigé vers la principauté de Galles et le Stradfordshire, où il est converti en lames et appliqué aux divers besoins de l'industrie. S'il s'agit du cuivre au contraire, le minerai se vend d'abord à Redruth ou à Truro, selon un mode particulier de transactions auquel on a donné le nom de *ticketing*. Dans une salle consacrée à cet usage, on annonce la quantité de minerai qui est arrivée ce jour-là sur le marché et la qualité telle qu'elle a été déterminée par des essais faits d'avance sur les échantillons, *samples*. Les enchérisseurs, *bidders*, rangés autour d'une table, écrivent sans mot dire leurs offres sur un morceau de papier,

ticket, qu'ils plient et déposent dans un verre. Un commis, *clerk of the ticketings*, ouvre alors les bulletins et proclame le plus haut chiffre auquel le minerai doit être adjugé. C'est, on le voit, une sorte de vente aux enchères, mais conduite avec le plus parfait silence. Le résultat du scrutin, c'est-à-dire le prix des marchandises, est publié le lendemain par les journaux. Le cuivre ainsi acheté est plus tard envoyé par eau dans la principauté de Galles, le plus souvent à Swansea, où s'élèvent d'immenses fonderies, *copper smelting works*. La raison pour laquelle le cuivre n'est point fondu en Cornouaille est que ce comté ne fournit point de charbon de terre.

L'ouest de l'Angleterre doit très certainement la plus grande partie de ses richesses à la présence des métaux; mais que serait ce capital dormant dans le sein de la terre sans l'énergie et l'habileté de ses mineurs? Ceux de la Cornouaille constituent surtout une race d'élite; on reconnaît encore à première vue des paysans, tant ils se distinguent par la stature et par un air de réflexion et de confiance en eux-mêmes. Cette supériorité physique et morale tient à la nature de leurs travaux, qui développent les forces du corps, mais qui exercent encore plus le jugement, l'intelligence et toutes les facultés de l'esprit. Les enfans de mineurs vont généralement à l'école jusqu'à dix ou douze ans. Passé cet âge, ils entrent dans la mine, où ils travaillent d'abord à la surface; puis, la jeunesse et les forces venant, ils descendent peu à peu sous terre. Au bout de quelque temps, ils connaissent aussi bien la valeur des minerais et la manière de les poursuivre que les savans eux-mêmes. On a dit des mineurs de la Cornouaille qu'ils possédaient les mathématiques de la taupe. Doués en effet d'une sorte d'instinct et d'un coup d'œil admirable, ils trouvent moyen de résoudre dans la pratique certains problèmes qui semblent exiger tous les calculs de la géométrie. A quelle hauteur atteindrait cette pénétration d'esprit, si elle était aidée par l'étude? Malheureusement c'est une question à laquelle il est difficile de répondre, car à peine ont-ils mis le pied dans la mine qu'ils n'ont plus, pour compléter une éducation bien imparfaite, que les cours du soir et les écoles du dimanche, *sunday schools*. Dans ces dernières, ils apprennent tout au plus à lire la Bible. Depuis quelques années, un professeur de Londres, M. Robert Hunt, archiviste du *Practical geology Museum*, a établi en Cornouaille une association des mineurs, *miners' association*, dont les membres peuvent assister à des cours de chimie, de minéralogie et de géologie. Cette institution rend des services, mais elle rencontre plus d'un obstacle dans certains préjugés retranchés derrière l'ignorance et la routine. Chez lui, le mineur s'occupe plus ou moins de son jardin, où il cultive des fleurs et des légumes. Sa maison, qu'il a très souvent bâtie lui-

même, n'a point du tout une mauvaise apparence. L'ameublement en est simple; mais on y trouve généralement deux choses qui constituent l'orgueil d'un intérieur anglais, des escaliers recouverts d'un beau tapis et des fenêtres bien claires garnies de frais rideaux. Avec les étrangers, il se montre bon et hospitalier, quoique sous une écorce rude et un peu grossière. Sa manière de vivre est extrêmement sobre; il ne mange jamais de viande qu'aux jours de grandes fêtes. On peut se faire une idée de la cuisine des mineurs, même sans entrer chez eux. Dans les hangars de la mine de Dolcoath, il est une salle où les ouvriers font sécher leurs habits et cuire leur dîner dans un four. Ce dîner consiste dans un pâté de navets, *turnip pie*, ou un peu de farine et de raisins de Corinthe délayés ensemble et que l'on dore ensuite au moyen d'une plaque de fer chaud. Le long des côtes, les mineurs ajoutent à cet ordinaire si frugal quelques poissons. Ayant vu de sang-froid la mine et ses horreurs, ils ne tremblent point devant la mer. Montés sur de frêles barques, ils vont pêcher eux-mêmes leur provision d'hiver. Ils salent ce poisson, — le plus souvent de grandes anguilles de mer, — et le suspendent au plafond pour le faire sécher : c'est le jambon de ces cottages (1). Avec tout cela, ils sont assez contens de leur sort. Si leur régime est austère, ils ont peu de besoins, et puis ils jouissent d'un avantage inestimable à leurs yeux, l'indépendance. Dormant peu, occupés le plus souvent aux heures de nuit, ils se promènent durant la journée seuls ou avec leurs femmes; on les prendrait volontiers pour des artistes. Payés d'après ce qu'ils font, ayant un contrat qui détermine la nature et l'étendue du travail, ils ne reconnaissent guère d'autre maître que leur devoir. Veulent-ils émigrer, le monde entier leur est ouvert. En Californie, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, partout où il y a des mines, on rencontre des mineurs de la Cornouaille. Au moment de la fièvre d'or, la ville de Camborne se trouva tout à coup presque déserte; on fut obligé de faire venir des ouvriers de l'Irlande. Si d'ailleurs le travail seul enrichit peu le mineur, il n'en est plus du tout de même du travail associé à la spéculation. Les grandes fortunes de la Cornouaille sont très souvent sorties du fond des mines, et plus d'un ancien ouvrier est aujourd'hui un riche propriétaire.

On connaîtrait mal la vie des mineurs, si l'on ne s'occupait aussi de leurs femmes. Les filles, ainsi que les garçons, entrent dans les ateliers à la fleur de l'âge. Leur tâche est, on l'a vu, de casser et de préparer le minerai. L'exercice du marteau et du râteau élargit

(1) Dans les environs de Saint-Just, quelques mineurs ont encore recours à un autre moyen pour accroître leur bien-être domestique : ils louent une vache ou la *moitié d'une vache*, c'est-à-dire que le lait de la bête se divise entre deux familles, qui la traient alternativement.

leurs épaules, développe leurs formes; aussi sont-elles généralement bien faites, et elles le savent. Sur le théâtre de leurs occupations journalières, elles se montrent propres et bien vêtues; si, par hasard, quelques-unes d'entre elles n'ont pas des souliers cirés et luisans, elles les cachent avec un air de honte sous leur jupe trop courte, quand un étranger visite les travaux. Au moment de quitter l'atelier, elles réparent à la hâte, mais avec art, le désordre que le lavage des minerais a introduit dans leur toilette. Elles s'avancent alors par groupes à travers les champs. Ces groupes présentent plus d'un contraste : les jeunes filles rient, chantent et agacent les jeunes gens, les enfans jouent, tandis que les vieux mineurs marchent en silence et d'un air absorbé, songeant à leur souper. A mesure qu'on passe devant les cottages rangés sur le bord de la route, la troupe joyeuse diminue naturellement, et celui ou celle qui demeure le plus loin de la mine, ainsi que le dernier survivant d'une nombreuse famille, continue son chemin dans la solitude. Les jeunes filles ont travaillé toute la journée pour un bien faible salaire, généralement sept ou huit *pence*. Quelquefois cet argent est honorablement employé à soutenir une vieille mère, ou bien à accroître dans une proportion quelconque le bien-être de la famille; mais trop souvent aussi ce mince et pauvre gain ne sert qu'à satisfaire la coquetterie. En vain les parens cherchent-ils à combattre ce penchant funeste; les jeunes filles sortent de la maison mises avec simplicité, mais au détour d'une haie elles tirent de leur poche un voile, une broche ou tout autre ornement qu'elles ajoutent à leur toilette. Les ouvrières des mines ont d'ailleurs un ennemi intime, c'est le *packman*. On donne ce nom à un colporteur qui vend quelquefois de tout, du sucre, du café, du thé, mais surtout des étoffes et des habits. Comme il reparaît tous les quinze jours, on l'appelle aussi, dans le langage familier, *Jonhny fortnight* (Jean-la-quinzaine). Cet homme tente les jeunes filles par leur côté faible, la vanité. Comme il ne demande point en argent comptant la valeur de ses marchandises, et qu'il se contente au contraire d'un léger paiement par quinzaine ou par mois, le marché est bientôt conclu. A quoi bon être jolie, si l'on ne fait point aussi quelques frais pour aider et relever la nature? La jeune fille est-elle sur le point de se marier, le *packman* lui persuade qu'elle a besoin d'une corbeille de noces. Elle paiera plus tard cette dette sur les gains de son mari, et la transaction sera tenue secrète, car *Jonhny fortnight* se représente comme un modèle de discrétion. C'est toujours la même histoire, le pacte de la jeune fille qui se donne au diable. A partir de ce jour en effet, elle tombe sous la dépendance de cet homme, qui la menace de tout révéler, si elle ne tient point ses engagemens, ou si elle refuse les marchandises offertes par la suite.

Il est vrai que les mineurs ont recours, de leur côté, aux mêmes moyens pour se procurer les habits du dimanche. En Cornouaille, le dimanche est aux jours de la semaine ce qu'est aux pantomimes anglaises la scène finale de la *transformation*. Vous ne reconnaîtriez plus dès le matin la population ordinaire des mineurs, larves sous terre pendant la semaine, papillons au soleil du sabbat. Les hommes ont ce jour-là des habits noirs, leurs femmes des robes de soie et des chapeaux à fleurs. Après tout, cette tendance est-elle blâmable? L'élégance étant un des fruits de la civilisation, tout le monde veut y atteindre, comme au signe extérieur d'une vie honorable et laborieuse. Les Anglais ne comprennent guère que l'égalité par en haut, l'égalité qui aspire. A celle-là, ils sacrifient beaucoup; aussi, malgré de profondes différences de rang et de fortune, la Grande-Bretagne est-elle de toutes les nations celle où le costume se montre le plus uniforme et se rapproche le plus du luxe.

Les mines de la Cornouaille sont pour le royaume-uni une source toujours renaissante de richesses. Les Anglais attribuent ces richesses à la nature du sous-sol, mais aussi en grande partie au système de libre exploitation par les compagnies. Ils ne professent, je dois le déclarer, qu'une estime médiocre pour notre administration française des mines, toute chargée de règlemens et de lisières. Ce n'est point qu'ils ne reconnaissent beaucoup de science et de talent à nos élèves de l'École des mines, mais ils accusent l'état de trop intervenir et d'exercer ainsi une pression funeste sur l'esprit d'initiative et sur les ressources morales du pays dans l'exécution des travaux. Notre belle organisation, avec le *service ordinaire*, le *service extraordinaire* et le *service détaché*, ne les tente nullement. On voit trop, disent-ils encore, au-dessus de tous ces rouages la main du pouvoir; on ne distingue point assez l'action des individus, ni la force impulsive des capitaux associés. Que voulez-vous? ces malheureux Anglais n'entendent rien aux bienfaits d'un gouvernement paternel. Se croyant assez grands pour traiter eux-mêmes leurs affaires, ils ont écarté la protection de l'état, et, mettant vigoureusement la main à l'œuvre, ils ont forcé les entrailles de la terre à les enrichir. Si l'on jugeait des deux systèmes par les conséquences, comme l'Évangile nous recommande de juger l'arbre aux fruits, on n'hésiterait point à se prononcer pour le dernier. Le *self government* appliqué à l'industrie des mines a produit en Cornouaille des fortunes auxquelles on ne peut rien comparer; il donne du travail à quinze ou vingt mille ouvriers, et d'une pointe de terre à laquelle la nature avait beaucoup refusé, il a fait une corne d'abondance pour la Grande-Bretagne.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA
SCIENCE IDÉALE
ET
LA SCIENCE POSITIVE

A M. ERNEST RENAN.

Votre exposition du système ou plutôt de l'histoire du monde, telle que vous l'entendez, a dû exciter, j'en suis sûr, l'étonnement de bien des gens. Les uns n'admettent point qu'il soit permis de traiter de pareilles questions, parce qu'ils ont *à priori* des solutions complètes sur l'origine et sur la fin de toutes choses. Les autres au contraire ne conçoivent même pas que l'on puisse les aborder à aucun point de vue d'une manière sérieuse et parvenir à des solutions qui aient le moindre degré de probabilité. Ils rejettent complétement les expositions de ce genre et les regardent comme étrangères au domaine scientifique. En fait, la légitimité et surtout la certitude de semblables conceptions peuvent toujours être controversées, parce que les données positives d'un ordre général et impersonnel et les aperçus poétiques d'un ordre particulier et individuel concourent à en former la trame.

C'est des premières données que les systèmes de cette nature tirent leur force ou plutôt leur degré de vraisemblance; c'est par les autres qu'ils prêtent le flanc et sont exposés à être traités de pures chimères. Mais si l'on n'accepte le mélange de ces deux élémens, tout système régulier, toute conception d'ensemble de la na-

ture est impossible. Et cependant l'esprit humain est porté par une impérieuse nécessité à affirmer le dernier mot des choses, ou tout au moins à le chercher. C'est cette nécessité qui rend légitimes de semblables tentatives, mais à la condition de leur assigner leur vrai caractère, c'est-à-dire de montrer explicitement quelles sont les données positives sur lesquelles on s'appuie et quelles sont les données hypothétiques que l'on a introduites pour rendre la construction possible. En un mot, il faut bien marquer que l'on procède ici par une tout autre méthode que celle de la vieille métaphysique, et que les solutions auxquelles on arrive, loin d'être les plus certaines dans l'ordre de la connaissance, et celles dont on déduit *à priori* tout le reste par voie de syllogisme, sont au contraire les plus flottantes. Bref, dans les tentatives qui appartiennent à ce que j'appellerai la science idéale, qu'il s'agisse du monde physique ou du monde moral, il n'y a de probabilité qu'à la condition de s'appuyer sur les mêmes méthodes qui font la force et la certitude de la science positive.

I.

La science positive ne poursuit ni les causes premières ni la fin des choses; mais elle procède en établissant des faits et en les rattachant les uns aux autres par des relations immédiates. C'est la chaîne de ces relations, chaque jour étendue plus loin par les efforts de l'intelligence humaine, qui constitue la science positive. Il est facile de montrer dans quelques exemples comment, en partant des faits les plus vulgaires, de ceux qui font l'objet de l'observation journalière, la science s'élève, par une suite de *pourquoi* sans cesse résolus et sans cesse renaissans, jusqu'aux notions générales qui représentent l'explication commune d'un nombre immense de phénomènes.

Commençons par des notions empruntées à l'ordre physique. Pourquoi une torche, une lampe éclairent-elles? Voilà une question bien simple, qui s'est présentée de tout temps à la curiosité humaine. Nous pouvons répondre aujourd'hui : parce que la torche, en brûlant, dégage des gaz mêlés de particules solides de charbon et portés à une température très élevée. — Cette réponse n'est pas arbitraire ou fondée sur le raisonnement; elle résulte d'un examen direct du phénomène. En effet, les gaz concourent à former cette colonne brûlante qui s'échappe de la cheminée des lampes; la chimie peut les recueillir et les analyser dans ses appareils. Le charbon se déposera, si l'on introduit dans la flamme un corps froid. Quant à la haute température des gaz, elle est manifeste, et elle peut être

mesurée avec les instrumens des physiciens. — Voilà donc la lumière de la torche expliquée, c'est-à-dire rapportée à ses causes prochaines.

Mais aussitôt s'élèvent de nouvelles questions. Pourquoi la torche dégage-t-elle des gaz? Pourquoi ces gaz renferment-ils du charbon en suspension? Pourquoi sont-ils portés à une température élevée? — On y répond en soumettant ces faits à une observation plus approfondie. La torche renferme du charbon et de l'hydrogène, tous deux élémens combustibles. Ce sont là des faits observables : le charbon peut être isolé en chauffant très fortement la matière de la torche; l'hydrogène fait partie de l'eau qui se produit lorsqu'on brûle la torche. Ces deux élémens combustibles de la torche enflammée s'unissent avec un des élémens de l'air, l'oxygène, ce qui est un nouveau fait établi par l'analyse des gaz dégagés. Or cette union des élémens de la torche, charbon et hydrogène, avec un élément de l'air, l'oxygène, produit, comme le prouve l'expérience faite sur les élémens isolés, une très grande quantité de chaleur. Nous avons donc expliqué l'élévation de la température. En même temps nous expliquons pourquoi la torche dégage des gaz. C'est surtout parce que ses élémens unis à l'oxygène produisent, l'un (le charbon) de l'acide carbonique, naturellement gazeux, l'autre (l'hydrogène) de l'eau, qui à cette haute température se réduit en vapeur, c'est-à-dire en gaz. — Enfin le charbon pulvérulent et suspendu dans la flamme, à laquelle il donne son éclat, se produit, parce que l'hydrogène, plus combustible que le charbon, brûle le premier aux dépens de l'oxygène, tandis que le charbon mis à nu arrive à l'état solide jusqu'à la surface extérieure de la flamme : selon qu'il y brûle plus ou moins complétement, la flamme est éclairante ou fuligineuse. — Voilà donc la série de nos seconds *pourquoi* résolue, expliquée, c'est-à-dire ramenée par l'observation des faits à des notions d'un ordre plus général.

Ces notions se réduisent en définitive à ceci : la combinaison avec l'oxygène des élémens de la torche, c'est-à-dire du carbone et de l'hydrogène, produit de la chaleur. — Elles sont plus générales que le fait particulier dont nous sommes partis. En effet, elles expliquent non-seulement pourquoi la torche est lumineuse, mais aussi pourquoi la combustion du bois, de la houille, de l'huile, de l'esprit-de-vin, du gaz de l'éclairage, etc., produit de la lumière. L'observation de ces effets divers prouve qu'ils dérivent d'une même cause prochaine. Presque tous les phénomènes de lumière et de chaleur que nous produisons dans la vie commune s'expliquent de la même manière. On voit ici comment la science positive s'élève à des vérités générales par l'étude individuelle des phénomènes. Avant

d'insister toutefois sur le caractère de sa méthode, poursuivons-en les applications jusqu'à des vérités d'un ordre plus élevé.

Pourquoi le charbon, l'hydrogène, en se combinant avec l'oxygène, produisent-ils de la chaleur? Telle est la question qui se présente maintenant à nous. L'expérience des chimistes a répondu que c'est là un cas particulier d'une loi générale, en vertu de laquelle toute combinaison chimique dégage de la chaleur. Le soufre de l'allumette qui brûle, c'est-à-dire qui s'unit à l'oxygène, le phosphore qui se combine à ce même oxygène avec une lueur éblouissante, le fer détaché des pieds des chevaux qui brûle en étincelles, le zinc qui produit cette lumière bleuâtre et aveuglante des feux d'artifice, fournissent de nouveaux exemples, connus de tout le monde et propres à démontrer cette loi générale. Elle embrasse des milliers de phénomènes qui se développent chaque jour devant nos yeux. La chaleur de nos foyers et de nos calorifères, celle qui fait marcher les machines à vapeur, aussi bien que celle qui maintient la vie et l'activité des animaux, sont produites, l'expérience le prouve, par la combinaison des élémens. Nous voici donc arrivés à l'une des notions fondamentales de la chimie, à l'une des causes qui produisent les effets les plus nombreux et les plus importans dans l'univers.

Nous ne sommes cependant pas encore au bout de nos *pourquoi*. Derrière chaque problème résolu, l'esprit humain soulève aussitôt un problème nouveau et plus étendu. Pourquoi la combinaison chimique dégage-t-elle de la chaleur? Voilà ce que l'on se demande maintenant. Or les expériences les plus récentes tendent à établir que la réponse doit être tirée des faits qui réduisent la chaleur à des explications purement mécaniques. La chaleur paraît n'être autre chose qu'un mouvement, ou plus exactement un travail spécial des dernières particules des corps; en effet, ce mouvement peut être transformé à volonté et d'une manière équivalente dans les travaux ordinaires, produits par l'action de la pesanteur et des agens mécaniques proprement dits. Telle est précisément l'origine du travail des machines à vapeur. Or, dans l'acte de la combinaison chimique, les particules des corps changent de distance et de position relatives, d'où résulte un travail qui se traduit par un dégagement de chaleur. C'est en vertu d'un effet analogue, mais plus palpable, que le fer frappé par le marteau s'échauffe, le rapprochement des particules du fer et le genre de mouvement qu'elles ont pris donnant lieu à cette même transformation équivalente d'un phénomène mécanique en un phénomène calorifique. Tout dégagement de chaleur produit, soit par une action chimique, soit par une action de toute autre nature, devient ainsi un cas particulier de la mécanique.

La physique et la chimie se ramènent dès lors à la mécanique, non en vertu d'aperçus obscurs et incertains, non à la suite de raisonnemens *à priori*, mais au moyen de notions indubitables, toujours fondées sur l'observation et sur l'expérience, et qui tendent à établir, par l'étude directe des transformations réciproques des forces naturelles, leur identité fondamentale.

Pour atteindre à de si grands résultats, pour enchaîner une telle multitude de phénomènes par les liens d'une même loi générale et conforme à la nature des choses, l'esprit humain a suivi une méthode simple et invariable. Il a constaté les faits par l'observation et par l'expérience; il les a comparés, et il en a tiré des relations, c'est-à-dire des faits plus généraux, qui ont été à leur tour, et c'est là leur seule garantie de réalité, vérifiés par l'observation et par l'expérience. Une généralisation progressive, déduite des faits antérieurs et vérifiée sans cesse par de nouvelles observations, conduit ainsi notre connaissance depuis les phénomènes vulgaires et particuliers jusqu'aux lois naturelles les plus abstraites et les plus étendues; mais dans la construction de cette pyramide de la science toutes les assises, de la base au sommet, reposent sur l'observation et sur l'expérience. C'est un des principes de la science positive qu'aucune réalité ne peut être établie par le raisonnement. Le monde ne saurait être deviné. Toutes les fois que nous raisonnons sur des existences, les prémisses doivent être tirées de l'expérience et non de notre propre conception; de plus la conclusion que l'on tire de telles prémisses n'est que probable et jamais certaine : elle ne devient certaine que si elle est trouvée, à l'aide d'une observation directe, conforme à la réalité.

Tel est le principe solide sur lequel reposent les sciences modernes, l'origine de tous leurs développemens véritables, le fil conducteur de toutes les découvertes si rapidement accumulées depuis le commencement du XVII[e] siècle dans tous les ordres de la connaissance humaine.

Cette méthode est tard venue dans le monde; son triomphe, sinon sa naissance, est l'œuvre des temps modernes. L'esprit humain d'abord avait procédé autrement. Lorsqu'il osa pour la première fois s'abandonner à lui-même, il chercha à deviner le monde et à le construire, au lieu de l'observer. C'est par la méditation poursuivie pendant des années, par la concentration incessante de leur intelligence, que les sages indiens s'efforçaient d'arriver à la conception souveraine des choses, et par suite à la domination sur la nature. Les Grecs n'eurent pas moins de confiance dans la puissance de la spéculation, comme en témoignent l'histoire des philosophes de la Grande-Grèce et celle des néo-platoniciens. Le rapide progrès des

sciences mathématiques entretenait cette illusion. A l'aide de quelques axiomes tirés soit de l'esprit humain, soit de l'observation, et en procédant uniquement par voie de raisonnement, la géométrie avait commencé, dès le temps des Grecs, à élever ce merveilleux édifice, qui a subsisté et subsistera toujours sans aucun changement essentiel. La logique règne ici en souveraine, mais c'est dans le monde des abstractions. Les déductions mathématiques ne sont certaines que dans leur ordre même; elles n'ont aucune existence effective en dehors de la logique. Si on les applique à l'ordre des réalités, où elles constituent un instrument puissant, elles tombent aussitôt sous la condition commune, c'est-à-dire que les prémisses doivent être tirées de l'observation, et que la conclusion doit être contrôlée par cette même observation; mais le vrai caractère de ces applications ne fut pas reconnu d'abord, et l'on a cru en général, jusque dans les temps modernes, pouvoir construire le système du monde par voie de déduction et à l'image de la géométrie.

Au commencement du XVIIe siècle, le changement de méthode s'opère d'une manière décisive dans les travaux de Galilée et des académiciens de Florence. Ce sont les véritables ancêtres de la science positive : ils ont posé les premières assises de l'édifice qui depuis n'a pas cessé de s'élever. Le XVIIIe siècle a vu le triomphe de la nouvelle méthode : des sciences physiques, où elle était d'abord renfermée, il l'a transportée dans les sciences politiques, économiques, et jusque dans le monde moral. Diriger la société conformément aux principes de la science et de la raison, tel a été le but final du XVIIIe siècle. L'organisation primitive de l'Institut est là pour en témoigner. Mais l'application de la science aux choses morales réclame une attention particulière, car cette extension universelle de la méthode positive est décisive dans l'histoire de l'humanité.

Jusqu'ici j'ai parlé surtout des sciences physiques, et j'ai dit que l'on ne saurait arriver à la connaissance des choses autrement que par l'observation directe. Ceci est vrai pour le monde des êtres vivans comme pour celui des êtres inorganiques, pour le monde moral comme pour le monde physique.

Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, il s'agit d'abord d'établir les faits et de les contrôler par l'observation, puis de les enchaîner en s'appuyant sans cesse sur cette même observation. Tout raisonnement qui tend à les déduire *à priori* de quelque axiome abstrait est chimérique; tout raisonnement qui tend à opposer les unes aux autres des vérités de fait, et à en détruire quelques-unes en vertu du principe logique de contradiction, est également chimérique. C'est l'observation des phénomènes du monde moral, révélés soit par la psychologie, soit par l'histoire et l'écono-

mie politique, c'est l'étude de leurs relations graduellement généralisées et incessamment vérifiées qui servent de fondement à la connaissance scientifique de la nature humaine. La méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel et industriel est la seule qui puisse résoudre et qui résoudra tôt ou tard les problèmes fondamentaux relatifs à l'organisation des sociétés.

C'est en établissant les vérités morales sur le fondement solide de la raison pratique que Kant leur a donné, à la fin du siècle dernier, leur base véritable et leurs assises définitives. Le sentiment du bien et du mal est un fait primordial de la nature humaine; il s'impose à nous en dehors de tout raisonnement, de toute croyance dogmatique, de toute idée de peine ou de récompense. La notion du devoir, c'est-à-dire la règle de la vie pratique, est par là reconnue comme un fait primitif, en dehors et au-dessus de toute discussion. Elle ne peut plus désormais être compromise par l'écroulement des hypothèses métaphysiques auxquelles on l'a si longtemps rattachée. Il en est de même de la liberté, sans laquelle le devoir ne serait qu'un mot vide de sens. La discussion abstraite si longtemps agitée entre le fatalisme et la liberté n'a plus de raison d'être. L'homme sent qu'il est libre : c'est un fait qu'aucun raisonnement ne saurait ébranler. Voilà quelques-unes des conquêtes capitales de la science moderne.

Ainsi la science positive a conquis peu à peu dans l'humanité une autorité fondée, non sur le raisonnement abstrait, mais sur la conformité nécessaire de ses résultats avec la nature même des choses. L'enfant se plaît dans le rêve, et il en est de même des peuples qui commencent; mais rien ne sert de rêver, si ce n'est à se faire illusion à soi-même. Aussi tout homme préparé par une éducation suffisante accepte-t-il d'abord les résultats de la science positive comme la seule mesure de la certitude. Ces résultats sont aujourd'hui devenus si nombreux, que, dans l'ordre des connaissances positives, l'homme le plus ordinaire, pourvu d'une instruction moyenne, a une science infiniment plus étendue et plus profonde que les plus grands hommes de l'antiquité et du moyen âge.

Les anciennes opinions, nées trop souvent de l'ignorance et de la fantaisie, disparaissent peu à peu pour faire place à des convictions nouvelles, fondées sur l'observation de la nature, j'entends de la nature morale aussi bien que de la nature physique. Les premières opinions avaient sans cesse varié, parce qu'elles étaient arbitraires; les nouvelles subsisteront, parce que la réalité en devient de plus en plus manifeste, à mesure qu'elles trouvent leur application dans la société humaine, depuis l'ordre matériel et industriel jusqu'à l'ordre moral et intellectuel le plus élevé. La puissance qu'elles

donnent à l'homme sur le monde et sur l'homme lui-même est leur plus solide garantie. Quiconque a goûté de ce fruit ne saurait plus s'en détacher. Tous les esprits réfléchis sont ainsi gagnés sans retour, à mesure que s'efface la trace des vieux préjugés, et il se constitue dans les régions les plus hautes de l'humanité tout un ensemble de convictions qui ne seront plus jamais renversées.

II.

J'ai dit ce qu'était la science positive, son objet, sa méthode, sa certitude; je vais maintenant parler de la science idéale. Commençons par son objet.

La science positive n'embrasse qu'une partie du domaine de la connaissance, telle que l'humanité l'a poursuivie jusqu'à présent. Elle assemble les faits observés et construit la chaîne de leurs relations; mais cette chaîne n'a ni commencement ni fin, je ne dis pas certains, mais même entrevus. La recherche de l'origine et celle de la fin des choses échappent à la science positive. Jamais elle n'aborde les relations du fini avec l'infini. Cette impuissance doit-elle être regardée comme inhérente à l'intelligence humaine? Faut-il, avec une école qui compte en France et ailleurs d'illustres partisans, faut-il regarder comme vaine toute curiosité qui s'étend au-delà des relations immédiates entre les phénomènes? Faut-il rejeter parmi les stériles discussions de la scolastique tous les autres problèmes, parce que la solution de ces problèmes ne comporte ni la même clarté, ni la même certitude?

La réponse doit être cherchée dans l'histoire de l'esprit humain: c'est la seule manière de rester fidèle à la méthode elle-même. Or la science des relations directement observables ne répond pas complétement et n'a jamais répondu aux besoins de l'humanité. En deçà comme au-delà de la chaîne scientifique, l'esprit humain conçoit sans cesse de nouveaux anneaux; là où il ignore, il est conduit par une force invincible à construire et à imaginer, jusqu'à ce qu'il soit remonté aux causes premières. Derrière le nuage qui enveloppe toute fin et toute origine, il sent qu'il y a des réalités qui s'imposent à lui, et qu'il est forcé de concevoir idéalement, s'il ne peut les connaître. Il sent que là résident les problèmes fondamentaux de sa destinée. Ces réalités cachées, ces causes premières, l'esprit humain les rattache d'une manière fatale aux faits scientifiques, et, réunissant le tout, il en forme un ensemble, un système embrassant l'universalité des choses matérielles et morales.

Ce procédé de l'esprit humain représente donc un fait d'observation, prouvé par l'étude de chaque époque, de chaque peuple,

de chaque individu ; il n'est pas permis de refuser de l'apercevoir. C'est ici un fait comme tant d'autres : son existence nécessaire dispense d'en discuter la légitimité. Il se passe dans l'ordre intellectuel et moral quelque chose d'analogue à ce qui existe dans l'ordre politique. L'existence actuelle d'un gouvernement idéal et absolument parfait a toujours été à bon droit regardée comme chimérique, et cependant jamais un peuple n'a pu subsister un seul moment sans un système gouvernemental plus ou moins imparfait. De même, dans l'ordre de l'intelligence, la connaissance rigoureuse de l'ensemble des choses est inaccessible à l'esprit humain, et cependant chaque homme est forcé de se construire ou d'accepter tout fait un système complet, embrassant sa destinée et celle de l'univers.

Comment ce système doit-il être construit? C'est la question de la méthode dans la science idéale. Nous allons rappeler quel procédé scientifique les hommes ont en général suivi jusqu'ici dans cette construction, puis nous dirons quelle est, à notre avis, la méthode qui résulte de l'état intellectuel présent et du développement acquis par les sciences positives.

Interrogeons les premiers philosophes : « Thalès regarde l'eau comme premier principe (1). Anaximène et Diogène établissent que l'air est antérieur à l'eau et qu'il est le principe des corps simples. Hippase de Métaponte et Héraclite d'Éphèse admettent que le feu est le premier principe. Empédocle reconnaît quatre élémens, ajoutant la terre aux trois que nous avons nommés. Anaxagore de Clazomène prétend que le nombre des principes est infini. Presque toutes les choses formées de parties semblables ne sont sujettes à d'autre production, à d'autre destruction que l'agrégation ou la séparation; en d'autres termes, elles ne naissent ni ne périssent, elles subsistent éternellement (2). »

La plupart de ces systèmes ne sont pas fondés seulement sur la considération de la matière ; mais ils recourent en même temps à des notions morales et intellectuelles. Parménide invoque comme principe « l'Amour, le plus ancien des Dieux ; » Empédocle introduit « l'Amitié et la Discorde, » causes opposées des effets contraires, c'est-à-dire du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui se trouvent dans la nature. Anaxagore recourt à « l'Intelligence » pour expliquer l'ordre universel, tout en préférant d'ordinaire rendre raison des phénomènes par « des airs, des éthers, des eaux et beaucoup d'autres choses déplacées, » au jugement de Platon (3).

(1) *Métaphysique d'Aristote*, livre Ier; tome I, p. 14 et suiv., traduction de MM. Pierron et Zévort.

(2) C'est à peu près la doctrine des corps simples de la chimie moderne.

(3) *Phédon*, XCVII.

Voici maintenant le monde expliqué par des considérations purement logiques. « Du temps de ces philosophes et avant eux (1), ceux qu'on nomme pythagoriciens s'appliquèrent d'abord aux mathématiques. Nourris dans cette étude, ils pensèrent que les principes des mathématiques étaient les principes de tous les êtres. Les nombres sont de leur nature antérieurs aux idées, et les pythagoriciens croyaient apercevoir dans les nombres, plutôt que dans le feu, la terre et l'eau, une foule d'analogies avec ce qui est et ce qui se produit. Telle combinaison des nombres leur semblait la justice, telle autre l'âme et l'intelligence. » C'est pourquoi « ils pensèrent que les nombres sont les élémens de tous les êtres. »

Mais je ne veux pas retracer ici l'histoire de la métaphysique. Il me suffira d'avoir montré par quelques exemples comment elle a procédé à l'origine. Le vrai caractère de sa méthode se manifeste sans déguisement dans ces premiers essais naïfs où chaque philosophe, frappé vivement par un phénomène physique ou moral, le généralise, en tire par voie de raisonnement une construction complète et l'explication de l'univers. Depuis lors jusqu'aux temps modernes, quels qu'aient été l'art et la profondeur de ses constructions systématiques, la métaphysique n'a guère changé de procédé. Elle pose un ou plusieurs axiomes, empruntés soit au sens intime, soit à la perception extérieure; puis elle opère par voie rationnelle et conformément aux règles de la logique. Elle poursuit la série de ses déductions jusqu'à ce qu'elle ait constitué le système complet du monde, car, comme dit Aristote, « le philosophe qui possède parfaitement la science du général a nécessairement la science de toutes choses... Ce qu'il y a de plus scientifique, ce sont les principes et les causes. C'est par leur moyen que nous connaissons les autres choses, tandis qu'eux, ce n'est pas par les autres choses que nous les connaissons (2). »

Le triomphe de cette méthode est dans l'érection des grandes machines scolastiques du moyen âge, où le syllogisme, partant de certains axiomes imposés dogmatiquement et au-dessus de toute discussion, règne ensuite en maître de la base au sommet. Jusque dans les temps modernes, Descartes, qui renverse l'ancien édifice de l'autorité philosophique, demeure fidèle à la méthode déductive. « J'ai remarqué, dit-il (3), certaines lois que Dieu a tellement établies dans la nature, et dont il a imprimé de telles notions en nos âmes, qu'après y avoir fait assez de réflexion nous ne saurions

(1) Aristote, *Métaphysique*, livre Ier; trad. de MM. Pierron et Zévort, p. 23.

(2) *Métaphysique*, livre Ier; traduction déjà citée. Le texte est plus énergique : Διὰ γὰρ ταῦτα καὶ ἐκ τούτων τἄλλα γνωρίζεται, ἀλλ' οὐ ταῦτα διὰ τῶν ὑποκειμένων.

(3) *Discours sur la Méthode*, V^{e} partie.

douter qu'elles ne soient exactement observées en tout ce qui est ou qui se fait dans le monde. » Et plus loin (1) : « Mais l'ordre que j'ai tenu en ceci a été tel. Premièrement j'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est ou qui peut être dans le monde, sans rien considérer pour cet effet que Dieu seul qui l'a créé, ni les tirer d'ailleurs que de certaines semences de vérité qui sont naturellement dans nos âmes. Après cela, j'ai examiné quels étaient les premiers et plus ordinaires effets qu'on pouvait déduire de ces causes, et il me semble que par là j'ai trouvé des cieux, des astres, une terre, et même sur la terre de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux, et quelques autres telles choses, qui sont les plus communes de toutes et les plus simples, et par conséquent les plus aisées à connaître. Puis, lorsque j'ai voulu descendre à celles qui étaient plus particulières, il s'en est tant présenté à moi de diverses, que je n'ai pas cru qu'il fût possible à l'esprit humain de distinguer les formes ou espèces de corps qui sont sur la terre — d'une infinité d'autres qui pourraient y être, si c'eût été le vouloir de Dieu de les y mettre, ni par conséquent de les rapporter à notre usage, si ce n'est qu'on vienne au-devant des causes par les effets, et qu'on se serve de plusieurs expériences particulières. » J'ai cru devoir rapporter ce passage, quoique un peu long, à cause de la netteté avec laquelle Descartes y caractérise sa méthode. Ce grand mathématicien, que l'on a souvent présenté comme l'un des fondateurs de la méthode scientifique moderne, place au contraire le raisonnement et la déduction au début et dans tout le cours de sa construction. L'expérience n'y intervient que comme accessoire et pour démêler les complications extrêmes du raisonnement.

Il n'est pas jusqu'au dernier des métaphysiciens, Hegel, qui n'ait voulu à son tour reconstruire le monde *à priori*, en identifiant les principes des choses avec ceux d'une logique transformée. L'idéal des philosophes a presque toujours été « un système de principes et de conséquences qui soit vrai par lui-même et par l'harmonie qui lui est propre (2). » Eh bien! il faut le dire sans détour, cet idéal est chimérique : l'expérience des siècles l'a prouvé. Dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique, toutes les constructions de systèmes absolus ont échoué, comme dépassant la portée de la nature humaine. Bien plus, une telle prétention doit être regardée désormais « comme la chose la plus opposée à la connaissance du vrai dans le monde physique, aussi bien que dans le

(1) *Discours sur la Méthode*, VIe partie.

(2) Tennemann, *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, traduction de M. Cousin, t. Ier, p. 43 (1839).

monde moral (1). » Aucune réalité, je le répète encore une fois, ne peut être atteinte par le raisonnement. Les mathématiques, dont la méthode avait séduit les anciens aussi bien que Descartes, sont ici hors de cause; elles ne contiennent, tous les géomètres sont aujourd'hui d'accord sur ce point, d'autre réalité que celle que l'on y a mise à l'avance sous forme d'axiome ou d'hypothèse, et cette réalité traverse le jeu des symboles sans cesser de demeurer identique à elle-même. Au contraire, pour passer d'un fait réel à un autre fait réel, il faut toujours recourir à l'observation.

La métaphysique cependant n'est pas un simple jeu de l'esprit humain; elle renferme un certain ordre de réalités, mais qui n'ont pas d'existence démontrable en dehors du sujet. La véritable signification de cette science a été clairement établie par Kant dans sa *Critique de la Raison pure*. Elle étudie les conditions logiques de la connaissance, les catégories de l'esprit humain, les moules suivant lesquels il est obligé de concevoir les choses. Par là, la métaphysique aussi peut être regardée comme une science positive, assise sur la base solide de l'observation. Hâtons-nous d'ajouter cependant que ces moules, envisagés indépendamment de toute autre réalité, sont vides, aussi bien que ceux des mathématiques, qui d'ailleurs dérivent des mêmes notions, quoique dans un ordre plus restreint.

Non-seulement la critique directe de la raison prouve qu'il en est ainsi, mais on arrive au même résultat par l'examen des systèmes qui se sont succédé dans l'histoire de la philosophie. Tout système métaphysique, quelles que soient ses prétentions, n'a de portée que dans l'ordre logique; dans l'ordre réel, il ne fait autre chose qu'exprimer plus ou moins parfaitement l'état de la science de son temps; c'est une nécessité à laquelle personne n'a jamais échappé.

Examinons en effet quelques-unes des conceptions que nous avons indiquées tout à l'heure. Les systèmes de l'école ionienne répondent à un premier coup d'œil jeté sur la nature. La notion des lois du monde physique commence à apparaître à Anaxagore, comme en témoignent ces explications qui scandalisaient si fort Platon. L'école de Pythagore transporte dans ses théories générales les découvertes merveilleuses qu'elle vient de faire en géométrie, en astronomie, en acoustique. Platon lui-même, lorsqu'il nous explique *à priori*, par la bouche de Timée, le plan suivi par Dieu dans l'ordonnance du monde, expose une astronomie, une physique et une physiologie qui répondent précisément à l'état fort imparfait des connaissances de l'époque où il vivait. Dans l'ordre social, sa *République* nous repré-

(1) *Lettres à M. Villemain*, par M. E. Chevreul, *sur la Méthode en général*, p. 36, 1856.

sente une construction imaginaire, dont la plupart des matériaux sont empruntés à des données contemporaines. Cette notion de la beauté, qui donne tant de charme et d'éclat aux écrits du philosophe grec, est la même que celle des artistes de son temps. En face du merveilleux développement de l'art grec, la théorie du beau s'élève, théorie *à priori* et absolue en apparence, en réalité conçue à l'aide de données extérieures présentes sous les yeux du philosophe.

Descartes, pour arriver à la réforme de la philosophie, n'échappe pas à la loi commune. Il termine le *Discours sur la Méthode* en annonçant qu'il a exposé les lois de la nature « sans appuyer ses raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, » d'où il pense déduire les propriétés de la lumière, le système des astres, la distribution de l'air et de l'eau à la surface de la terre, la formation des montagnes, des rivières, des métaux, des plantes, et jusqu'à la structure de l'homme. — Mais le raisonnement fondé sur les attributs de Dieu le conduira-t-il à quelque découverte nouvelle? Nullement; les résultats sont tout simplement conformes aux connaissances positives que l'on avait acquises par l'expérience au milieu du XVIIe siècle. Descartes supprima son livre à cause de la condamnation de Galilée, dont il partageait les opinions sur le système du monde. S'il avait vécu cinquante ans plus tôt, nous n'aurions pas éprouvé cette perte. Descartes, resté fidèle aux opinions astronomiques du XVIe siècle, eût été orthodoxe : il aurait démontré *à priori* que le soleil tourne autour de la terre.

Hegel enfin, pour terminer par un contemporain, n'échappe pas à la nécessité commune de la métaphysique : l'univers, qu'il croit avoir construit uniquement à l'aide de la logique transcendante, se trouve conforme de point en point aux connaissances *à posteriori*. C'est ainsi qu'il dresse *à priori* toute la philosophie de l'histoire de son temps, non sans en grossir les derniers événemens par un effet d'optique naturel à un contemporain. S'il fallait pénétrer plus avant dans son système, je pourrais montrer comment la vue profonde qui fait tout reposer sur le passage perpétuel de l'être au phénomène et du phénomène à l'être est sortie des progrès mêmes des sciences expérimentales. Il suffit pour le concevoir de jeter un coup d'œil sur le développement des connaissances scientifiques relatives au feu et à la lumière. A l'origine, le feu était regardé comme un élément, comme un être, à un titre aussi complet, aussi absolu que n'importe quel autre. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un phénomène, un mouvement spécial des particules matérielles. Il y a plus : après avoir établi une distinction entre la flamme et les particules enflammées, on a voulu pendant quelque temps donner à la première pour support un fluide particulier, le calorique, dont la combinaison avec

les élémens constituerait les corps tels que nous les connaissons. C'était l'opinion de Lavoisier. Mais voici aujourd'hui que l'être calorique s'évanouit à son tour et se résout en un pur phénomène de mouvement. Le principe de contradiction absolue entre l'être et le phénomène, sur lequel reposait la vieille logique abstraite, cesse d'être applicable aux réalités. Pour la science moderne, aussi bien que pour le langage figuré de nos aïeux, les Aryas et les Hellènes, l'être et le phénomène se confondent dans leur perpétuelle transformation.

Cette impuissance de la logique pure tient à une cause plus générale. Pour raisonner, nous sommes forcés de substituer aux réalités certaines abstractions plus simples, mais dont l'emploi enlève aux conclusions leur rigueur absolue. Telle est la cause qui rend illusoires toutes les déductions des systèmes philosophiques. Malgré leurs prétentions, ils n'ont jamais fait et ils n'ont pu faire autre chose que retrouver, au moyen d'un *à priori* prétendu, les connaissances de leur temps.

Cependant, si leur méthode doit être abandonnée, en sera-t-il de même des problèmes qu'ils ont abordés? Faut-il renoncer à toute opinion sur les fins et sur les origines, c'est-à-dire sur la destinée de l'individu, de l'humanité et de l'univers? Chose étrange! cette science a été la première qui ait excité la curiosité humaine, et c'est elle aujourd'hui qui a besoin d'être justifiée. L'obstination de l'esprit humain à reproduire ces problèmes prouve qu'ils sont fondés sur des sentimens généraux et innés au cœur humain, sentimens qui doivent être distingués soigneusement des constructions échafaudées à tant de reprises pour les satisfaire. Ils sont donc légitimes en tant que sentimens. Faut-il les chasser du domaine de la science, parce qu'ils ne peuvent être résolus avec certitude, et en abandonner la solution au mysticisme? Je ne le pense pas.

La méthode véritable de la science idéale résulte clairement des données inscrites dans l'histoire même de la philosophie. Il s'agit de faire maintenant avec méthode et pleine connaissance de cause ce que les systèmes ont fait avec une sorte de dissimulation inconsciente. En un mot, dans ces problèmes comme dans les autres, il faut accepter les conditions de toute connaissance, et, sans prétendre désormais à une certitude illusoire, subordonner la science idéale à la même méthode qui fait le fondement solide de la science positive. Pour construire la science idéale, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'appliquer à la solution des problèmes qu'elle pose tous les ordres de faits que nous pouvons atteindre, avec leurs degrés inégaux de certitude, ou plutôt de probabilité.

Ici chaque science apportera ses résultats les plus généraux. Les

mathématiques mettent à nu les mécanismes logiques de l'intelligence humaine; la physique nous révèle l'existence, la coordination, la permanence des lois naturelles; l'astronomie nous montre réalisées les conceptions abstraites de la mécanique, l'ordre universel de l'univers qui en découle, enfin la périodicité qui est la loi générale des phénomènes célestes.

C'est l'étude de ces sciences qui nous conduit d'abord à exclure du monde l'intervention de toute volonté particulière, c'est-à-dire l'élément surnaturel. Aux débuts de l'humanité, tout phénomène était regardé comme le produit d'une volonté particulière. L'expérience perpétuelle nous a au contraire appris qu'il n'en était jamais ainsi. Toutes les fois que les conditions d'un phénomène se trouvent réalisées, il ne manque jamais de se produire.

Avec la chimie s'introduisent pour la première fois les notions d'être ou de substance individuelle. La plupart des vieilles formules de la métaphysique s'y trouvent en quelque sorte réalisées sous une forme concrète; mais en même temps apparaissent des notions nouvelles relatives aux transformations perpétuelles de la matière, à ses combinaisons et à ses décompositions, aux propriétés spécifiques inhérentes à son existence même. C'est ici que la puissance créatrice de l'homme se manifeste avec le plus d'étendue, soit pour reproduire les êtres naturels par la connaissance des lois qui ont présidé à leur formation, soit pour en fabriquer, en vertu de ces lois mêmes, une infinité d'autres que la nature n'aurait jamais enfantés.

Au-delà de la chimie commencent les sciences de la vie, c'est-à-dire la physiologie, cette physique des êtres vivans, qui poursuit la connaissance de leurs mécanismes, puis la science des animaux et celle des végétaux, concentrées jusqu'à présent dans l'étude des classifications. C'est cette dernière étude que l'on appelle la méthode naturelle en zoologie et en botanique : elle manifeste à la fois certains cadres nécessaires de la connaissance humaine et certains principes généraux qui paraissent régler l'harmonie et la formation des êtres vivans. La science parviendra-t-elle un jour à une connaissance plus claire de ces derniers principes, de façon à s'emparer de la loi génératrice des êtres vivans, comme elle a réussi à s'emparer de la loi génératrice des êtres minéraux? Il est facile de comprendre quelle serait l'importance philosophique d'une pareille découverte. L'affirmation peut passer à juste titre pour téméraire; mais peut-être la négation l'est-elle encore davantage, comme exposée à être renversée demain par quelque découverte inattendue.

Nous voici parvenus dans un ordre nouveau, celui des phénomènes historiques. A l'évolution nécessaire du système solaire et des métamorphoses géologiques succède un monde où la liberté est

apparue avec la race humaine : celle-ci a introduit dans les choses un élément nouveau et changé le cours des fatalités naturelles. A ce point de vue, l'histoire forme parmi les sciences un groupe à part. Malheureusement les lois de l'histoire sont plus difficiles à découvrir que celles du monde physique, parce que dans l'histoire l'expérimentation n'intervient guère et que l'observation est toujours incomplète. Jamais nous ne pourrons connaître un passé, que nous ne pouvons reconstruire pour le faire apparaître encore une fois devant nos yeux, avec la même certitude qu'une série de phénomènes physiques. Vous savez mieux que personne par quels merveilleux artifices de divination, appuyés sur les indices les plus divers, l'historien supplée à cette éternelle impuissance, et reconstruit, en partie par les faits, en partie par l'imagination, un monde qu'il n'a pas connu, que personne ne reverra jamais.

Parmi les résultats généraux qui sortent de l'étude de l'histoire, il en est un fondamental au point de vue philosophique : c'est le fait du progrès incessant des sociétés humaines, progrès dans la science, progrès dans les conditions matérielles d'existence, progrès dans la moralité, tous trois corrélatifs. Si l'on compare la condition des masses, esclaves dans l'antiquité, serves dans le moyen âge, aujourd'hui livrées à leur propre liberté sous la seule condition d'un travail volontaire, on reconnaît là une évolution manifestement progressive. En s'attachant aux grandes périodes, on voit clairement que le rôle de l'erreur et de la méchanceté décroît à proportion que l'on s'avance dans l'histoire du monde. Les sociétés deviennent de plus en plus policées, et j'oserai dire de plus en plus vertueuses. La somme du bien va toujours en augmentant, et la somme du mal en diminuant, à mesure que la somme de vérité augmente et que l'ignorance diminue dans l'humanité. C'est ainsi que la notion du progrès s'est dégagée comme un résultat *à posteriori* des études historiques.

Enfin au sommet de la pyramide scientifique viennent se placer les grands sentimens moraux de l'humanité, c'est-à-dire le sentiment du beau, celui du vrai et celui du bien, dont l'ensemble constitue pour nous l'idéal. Ces sentimens sont des faits révélés par l'étude de la nature humaine : derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti, sans la connaître, qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside cet idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel. Le sentiment seul peut nous y conduire; ses aspirations sont légitimes, pourvu qu'il ne sorte pas de son domaine avec la prétention de se traduire par des énoncés dogmatiques et *à priori* dans la région des faits positifs.

Sciences physiques, sciences morales, c'est-à-dire sciences des réalités démontrables par l'observation ou par le témoignage, telles sont donc les sources uniques de la connaissance humaine. C'est avec leurs notions générales que nous devons construire la pyramide progressive de la science idéale. Aucun problème ne lui est interdit : loin de là, elle seule a qualité pour les résoudre, car la méthode que je viens d'exposer est la seule qui conduise à la vérité.

Quelle est la certitude des résultats fournis par la méthode qui nous sert de guide dans la science idéale, voilà ce qui nous reste à examiner. La vérité, nous devons l'avouer, ne saurait être atteinte par la science idéale avec la même certitude que par la science positive. Ici éclate l'imperfection de la nature humaine. En effet, la science idéale n'est pas entièrement formée, comme la science positive, par une trame continue de faits enchaînés à l'aide de relations certaines et démontrables. Les notions générales auxquelles arrive chaque science particulière sont disjointes et séparées les unes des autres dans une même science, et surtout d'une science à l'autre. Pour les rejoindre et en former un tissu continu, il faut recourir aux tâtonnemens et à l'imagination, combler les vides, prolonger les lignes. C'est en quelque sorte un édifice caché derrière un nuage et dont on aperçoit seulement quelques contours. Cette construction est nécessaire, car chaque homme la fait à son tour, et construit à sa manière, d'après son intelligence et son sentiment, le système complet de l'univers; mais il ne faut pas se faire illusion sur le caractère d'une telle construction. Plus on s'élève dans l'ordre des conséquences, plus on s'éloigne des réalités observées, plus la certitude ou, pour mieux dire, la probabilité diminue. Ainsi, tandis que la science positive une fois constituée l'est à jamais, la science idéale varie sans cesse et variera toujours. C'est la loi même de la connaissance humaine. Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, c'est de constater cette loi et de s'y conformer, en sachant à l'avance que tout système n'a de vérité qu'en proportion, non de la rigueur de ses raisonnemens, mais de la somme de réalités que l'on y introduit. Il ne s'agit plus désormais de choisir le système, le point de vue le plus séduisant par sa clarté ou par les espérances qu'il entretient. Rien ne sert de se tromper soi-même. Les choses sont d'une manière déterminée, indépendante de notre désir et de notre volonté.

Parmi les hommes distingués qui font aujourd'hui profession de métaphysique, beaucoup ne paraissent pas encore avoir compris cette nouvelle manière de poser le problème; ils discutent contre des faits qui ne sauraient être attaqués par le syllogisme; ils affirment comme des réalités ce qu'ils ont emprunté au seul raisonne-

ment. Faute de comprendre le point de vue des savans, ils argumentent contre le matérialisme, le spiritualisme, le panthéisme, etc.; ils fabriquent des définitions et en déduisent des conséquences pour les combattre. Il est plus d'un philosophe qui crée des chimères pour avoir le mérite de les dissiper, sans s'apercevoir que le progrès de l'esprit humain a changé les pôles de la démonstration, et qu'il s'escrime contre ses propres fantômes dans l'arène solitaire de la logique abstraite. Tous ces procédés sont précisément l'opposé de la philosophie expérimentale, qui déclare toute définition logique du réel impossible, et qui repousse toute déduction absolue et *à priori*.

En résumé, la science idéale reprend les problèmes de l'ancienne métaphysique au point de vue des existences réelles, et par une méthode empruntée à la science positive; mais elle ne peut arriver à la même certitude. Si elle parvient à certains grands traits généraux tirés de la connaissance de la nature humaine et du monde extérieur, elle assemble ces traits par des liens individuels. A côté des faits démontrés, la fantaisie tient et tiendra toujours ici la part la plus large. La même chose arrivait dans les anciens systèmes; seulement on exposait *à priori* et comme les résultats nécessaires du raisonnement ce même assemblage de réalité et d'imagination que nous devons désormais présenter sous son véritable caractère.

Vous avez exposé votre manière de comprendre le système général des choses en vous appuyant sur l'ensemble des faits que vous connaissez, et en achevant la construction à votre point de vue personnel. Peut-être aussi composerai-je un jour mon *De naturâ rerum*, qui, malgré notre accord sur la méthode, différera sans doute à quelques égards du vôtre : aujourd'hui j'ai préféré mettre en évidence le caractère de la méthode nouvelle, dire en quoi elle diffère de la méthode ancienne, et montrer comment, à côté de la science positive et universelle, qui s'impose par sa certitude propre, puisqu'elle n'affirme que des réalités observables, on peut élever la science idéale, tout aussi nécessaire que la science positive, mais dont les solutions, au lieu d'être imposées et dogmatiques comme autrefois, ont désormais pour principal fondement les opinions individuelles et la liberté.

M. Berthelot.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

III.

LES PLAGES ET LE BASSIN D'ARCACHON.

Jadis perdu dans la solitude rarement violée des landes, le bassin d'Arcachon n'était visité que par les goëlands et les canards sauvages, et les habitans clair-semés de ses bords étaient pour la plupart des hommes incultes, privés de toute communication avec le reste du monde. Semblable et même supérieure, sous bien des rapports, aux estuaires brumeux des Pays-Bas, la petite mer intérieure d'Arcachon formait avec eux un contraste absolu par son aspect désert et son état d'abandon. Autant le Zuyderzée et les bouches de la Meuse présentent, depuis des siècles, d'animation sur leurs eaux et sur leurs bords, autant le bassin d'Arcachon et ses plages offraient de tristesse solennelle il y a quelques années. Au-dessus des digues qui bordent les rivages hollandais apparaissent en longues rangées les villages, les fermes, les moulins à vent; la surface des golfes est toute parsemée d'embarcations, et dans chaque crique se balance une petite forêt de mâts. Récemment encore, les eaux du bassin d'Arcachon ne portaient que des barques et des chaloupes de pêche; sur les bords, on ne voyait que des marécages, des forêts de couleur sombre, et çà et là quelque maison basse en pierre ou en bois. Aujourd'hui ce coin de la France, que visitent en même temps la mode et le commerce, est en voie de transformation rapide; mais,

quelles que soient les modifications apportées par le progrès moderne, elles n'enlèveront point à cette région géographique les caractères distinctifs qui en font un petit monde à part, ayant une même histoire dans le passé et une même destinée dans l'avenir. La série de nos études sur le littoral de la France (1) ne peut donc mieux se continuer que par le tableau de cette région où les dunes et la plaine, les forêts et les bruyères, les promontoires, les chenaux et les bancs de sable alternent de manière à composer un ensemble harmonieux.

I.

Le bassin d'Arcachon doit évidemment sa forme présente aux mêmes agens qui, pendant le cours des siècles, ont séparé de la mer et graduellement repoussé dans l'intérieur du continent les anciennes baies de Carcans, de La Canau, de Biscarrosse, aujourd'hui changées en étangs. Les chaînes de dunes parallèles qui se dressent en barrière entre la zone lacustre du Médoc et le rivage de l'Atlantique se prolongent aussi, comme une immense digue, au-devant du bassin; mais elles n'ont pu en fermer complétement l'entrée. Un détroit de plus de 3 kilomètres de largeur fait encore communiquer les eaux du golfe de Gascogne et celles de la petite mer d'Arcachon. Cet ancien estuaire, situé à l'issue d'une dépression profonde où coule la Leyre, la rivière la plus considérable du plateau des landes, a de tout temps renfermé une masse d'eau assez puissante pour que les courans alternatifs du flux et du reflux aient pu maintenir une large ouverture au bassin en écrêtant sans cesse la barre qui continue le rivage des landes; mais si les sables rejetés par les vagues n'ont pu isoler complétement l'estuaire d'Arcachon et changer cette baie d'eau salée en étang d'eau douce, ils en ont du moins considérablement déplacé l'entrée en la repoussant par degrés vers le sud. Le détroit de communication se reploie parallèlement à la mer, de manière à former un angle droit avec l'axe du bassin. Du milieu de cette grande nappe d'eau, on voit s'arrondir de toutes parts un horizon de terres, et si l'on ne savait dans quelle direction se trouve l'Océan, ce serait précisément là où il n'est pas, c'est-à-dire du côté des plages basses de l'intérieur, qu'on serait tenté de le chercher.

L'espace triangulaire que remplissent à haute marée les eaux du bassin comprend plus de 150 kilomètres carrés, et le développement des rivages dépasse 60 kilomètres. L'aspect de cette vaste étendue change à toute heure du jour, suivant les oscillations de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1862 et du 1er août 1863.

marée, qui atteignent à l'époque des équinoxes une amplitude de près de 5 mètres. Au moment de la plus grande élévation du flot, la surface du bassin est une immense nappe d'eau verdâtre qui semble se confondre au loin avec les rivages indécis des landes marécageuses; une seule terre, difficile à distinguer de ces longues traînées, tantôt obscures, tantôt lumineuses, qui sont dues à la fois aux reflets du ciel et à la marche des courans, se dessine au-dessus des flots de marée : c'est l'île aux Oiseaux. A mesure cependant que le niveau s'abaisse sous l'action du reflux, l'île s'allonge et s'élargit, les pointes de sable ou de vase s'avancent dans l'intérieur du bassin, des bancs émergent çà et là, et lorsque le jusant a ramené dans la mer toute l'eau apportée par le flux, il ne reste plus, au lieu de l'immense nappe liquide, que des chenaux plus ou moins étroits serpentant sur le fond de la baie mis à découvert. A l'époque des plus basses marées, ces chenaux tortueux et leurs nombreuses ramifications, qu'on a souvent comparées aux suçoirs d'une gigantesque méduse, ne recouvrent même pas le tiers du bassin : tout le reste de l'espace est occupé par des bancs auxquels l'aspect de leurs vases molles a fait donner le nom de *crassats*.

Lorsque ces surfaces plus ou moins vaseuses, que le flot cache et révèle tour à tour, apparaissent au-dessus des eaux, elles donnent à l'ensemble du bassin un aspect pareil à celui des grandes lagunes marécageuses des régions non encore habitées par l'homme. On croirait avoir sous les yeux une image du chaos primitif, tant les eaux et les terres se pénètrent et s'entremêlent. Souvent, lorsque le ciel est couvert de nuages, on ne sait plus reconnaître ni les chenaux, ni les crassats dans les stries parallèles qui raient la superficie de l'étang. Tout semble confondu en une même masse plus ou moins liquide. Des champs de boue, revêtus de salicornes rouges et d'autres plantes marines, séparent le rivage solide de cette surface douteuse, qui n'est plus la mer et qui n'est pas le continent. Les *trembleyres* ou « prairies tremblantes » qui marquent les contours des anciennes baies, les savanes que parsèment des bouquets d'arbres, et que des coulées tortueuses divisent en îles et en presqu'îles, enfin les forêts et les dunes qui bornent à l'ouest la dépression du bassin, complètent le paysage étrange et primitif offert par l'aspect des eaux, des sables et des boues.

Quoi qu'en disent les érudits du département, il n'est pas probable que ces rivages aient jamais été habités par une population considérable. C'est de là que nombre d'écrivains gascons font partir les conquérans qui, sous la conduite de leurs *brenns*, allèrent envahir l'Italie, la Germanie, toute l'Europe orientale, et fondèrent des établissemens permanens jusque dans l'Asie-Mineure; mais il est plus

facile d'admettre que les Boïens du littoral, au lieu d'avoir, comme une ruche d'abeilles trop remplie, répandu leurs essaims dans les contrées lointaines, n'étaient eux-mêmes qu'une simple colonie envoyée dans le pays des Ibères par quelque puissante tribu celtique de la Gaule centrale. A cette époque aussi bien que de nos jours, le sol des landes n'était pas assez riche pour nourrir une population nombreuse. Des marais et des étangs, auxquels on n'avait pas su procurer d'écoulement, couvraient de vastes surfaces; tout autour s'étendaient à perte de vue les bruyères et les ajoncs. Forcément limité par les difficultés de la vie matérielle, le nombre des Boïens devait se mesurer aux ressources qu'offraient la chasse, les pêcheries du bassin et peut-être aussi le commerce de la résine. Le poisson, plus abondant et surtout plus facile à prendre que le gibier, devait former l'aliment principal de la tribu : aussi tous les villages des Boïens se trouvaient-ils, comme ceux de leurs descendans, à une faible distance du rivage. Sur certaines plages basses que menaçait le flot de marée, les pêcheurs avaient eu soin d'élever de petits monticules sur lesquels ils plaçaient leurs demeures, et qui leur permettaient de dominer au loin la vaste étendue des flots et des savanes. On voit encore sur les bords du bassin d'Arcachon plusiers de ces *tombelles*, assez bien conservées.

Le principal village des Boïens portait le nom de la tribu, *Boïos*. Ce n'était sans doute qu'une localité peu importante, car l'*Itinéraire* d'Antonin est le premier document qui en signale l'existence. Une voie romaine, suivant à peu près le même tracé que la route actuelle et le chemin de fer, mettait Boïos en communication avec Bordeaux; une autre voie reliait la petite cité à la grande route des Gaules en Espagne; mais sur quel emplacement était-elle située? On ne le sait pas exactement. D'après la tradition, le guide le plus sûr en pareille matière, Boïos se trouvait autrefois à plusieurs kilomètres de distance à l'ouest de La Teste de Buch. Aux premiers siècles du christianisme, cette bourgade fut ravagée par les Barbares, et, chose plus terrible encore, elle perdit le rempart de forêts qui la protégeait contre la marche des dunes. Maintenant le lieu qu'elle occupa est recouvert par des collines mouvantes ou par les eaux de l'Océan. Fuyant devant les sables, les Boïens ou *Bougès* fondèrent un deuxième village plus à l'est, dans la *séoube* (*sylva*) où s'élèvent aujourd'hui les monticules connus sous le nom de Dunes de l'Église. Des amas de briques et de platras, au milieu desquels on a récemment découvert plusieurs squelettes, marquent encore la place occupée par le village des fugitifs. Sans doute la forêt protectrice qui retenait les sables fut détruite pour la seconde fois par la hache ou par le feu, car La Teste de Buch, ou capitale

des Bougès, dut se déplacer encore et s'établir plus à l'est, à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. De même que la plupart des autres bourgades du littoral, le village poursuivi eût continué son voyage à travers le plateau des landes, si Brémontier et ses successeurs n'avaient, par de nouveaux semis, définitivement arrêté la dune envahissante.

Sauf ces migrations périodiques, l'histoire des Bougès se réduit à peu de chose. Grâce à leur pauvreté et à leur éloignement de ces grands chemins des nations où passaient continuellement les armées en marche, les habitans riverains du bassin d'Arcachon eurent, pendant les guerres incessantes du moyen âge, moins souvent à subir les horreurs de la conquête que leurs voisins du Bordelais; mais ils durent payer par un rude esclavage le douteux honneur d'avoir pour maîtres de puissans barons, fameux dans les fastes des batailles. Les seigneurs de La Teste, mieux connus sous le nom de *captaux* de Buch, exerçaient le droit de haute et de basse justice, c'est-à-dire que dans toute l'étendue de leur domaine ils pouvaient emprisonner ou mettre à mort leurs sujets sans en référer à un tribunal, ni à leur suzerain de France ou d'Angleterre. Ils possédaient en toute propriété les landes, les forêts, les cultures et les pêcheries du captalat; tout berger, tout laboureur était serf et leur appartenait comme une tête de bétail; des chartes octroyées en bonne forme par le roi d'Angleterre leur assuraient à jamais la possession des manans du pays. Le célèbre Jehan de Grailly, qui pendit tant de *Jacques* pour le compte de ses bons amis de France et de Navarre, faisait son métier de massacreur avec la bonne conscience que lui donnaient ses droits de maître absolu sur son peuple de La Teste. Soumis à un tel régime, qui d'ailleurs était celui de presque toute la France, les villages du captalat de Buch ne pouvaient guère prospérer. L'arbitraire et la servitude changeaient le pays en un désert. Vers 1500, on comptait seulement une quarantaine de maisons à La Teste, la capitale de toute la contrée. Plus tard, chaque atteinte portée au pouvoir féodal eut aussitôt pour résultat l'accroissement de la population, du commerce et de la richesse; cependant, vers la fin du siècle dernier, M. de Villers évaluait à quatre mille seulement le nombre des habitans de toutes les communes riveraines du bassin (1). Depuis lors, la révolution de 1789 a établi enfin le régime du droit commun, et préparé la situation actuelle; mais il reste encore quelque chose à faire, puisque diverses coutumes léguées par les siècles du moyen âge ont empêché jusqu'à nos jours la constitution définitive de la propriété dans les forêts voisines.

(1) La population dépasse actuellement le chiffre de 16,000 âmes.

Comme tous les villages des landes, La Teste et les autres localités du littoral d'Arcachon sont habitées en partie par des résiniers; mais à ces hommes sauvages, qui semblent tenir de la nature des grands bois au fond desquels ils passent presque toute leur existence, il faut ajouter les marins et les pêcheurs, qui de leur côté se trouvent moins souvent dans leurs maisons qu'à bord de leurs *pinasses*, sur les eaux du bassin ou de l'Océan. Parfois la population masculine presque entière, à l'exception des infirmes et des enfans, est absente des villages, et seulement un petit nombre de femmes restent pour garder les demeures et vaquer aux soins du ménage. Résiniers et marins formaient jadis comme deux races distinctes et vivaient dans un état d'hostilité plus ou moins ouverte. Si l'antagonisme a disparu de nos jours, le contraste persiste, et il ne faut pas avoir séjourné longtemps dans le pays pour savoir distinguer les hommes exerçant l'un ou l'autre métier. Le résinier se fait remarquer par ses membres grêles, ses joues pâles et creuses, son regard fixe, son silence obstiné, la sauvagerie de ses mœurs, sa rigide économie : il est sombre comme si le mystère de la forêt pesait toujours sur lui, et quand il se déride, sa gaîté fait une explosion féroce. Le marin au contraire est un joyeux compagnon; son teint hâlé est pourtant rose, ses membres sont forts, sa démarche assurée : il aime à rire et à chanter, il dépense généreusement le produit de ses pénibles voyages. Il faut ajouter toutefois que les progrès de l'instruction et du bien-être atténuent peu à peu la différence qui existe entre les deux classes. Le résinier a déposé sa veste rouge pour prendre le costume ordinaire des paysans; grâce au renchérissement constant des produits qu'il livre au commerce, il peut s'acheter des champs, se bâtir une maison, modifier son genre de vie sordide; sa position sociale s'améliore, et, devenant un bourgeois à la ville, il cesse d'être un sauvage dans les bois.

Avant la construction du chemin de fer, La Teste de Buch était l'entrepôt de tous les villages du littoral des landes jusqu'au-delà de Mimizan. Les marins du bassin d'Arcachon étaient alors les intermédiaires d'un assez grand commerce avec les ports de la Bretagne, principalement avec Nantes : c'est là qu'il allaient vendre toutes les résines de la contrée pour apporter en échange diverses denrées et des pierres de construction. Ils ne faisaient aucun trafic avec Bordeaux, sans doute parce que cette ville pouvait s'approvisionner à meilleur compte de résines et de goudrons dans les communes environnantes; lorsqu'un navire de La Teste entrait dans la Gironde, c'était uniquement pour échapper à la tempête. Les voies de communication rapide ont de nos jours presque entièrement supprimé la navigation de cabotage qui existait entre le bassin d'Arcachon et

la Bretagne. Seulement quatre chasse-marée, ayant chacun de 50 à 80 tonneaux de jauge, se balancent sur les eaux du port de La Teste ou se penchent dans la vase des crassats. Il ne reste plus aux marins que la ressource de la pêche, soit en pleine mer, soit au milieu du bassin d'Arcachon. Heureusement, sur toute la partie du littoral français comprise entre Vannes et Saint-Jean-de-Luz, il n'existe pas de parages aussi poissonneux que ceux du quartier maritime de La Teste.

La pêche maritime, connue encore sous le vieux nom de *péougue*, dérivé du latin *pelagus*, n'est point exempte de dangers, car elle se fait pendant la saison des tourmentes, en hiver et au printemps. Après avoir franchi la barre, il faut tenir la mer par tous les temps, s'occuper à la fois de la pose des filets et du salut de l'embarcation, savoir, au moment propice, glisser sur les brisans, pressentir l'approche de la tempête pour rentrer à la hâte dans le bassin et quelquefois pour s'enfuir vers les abris qu'offrent l'embouchure de la Gironde ou les pertuis de la Saintonge. Malheureusement, dans ces parages du golfe de Gascogne, les variations atmosphériques se produisent d'une manière soudaine et parfois tout à fait imprévue. Il ne se passe guère de saison d'hiver sans qu'une ou plusieurs chaloupes de pêche ne périssent en essayant, malgré le vent, de forcer l'entrée du bassin d'Arcachon.

Il y a quelques années, les pêcheurs qui s'aventuraient sur la mer étaient encore bien plus exposés qu'ils ne le sont aujourd'hui : lorsqu'ils se laissaient surprendre par une violente tempête loin du rivage, il ne leur restait plus qu'à lutter contre une mort presque inévitable. Alors les chaloupes de pêche n'avaient pas même de quille, et le pont était remplacé par quelques solives sur lesquelles s'asseyaient les rameurs; pourtant un équipage de treize hommes s'embarquait sur ces espèces de pirogues, à peine supérieures à celles des peuplades sauvages. Arrivés à l'endroit favorable, les marins jetaient de lourds filets, réseaux de 100 mètres de longueur assujettis à des flotteurs de liége, puis ils veillaient. Quels que fussent l'état de l'atmosphère et les menaces de l'horizon, ils devaient se maintenir près du filet, qui représentait pour eux un capital de plusieurs centaines de francs et l'avenir de la famille. Malheur à eux quand la force du vent ou la hauteur des lames de fond les obligeait à laisser dans la mer leurs engins de pêche, et à s'enfuir vers l'estuaire de la Gironde, éloigné de plus de 100 kilomètres! Malheur aussi lorsqu'ils étaient surpris par l'orage après une pêche abondante et que les bordages de leur bateau pesamment chargé étaient à peine élevés de quelques pouces au-dessus de la mer! Pour empêcher les vagues de déferler dans la pinasse, ils tendaient

une toile en guise de pont; mais contre la mer furieuse c'était là un bien faible obstacle, et chaque lame qui passait sur la tête des marins remplissait à demi la frêle embarcation. Parfois un seul coup de vague faisait sombrer le bateau en pleine mer. Pendant l'hiver de 1835 à 1836, une flottille de six chaloupes, portant soixante-dix-huit pêcheurs de La Teste, fut engloutie en un seul jour. Les débris des bateaux et les cadavres furent roulés par les flots le long de la plage des landes du Médoc, et plusieurs semaines après le désastre on découvrait encore çà et là des lambeaux de chair humaine à demi mangés par les crabes.

Depuis cet événement terrible, qui fit des centaines d'orphelins à La Teste, quelques armateurs firent construire pour la pêche des embarcations insubmersibles; mais ils eurent à lutter contre l'opposition des marins eux-mêmes, qui ne voulaient pas monter sur ces bateaux dans la crainte puérile qu'on ne les accusât de lâcheté. Cependant on a graduellement remplacé toutes les anciennes barques par des bateaux pontés, et le matériel de pêche a été modifié. Les chaloupes surprises par la tempête peuvent du moins tenir la mer sans courir le risque de sombrer sous le poids des vagues et ne sont en danger imminent de perdition que dans le voisinage des côtes. Au lieu des filets lourds et coûteux qu'on employait autrefois, on se sert du *chalut*, espèce de sac qui traîne sur le fond de la mer derrière le navire, et dans lequel les poissons, gros et petits, viennent se prendre d'eux-mêmes. Un équipage de trois hommes suffit à la manœuvre, tandis que treize matelots étaient jadis nécessaires pour le même travail.

Si l'existence des pêcheurs du bassin est moins dangereuse que celle des marins de la *péougue*, elle n'est guère moins fatigante et moins rude pendant les mauvais temps. A chaque bourrasque, l'eau du bassin se hérisse en lames courtes et pointues qui secouent et disloquent les embarcations; les vents, masqués par les dunes et les promontoires, changent encore plus brusquement qu'en pleine mer; les bancs de sable, cachés sous la surface de l'eau, obligent les rameurs à faire de continuels détours. Et puis le flux et le reflux n'attendent pas; il faut être prêt en même temps qu'eux pour se faire porter aux pêcheries par la force du courant et ne perdre aucun des momens favorables à la prise du poisson. Ceux qui veulent recueillir des coquillages sur les crassats ne sont pas moins pressés. Ils arrivent à l'instant précis où le banc de vase commence d'émerger, puis ils descendent sur l'îlot sans cesse agrandi et s'attachent aux pieds des *patins* ou planchettes de forme carrée, qui les soutiennent sur la vase molle; ils suivent lentement, et courbés en deux, le flot, qui se retire par degrés. Au changement de marée,

les pêcheurs battent en retraite à leur tour et travaillent à reculons. Enfin, quand la lisière d'écume se resserre autour d'eux et les environne de cercles de plus en plus étroits, il ne leur reste qu'à sauter dans leur barque, soulevée par l'eau montante.

Poissons et coquillages sont portés à la ménagère, qui est le véritable chef de la maison, aussi bien à La Teste que dans toutes les autres villes du littoral français habitées par des pêcheurs. C'est la femme qui dirige seule les affaires de la communauté pendant les longues absences du mari. Sur elle peut tomber aussi d'un moment à l'autre tout le poids de la famille, et si par malheur l'homme périt dans quelque naufrage, c'est à elle qu'incombe le soin d'élever les fils pour ce dangereux métier de marin qui a déjà coûté la vie à leur père. La femme décide le plus souvent en dernier ressort dans toutes les transactions commerciales, et se charge de vendre les produits journaliers de la pêche. Avant que le chemin de fer de Bordeaux à La Teste fût construit, c'était bien souvent elle qui entreprenait, en charrette ou à cheval, le pénible voyage de Bordeaux; en toute saison et par tous les temps, elle traversait de nuit les marais et les bruyères du Médoc afin d'arriver de bon matin sur le marché de la métropole et repartir aussitôt après avoir vendu sa marchandise. Les femmes et les *poissonniers* de profession étaient les seuls qui connussent la grande ville et qui en racontassent les merveilles aux pêcheurs et aux résiniers de La Teste, enfermés de tous côtés par le désert des landes.

II.

Quelques années à peine s'étaient écoulées depuis la construction des premiers chemins de fer que déjà Bordeaux, jalouse de posséder aussi une petite voie ferrée comme Paris, Lyon et les grandes cités de l'Angleterre, demandait la concession d'une ligne dirigée sur La Teste. Certainement ce n'était point l'un des travaux publics les plus importans que l'on pût entreprendre à cette époque. Le poisson frais, destiné à former le grand élément du trafic, ne valait pas les 5 ou 6 millions de francs que devait coûter l'établissement du chemin de fer, et l'on ne pouvait guère espérer alors que la pose des rails aurait un jour pour résultat la mise en culture et le peuplement des landes. Néanmoins les capitalistes bordelais, soutenus par le patriotisme local, réussirent à constituer leur société, et le 7 juillet 1841, deux années avant que les chemins de fer de Paris à Orléans et à Rouen fussent inaugurés, celui de Bordeaux à La Teste était ouvert au public. Ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, le trafic ne fut pas même assez considérable pour couvrir les frais de l'entreprise, et si

la compagnie ne tomba pas bientôt en faillite, ce fut grâce à de continuelles faveurs du gouvernement et à la patience des actionnaires. Enfin l'état dut placer le chemin sous séquestre et l'administrer lui-même jusqu'à ce qu'une société puissante vînt faire de cette insignifiante voie ferrée la tête de ligne du chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, destiné à devenir un jour la grande artère transversale de l'Europe entre Arkhangel et Lisbonne.

Si les actionnaires n'ont pas eu à se féliciter de la construction du chemin de fer de La Teste, en revanche les habitans riverains du bassin d'Arcachon lui doivent leur prospérité. Grâce à la vapeur, une population jadis perdue dans le désert se trouvait reliée au reste du monde, et voyait s'ouvrir devant elle un avenir imprévu. Ce n'était plus par familles isolées, mais par centaines, que, pendant la belle saison, les baigneurs venaient de Bordeaux et du reste de la France se plonger dans les eaux du bassin et se promener sur les plages. Les fringantes amazones effarouchaient par leurs cavalcades les résiniers à demi sauvages. On commençait à construire des chalets, de somptueuses villas au milieu de ces dunes où, récemment encore, les habitans ne songeaient qu'à préparer cet *arcanson* (1) qui a donné son nom à la plage des bains et au bassin lui-même.

La ville naissante se développe sur plusieurs kilomètres de longueur entre le rivage sablonneux de la baie et le pied de hautes dunes couronnées de pins. Les grands arbres que la hache a respectés, les monticules couverts de broussailles, les fourrés d'arbousiers rappellent encore en divers endroits la nature sauvage; mais au bord de l'eau il ne reste plus rien de l'ancienne forêt : partout s'élèvent des édifices capricieux et fantastiques imités de tous les styles et bariolés de toutes les couleurs. Des jardins odorans et touffus les entourent. Devant la plage de sable blanc, doucement inclinée et rayée d'herbes marines qu'a délaissées le flot, coulent tantôt vers l'extrémité du bassin, tantôt vers la haute mer, les eaux d'un profond canal sur lequel se balancent les bateaux de plaisance et les embarcations des pêcheurs. Au nord, l'île aux Oiseaux, les rivages d'Arès, de Lanton et d'Audenge se dessinent comme des lignes grises à la surface de l'eau, tandis que le promontoire boisé du Ferret s'allonge à l'ouest entre le bassin et la haute mer, dont on entend presque toujours gronder la voix terrible.

Arcachon ressemble d'une manière étonnante à ces villes américaines qui s'installent en pleine forêt vierge et projettent leurs rues dans la solitude, sans se préoccuper des obstacles. En se promenant

(1) Résine coulée dans des moules en terre. On l'appelait aussi *arcasson* et *arcachon*.

sur le bord de la petite mer intérieure des landes, ceux qui connaissent la Louisiane pourraient se croire transportés à Madisonville, à la Passe-Christiane, à Pascagoula : ce sont les mêmes constructions éparses et entourées d'arbustes, les mêmes collines couvertes de pins, le même bassin aux longues plages basses. Cependant Arcachon est aujourd'hui plus prospère que ces villes de planteurs, abandonnées ou détruites depuis le commencement de la rébellion. De tous les côtés on voit s'élever de nouvelles constructions, des chalets suisses, des manoirs gothiques, des pavillons moresques et jusqu'à des pagodes hindoues et des temples chinois. Au sommet de l'une des principales dunes qui dominent Arcachon surgit une espèce de mosquée peinte de couleurs éclatantes; plus haut encore se dresse une gracieuse tourelle à jour; au-delà, des maisonnettes éparses se nichent dans chaque repli des collines. La ville grandissante transforme graduellement la forêt en un parc de plaisance au moyen des allées sinueuses qu'elle projette au loin dans toutes les directions. La construction des maisons, la mise en culture des jardins, le percement des routes et tous les embellissemens de la ville exigent un si grand nombre d'ouvriers que de proche en proche le taux des salaires augmente dans les localités environnantes et jusqu'à Bordeaux. En même temps la valeur des terrains s'accroît dans une proportion rapide, et des propriétaires qui retiraient un bien maigre profit de leurs forêts vendent maintenant le mètre carré de sable aussi cher que s'il était situé sur la grande rue d'une cité populeuse.

La petite ville de bains naguère inconnue a pris une fière devise qu'elle ne peut manquer de réaliser un jour : *Heri solitudo, hodie vicus, cras civitas.* La prospérité sur laquelle les habitans d'Arcachon comptent avec confiance ne saurait d'ailleurs étonner personne, car ce point du littoral offre toutes les conditions nécessaires pour attirer et retenir les visiteurs. Arcachon a surtout l'inappréciable privilége d'être situé à proximité d'un grand centre de population. Le court voyage de Bordeaux à la plage des bains n'est pas une fatigue. Une heure après avoir quitté les rues bruyantes et poudreuses de la ville, on peut se promener solitairement sur le sable au bord du flot marin. Bientôt des trains rapides abrégeront encore la distance, et trois quarts d'heure suffiront pour la traversée de toute la péninsule du Médoc entre la rive de la Garonne et celle du bassin. On le comprend : c'est là un avantage qui assure à la ville d'Arcachon une grande supériorité sur Royan et les autres stations de bains du golfe de Gascogne. Même, lorsque le chemin de fer de Bordeaux à la Pointe-de-Grave sera terminé, les voyageurs pourront gagner la baie d'Arcachon en deux fois moins de temps qu'il ne leur

faudrait pour atteindre Royan ou la plage de Soulac. Pendant les jours de fête, les Bordelais se rendent souvent par centaines à Arcachon afin de s'y reposer quelques heures, et maintenant on parle d'organiser des trains spéciaux pour les personnes qui désirent passer leur soirée au casino ou sur la plage des bains. Déjà le nombre des visiteurs d'un jour est sextuple de celui des baigneurs qui résident dans la ville pendant une ou plusieurs semaines (1).

La prospérité d'Arcachon se rattache d'ailleurs à une loi sociale dont la mise en pratique était jadis entravée par la misère et la difficulté des communications, mais qui, grâce aux chemins de fer et aux progrès du bien-être général, approche d'une manière toujours plus complète de sa réalisation définitive. La vie normale de l'homme se compose d'une succession de contrastes. Après le travail pénible dans la cité bruyante, il lui faut le repos à la campagne; après la vue des hautes maisons et des rues étroites, il lui faut l'aspect de la mer ou des grands bois; après la société des gens d'affaire ou des compagnons de labeur, il lui faut celle des amis de plaisir et quelquefois les promenades solitaires dans la nature vierge des bruits humains. L'aggravation continuelle du travail accompli par les hommes de notre époque, la tension de plus en plus énergique de toutes les forces de l'esprit et du corps, rendent le besoin périodique de déplacement et de repos d'autant plus impérieux. L'organisme de la société ne peut donc se développer d'une manière satisfaisante, si des villes de plaisir et de nonchaloir, à population plus ou moins nomade, ne font pas équilibre aux grandes cités où les hommes s'agitent et bourdonnent dans une incessante activité. Tous ceux qui travaillent par le bras et par la pensée n'ont pas encore le bonheur de pouvoir retremper ainsi leurs forces et leur courage dans la vivifiante nature, et par une singulière ironie du sort on rencontre souvent parmi les habitués des villes de repos des gens paresseux et inutiles qui ne savent où promener leur ennui. Quoi qu'il en soit, le développement des villes du littoral ou des montagnes qu'on visite en foule pendant la belle saison est lié d'une manière intime à la prospérité des grands centres industriels ou commerciaux. C'est Bordeaux qui a fait Arcachon; c'est encore Bordeaux qui lui donnera plus tard une importance bien plus grande, lorsque les progrès de la science et de

(1) La population sédentaire de la ville s'élève à 1,000 habitans à peine; mais un recensement local nous apprend que, pendant la saison de 1862, 10,402 personnes ont séjourné un mois en moyenne sur la plage d'Arcachon. Pendant la même saison, tous les convois du chemin de fer ont transporté de Bordeaux à Arcachon plus de 60,000 voyageurs, qui pour la plupart voulaient passer seulement un jour ou quelques heures sur le bord de la mer. En 1863, la foule s'est encore accrue.

l'industrie auront rendu les populations plus mobiles et plus faciles à déplacer qu'elles ne le sont aujourd'hui. En devenant le complément nécessaire de la capitale du sud-ouest de la France, Arcachon deviendra aussi, par la force de l'exemple, le rendez-vous principal des contrées environnantes.

Cette ville n'eût-elle pas le privilége d'être le point du littoral le plus rapproché de Bordeaux, qu'un avenir prospère ne lui serait pas moins assuré par les avantages exceptionnels qui la distinguent. Sur toute la plage des landes, de l'embouchure de la Gironde à celle de l'Adour, c'est le seul endroit où l'uniformité générale de la rive soit interrompue par un paysage riant. Une vaste baie d'eau salée, propre aux bains de mer, y déroule à perte de vue sa nappe verte entre des rives d'aspect varié; de pittoresques monticules couronnés de pins s'élèvent dans l'enceinte même de la ville; les maisons brillent au milieu de la verdure; une forêt magnifique embrasse les groupes de maisons dans une ceinture de grands arbres, et s'étend au loin sur les longues croupes et dans les vallons parallèles des dunes. La forêt d'Arcachon et celle de La Teste, qui la continue au sud, offrent des sites d'un aspect saisissant. Sur les hauteurs, les pins à l'écorce moussue se distribuent en quinconces irréguliers, et laissent entrevoir çà et là les vallées lointaines et la mer. Plus fertile, le sol des bas-fonds est presque entièrement caché par une épaisse végétation; dans les intervalles laissés entre les pins et sous l'ombrage de cette première forêt en croît une seconde, composée de chênes et d'arbousiers; des houx, des bruyères, des genêts hauts de 5 à 6 mètres, se mêlent à ces arbres et forment des fourrés souvent impénétrables. Ailleurs, principalement sur la lisière orientale des dunes, on voit s'ouvrir de distance en distance de vastes cirques, au fond desquels s'étendent des *braous* ou marécages, restes d'anciens lacs dont les eaux ont été absorbées par les innombrables racines de la forêt. Le résinier lui-même n'aime pas à s'aventurer dans ces espaces au sol encore spongieux où les arbres des diverses essences se groupent dans la pittoresque harmonie que leur a donnée la nature : des pins énormes, les uns déjà rongés au cœur, les autres encore vivans, penchent au bord des *braous* leurs troncs âgés de plusieurs siècles, et projettent leurs longues branches dégarnies de feuilles au-dessus de la forêt vierge. En cheminant ainsi à travers les admirables solitudes des grands bois, on peut voyager pendant des lieues et gagner la cime du Truc-de-la-Truque, ou celle des Monts-de-Lascours, qui sont les dunes les plus élevées de l'Europe entière. De ces hauteurs on redescend soit vers l'étang de Cazaux, dont la nappe d'eau transparente couvre des milliers d'hectares, soit vers le rivage de la mer,

en face de l'entrée du bassin. En cet endroit, les brisans de la passe, les îles et les îlots qui se forment et se reforment près de l'embouchure, les talus de sable affouillés à la base, composent un tableau changeant que le géologue étudie et que l'artiste admire.

Le climat d'Arcachon est supérieur à celui des contrées environnantes et rappelle, sinon par la pureté du ciel, du moins par l'égalité de la température, le climat des stations d'hiver les plus fréquentées de la Provence et de la Ligurie. La hauteur moyenne du thermomètre est de 15 degrés sur les rives du bassin d'Arcachon, c'est-à-dire qu'elle est à peine inférieure à celle de Nice. En hiver, la température moyenne est de 8 degrés au bord de la plage et de 10 degrés dans l'intérieur de la forêt : c'est le doux climat hivernal de Cannes et de Menton (1). Dans les *lettes* ou vallons étroits qui séparent les rangées parallèles des dunes, l'atmosphère est toujours parfaitement calme, et même en décembre et en janvier, alors que la froide bise du nord-ouest fait ployer les grands pins, les personnes qui se promènent dans les bas-fonds jouissent d'une température agréable qui ferait croire à la venue prématurée du printemps ou à la prolongation de l'automne. Les arbousiers, ces charmans arbustes des forêts provençales que signalent au loin leurs baies d'un rouge éclatant, sont probablement indigènes dans la forêt d'Arcachon, car on les y désigne par le nom local de *lédounès*, et depuis un temps immémorial leurs fruits servent à fabriquer une boisson fermentée, qui jadis était d'un usage général chez les résiniers. Les cistes et d'autres plantes qui rappellent les bords de la Méditerranée tapissent aussi le sable des dunes. Le myrte, récemment acclimaté, prospère dans les jardins et bientôt sans doute aura franchi les haies pour se propager au milieu des bois. A La Teste, on voit un olivier grandir depuis plusieurs années au pied de hautes dunes qui l'abritent contre le vent d'ouest; l'oranger lui-même résiste aux gelées et passe l'hiver en pleine terre dans les vallons de la forêt, parfaitement garantis des vents froids. En toute saison, sauf pendant les mois de décembre et de janvier, les ajoncs, les genêts sont couverts de leurs innombrables fleurs jaunes. On le voit, les vallons des dunes seront un jour d'admirables jardins d'acclimatation.

Où la vie des plantes se développe d'une manière si remarquable, il est naturel de penser que la santé de l'homme prospère aussi. On cite en effet l'exemple des résiniers de la forêt, qui vivent longtemps, exempts de maladie, bien qu'ils se nourrissent mal et négligent tous

(1) Il est probable que la température hivernale est encore plus douce sur la plage du village d'Arès, qui est tourné vers le midi.

les comforts de l'existence. Une petite colonie de familles étrangères s'est installée déjà dans les villas d'hiver construites sur le revers méridional des dunes d'Arcachon. L'expérience de ces nouveau-venus, malades pour la plupart, prouvera une fois de plus que l'odeur des pins et l'électricité dégagée par les émanations résineuses exercent une heureuse influence sur la marche de plusieurs maladies et principalement des affections de poitrine. Les habitans des villas de la forêt jouiront en outre de la douce température hivernale qui distingue le climat d'Arcachon; souvent aussi ils auront la satisfaction de voir passer sur leurs têtes, sans en recevoir les ondées, de gros nuages que le vent de l'Atlantique chasse rapidement vers l'intérieur des terres, où ils crèvent en averses. Cependant, il faut le dire, après un agréable hiver vient le mois des pluies et des brusques tempêtes, le triste mois de mai que nos poètes ont tant chanté parce qu'il est beau dans la Grèce. En été, les chaleurs sont presque intolérables dans les vallons des dunes; mais sur les bords du bassin la brise marine ou les vents qui soufflent de l'intérieur du continent rafraîchissent constamment l'atmosphère. L'écart que les météorologistes ont constaté entre la température estivale de la forêt et celle de la plage est de 6 degrés environ (1). Ainsi dans une zone de quelques centaines de mètres de largeur on trouve deux climats parfaitement distincts : l'un favorise la création d'un quartier d'hiver pour les malades; l'autre convient davantage au quartier d'été, que fréquentent déjà depuis quelques années les baigneurs et les hommes de plaisir. Deux villes juxtaposées, ayant chacune sa population distincte, remplacent l'antique solitude d'Arcachon.

III.

C'est un fait souvent démontré par l'histoire que la décadence morale peut coïncider avec les progrès matériels, lorsque les ressources de la contrée proviennent d'opérations plus ou moins aléatoires, et non pas d'un travail régulier. De même aussi les bénéfices intermittens, réalisés dans la plupart des villes de bains par suite de l'affluence temporaire des étrangers, peuvent exercer une action démoralisante sur les habitans, et les accoutumer à ne plus compter sur eux-mêmes, à se croiser paresseusement les bras, à tout demander au hasard. Ce serait donc un grand malheur pour Arcachon, si cette ville naissante n'avait aucune industrie locale et devait pas-

(1) Les températures moyennes de l'été sont, d'après les observations de M. Hameau, de 27°,4 dans la forêt et de 21°,6 sur le rivage du bassin.

ser, comme tant d'autres stations de bains, par des alternatives d'activité fébrile et de chômage complet; mais heureusement les Arcachonnais ont en commun avec les habitans de La Teste et ceux des autres localités riveraines les ressources que leur offre le bassin. Pêcheurs, bateliers, gardiens des parcs à huîtres, passent la moitié de leur vie sur les flots ou sur les crassats, et tirent leur subsistance de ce grand réservoir où les êtres pullulent par milliards.

Le premier regard que l'on jette sur le bassin d'Arcachon révèle déjà l'une des industries locales. Sur le pourtour de tous les bancs on voit des rangées de pieux battus à marée haute par une eau verdâtre et floconneuse, souillés à marée basse par les sables et la boue des crassats. Ces rangées de pieux, qui surgissent de la surface du bassin, ne servent, pendant la plus grande partie de l'année, qu'à gâter le paysage en donnant à la baie marine l'aspect d'un marais hérissé des branches d'une antique forêt submergée; mais au commencement de l'hiver, alors que les canards sauvages descendent par bandes nombreuses vers le midi, les chasseurs déploient leurs filets entre les pieux des crassats, et attendent que les oiseaux viennent se prendre d'eux-mêmes. A l'heure du reflux, les canards s'abattent sur les bancs émergés, précisément à l'endroit où la lisière écumeuse du flot se mêle au sol vaseux. La marée succède au reflux; l'eau gagne peu à peu et rétrécit les contours de l'îlot; les canards reculent à mesure devant la masse liquide envahissante, et, prenant leur vol parallèlement à la surface de l'eau, ils vont se heurter contre les filets et se débattent vainement entre les mailles. La besogne des chasseurs est alors bien simple : ils n'ont plus qu'à massacrer les victimes. On dit que les habitans de La Teste ont, dans l'espace d'un seul hiver, vendu jusqu'à cent mille canards sur les marchés de Bordeaux; mais depuis quelques années le produit des chasses a diminué considérablement. C'est que le nombre des chasseurs augmente en proportion dans les landes des environs de Bordeaux et dans tout le reste de la France. Avant de se poser sur les crassats du bassin d'Arcachon, les bandes de canards sauvages ont été décimées en route.

Outre les pieux qui servent à la pose des filets, on aperçoit aussi en certains endroits de longues perches qui ploient sous la force du courant. Ces perches indiquent les limites des concessions huîtrières faites à divers particuliers depuis que l'on s'occupe d'*ostréoculture* dans le bassin d'Arcachon. De tout temps on a pêché des huîtres excellentes dans la baie; au fond des chenaux, là où les courans alternatifs des marées sont le plus rapides, on trouvait des *huîtres de grave;* sur les sables des crassats, on recueillait ces fameuses *huîtres de gravette,* qui étaient expédiées ensuite dans tout le reste

de l'Europe, et qui se sont développées d'une manière si remarquable sur les bancs de sable d'Ostende. Néanmoins, par leur incurie et leur avidité, les pêcheurs avaient presque complétement dépeuplé le bassin et ne rencontraient plus que des huîtres isolées, trop peu nombreuses pour faire l'objet d'un commerce lucratif. Depuis que la pêche est interdite pendant la plus grande partie de l'année, la surface des crassats s'est peuplée de nouvelles huîtres, et maintenant il en existe des millions sur le fonds commun réservé aux pêcheurs. L'épargne de ce capital vivant semble tellement nécessaire qu'à la saison de 1864 on ne permettra aux marins de recueillir les huîtres du domaine public que pendant l'espace d'une seule journée.

L'économie bien entendue suffirait seule pour rendre aux huîtrières leur ancienne richesse; mais, afin de hâter le peuplement du bassin, on a eu recours à l'importation d'huîtres étrangères. Chargé de la mission d'ensemencer la baie, M. Coste a fait choix, pour l'établissement de son parc modèle, des fonds émergens qui occupent une position très favorable au nord-est de l'île aux Oiseaux, et sur lesquels existaient déjà des colonies d'huîtres de gravette. C'est là qu'il a fait déposer en rangées parallèles, comme sur les plates-bandes d'un verger, des chargemens entiers d'huîtres, prises non-seulement dans les chenaux du bassin où la pêche est interdite, mais aussi sur les bancs de Noirmoutiers, du Morbihan, de Normandie, d'Espagne et d'Angleterre; il a même reçu de ces huîtres de la Virginie qui pullulent dans les *plantations* de la Chesapeake, où elles atteignent jusqu'à quinze pouces de longueur, et qui contribuent pour une si forte part à l'alimentation des habitans de Baltimore, de New-York et des autres grandes villes de l'Union américaine (1). Toutes les mesures indiquées par la théorie et l'expérience ont été prises pour assurer le succès de cette tentative d'acclimatation. On a pavé d'abord les crassats d'un lit de coquilles de toute espèce destinées à servir de reposoir au *naissain*, c'est-à-dire aux animalcules qui s'échappent par myriades du manteau d'une seule huître mère. Puis, sur toutes les plates-bandes ensemencées, on a placé des appareils collecteurs, grandes caisses en bois de diverses formes, garnies intérieurement de fascines dont les branches arrêtent au passage une grande partie des germes naissans. Plusieurs surveillans sont chargés du service général de l'établissement et de l'entretien des appareils; en outre l'équipage d'un brick de l'état qui se balance dans la rade, en face d'Ar-

(1) Des huîtres de la même espèce se trouvent, dit-on, à l'état fossile dans quelques terrains des environs de Bordeaux.

cachon, est souvent mis en réquisition pour les travaux du parc.

Quelle que soit l'importance des résultats obtenus par M. Coste dans sa « ferme-école » de l'île aux Oiseaux, ces résultats n'autorisent point à porter un jugement définitif sur l'avenir de l'ostréoculture, telle qu'elle se pratique dans le bassin d'Arcachon. Pour hasarder une opinion, il importe avant tout de connaître la situation des entreprises privées dans lesquelles la question pratique des bénéfices annuels est prise en considération : ce sont les propriétaires qu'il faut consulter. Au nombre de plus de cent dix, ils ont obtenu la concession de pays ayant en moyenne de 3 à 4 hectares de superficie, et comprenant ensemble 400 hectares, c'est-à-dire plus de la moitié des fonds émergens qui conviennent à l'élève des huîtres. Ces parcs, situés principalement autour de l'île aux Oiseaux et sur les bords des chenaux de La Teste, de Gujan, du Teich, d'Arès, occupent presque sans exception des crassats où il n'existait pas d'huîtres avant l'époque de la concession. Suivant l'exemple qui leur avait été donné pour la première fois par divers habitans de La Teste, et qu'a renouvelé plus tard sur une grande échelle le fondateur de l'établissement domanial, les propriétaires ont ensemencé leurs parcs au moyen d'huîtres pêchées sur les crassats du fonds commun ou bien importées à grands frais des diverses contrées de la France et de l'étranger; ils ont également imité, en les modifiant de plusieurs manières, les appareils collecteurs qui servent à fixer le naissain. Leurs efforts, continués avec persévérance, n'ont point été infructueux; mais en général les propriétaires ne réalisent de bénéfices qu'à la condition d'acheter chaque année du *renouvelain*, c'est-à-dire des huîtres du fonds commun, qu'ils sèment dans leurs parcs. La production n'est pas assez rapide pour que le naissain suffise à repeupler les crassats après l'enlèvement des huîtres marchandes, et le nombre des mollusques ne peut être maintenu que par de continuelles importations. On évalue à sept ou huit par mètre carré la proportion des huîtres qui vivent sur les fonds concédés du bassin d'Arcachon; à ce taux, il existerait environ 30 millions d'huîtres dans la partie de la baie exploitée directement par les propriétaires. D'après M. Coste, le bassin, bien exploité, devrait fournir annuellement au commerce 800 millions d'huîtres, donnant un revenu de 14 à 15 millions de francs (1). On le voit, les producteurs ont encore beaucoup à faire pour réaliser les espérances qu'on fonde sur eux.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, pour récolter des huîtres, les

(1) En 1862, le revenu brut des huîtrières s'est élevé à 376,000 francs. Depuis cinq ans, la production totale a été de 65 millions d'huîtres, représentant, à 2 francs 50 centimes le cent, la somme de 1,625,000 francs.

concessionnaires de parcs ne se contentent pas d'ensemencer le sable des crassats, ils ont en outre des frais considérables de surveillance et d'entretien, et quelques-uns d'entre eux ont à lutter contre de sérieuses difficultés. Sur chaque huîtrière se balance à marée haute et s'engrave à basse mer un lourd ponton, espèce de caisse goudronnée que doit habiter le gardien chargé de protéger la concession contre les pêcheurs braconniers. A cette première dépense, qui représente déjà près de 100,000 francs pour toute l'étendue du bassin, il faut ajouter celles que nécessitent l'établissement et la réparation des appareils collecteurs ainsi que l'achat du renouvelain. Ce n'est pas tout : les éleveurs doivent encore veiller à ce que les coquilles des jeunes huîtres ne deviennent ni trop plates ni trop irrégulières, et dans la double intention de leur donner la forme voulue et de hâter leur développement, ils font *détroquer*, c'est-à-dire détacher les uns des autres les individus qui sont agglomérés en grappes. Et puis tous les crassats ne conviennent pas également à l'ostréculture : les uns, trop vaseux, communiquent un mauvais goût à la chair de l'animal; les autres, composés de sables trop purs, ne l'engraissent pas assez rapidement; d'autres encore restent trop longtemps à découvert pendant la période du reflux, et les huîtres, laissées périodiquement à sec, ne peuvent se développer qu'avec lenteur. Enfin, pour énumérer les principaux obstacles qui s'opposent à l'extension de la nouvelle industrie, il faut ajouter que l'huître a d'innombrables ennemis parmi les êtres qui l'entourent. Sur le million de germes que la mère laisse échapper comme une espèce de pollen, presque tout est dévoré au passage, et quelques individus seulement ont la chance de se fixer et de croître sur une coquille ou sur une branche. Ceux-là mêmes qui parviennent à prendre un point d'appui et à se développer ne sont pas à l'abri du danger : dès qu'ils ouvrent leurs valves, l'ennemi s'approche. Des mollusques de diverses espèces en font leur pâture; parfois, si l'on en croit le témoignage des pêcheurs, les crabes, ces terribles ravageurs de la mer, se glissent sournoisement à côté de l'huître entre-bâillée, avancent avec précaution l'une de leurs pinces, puis d'un élan soudain la posent sur le muscle de l'animal, et, devenus maîtres de leur proie, la dégustent à loisir. Il n'est pas jusqu'aux crevettes qui ne fassent aussi la chasse aux huîtres de petite taille.

Les réservoirs à poissons établis récemment près de la rive septentrionale et sur d'autres points du littoral de la baie donnent un bénéfice plus sûr et plus constant que les huîtrières; mais ils demandent une première mise de fonds très considérable pour la construction des digues, des levées, des écluses destinées à enfermer le poisson. Sous peine d'insuccès, les ingénieurs chargés de l'établis-

sement des réservoirs doivent en tracer le plan général et en fixer le niveau avec le plus grand soin, la moindre erreur de leur part pouvant causer la mort d'innombrables poissons. La nappe d'eau entourée de digues est-elle trop élevée, le flot de marée n'y pénètre pas avec assez d'abondance, et les êtres emprisonnés meurent d'asphyxie. Le niveau du réservoir est-il trop bas au contraire, les courans alternatifs de flot et de jusant ne s'établissent pas avec assez de force et ne peuvent produire ces *chasses* salutaires qui empêchent l'eau de se corrompre en la renouvelant. Privés d'air, les poissons périssent encore. S'il faut éviter de donner une grande profondeur au réservoir, de peur qu'il ne renferme des espaces dépourvus d'herbes et par conséquent inutiles comme *pâturages*, il faut cependant que la tranche d'eau soit assez considérable pour que les poissons ne soient pas exposés à souffrir par l'effet des sécheresses ou bien à périr pendant les gelées. Les constructeurs de réservoirs ne doivent pas négliger non plus de creuser de distance en distance des fossés d'abri où les poissons puissent se réfugier parmi les joncs lorsque la brise ou la tempête agite les vagues du bassin. Plusieurs réservoirs, dans l'établissement desquels on n'avait pas su prendre toutes les précautions nécessaires, n'ont donné d'abord que de très médiocres résultats.

Quant à l'emmagasinement des poissons, rien n'est plus facile, car les victimes viennent d'elles-mêmes au-devant de la mort. A l'heure du jusant, elles s'avancent à l'encontre du courant qui sort des réservoirs et pénètrent joyeusement dans l'écluse en sautillant les unes par-dessus les autres et en frétillant de la queue. Au retour de la marée, lorsque le courant change de direction et se précipite dans les réservoirs, les poissons essaient de le remonter de nouveau pour se rendre vers la mer; mais à la porte même ils sont arrêtés par un filet tendu au travers de l'écluse. Par centaines et par milliers, ils se pressent, ils se superposent en couches devant la porte fatale; puis le courant change encore, et ils reviennent pâturer dans leur nouveau gîte. Nombre de poissons meurent dans cette prison, où les conditions de leur vie sont changées, où manquent surtout le mouvement et le mélange éternel des flots qui parcourent librement l'étendue de la baie. D'autres poissons, tels que le bar, le muge, la sole, s'accoutument à vivre en captivité; mais ils perdent la faculté de se reproduire et se bornent à engraisser. Seule, l'anguille fraie dans les réservoirs, dit-on, comme si elle n'avait pas changé de séjour. Maîtres de cette foule de poissons grossie par chaque nouvelle marée, les pêcheurs peuvent jeter leurs filets avec la certitude de les retirer remplis. Ils s'emparent au plus tôt du bar, qui est un animal de proie, et conservent les individus des autres espèces, at-

tendant qu'ils aient atteint les dimensions voulues. Ainsi les réservoirs sont de simples pêcheries qui n'ont rien de commun avec cet art de la pisciculture renouvelé des anciens. La différence est grande entre les gardiens des viviers landais et ces pêcheurs de la Chine qui, si nous devons en croire les voyageurs, appellent les poissons par leur nom, marquent les uns pour la reproduction, les autres pour l'engraissement, et soignent la population de leurs étangs comme nos ménagères soignent les volailles de leur basse-cour.

Les principaux réservoirs du bassin d'Arcachon sont d'anciens marais salans qu'on a transformés au moyen de quelques déblais. Les propriétaires riverains sont d'autant plus disposés à opérer ce changement que les salines leur donnent un revenu inférieur à celui de la pêche, et que d'ailleurs une saison trop pluvieuse peut faire manquer complétement la récolte. En revanche, l'exploitation des viviers n'est interrompue par aucune mauvaise année, et les dépenses sont relativement très faibles (1). Aussi plusieurs personnes qui n'ont pas de marais salans à changer en réservoirs demandent-elles la concession de vastes fonds émergens qui bordent les chenaux de la partie méridionale du bassin, et qu'il serait facile d'endiguer. L'administration de la marine, propriétaire de tous les terrains que recouvrent les plus hautes marées d'équinoxe, refuse d'accueillir ces demandes, et pour motiver son refus elle invoque les droits des pêcheurs du littoral, intéressés à ne pas voir accaparer au profit de quelques-uns une grande partie du poisson de tout le bassin; en même temps elle affirme, à tort ou à raison, que les réservoirs sont une cause permanente d'insalubrité pour les communes riveraines.

A l'industrie de la pêche se rattache l'élève des sangsues, qui se pratique depuis un petit nombre d'années sur une échelle considérable dans quelques mares situées près des rives du bassin. Quelque mépris que l'on tienne à honneur d'afficher pour la vie des animaux, il est certainement peu de personnes étrangères au métier qui puissent suivre sans une vive répugnance tous les détails de l'hirudiculture. Jadis on avait l'habitude de précipiter dans les marais à sangsues de malheureux chevaux écloppés, couverts de plaies et de blessures; mais ces pauvres bêtes avaient, suivant les éleveurs de sangsues, le tort grave de se laisser périr trop tôt; les veines ouvertes par les ventouses des annélides ne se refermaient pas, et

(1) Les marais salans d'Arcachon rapportent environ 150 francs par hectare et par an, tandis que pendant le même espace de temps un hectare de pêcherie exploité régulièrement produit 200 francs. Année moyenne, on tire des réservoirs d'Arcachon 100,000 kilogrammes de poisson, vendus 75,000 francs sur les marchés de Bordeaux. La quantité de sel récolté annuellement ne dépasse pas 400 tonnes.

laissaient échapper tout le sang de la vie. Maintenant on trouve beaucoup plus avantageux de livrer des vaches en proie aux sangsues. Effaré, hagard et néanmoins résigné, le lourd animal subit avec un étonnement stupide les attaques des suceurs attachés en grappes à son ventre et à ses jambes; mais au moment où il va succomber d'épuisement, on le fait remonter sur la berge, puis on le ramène au pâturage, pour lui faire reprendre un peu de vie et le préparer à fournir un nouveau repas. Ainsi de deux semaines en deux semaines l'animal est mangé en détail, jusqu'au jour de la mort définitive. L'âne, qu'on emploie pour nourrir les jeunes sangsues, est moins résigné que la vache : il se cabre, lance des ruades, essaie de mordre; puis, quand il est enfin tombé dans l'étang sous une grêle de coups, il se démène avec terreur. Du reste, ses blessures, comme celles du cheval, restent longtemps ouvertes, et généralement il succombe après avoir été servi deux fois en pâture aux sangsues. Un éleveur d'Audenge, qui possède 4 hectares de marais, y jette chaque année plus de deux cents vaches et plusieurs dizaines d'ânons servant à nourrir 800,000 annélides (1). On le voit, l'hirudiculture est pour les habitans riverains du bassin d'Arcachon une branche assez importante de l'exploitation générale des eaux.

Quant à l'exploitation du sol, elle a été jusqu'à nos jours assez négligée, sauf dans la petite commune du Teich, et les terrains incultes touchent en plusieurs endroits aux plages du bassin. Depuis un siècle, diverses compagnies, dont quelques-unes ont eu des millions entre leurs mains, ont essayé de mettre en culture des centaines de kilomètres carrés; mais de leurs travaux il ne reste guère que des plantations d'arbres, un canal hors d'usage et de grandes maisons inhabitées. De même que dans les autres parties des landes, l'énergie individuelle des propriétaires isolés commence à faire sur le pourtour du bassin ce que les riches compagnies n'ont pu accomplir, et, grâce aux avantages que donnent aux riverains la facilité des communications et les rapports incessans avec Bordeaux, on ne saurait douter que l'agriculture et la sylviculture ne se développent bientôt assez rapidement. Chose remarquable toutefois, c'est précisément là où le progrès serait le plus facile à réaliser que l'exploitation du sol se fait de la manière la plus barbare. L'antique forêt de La Teste, qui date probablement de l'époque des Ibères et des Gaulois, et dont quelques parties ont vaillamment résisté, pendant tout le moyen âge, contre les assauts de la mer et des sables,

(1) On expédie chaque année 1,500,000 sangsues des bords du bassin d'Arcachon à Bordeaux. La vache à sangsues coûte 50 francs, et sa carcasse est revendue 20 francs.

cette forêt, qui fut jadis l'une des plus belles de la France, est encore grevée d'usages qui rappellent les mauvais temps de la féodalité, et rendent complétement impossible tout essai de sylviculture rationnelle.

La forêt ou *montagne* de La Teste couvre une superficie de 3,854 hectares en dunes et en lettes. Elle appartient à un certain nombre de particuliers dont les droits sont parfaitement distincts, et cependant elle est ouverte comme une lande publique à la libre entrée de tous les habitans et au libre parcours du bétail. En vertu d'anciens titres, les citoyens des communes de La Teste et de Gujan peuvent s'approvisionner dans toute l'étendue de la forêt du bois de chauffage et de construction nécessaire à leurs besoins. Contre les droits des propriétaires, ils invoquent leurs droits immémoriaux d'*usagers;* ils sont eux-mêmes possesseurs par la jouissance. La conséquence de cet état de choses est facile à deviner : le conflit des intérêts et des droits inconciliables empêche la propriété de se constituer, et la forêt, qui n'est plus indivise et qui n'est pas encore partagée, reste livrée à une exploitation barbare. Le bétail piétine le sol, casse les branches et broute les jeunes arbres; les usagers abattent les billes qui leur conviennent, et laissent de côté le bois mort ainsi que les troncs difficiles à couper. De leur côté, les possesseurs titulaires ne prennent aucun soin d'aménager leur portion d'une forêt qu'ils voient livrée au pillage, et n'exploitent pas avec plus de discernement que les usagers. Dans toute la montagne de La Teste, il n'existe déjà plus de bois de chêne pouvant servir à la construction; on ne rencontre que de vieux troncs contournés ou de jeunes tiges utiles seulement pour servir de pieux. Tandis que, dans une forêt de pins bien aménagée, le nombre des grands arbres exploités en résine est de 150 par hectare, on n'en compte que 50 sur le même espace dans la forêt de La Teste, et même il n'en reste plus que 10 dans certaines lisières de bois particulièrement exposées aux déprédations de toute nature. Le revenu total, qui devrait dépasser un demi-million, atteint à peine 160,000 francs, et doit nécessairement diminuer chaque année, puisque la consommation annuelle dépasse la production, et que la foule des usagers, qui est de sept mille aujourd'hui, s'accroît incessamment avec la population des communes intéressées. Dans la forêt de La Teste, la propriété, telle qu'elle existe, n'est que le droit d'abuser.

Il est urgent de remédier à cet état de choses, déplorable pour les intérêts matériels et bien plus fâcheux encore pour les intérêts moraux, car les discussions sans cesse renouvelées finissent par engendrer les haines; à force de revendiquer leurs droits opposés, les *ayant-pins* et les *non-ayant-pins* en arrivent à se détester cordiale-

ment. Pour concilier les esprits, il faut donc mettre un terme à cet enchevêtrement d'intérêts hostiles, faire entrer l'ordre dans ce chaos digne du moyen âge, qui l'a produit et légué à la société moderne. Rien ne serait plus facile. Que les possesseurs titulaires abandonnent aux usagers, en pleine et absolue propriété, une partie de la forêt représentant ou dépassant la valeur capitalisée des droits d'usage; que de leur côté les habitans des communes, héritiers des avantages cédés jadis par le seigneur aux manans de son captalat, consentent à échanger ces droits, qui rappellent leur antique servage, contre un titre qui les fera propriétaires, et, si la répartition est faite d'une manière équitable, toutes les parties n'auront qu'à se féliciter de l'issue du procès (1). Alors seulement la propriété sera constituée et les détenteurs du sol pourront s'occuper de reboiser les espaces dégarnis, d'élever des pins et des chênes pour la construction, d'aménager régulièrement leurs bois, de faire de la sylviculture en un mot. Dans l'intérêt de la production, il est à désirer aussi que l'état aliène bientôt toutes les forêts qu'il a plantées sur les dunes et qu'il a gardées, d'abord en qualité de tuteur, puis comme propriétaire, en dépit des incessantes réclamations des communes. Entre les mains des particuliers, ces forêts donneront un revenu bien plus considérable qu'elles n'en donnaient au budget et contribueront d'une manière bien plus efficace à l'accroissement de la richesse nationale.

IV.

Dans ses rêves d'avenir, Arcachon ne se contente pas d'aspirer au rôle de cité. La petite ville des landes se voit aussi grand port de commerce, et les eaux de son bassin se couvrent déjà de navires innombrables! La magnifique baie, dont la nappe s'étend à perte de vue, rend cette ambition facile à comprendre. A l'exception de quelques villes privilégiées, telles que Rio-Janeiro et San-Francisco, les grands entrepôts maritimes du monde pourraient envier cet immense port presque fermé, où les navires sont en sûreté comme dans un lac. Les rades du bassin occupent de vastes espaces, et présentent des profondeurs assez considérables pour les navires du plus fort tirant d'eau. L'une, qu'abrite du côté de l'ouest la péninsule boisée du cap Ferret, offre de 8 à 15 mètres d'eau et s'étend parallèlement au rivage de près de 6 kilomètres de longueur. La rade d'Eyrac, qui forme le chenal entre la plage d'Ar-

(1) Cette thèse est exposée avec beaucoup de clarté dans un écrit local de M. A. Bisserié, intitulé : *Des Droits d'usage dans la forêt de La Teste.*

cachon et l'île aux Oiseaux, est encore plus grande que celle du Ferret, et la profondeur y varie de 8 à 20 mètres. Sans compter la rade de Moullo, située au sud du bassin proprement dit, dans le goulet d'entrée, et trop exposée aux vents d'ouest, les mouillages d'Arcachon occupent ensemble une superficie de près de 700 hectares ou 7 kilomètres carrés. D'après les calculs de l'ingénieur Pairier, sept mille cinq cents navires de 800 tonneaux pourraient y trouver place. Au lieu de cette immense flotte, sept fois plus considérable par le tonnage que toute la marine commerciale de la France, on n'aperçoit dans la vaste étendue des eaux que des chaloupes, des barques, des pontons épars, et devant la plage des bains quelques yachts de plaisance.

La solitude relative des excellentes rades du bassin d'Arcachon peut sembler d'autant plus étonnante que sur cette côte des landes, qui offre un développement total de 230 kilomètres environ, il n'existe pas un seul autre port où puissent entrer les navires. Au nord, au sud de la passe d'Arcachon, le rivage se prolonge d'un côté jusqu'à l'embouchure de la Gironde, et de l'autre jusqu'à l'Adour, en formant des sinuosités tellement faibles que sur nos cartes on les dessine en ligne droite et que les navigateurs du large ne peuvent en reconnaître la position, si ce n'est à la vue d'un phare ou d'une balise. Nulle part, sur tout le littoral de l'Europe, il n'existe de plage aussi complétement dépourvue d'abris; mais aussi, par un singulier contraste, c'est précisément vers le milieu de cette côte inhospitalière que s'ouvre l'un des havres intérieurs les plus vastes du monde. Comme port de commerce, il doit nécessairement demeurer à peu près inutile, tant que les landes voisines ne fourniront pas à l'exportation des produits considérables; mais, comme bassin de refuge, ne devrait-il pas donner un asile à tous les bâtimens que la tempête surprend au large et dont un certain nombre périssent chaque année sur les sables de la côte? Et, puisque les guerres sont encore parmi les redoutables éventualités de l'avenir, n'est-il pas absolument nécessaire, comme mesure de défense nationale, de ménager une retraite assurée aux navires de guerre ou de commerce poursuivis par les croiseurs? De 1809 à 1814, alors que les navigateurs américains persistaient à trafiquer avec la France en dépit du blocus des côtes, vingt-trois navires des États-Unis, jaugeant ensemble près de 5,000 tonneaux, vinrent chercher un refuge dans le bassin d'Arcachon et y débarquèrent leurs marchandises à destination de Bordeaux. Pendant le même espace de temps, un seul bâtiment français s'était risqué sur la barre pour échapper à l'ennemi.

Malheureusement la petite mer intérieure des landes, qui pour-

rait être si utile comme port de relâche en temps de paix et comme port de refuge en temps de guerre, est séparée de la mer par des bancs de sable où les navires courent grand risque d'échouer pendant les tempêtes. La barre se déplace et varie souvent; mais, quelles qu'en soient la forme et les dimensions, elle ne cesse jamais d'être redoutable. Actuellement cette porte sous-marine du bassin s'ouvre en plein golfe de Gascogne, à 4 kilomètres en droite ligne à l'ouest du cap Ferret. Elle est assez profonde, même pour les grands navires, puisqu'elle a depuis longtemps de 7 à 8 mètres aux plus basses mers, et que deux fois par jour cette profondeur constante augmente de 3 à 5 mètres. A l'endroit le moins large, l'ouverture ménagée entre les deux bancs de sable ou *mails*, du nord au sud, dépasse un demi-kilomètre. Les embarcations peuvent y pénétrer facilement; mais les véritables dangers commencent lorsque la barre est déjà franchie, et que le navire cherche à gagner l'entrée proprement dite, située à une lieue plus loin, entre le banc du Toulinguet et le banc de Matoc. En effet, au dedans de la barre, le chenal, très profond d'ailleurs, change brusquement de direction et se rejette au sud, puis au sud-est pour se reployer une seconde fois à l'entrée du bassin et se prolonger au nord vers Arcachon. Sous l'impulsion d'un vent d'ouest ou de sud-ouest, le navire passe facilement au-dessus de la barre; mais dès qu'il est entré dans le chenal tortueux qui mène au bassin, le même vent du large qui l'a poussé heureusement entre les dangers de la passe le fait maintenant dériver à gauche sur les brisans, et, si la mer est grosse, il est infailliblement perdu. En temps calme, les embarcations engagées dans les sinuosités du chenal d'entrée ont encore à craindre un autre danger et peuvent être entraînées sur les bancs par des courans de marée qui portent alternativement vers la haute mer et vers le bassin. On se fera une idée de la violence de ces courans redoutables en apprenant que chaque marée moyenne de vive eau introduit dans le bassin une masse liquide de 336 millions de mètres cubes. Répartie d'une manière uniforme pendant les six heures du flot, cette quantité d'eau se déverserait dans la baie au taux de 155,000 mètres cubes par seconde : c'est à peu près le débit moyen du fleuve des Amazones.

En montant sur l'une des hautes dunes qui dominent l'entrée du bassin, on peut suivre facilement du regard les diverses sinuosités du chenal. A ses pieds, on voit s'étendre la nappe d'eau profonde de l'entrée, que partage en deux bras le banc d'Arguin, signalé par une ligne semi-circulaire de brisans. Au-delà, de longues crêtes parallèles d'écume blanche révèlent la position du banc de Toulinguet, qui continue en travers de l'entrée la pointe du cap Ferret. Plus

loin encore, la vaste courbe que décrit le chenal apparaît comme une étroite bande verdâtre séparée de la haute mer par une troisième rangée de vagues blanchissantes. L'ensemble de ces nappes d'eau tranquilles alternant avec les zones agitées des brisans produit l'effet d'un labyrinthe, et l'on se demande à première vue comment les navires peuvent s'y risquer sans courir à une perte certaine. Lorsque la mer est bouleversée par des vents de tempête soufflant de l'ouest ou du sud-ouest, la houle du large ne brise pas seulement sur les bancs de sable, elle déroule aussi ses crêtes écumeuses sur toute l'étendue de l'espace triangulaire compris entre le cap Ferret et la pointe du Sud. Des vagues de 6 à 8 mètres de hauteur bondissent par-dessus la barre et se poursuivent à travers les bancs et les chenaux jusqu'au rivage du continent; les bouées énormes ancrées à côté de la passe disparaissent parfois sous des masses tourbillonnantes d'eau et d'écume. Alors les chaloupes de pêche ou les chasse-marée de cabotage qui se trouvent au large de la barre doivent rester prudemment en dehors sous peine d'être portés sur les bancs et défoncés par les vagues chargées de sable : il leur faut tenir la haute mer ou s'enfuir vers le nord. Jadis les embarcations réfugiées dans la Gironde ou dans les pertuis de la Saintonge devaient courir le risque de se présenter une seconde fois devant la barre avec le mauvais temps; de nos jours, les pêcheurs que la tempête a forcés de relâcher dans le port de Bordeaux font charger leur pinasse sur un wagon de chemin de fer et reviennent triomphalement à La Teste traînés par la vapeur.

Si la passe qui donne entrée dans le bassin d'Arcachon occupait une position fixe, elle serait depuis longtemps connue et pratiquée de tous les navigateurs qui parcourent le golfe de Gascogne, et peut-être aurait-on déjà découvert les moyens de rendre la barre accessible par tous les vents; mais la passe est mobile : elle saute brusquement d'un endroit à un autre pendant le cours des tempêtes et dans l'espace d'une seule année se déplace parfois de plusieurs kilomètres. Des bancs occupent la place où s'allongeaient les chenaux; des passages se creusent là où se trouvaient les bas-fonds; la topographie sous-marine change constamment, et c'est à leurs risques et périls que les pilotes doivent en étudier l'ensemble, sans cesse modifié. En 1742, le grand chenal suivait le rivage du continent, immédiatement à la base des dunes, et communiquait avec la haute mer par une passe ouverte au sud de l'entrée entre une pointe de sable et l'île de Matoc, aujourd'hui disparue. Depuis cette époque, chaque nouvelle carte, chaque rapport des hydrographes ou des ingénieurs ont constaté quelque changement dans la direction des passes et la forme des rivages : cependant l'entrée principale

n'a cessé d'osciller entre le sud et le sud-ouest jusqu'en l'année 1827. Alors, à la suite d'une violente tempête, cette ancienne passe s'est graduellement oblitérée, tandis qu'un nouveau chenal s'ouvrait au nord de l'entrée, non loin du cap Ferret et sur l'emplacement d'une autre passe déjà comblée. Actuellement la barre la plus profonde se reporte peu à peu vers l'ouest. L'étude comparative de toutes les modifications accomplies depuis un siècle dans le régime de la grande passe semble prouver que sous l'action de la houle du nord-ouest l'ouverture tend naturellement à se déplacer d'année en année vers le sud pour longer la rive orientale jusqu'au moment où des tempêtes exceptionnelles et de grands apports de sable contrarient la direction du courant et le repoussent vers le nord.

Aux déplacemens de la passe correspondent les changemens des rivages. Les flots et les vents modifient sans cesse la forme de la côte, et souvent un petit nombre d'années suffit pour donner un aspect tout nouveau à l'ensemble du littoral. Ainsi le cap Ferret, cette même pointe qui, sous le nom de *Curianum promontorium*, se trouvait peut-être du temps des Romains directement à l'ouest de la baie, ne cesse de changer les courbes de sa plage, et depuis un siècle, c'est par centaines de mètres et par kilomètres qu'il faut évaluer ses mouvemens alternatifs d'empiétement et de recul. En 1768, l'extrémité méridionale du cap était située à plus de 4 kilomètres au nord-ouest de l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Pendant la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du nôtre, les vents de la région du nord, qui soufflent dans ces parages plus fréquemment que les autres courans atmosphériques (1), ont fait avancer chaque année les dunes du promontoire dans la direction du sud, tandis que la houle du large, obéissant à la même impulsion, ajoutait sans cesse à la pointe de nouvelles masses de sable. En moins d'un demi-siècle, le cap se prolongea ainsi de 6 kilomètres vers le sud-est, avec une vitesse moyenne de 127 mètres par an ou d'un pied par jour. La pointe croissait pour ainsi dire à vue d'œil; mais en 1837, la passe ayant brusquement changé de direction et s'étant portée vers le nord, le courant de marée se mit à ronger la péninsule et la fit graduellement reculer vers le nord-ouest. En 1854, l'extrémité du cap avait rétrogadé de 1,800 mètres : maintenant on la dit à peu près stationnaire; mais si le chenal se déplace vers le sud, il n'est pas douteux que la pointe du cap ne recommence à empiéter sur la mer dans la même direction.

(1) Les vents de la région du nord soufflent en moyenne cent quatre-vingt-cinq jours, c'est-à-dire exactement une moitié de l'année. Les vents de l'est, de l'ouest et de la région du sud règnent pendant l'autre moitié.

Depuis un siècle, la côte d'Arcachon n'a guère moins changé que la péninsule du cap. Érodée par le courant, elle n'a cessé de reculer vers l'est, tantôt d'une manière presque imperceptible, tantôt avec une effrayante rapidité. Depuis 1768, la plage a perdu 2 kilomètres de largeur moyenne sur une longueur totale de 12 kilomètres entre Arcachon et la pointe du Sud : là où se trouve maintenant le rivage extérieur du cap Ferret se développait autrefois le littoral du continent. La partie de la côte sur laquelle se construisent les gracieux chalets de la ville est elle-même menacée, et si on ne la consolidait pas au moyen de travaux d'art contre l'action du courant latéral qui vient la ronger, elle se fondrait dune après dune, et disparaîtrait tôt ou tard dans les flots. Il y a quelques années à peine, elle était attaquée par les eaux de marée sur une longueur de plusieurs kilomètres, et les propriétaires riverains voyaient avec terreur la vague inexorable se rapprocher de leurs maisons. Actuellement les plages voisines d'Arcachon ne sont plus érodées; mais à quelques kilomètres au sud l'œuvre de destruction s'accomplit d'une manière vraiment redoutable. Le courant de marée, qui se rend alternativement de la mer dans le bassin, et du bassin dans la mer, vient frapper contre la rive et gagne incessamment sur la base des dunes.

C'est un beau spectacle que présentent ces talus de sable, hauts de 50 mètres, reculant à vue d'œil devant la mer. Composés de molécules sans cohésion, ces talus offrent une inclinaison moyenne d'environ 45 degrés; mais en certains endroits des couches de sable fortement comprimées ou bien agglutinées par l'humidité résistent à l'éboulement et se dressent en parois verticales : ce sont alors autant de gradins du haut desquels le sable mobile plonge en cascatelles. Lorsque le vent souffle avec force, d'innombrables filets de sable descendent ainsi d'assise en assise du sommet de la dune jusqu'à la base : on dirait une cataracte d'eau grisâtre partagée en une multitude de nappes. Les grands arbres qui croissent au sommet de la dune, et dont le vent incline le branchage vers la terre, remuent le sol avec leurs racines comme avec un énorme levier, et chacun de leurs efforts fait couler un large ruisseau de sable. Enfin ils se déracinent eux-mêmes et sont entraînés sur la pente du talus comme par une avalanche. Des pins au feuillage encore vert hérissent partout les éboulis et finissent par glisser dans le courant qui les emporte. Au pied de la dune, la mer gagne lentement, centimètre par centimètre, et l'on voit la rive se fondre pour ainsi dire en laissant à nu l'ancien sous-sol des landes. La plus grande partie de ces sables arrachés à la base des talus est aujourd'hui reportée sur les plages du banc de Matoc, au sud de l'entrée du bassin Là

se trouvait autrefois une île assez étendue, sur laquelle on avait bâti quelques cabanes de pêcheurs. Vers la fin du siècle dernier, cette île, incessamment rongée par le flot, disparut, et il n'en resta plus qu'un banc de sable couvert à chaque marée. Maintenant l'île commence à surgir une seconde fois au-dessus de la surface de la mer, et depuis deux ans elle se couvre d'une légère verdure.

Ce sont là les côtes incertaines et changeantes, ce sont les sables qu'il s'agirait de fixer par des travaux permanens de manière à contenir le courant dans son lit actuel, ou bien à lui donner une direction définitive, préférable à celle qu'il suit aujourd'hui. C'est une mission difficile que d'avoir à lutter contre une mer qui dévore et reconstruit si rapidement ses plages; aussi les ingénieurs chargés d'émettre une opinion sur le problème de l'amélioration du chenal d'entrée ont-ils presque tous différé d'avis sur les moyens à employer. En 1768, Kerney proposait de réunir par une digue l'île de Matoc à la pointe extrême du cap Ferret et de rejeter ainsi toutes les eaux dans la passe du sud, afin d'obtenir l'approfondissement nécessaire. Plus tard, M. de Villers demandait qu'on endiguât la même passe au moyen de deux jetées en clayonnage laissant à l'entrée du bassin une largeur de quinze cents toises; il conseillait aussi de nettoyer la barre en y traînant des herses en fer, comme on l'a fait depuis avec succès aux bouches du Mississipi et à celles du Danube. L'île de Matoc, sur laquelle M. de Villers voulait appuyer une de ses jetées, disparut pendant qu'on discutait encore les plans de l'ingénieur, et d'autres projets durent être mis en avant. En 1829, le baron d'Haussez, préfet de la Gironde et bientôt après ministre de la marine, ne visait à rien moins qu'à rétablir l'entrée du bassin dans l'état où elle se trouvait probablement avant l'époque historique, et, pour obtenir ce résultat, il proposait de creuser un canal à travers la péninsule du cap Ferret et de fermer l'embouchure actuelle au moyen de carcasses de navires coulés dans la passe. Une commission chargée d'étudier ce plan lui donna son approbation; mais on peut se demander avec Beautemps-Beaupré, l'ingénieur hydrographe le plus compétent de notre siècle, s'il eût été prudent d'entreprendre comme au hasard un travail aussi gigantesque, sans pouvoir affirmer d'avance qu'un banc ne se formerait pas à la nouvelle entrée, et que les rapides courans de l'ancien chenal se laisseraient museler par une faible barrière de pontons submergés. La révolution de 1830, qui fit tomber du pouvoir le baron d'Haussez, écarta aussi brusquement ses projets, et quelques années après l'ingénieur Monnier déclarait qu'il était impossible de fixer la passe et de l'améliorer d'une manière définitive par un travail humain.

En 1855, M. Pairier, ingénieur ordinaire de la Gironde, a pré-

senté un nouveau projet de travaux accompagné d'un mémoire des plus intéressans sur l'hydrographie générale du bassin d'Arcachon. D'après ce plan, il s'agirait, non pas de modifier le régime de la passe, mais au contraire de la maintenir telle qu'elle existe aujourd'hui en fixant d'une manière définitive les rivages de l'entrée. Une digue partant de la pointe de Moullo, au sud d'Arcachon, longerait la rive orientale sur une longueur de 5,300 mètres, puis, se détachant du bord par une gracieuse courbe, s'avancerait à plus de 3 kilomètres en mer, de manière à former une rive de pierre au grand courant du chenal. Une deuxième jetée, enracinée à l'extrémité du cap Ferret et protégée à son origine par des épis d'ensablement pareils à ceux de la Pointe-de-Grave, continuerait au sud la péninsule du cap, et réduirait l'entrée du bassin à 2 kilomètres de largeur. L'ensemble des travaux projetés offre un développement total d'environ 11 kilomètres de digues. On le voit, la tâche des ingénieurs est formidable, et ce qui l'aggrave encore, c'est que la pierre manque à Arcachon et qu'il faudra nécessairement importer des carrières de Bretagne tous les blocs destinés aux enrochemens. Et pourtant, lorsque les travaux seront achevés, la partie du chenal qui se dirige vers le nord-ouest, et dans laquelle ont lieu tous les sinistres, ne sera même pas comprise entre les jetées; sur une longueur de près de 5 kilomètres, elle restera exposée à tous les changemens imprévus que peut lui faire subir l'action des vents et des courans. Là commence le domaine de l'inconnu, car les oscillations des barres dépendent d'une foule de circonstances qui n'ont pas encore été soumises au calcul. Toutefois il est permis d'espérer que, grâce à la suppression des petites passes et à la disposition des jetées contenant toute la masse des eaux de marée, le chenal s'ouvrirait directement à l'ouest, dans le sens le plus favorable à l'entrée des navires qui viennent de la haute mer.

Présenté il y a déjà huit années, le projet de M. Pairier devrait être modifié dans quelques détails. Depuis 1855, la rive orientale de l'entrée a été emportée sur une largeur considérable, le banc de Matoc s'est changé en îlot, d'autres bancs se sont formés ou déplacés; mais la direction du chenal est restée sensiblement la même, et par conséquent le plan général des travaux est encore applicable : on est arrêté seulement par l'importance des sommes nécessaires. Le devis approximatif est fixé à 11 millions de francs; mais après les dépenses prévues viennent souvent les dépenses imprévues : les rivages peuvent s'ébouler, le régime des courans et des passes peut se modifier brusquement, les tempêtes peuvent emporter les épis ou renverser les digues, et si le bassin d'Arcachon doit offrir en temps de guerre un refuge assuré à tous les navires, ne doit-il

pas être mis en état de défense militaire? Au lieu des fortins ruinés dont les canons sont renversés dans le sable depuis 1815, ne faut-il pas construire maintenant sur les deux rives de formidables batteries cuirassées, munies de tous les engins de destruction que la science moderne a inventés? Cette perspective de dépenses effraie à bon droit et fait retarder indéfiniment l'entreprise des travaux : on se demande si l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir est bien en rapport avec la faible importance commerciale d'Arcachon et des autres communes riveraines du bassin.

Cependant quelque chose se fera certainement, et ce que le gouvernement n'entreprend pas aujourd'hui, des associations l'accompliront demain. La plage d'Arcachon et toute la rive du sud, qui représentent pour les propriétaires une valeur de plusieurs millions, ne tarderont pas à être protégées contre les érosions du flot par le remblai d'un chemin de fer, et les architectes pourront sans crainte bâtir chalets et villas au bord de la mer et sur les talus affermis des dunes. En fixant les rivages, on aura déjà rendu la direction des courans moins incertaine et facilité la navigation dans le chenal de l'entrée. Grâce au commerce, qui ne peut manquer de s'accroître en même temps que la population riveraine du bassin et la richesse des habitans, d'autres améliorations se réaliseront successivement : les *dangers* du passage seront balisés d'une manière plus complète, des pilotes iront au-devant des navires pour leur montrer la passe; des remorqueurs les saisiront à l'entrée et les mèneront jusque dans la rade. La barre d'Arcachon cessera d'être un épouvantail; les marins étrangers apprendront à la braver comme ils affrontent déjà depuis des siècles la barre bien plus redoutable de l'Adour, et tôt ou tard on verra les prés salés de La Teste transformés en docks et le grand mouillage de Piquey couvert de bâtimens. Certes la France serait coupable, comme nation, si elle ne trouvait pas le moyen d'utiliser cet admirable bassin, qui pourrait donner asile à des milliers de navires; mais tous les progrès sont solidaires, et puisque l'immense désert des landes est graduellement conquis à l'agriculture, on peut espérer aussi que le commerce s'emparera bientôt de cette petite mer d'Arcachon, naguère si peu connue.

ÉLISÉE RECLUS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1863.

Le discours prononcé par l'empereur à la réunion des chambres a bien moins eu l'air de l'ouverture d'une session française que de l'inauguration d'une session européenne. Le tour nouveau que l'empereur a donné aux questions étrangères par la proposition imprévue d'un congrès a produit d'abord en Europe et ensuite en France l'effet d'un véritable coup de théâtre. On en était resté au piteux échec des trois puissances qui avaient plaidé la cause de la Pologne : triste tableau où, l'Angleterre se retirant, l'Autriche demeurant à l'écart, la France n'avait plus à contempler que la brutalité moscovite s'acharnant sur des femmes en deuil et sur les volontaires de la mort. La toile baissée sur ce morne spectacle tout à coup se relève, et nous montre la perspective pittoresque et chatoyante d'un congrès européen.

L'impression produite par cet habile coup de théâtre demeurera comme un des plus curieux phénomènes de notre époque. Cette impression serait, s'il en était besoin, une démonstration nouvelle du trouble profond qui règne dans les esprits. Nous avons dit que l'émotion excitée par le discours de l'empereur avait été d'abord plus vive en Europe qu'en France. Cela devait être. Il est un témoignage que nous rendrons volontiers à l'empereur. Il a eu la hardiesse, trop rare chez les hommes politiques, d'élever la question européenne à sa généralité la plus haute, et la courageuse sincérité de présenter à l'Europe le miroir où elle pouvait voir en face le mal dont elle est travaillée. Il a dit à l'Europe qu'elle s'abrite sous un édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions ; il lui a déclaré d'une façon figurative, mais qui n'en est pas moins inquiétante, que les traités de 1815 ont cessé d'exister, et qu'elle n'a plus au milieu d'elle que des droits sans titres, des devoirs sans règle, des prétentions sans frein ; il lui a montré, à travers le déchirement successif du pacte fondamental, les passions surexcitées, et au midi comme au nord de puissans intérêts réclamant des

solutions; il lui a rappelé qu'elle se ruine en armemens exagérés et qu'elle épuise ses ressources les plus précieuses dans une vaine ostentation de ses forces, qu'en continuant de tels erremens personne ne recueille de la paix la sécurité féconde qu'elle doit engendrer, de la guerre les succès glorieux qu'elle peut promettre; il lui a remontré que c'est une faute de donner de l'importance à l'esprit subversif des partis extrêmes en s'opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples; il l'a avertie que la guerre vers laquelle on marche fatalement en s'obstinant à maintenir un passé qui s'écroule est un péril d'autant plus redoutable que les perfectionnemens nés de la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels rendraient la guerre plus destructive encore. L'Europe, l'Europe continentale, voulons-nous dire, ne pouvait point ne pas ressentir la vérité poignante de ces paroles. Le mal dont elle a conscience devait prendre à ses yeux une gravité d'autant plus grande qu'il était proclamé, dénoncé par le souverain qui est à la tête de la France, que le langage d'un souverain placé dans une telle situation ne peut, en aucun cas, être le vain bruit d'une déclamation philanthropique, et que ce langage est en lui-même un acte politique qui ne saurait demeurer sans résultats. En effet, l'empereur, en signalant le danger, n'a point hésité à indiquer ce qui dans sa pensée serait le salut. La combinaison préservatrice proposée par lui est un congrès où tous les souverains devraient se rendre, sans système préconçu, sans ambition exclusive, pour établir, même au prix de sacrifices personnels un ordre de choses désormais fondé sur l'intérêt bien compris des princes et des peuples. L'empereur ne se contente donc point de fournir aux gouvernemens étrangers un sujet de méditation; il leur suggère un mode d'action, et cette suggestion n'est pas sans mettre en jeu leur responsabilité, car, suivant les mots du discours impérial, un refus ferait supposer de secrets projets qui craignent le grand jour.

Une sorte de frémissement européen a d'abord répondu à ce puissant appel. La presse allemande a été pendant quelques jours curieuse à étudier : les journaux de Vienne surtout ont publié, à propos du discours impérial, des appréciations d'une remarquable sagacité. C'est le malheureux privilége de l'Autriche d'être l'état où les difficultés politiques du continent prennent le caractère le plus aigu; là est le point maladif de l'Europe, et l'on a eu tout de suite à Vienne le pressentiment que les combinaisons qui pourraient sortir du congrès évoqué par la pensée impériale devraient avoir l'Autriche ou comme le plus efficace des auxiliaires, ou comme la victime la plus maltraitée. Les opinions de la presse anglaise n'ont point, en cette circonstance, présenté le même intérêt. L'Angleterre ne croit évidemment point participer aux maux décrits par l'empereur, et le discours de lord Palmerston au banquet du lord-maire fait assez voir qu'elle est loin de s'imaginer qu'elle soit malade; les inquiétudes, les périls, les douleurs du continent ne l'affectent qu'indirectement, et ne lui inspirent

que de platoniques sympathies; elle est toujours ce fragment détaché du volume du monde dont parle Shakspeare dans *Cymbeline*, qui appartient bien au volume, mais n'y est pas enfermé, *is as of it but not in it*. En France, l'opinion publique n'a pas d'abord répondu par un mouvement spontané au discours impérial. Nous aussi, nous avons un peu la prétention, et il nous semble que nous n'avons pas tort, de n'être point aussi malades que d'autres nations du continent. Nous ne parlerons pas des interprétations ambiguës et contradictoires auxquelles le discours a donné lieu, les uns y voyant la certitude de la conservation de la paix, les autres la revendication finale par les armes des principes de la révolution européenne. Qu'il fût possible, en commentant de bonne foi le discours impérial, d'en tirer ainsi les déductions les plus contraires, cela paraissait tout d'abord peu rassurant. Cependant la publicité donnée à la lettre d'invitation adressée par l'empereur aux souverains a fait luire tout à coup un éclair de confiance. La lettre d'invitation a obtenu sur-le-champ le succès qui avait manqué au discours impérial. Cette lettre est bien tournée, elle est écrite avec entrain, sur le ton de la confiance; l'empereur s'y met en scène et y fait apparaître notre Paris révolutionnaire avec un mélange heureux de modestie et de fierté. Un morceau réussi suffit à mettre en gaîté notre nerveux parterre. On s'est laissé aller à un petit mouvement de joie frivole. Le congrès sera un miracle, ou il ne sera rien. On a voulu se donner le plaisir innocent de rêver le miracle et d'y croire. On a entrevu dans Paris en fête la somptueuse troupe des empereurs et des rois : le tsar qui aurait ordonné au bourreau Mouravief de chômer, le saint-père qui viendrait, entouré de princes hérétiques et schismatiques, présider et bénir le concile œcuménique de la politique européenne, la reine Victoria oubliant un jour son deuil éternel, et ces bons petits princes allemands, les médiatisés volontaires de l'avenir, se consolant d'avance dans nos petits théâtres de la perte d'un pouvoir hérissé pour eux de tant de soucis : il y avait de quoi s'arrêter avec complaisance devant cette vision du temps de Charlemagne; le public parisien, ne voulant penser à autre chose, l'a contemplée un instant avec ravissement.

Les mots ont leur fortune; il en est qui ont une magie de passade. Le mot talismanesque du jour est évidemment le congrès. Quand disparut à Saint-Domingue le roi Christophe, ce précurseur méconnu de Soulouque, notre bon Béranger entonna son fameux refrain, sur l'air de *la Catacoua :*

Vite un congrès,
Deux, trois congrès,
Quatre congrès,
Cinq congrès, dix congrès!

Les congrès ont fait bien du chemin depuis le temps où chantait Béranger : ils se sont popularisés, vulgarisés, démocratisés. Ils ont cessé d'être les carrousels exclusifs de la diplomatie. Les congrès se sont faits tout à tous;

il y en a pour toute chose et pour tout le monde. Il y a des congrès pour les médecins et les jurisconsultes, des congrès pour la statistique et les sciences naturelles, des congrès enfin pour les sciences sociales. Cette mode n'est point faite pour rendre les congrès politiques moins acceptables au public; mais peut-être la facilité avec laquelle foisonnent les congrès scientifiques fait-elle trop oublier au public les difficultés particulières que rencontrent la formation des congrès diplomatiques et la nature des résultats qu'on peut attendre raisonnablement de ces pompeuses assemblées.

Nous n'avons pas besoin d'être quakers, saint-simoniens, humanitaires d'aucune secte, cela va sans dire, pour saluer de nos vœux l'œuvre de restauration du droit public qu'entreprend aujourd'hui l'empereur. On nous prendrait pourtant pour des béats, si, au lieu de discerner les difficultés de cette entreprise, nous nous contentions de rouler les yeux avec componction en égrenant d'une main stupide le chapelet des formules admiratives. Tâchons au moins de savoir ce que nous faisons. La première difficulté que doit rencontrer le projet impérial réside d'abord dans les circonstances où il se présente, circonstances essentiellement différentes de l'ordinaire état de choses qui donne lieu aux congrès. Les congrès jusqu'à présent n'ont été que la conséquence des guerres; celui que l'empereur veut essayer serait un produit de la paix, et aurait pour objet de prévenir la guerre. Un congrès après la guerre est plus facile à réunir et à conduire qu'un congrès avant la guerre, et cela pour deux raisons. En premier lieu, le congrès qui suit la guerre est nécessité par l'issue même de la guerre; en second lieu, l'objet et la conduite d'un tel congrès sont tracés et définis par la nature et les résultats de la lutte à laquelle il vient mettre un terme. Avoir pour raison d'être la nécessité, avoir un objet défini par la force impérieuse des événemens, tel est le double caractère de la constitution et de l'œuvre des congrès qui ont été jusqu'à présent connus dans le monde moderne. Les formes du monde politique, dans leurs continuelles variations, sont beaucoup moins soumises à la fantaisie ou à la volonté des individus que ne le croient les esprits superficiels et les âmes vulgaires; elles se déterminent par des nécessités qui courbent les volontés les plus fortes et qui agissent avec la même puissance que les lois du monde physique. Cette nécessité est le grand ouvrier des affaires humaines. C'est le génie de l'homme d'état de la pressentir et d'y conformer ses combinaisons; elle est d'un secours décisif pour ceux qui ne la négligent point dans leurs calculs : quand on essaie de s'en passer ou de la violenter, on ne fait rien de positif ou de durable. Ainsi le caractère des congrès connus jusqu'à présent, et qui ont déterminé les phases importantes de l'histoire, est d'avoir été suscités par la force des choses, d'avoir eu une tâche définie par les événemens dont ils venaient régler, légaliser et consacrer les résultats. Ce caractère manque au congrès proposé par l'empereur. Si honnête et si prudente que soit la pensée qui a inspiré le projet

impérial, il est évident qu'elle émane d'une initiative volontaire, qu'elle fait appel au libre arbitre et aux convenances de ceux auxquels ce projet s'adresse. Les politiques savent aussi bien que les philosophes distinguer la différence qui sépare les conseils de la prudence des ordres de la nécessité. Le propre des faits nécessaires, c'est qu'ils s'imposent, c'est qu'ils rallient les jugemens et réunissent les volontés; le propre au contraire des mobiles d'action puisés dans les raisons de prudence, c'est qu'ils sont soumis à des appréciations et à des interprétations diverses, parce qu'elles demeurent libres. Pour ne prendre qu'un exemple, sur la déclaration qui est le point de départ du projet impérial, des divergences pourront se produire et se produiront infailliblement. Quand l'empereur a dit que les traités de 1815 ont cessé d'exister, son assertion est vraie historiquement parlant; mais au point de vue juridique elle sera contestée. Historiquement, il est vrai que les combinaisons arrêtées à Vienne ont été modifiées sur des points importans, il est vrai que l'une de ces combinaisons est maintenant ouvertement attaquée par la Russie; mais au point de vue du droit international il serait inexact de dire que l'Europe est sans régime légal, et que son régime légal n'a pas ses racines dans les actes du congrès de Vienne. Le traité de 1815, si l'on nous permet de mêler le familier au grave, c'est le couteau de Jeannot: ce n'est plus la même gaîne, ce n'est plus la même lame, le couteau subsiste. Il est élémentaire que lorsqu'un contrat reçoit des modifications du consentement des parties, ces modifications n'apportent aucune altération à sa vertu et à sa vitalité intrinsèque. Les exemples mêmes cités par l'empereur ont confirmé cette vérité. Il faut écarter l'exemple de la Grèce, car la Turquie n'avait pas pris part aux actes de Vienne; mais la création de la Belgique et l'avénement de la dynastie napoléonienne sont des modifications matérielles apportées aux traités de 1815 : elles n'en sont point la violation, puisqu'elles ont reçu le consentement et l'adhésion des parties contractantes. De violation actuelle et flagrante, il n'y a que celle que la Russie commet à cette heure même aux dépens de la Pologne; or, lorsqu'il s'agit d'appliquer la loi au coupable qui la viole, est-il opportun de proclamer l'abolition de la loi? Des divergences considérables ne manqueraient donc pas d'éclater au point de départ même du débat que l'on veut ouvrir, si la déclaration que les traités de 1815 ont cessé d'exister était portée de la sphère des formes historiques dans la région du droit.

Que sera-ce si de la question de savoir s'il est opportun de donner dans un prochain congrès de nouvelles assises au droit européen, on passe à la définition de l'œuvre qui sera confiée à ce congrès? L'invitation de l'empereur est fondée sur des raisons de prudence générale, et fait appel aux sentimens généreux des souverains, à leur esprit de désintéressement, de sacrifice, à leurs vertus en un mot. Dans les questions de principes et d'intérêts, on n'a rien fait quand on s'adresse aux hommes au nom de la vertu, car enfin chacun entend pratiquer la vertu à sa manière. Il n'est guère

possible de réunir des chefs d'état et des hommes politiques, pour les amener à conclure sur leurs intérêts les plus positifs des transactions solennelles et décisives, en se bornant à les prier de venir sans parti-pris et sans système préconçu. On ne peut pas sérieusement fonder un tel accord sur la garantie anticipée d'une abdication universelle. Quand on adresse des invitations de cette sorte, on est tenu de faire connaître d'avance à ses hôtes le menu du repas qu'on entend leur offrir. La lettre d'invitation au congrès que *le Moniteur* a fait connaître ne peut manquer d'être accompagnée ou suivie d'un programme des questions qui seront soumises au congrès. Que le principe du congrès soit admis par courtoisie dans les diverses cours et les divers états de l'Europe, nous le voulons bien; mais on ne se décidera réellement à venir que sur la présentation ou la fixation plus ou moins concertée d'un programme. Comment demanderait-on à des personnages sérieux de travailler à l'établissement de l'ordre futur de l'Europe dans la confusion d'une Babel? Le programme des questions n'est pas tout, il y a aussi à régler la forme et la sanction des décisions. Les questions seront-elles décidées par des votes? Qui votera? comment votera-t-on? Sous quel mode de groupement numérique des votes placera-t-on la sanction des délibérations? Il faut s'être entendu d'avance sur tout cela, car enfin la politesse internationale exclut les surprises.

Les questions qui devront former le programme du congrès ne sont un mystère pour personne : il suffit de les énumérer pour avoir une médiocre confiance, nous ne disons pas seulement dans l'efficacité, mais dans la réunion même du congrès. Les trois questions proéminentes du moment qui peuvent donner lieu à une révision des traités de 1815 sont les suivantes : la question italienne, la question allemande, la question polonaise. Dans la question italienne, il y a en présence l'intérêt italien contre l'intérêt autrichien, l'intérêt italien contre l'intérêt de la cour de Rome. Nous croyons que dans de vastes combinaisons européennes l'Autriche ne se refuserait point à entrer en discussion sur l'intérêt que représente pour elle, dans l'état de la péninsule, la possession de la Vénétie. Tout ce que l'on sait de la cour de Vienne porte à penser qu'elle n'admettrait point le débat sur la situation du pape. La cour de Rome serait-elle plus désintéressée dans sa propre cause que l'Autriche ne veut l'être pour elle? Se montrerait-elle moins papiste que l'Autriche? Personne n'a le droit de le supposer. Le pape ne soumettra point le règlement de ce qu'il appelle ses droits à une assemblée de souverains dont la majorité serait composée ou balancée par des hérétiques et des schismatiques; il n'abandonnera ce qu'il considère comme un droit et un devoir à un arbitrage d'aucune sorte. La réunion d'un congrès n'autoriserait donc pas l'espoir d'une solution quelconque de la question italienne. Sur ce point, l'empereur a déjà fait une expérience assez concluante. Il était question d'un congrès après la guerre d'Italie comme il en avait été question avant. Ce congrès allait se réunir; le pape allait s'y

faire représenter par le cardinal Antonelli : le pape se retira, et le congrès n'eut pas lieu sur une simple lettre de l'empereur demandant au pape d'accepter comme un fait accompli la perte de la Romagne. Passons à l'Allemagne; la leçon de l'expérience est ici plus récente encore : elle date de quelques mois à peine. L'affaire de la reconstitution de la confédération germanique est une affaire essentiellement intérieure pour l'Allemagne : nous aurions des précautions à prendre, si l'équilibre germanique était troublé par quelque combinaison arbitraire et violente; mais la France mentirait à tous ses principes, si elle entendait faire obstacle au développement naturel des peuples allemands cherchant pour leur vie nationale une organisation plus rationnelle et meilleure. Qu'est-il arrivé l'été dernier? L'empereur d'Autriche, par un acte d'initiative qui semble avoir servi de prélude et d'exemple à l'évocation de congrès européen dont nous sommes témoins, a essayé de se mettre à la tête du mouvement unitaire allemand. Il a fait le congrès de Francfort. Les princes allemands, attirés vers lui par leurs sentimens de confédérés, par les habitudes d'une longue intimité politique, ou par ce dernier rayon de l'ancien saint-empire qui ne s'est point tout à fait éteint sur la couronne d'Autriche, répondent avec empressement à l'invitation de François-Joseph. On se réunit avec éclat, on discute avec entrain, l'Allemagne a son jour de fête; mais quoique la France n'ait fait que froncer le sourcil, quoique le roi de Prusse ait seul refusé de se joindre à ses confédérés, l'œuvre avorte dans ses propres difficultés, et personne ne sait plus où en est aujourd'hui le projet de réforme fédérale. Nous le demandons : y a-t-il des chances que la question allemande se puisse mieux régler à Paris qu'à Francfort? N'est-il pas au moins présomptueux d'imaginer que le congrès projeté réussira à concilier les prétentions rivales de la Prusse et de l'Autriche, et fera mieux que les Allemands ne la savent faire eux-mêmes l'œuvre si difficile et si complexe de la réforme du pacte fédéral? Reste la question polonaise; sur ce point, l'enseignement est d'hier. Les trois premières puissances de l'Europe viennent de consumer sans résultats huit grands mois à exprimer les mêmes opinions en faveur de la Pologne et à faire entendre d'identiques remontrances à la Russie. Elles n'ont réussi à rien. L'idée du congrès est un expédient né de leur énorme échec. Nous le demandons cette fois encore, si la France, l'Angleterre et l'Autriche, appliquées à la même question, ne sont point parvenues, en huit mois, à nouer une action commune, le concert sera-t-il plus facile à établir entre elles au sein d'un congrès universel, lorsqu'à côté de la question qui les unissait au moins moralement éclateront toutes les questions diverses qui peuvent les diviser, lorsqu'au lieu de n'avoir à s'entendre qu'entre elles trois, elles auront à parler à droite et à gauche aux états grands ou petits qui s'agiteront et bourdonneront autour d'elles, lorsqu'au lieu d'avoir en leur présence la Russie isolée, sommée de rendre compte de sa conduite en Pologne, elles se trouveront en présence de la Russie, qui pourra leur dire en face qu'elle

a le droit et que c'est son bon plaisir de fouler aux pieds des traités qui ont cessé d'exister, qui, au lieu de se défendre, pourra attaquer, qui pourra répondre Italie, Allemagne ou Danube toutes les fois qu'on lui parlera Pologne. Ainsi voilà les trois grandes questions qui travaillent l'Europe dans les idées, dans les intérêts, dans le sang. On ne veut pas ou on ne peut pas les résoudre sous leur forme la plus simple, par les moyens les plus directs : seront-elles plus faciles à manier et à trancher, si l'on parvient à les entasser en fouillis au sein d'un congrès?

Quant à nous, nous admirons la naïveté des gens qui attendent de la réunion d'un congrès une sorte de panacée pacifique. Les esprits clairvoyans admettront bien qu'il serait possible que, faute de s'entendre sur un programme préliminaire, le congrès projeté ne fût point réuni. Dans ce cas, les difficultés européennes décrites par l'empereur n'en subsisteraient pas moins : elles seraient aggravées au contraire par les espérances excitées, par les maux dénoncés, par la fermentation générale que l'état présent des choses ne peut manquer d'entretenir. L'insuccès d'une tentative si solennelle n'aurait pas amélioré la situation de la France. Il se peut aussi que l'accueil varié fait à nos ouvertures par les diverses puissances place la France dans une position contradictoire et bizarre. Si par exemple l'Angleterre et l'Autriche montraient, ce qui n'est pas improbable, une grande hésitation à se rendre à un congrès chargé de changer la légalité actuelle de l'Europe, si en même temps la Russie, à laquelle les espiègleries diplomatiques ne coûtent rien, si la Prusse, suivante de la Russie, acceptaient avec empressement le projet impérial, nous nous trouverions dans cette position étrange d'être séparés des puissances avec lesquelles nous avons fait campagne cette année et réunis à celles que nous avons combattues avec une énergie diplomatique incontestable. Par un chassé-croisé tristement comique, partis pour être évêques, nous reviendrions meuniers. C'est en effet la seule utilité pratique des congrès que de nouer ou d'éprouver des alliances. Même ceux qui sont faits après les guerres amènent de singuliers reviremens. N'a-t-on pas vu à Vienne, en 1815, une alliance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Russie sortir un moment des péripéties du congrès? Cette alliance fût allée peut-être jusqu'à la guerre, et eût épargné à l'Europe trente-cinq ans de prépotence russe sans le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et le terrible épisode des cent-jours. Pour nous, la seule chance heureuse que nous puissions espérer du congrès, s'il se réunit, c'est une franche alliance de la France et de l'Autriche sur la question polonaise, c'est la préparation d'une guerre localisée qui rendrait à la Pologne entière son indépendance. L'intérêt de l'Autriche lui conseille avec une évidence impérieuse de se rapprocher de nous et de rechercher sa sécurité future dans l'émancipation et la constitution d'une grande Pologne. Il est certain en effet que si la lutte ne s'engage point sur le terrain polonais, l'Autriche y prêtant à la France un concours résolu et vigoureux, c'est sur la cour de Vienne que tomberont d'abord les pé-

rils que l'empereur et tous les hommes politiques entrevoient dans la situation présente de l'Europe. Nulle part peut-être la direction naturelle de l'intérêt autrichien dans cette crise n'a été plus fortement signalée que dans un écrit tout à fait remarquable qui vient de paraître sous ce titre : *Des Conditions d'une paix durable en Pologne.* L'auteur est le même écrivain polonais qui a publié, il y a quelques mois, *la Pologne et la cause de l'ordre,* brochure dont la *Revue* a plusieurs fois entretenu ses lecteurs. Quoi qu'il arrive au surplus, aucune évolution diplomatique, nous en avons le ferme espoir, ne peut réussir à écarter la question polonaise du premier plan qu'elle occupe sur le théâtre de l'Europe. Un des plus justes reproches qui aient été adressés au congrès de Vienne, c'est de n'avoir pourvu qu'aux intérêts des souverains et d'avoir éloigné de son œuvre le droit et l'âme des peuples. Pour la première fois aujourd'hui depuis qu'ils existent, les traités de 1815 pouvaient, dans le cas de la Pologne, prêter secours à une nation opprimée. Ils consacraient en faveur des Polonais une légalité bâtarde; violée par la Russie d'après le témoignage de l'Europe entière, cette légalité ouvrait à la Pologne une nouvelle destinée. Ils fournissaient à l'Europe les élémens d'un arrêt pour proclamer la déchéance de la domination qu'ils avaient conférée à la Russie sur le royaume de Varsovie et sur les provinces polonaises. Est-ce en ce moment, lorsque, dépouillés par le temps de leurs plus malfaisantes dispositions, ils donnaient enfin à un peuple une arme de droit et de salut qu'il convenait d'en proclamer l'abrogation? Pourquoi tant se hâter? Est-ce bien l'honneur de la France qui réclamait cette impatience? Il y a longtemps que les traités de 1815 ont perdu le droit de nous faire rougir, il y a longtemps que nous avons le droit de les montrer avec orgueil comme un trophée à ceux qui nous les avaient imposés. Nous pouvons leur dire : Malgré vous, malgré ces chaînes où vous nous aviez liés, la France a seule grandi sur le continent depuis un demi-siècle; vous nous aviez trouvés épuisés et accablés, et maintenant nous sommes sains, et c'est vous qui êtes malades; vous aviez cru nous affaiblir, et maintenant, après avoir condensé nos ressources et notre puissance dans les limites que vous nous aviez tracées, c'est nous qui sommes forts et vous qui êtes faibles. — Ce que nous avons à détester dans les traités de 1815, ce n'est plus qu'une date humiliante, et c'est toujours la cause de notre humiliation, cette politique infatuée qui deux fois a fait tomber la France presque expirante aux pieds de l'étranger; mais, quant aux traités eux-mêmes, ils n'ont réussi qu'à établir aux yeux du monde la vitalité de notre race et la rapidité avec laquelle l'action féconde de la liberté a pu chez nous réparer les maux du despotisme.

Aussi, malgré le grand apparat de la perspective du congrès qui vient de nous être montrée, nous demeurons persuadés que le temps est passé pour la France où les diversions étrangères pouvaient y obscurcir l'intérêt des questions intérieures. La vive excitation que la pensée d'un congrès donne à l'opinion se reportera naturellement, quand les difficultés, les lenteurs,

les vicissitudes inévitables de cette combinaison se seront produites, sur les conditions et les garanties de notre liberté. Notre jeune session législative est encore dans les broussailles de la vérification des pouvoirs. Jusqu'à présent même, la discussion n'a point encore abordé les élections qui semblent devoir être contestées avec le plus d'éclat. Les intéressantes protestations abondent, munies de pièces curieuses. Nous citerons celle des électeurs de Perpignan à propos de l'élection de M. Isaac Pereire, celles de M. de Mornay, de M. Lefèvre-Pontalis, etc. Il y aura là tout un ordre de documens qui, joint aux débats de la chambre sur la vérification des pouvoirs, fournira les matériaux d'une page instructive et piquante de l'histoire contemporaine. Nous remarquons avec plaisir que des esprits curieux et libéraux s'occupent déjà de cette portion de notre histoire, et en recueillent pour ainsi dire les notes dans d'intéressantes publications qui seront plus tard consultées avec fruit. Déjà le mouvement électoral de cette année a été raconté de la sorte; il y aura lieu de compléter les volumes publiés à ce sujet par M. Ferry et un spirituel écrivain anonyme, lorsque les protestations envoyées à la chambre seront passées par l'épreuve de la discussion contradictoire. Sur les données de ces premiers travaux, grâce au répertoire des faits qu'ils contiennent, il sera permis ensuite aux publicistes de juger avec ensemble et d'un peu haut cette grande question de l'action administrative en matière d'élection, qui altère évidemment le régime constitutionnel en France, puisqu'elle compromet, à l'origine même du pouvoir législatif, le principe de la division des pouvoirs

La vie parlementaire recommence à la fois sur plusieurs points de l'Europe. La session espagnole est ouverte; mais la politique parlementaire espagnole est tellement concentrée dans les questions de personnes, qu'elle finit par devenir pour les étrangers ou fastidieuse ou absolument inintelligible. L'ouverture des chambres prussiennes offre assurément un plus vif intérêt. Les élections ont ramené dans la seconde chambre prussienne une majorité libérale, et le roi, si l'on en juge par son discours d'ouverture, ne paraît pas se départir des idées d'organisation militaire qui l'ont mis en lutte avec la représentation du pays. Les élémens du conflit qui paralyse la Prusse plus encore qu'il ne la trouble subsistent donc. Il faut s'attendre à voir se prolonger à Berlin la situation déplorable dont la durée étonne et attriste l'Europe. Existe-t-il quelque moyen de vaincre l'obstination de la couronne, ou bien l'entêtement du roi et de ses ministres pourra-t-il parvenir à lasser la patience du peuple prussien? La suite de la session nous apportera la réponse à ces questions. Ne traitons pas cependant avec trop de dédain les misères de la politique prussienne. M. de Bismark, après la dissolution de l'ancienne chambre, avait jugé convenable d'emprunter à notre législation de la presse le régime des avertissemens, si commode pour le pouvoir. Nous avons remarqué que dès l'ouverture de la session le ministre prussien a soumis à la chambre la question des journaux. Cet appel au pouvoir législatif dans une question qui est naturellement de son

ressort nous paraît devoir être constaté à l'honneur de M. de Bismark. Après nous avoir copiés et suivis, voilà que ce ministre a la bonne idée de nous devancer. Pourquoi ne l'en louerions-nous point? Le jour où on l'imiterait en France et où l'on porterait à la chambre la révision du régime de la presse, ne serions-nous pas obligés de nous livrer au plus lyrique enthousiasme et de saluer l'ère nouvelle où la libre pensée aurait recouvré parmi nous ses indispensables garanties?

Mais parmi les pays où la vie politique recommence, il en est un qui est à notre porte et qui a des droits particuliers à notre sympathique attention. Nous parlons de la Belgique, de ce phénomène d'un petit peuple qui parle français et qui jouit régulièrement des libertés les plus complètes, qui nous prouve à côté de nous que la liberté est la condition pratique du bon gouvernement d'une société florissante par l'activité intellectuelle, industrielle et commerciale. La Belgique, toute raisonnable qu'elle est, a des partis passionnés. C'est le pays catholique où la question moderne de la séparation de la société et de l'état laïque et du pouvoir religieux entretient sans interruption entre les partis la lutte la plus active. La presse libérale s'était accordée à reprocher au discours du roi de s'être tenu à l'écart de cette incessante controverse, de n'avoir parlé que des intérêts matériels, de n'avoir point affirmé les principes qui viennent de triompher dans les élections communales, où s'est prononcée avec plus de netteté que jamais l'antipathie du pays pour la politique cléricale. On semblait craindre que le ministère libéral ne reculât dans sa voie. M. Frère-Orban, l'éminent ministre des finances, n'a point tardé à rassurer ses amis. Il a déclaré au sénat, pendant la discussion de l'adresse, que le ministère n'avait nullement l'intention de se transformer en un simple cabinet d'affaires, qu'il reste ce qu'il est, qu'il persiste dans les projets de loi présentés par lui il y a deux ans. Il a notamment annoncé que les projets sur la législation des fabriques d'église et sur le temporel du culte seraient prochainement présentés aux chambres. Une déclaration non moins importante a été émise par M. Frère. On sait l'agitation qu'entretient à Anvers la question des fortifications. Un des inconvéniens des petits pays, c'est que les questions locales, en se passionnant, s'y éternisent. Les Anversois voulaient engager à nouveau la question des fortifications en offrant au gouvernement des transactions partielles. M. Frère, avec la netteté ferme qui convient, même dans un petit état, à un homme politique sérieux, a voulu couper court à ces difficultés toujours renaissantes : « Aux yeux du gouvernement, a-t-il dit, la question anversoise est résolue. » Il était bon qu'on en finît avec cette question anversoise. La fortification d'Anvers est le faible tribut que la Belgique paie à l'instabilité générale de l'Europe. La dette est désagréable à payer quand on est un pays libre, sage et tranquille, nous n'en disconvenons pas; mais enfin elle a été acceptée : qu'on paie donc et que tout soit dit.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Nous avons à parler aujourd'hui d'un événement qui s'est passé au Théâtre-Lyrique le 4 novembre : on y a donné la première représentation d'un ouvrage en cinq actes, *les Troyens*, paroles et musique de M. Berlioz. Il y a longtemps que, dans le monde des beaux esprits, on s'entretenait de cette conception épique d'un homme hardi et patient qui aurait consacré à l'édification de son rêve autant d'années qu'il en a fallu aux Grecs pour prendre la ville de Priam. On assurait aussi que le plan primitif de M. Berlioz embrassait les deux grands épisodes, la prise de Troie et la fuite d'Énée. L'auteur a été obligé de modérer son ambition et de se contenter de cinq actes, dont l'action se passe, on le sait bien, à Carthage. Toute une légende se rattache, dit-on, à l'œuvre de M. Berlioz, qui a été refusée par l'administration de l'Opéra, et qui n'aurait peut-être pas trouvé d'asile sans la bonne volonté de M. Carvalho, directeur subventionné du Théâtre-Lyrique. Quelle que soit la valeur de cet ouvrage, on ne peut que louer M. le directeur du Théâtre-Lyrique d'avoir tendu la main à un homme de mérite qui est Français, et qui a bien le droit d'offrir à son pays le fruit de ses talens.

Avant d'examiner de près le sujet traité par M. Berlioz, on peut se demander s'il est prudent de transporter sur un théâtre ces grandes figures de la poésie antique qui, depuis tant de siècles, vivent dans la mémoire des peuples civilisés. N'est-il pas téméraire de détacher d'un poème qui occupe dans l'éducation publique presque la place de la Bible un épisode d'amour raconté par Virgile dont chaque vers est gravé dans notre mémoire comme une parole de l'Évangile? Avez-vous prévu que le public d'une grande ville comme Paris ne manquerait pas d'établir une comparaison redoutable entre des vers d'atelier et la langue divine du contemporain d'Horace? Vous êtes-vous bien rendu compte de la grande difficulté de votre entreprise, où il faut absolument que la musique, art nouveau, enveloppe la poésie de Virgile, s'en pénètre et en traduise à sa manière les mystérieuses beautés? Illustre auteur de symphonies fantastiques, de *Benvenuto Cellini*, de *l'Enfance du Christ* et d'une opérette en deux actes, *Béatrice et Bénédict*, représentée sur le théâtre de Bade avec un succès qui n'a pu se renouveler, voyons comment vous avez traduit en votre langue ce rêve d'amour qui charme l'humanité depuis tant de siècles!

Quelques mesures de symphonie, que l'auteur qualifie de *lamento*, précèdent le lever du rideau, qui laisse voir de loin Troie en flammes!... A la bonne heure, nous voilà en pleine fiction, car il est assez difficile qu'on ait pu voir de Carthage l'incendie de la grande ville de Priam. Un rapsode raconte alors la grande catastrophe qui a effrayé le monde entier. Après ce

récit, qui n'est pas autrement remarquable, on entend derrière la coulisse un chœur de rapsodes et un rhythme de marche triomphale qui célèbre la gloire de la malheureuse Cassandre. Il faut noter déjà dans cette introduction, qui ne produit qu'un effet de fantasmagorie, que le musicien n'observe pas toujours la prosodie de ses propres vers, et qu'il estropie les mots pour les faire entrer, *per fas et nefas,* dans ses rhythmes violens. Voyez dans la partition (page 14) comment le compositeur a traduit ces beaux vers :

Unie à la lyre troyenne,
Te porte nos pieux concerts!

La toile tombe après ce prologue, qui tient la place, dit le *libretto,* d'un opéra en trois actes qui avait pour sujet la *prise de Troie.* L'auteur a donc versifié et mis en musique tout le IVe livre de l'*Énéide. Honni soit qui mal y pense!*

Le premier acte nous présente une vaste salle de verdure dans le palais de Didon. Une partie du peuple, réuni dans le palais, chante la gloire de Carthage naissante et celle de la reine qui a mené à bonne fin de si grands travaux. Didon survient au milieu de cette foule enthousiaste, à qui elle adresse quelques paroles dans un récitatif informe. L'air en *sol bémol* qu'elle chante ensuite :

Chers Tyriens, tant de nobles travaux,

n'a aucune valeur, et c'est tout au plus si l'ensemble bruyant et confus qui termine cette scène peut être écouté sans fatigue. Il faut voir dans la partition les intervalles que le compositeur donne à réaliser à des voix aiguës chantant en chœur! Et que dirons-nous du duo des deux sœurs? comment le rimeur et le compositeur français a-t-il interprété ce dialogue immortel :

Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent?

Hélas! rien ne peut se comparer à ce morceau si vulgaire, si mal dessiné, si tourmenté d'intonations impossibles, qu'on le prendrait pour l'œuvre d'un sourd. Il faut entendre les répliques que se font ces deux sœurs dans le passage en *mi majeur* qui précède la conclusion, qui vaut un peu mieux que le reste. Passons sur un air bizarre de Iopas, poète de la cour de Didon, et sur tous ces détails explicatifs. Rien ne ressort dans cette scène décousue, où Ascagne, fils d'Énée, vient implorer la pitié de la reine. C'est un mélange de récits confus et informes qui aboutissent à un *tutti* formidable d'une longueur démesurée et d'une sonorité brutale. Ainsi se termine le premier acte, par un cri de guerre sauvage.

Un intermède fantastique où l'auteur a eu la prétention de peindre une *chasse royale dans une forêt vierge de l'Afrique,...* avec toute sorte d'inci-

dens surnaturels, cette scène *grandiose*, comme dit le livret, est une orgie de sons, de cris, où l'oreille éperdue ne sait à quel hurlement se prendre. Pauvre M. Berlioz! il a voulu dans ce chaos imiter la chasse fantastique du *Freyschütz !*

Le second acte s'ouvre dans les jardins de Didon, situés au bord de la mer. On voit réunis un grand nombre d'hommes et de femmes qui entourent les grands personnages, Didon, Énée, Ascagne, etc. Un ballet, des danses d'esclaves nubiennes, d'almées d'Égypte, s'exécutent devant la cour. La musique de ce divertissement est fort jolie, surtout le motif qui accompagne le pas des esclaves nubiennes, qui est original. La chanson que le poète Iopas chante sur l'ordre de la reine est une mélodie un peu tourmentée, mais d'un accent touchant et vrai. Après ce chant, Énée s'approche de Didon en lui disant un mot galant. « Énée, lui répond la reine, daignez achever le récit commencé de votre long voyage. » Quand Énée a satisfait au désir de la reine en lui apprenant le sort de la pauvre Andromaque, elle s'écrie, en faisant un retour sur elle-même : — *O pudeur!* — et il résulte de ce cri échappé du cœur de la reine un quintette qui est clairement écrit et qui renferme de jolis détails. — *Bannissons ces tristes souvenirs,* dit le héros troyen. *Venez, chère Didon, respirer les soupirs de cette brise caressante.* — C'est sur ces paroles que le compositeur a écrit un septuor charmant, qui est le meilleur morceau de la partition. Ce n'est, à vrai dire, qu'un grand nocturne; mais l'effet n'en est pas moins délicieux. Le public l'a fait répéter, et il a eu bien raison. Cette scène de rêverie, que M. Berlioz a rendue avec un si rare bonheur, doit le convaincre que la vérité dramatique n'est pas incompatible avec la belle musique, et que le problème de l'art sera toujours de réunir ces deux élémens dans un ensemble harmonieux. Le duo qui suit, entre Énée et Didon, a l'inconvénient de répéter le motif du septuor qu'on vient d'entendre. Ce duo est joli cependant, mais trop long, et d'un style élégiaque qui ne convient guère aux deux grands personnages qui le chantent. C'est en général le défaut de toute la partition des *Troyens*.

Au troisième acte, on voit les Troyens au bord de la mer, qui se disposent à quitter Carthage pour suivre la destinée qui les pousse en Italie. Toutes les scènes de soldats sont manquées, et on ne peut même s'arrêter au récitatif informe ni à l'air que chante Énée d'un ton héroïquement vulgaire. A part un petit chant du matelot Hylas, il n'y a rien dans les deux derniers actes qu'on puisse signaler. Le morceau d'ensemble que chantent les Troyens, le duo d'Énée avec Didon, la scène horrible de la mort de la reine, tout cela révèle une imagination surmenée et d'une rare impuissance.

L'exécution des *Troyens* est aussi bonne que possible, si l'on songe aux difficultés que présente l'interprétation d'une telle œuvre. Mme Charton-Demeur, dont le goût pourrait être plus pur, ne se tire pas mal du rôle de Didon, où elle est obligée, dans la scène finale, de pousser des cris de

hyène. M. Monjauze est parfaitement digne de représenter l'Énée de M. Berlioz, car on ne peut pas être plus commun ni plus trivial que le héros de Virgile tel qu'il se montre travesti par le librettiste français. Les chœurs et l'orchestre méritent des éloges; les beaux costumes, les décors très variés, les petits ballets, tout cela forme un spectacle assez imposant, où il ne manque guère que l'intérêt, la mélodie et le sens commun.

Nous sommes à l'aise avec M. Berlioz, car nous n'avons pas attendu *les Troyens* pour prédire, il y a dix ans, que cet homme d'esprit et d'imagination n'avait pas la faculté particulière de composer des opéras. Il a déjà prouvé cette impuissance par *Benvenuto Cellini* et par une opérette en deux actes, *Béatrice et Benedict,* où l'on ne trouve absolument qu'un madrigal à deux voix, et qui ressemble au duo entre Didon et Énée au second acte des *Troyens*. En terminant cette analyse un peu rapide, je dirai que, si M. Berlioz a échoué et comme poète et comme musicien dramatique dans l'œuvre qu'il vient de produire, les cinq actes des *Troyens* prouvent cependant que l'auteur d'une telle conception n'est pas un artiste ordinaire, et qu'il avait le droit de se faire entendre. Que M. Berlioz se rassure donc : s'il est tombé, il est tombé de haut, et son désastre n'affaiblira pas l'estime qu'on doit à un homme qui a consacré dix ans de sa vie à réaliser son rêve.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENS SUR SCHILLER ET GOETHE (1).

Ce n'est pas une coïncidence fortuite que celle de la traduction française des *Œuvres* de Schiller par M. Regnier, et des importantes publications d'histoire littéraire de M. Saint-René Taillandier, commentaires intelligens des œuvres allemandes, avec le moment où l'étude des langues étrangères prend enfin racine dans notre éducation publique. L'Allemagne sent plus vivement que jamais le tort de n'avoir pas encore donné une édition critique de Schiller, et attend avec impatience de la grande maison Cotta, que son privilége oblige, après l'édition en 12 volumes de Mme de Gleichen, déjà supérieure aux précédentes, la publication des travaux patiens et consciencieux du docteur Joachim Meyer, de Nuremberg. Le regrettable Jacques Grimm était l'interprète de l'opinion publique lorsqu'il affirmait en 1859, dans une séance solennelle de l'académie des sciences de Berlin, qu'outre les statues et les bustes, il restait à élever à la gloire de Schiller un autre monument plus grand encore. « Celui qui nous est né il y a justement un siècle repose depuis cinquante ans dans le sein de la terre, et nous n'a-

(1) *Correspondance entre Goethe et Schiller,* par M. Saint-René Taillandier, 2 vol. in-18. — *Lettres inédites de Sismondi,* par le même, 1 vol. in-18. — *OEuvres de Schiller,* traduites en français par M. Regnier, membre de l'Institut, 8 vol. in-8°.

vons pas une édition critique de ses œuvres, les présentant dans leur suite réelle, avec les différentes leçons. » Grimm ajoutait : « Un grand pas a été fait cependant, car la nouvelle traduction donnée en France par les soins de M. Regnier, qui connaît à fond, non-seulement notre langue d'aujourd'hui, mais encore l'ancienne langue allemande, peut servir, à beaucoup d'égards, de modèle... » En attendant, les documens s'amassent et s'impriment de divers côtés, en plus grand nombre qu'à aucune autre époque : volumes d'œuvres inédites, correspondances partielles, etc. (1). Ces divers indices et beaucoup d'autres, qu'il serait facile d'accumuler, montrent que dans les deux pays, en Allemagne comme en France, on s'occupe activement d'une cause que l'on sent commune. Les publications récentes de MM. Regnier et Saint-René Taillandier ont chez nous leur signification propre dans ce mouvement qui se propage.

Avec les qualités qui la distinguent et les conditions dans lesquelles elle a été préparée, la nouvelle traduction de Schiller nous semble être précisément le signal de l'adoption définitive des œuvres qu'elle contient par l'esprit français, et de leur admission dans le cercle de notre éducation classique. M. Regnier n'y a pas admis certains ouvrages d'une authenticité douteuse ni la correspondance, où s'agitent des discussions théoriques quelquefois peu précises et non exemptes de subtilité; mais les ouvrages consacrés de Schiller sont désormais présentés par lui au public français dans une traduction qui a toutes les qualités d'un modèle en ce genre. L'auteur était préparé à ce travail par un long enseignement de la philologie allemande, par une patiente interprétation, dix fois reprise, de chaque vers de ces poèmes en vue de cet enseignement, de telle sorte que tous les soins que pourrait prendre le traducteur le plus scrupuleux pour un texte des anciens auteurs classiques se sont trouvés appliqués aux œuvres les plus graves dans le domaine plus rapproché de nous des littératures étrangères. C'est ce qui justifie le témoignage de Jacques Grimm, que nous citions tout à l'heure. Avec cela, M. Regnier, tout français par les habitudes d'esprit, n'était pas homme à se contenter d'à peu près dans sa traduction, et, s'il lui arrive de rencontrer dans l'auteur qu'il interprète le vague et l'indécis de la pensée, il le dit dans ses notes ou dans l'excellente introduction qu'il a placée en tête de son premier volume. Ce sont ces qualités qui expliquent et justifient sans doute ce que nous disions plus haut de l'importance de sa publication.

Quant à l'immense correspondance de Schiller, ou concernant Schiller, c'est un monument d'autre sorte. Ce que le génie du poète a mis admirablement en œuvre dans ses poèmes, il le discute ici en mille aperçus théoriques, où le subtil et l'incertain se mêlent au droit sens et à la ferme raison. Il y a ici besoin de commentaires, et cette lecture ne s'adresse pas à tous. Elle n'en est pas moins, au point de vue de l'esthétique et de l'histoire des idées littéraires, d'une importance extrême. M. Saint-René Tail-

(1) Parmi ces dernières, la correspondance de la femme de Schiller, publiée en deux volumes par sa fille, Mme la baronne de Gleichen-Ruszwurm (*Charlotte von Schiller und ihre Freunde*), est certainement une des plus remarquables.

landier en a élucidé un principal épisode en publiant et commentant, à l'aide de la traduction de Mme de Carlowitz revue par lui, l'histoire de la célèbre et féconde amitié entre Goethe et Schiller.

Le 14 juin 1794, Schiller, qui venait de fonder avec Guillaume de Humboldt et Fichte son recueil littéraire intitulé *Les Heures*, écrivit d'Iéna une lettre à Goethe pour invoquer sa collaboration. Cette lettre est la première page de la volumineuse correspondance qu'allaient échanger les deux poètes, et le premier monument de l'union féconde qui allait s'établir entre eux. Chacun d'eux avait jusque-là creusé son sillon à part. Goethe, âgé de quarante-cinq ans, avait déjà donné *Goetz de Berlichingen* (1773), *Werther* (1774), *Iphigénie* (1786), *Egmont, le Tasse,* un grand nombre de ses ballades, et commencé le *Faust,* c'est-à-dire qu'il était déjà en possession de la gloire après avoir renouvelé le théâtre et la poésie lyrique. Schiller avait dix ans de moins; mais *les Brigands* (1781), *Fiesque, Don Carlos, Amour et intrigue,* ne lui avaient pas valu une moindre renommée. Goethe, après s'être vite élevé au-dessus des agitations de la *Sturm und Drang-Periode,* avait fait le voyage d'Italie, s'était trouvé en face de l'antique et était revenu amoureux de la beauté pure. Schiller, poète révolutionnaire dans *les Brigands*, ennemi de la société politique dans *Fiesque,* de la société civile dans *Amour et intrigue,* citoyen du monde avec le marquis de Posa, sortait à peine d'une période d'agitation qui semblait avoir suscité de la part de Goethe mille défiances contre lui. Tout à coup ces deux esprits, qu'une apparente divergence séparait, rapprochés et mis en contact, se reconnaissent comme frères, s'éprennent et s'enchantent mutuellement. Les premières lettres qu'échangent les deux poètes sont remplies des témoignages de ce charme mutuel et inattendu. Une virile tendresse de cœur est de la partie assurément, témoin les larmes de Goethe en 1805, quand la mort lui enlève son ami; mais c'est dans le monde des idées à peu près exclusivement que la correspondance nous montre le commerce constant de ces deux esprits. « Chaque moment dont j'ai pu disposer, dit Schiller, je l'ai passé avec Goethe, et ce temps que je passais auprès de lui, je l'employais exclusivement à élargir l'horizon de mon savoir... Je crois sentir qu'il a exercé sur moi une influence profonde... »

Toute cette correspondance, qui n'est qu'une perpétuelle discussion de théories, nous offre, à vrai dire, un des arsenaux des idées littéraires de la première moitié de notre siècle. Il est inoui quelle richesse d'aperçus s'y déploie de part et d'autre, et dans quel océan l'on se sent engagé quand on lit avec attention toute la série de ces lettres. M. Saint-René Taillandier a rendu cette vaste lecture facile, non pas seulement par le choix qu'il a fait dans un si riche ensemble, mais encore par les étapes qu'il y a ménagées. Les épisodes suivant lesquels il a distingué les différens groupes n'interrompent pas par leur succession la carrière une fois ouverte, ils montrent au contraire les occasions diverses qui ont pu mettre en lumière alternativement tel ou tel aspect d'une même théorie se transformant tant que dure cette correspondance.

Le premier épisode qui se trouve ainsi marqué est la rédaction en commun des *Heures*. Au bout de dix-huit mois, l'insuccès de cette publication

périodique est démontré, mais, pendant ce temps, Schiller a conçu l'idée d'une libre association intellectuelle avec Goethe, et, pendant que son ami travaille avec une ardente persévérance au *Wilhelm Meister,* il songe lui-même à des drames et à une épopée : les personnages de Gustave-Adolphe et de Wallenstein commencent à devenir les hôtes favoris de son imagination poétique. — Le second épisode est la composition en commun des *Xénies,* en 1796. Par ces épigrammes faites à deux, Schiller et Goethe mettent en déroute les traditions littéraires à l'aide desquelles les partisans du passé avaient attaqué la publication des *Heures.* « Le succès prodigieux que ces distiques ailés rencontrèrent auprès de l'esprit public était pour les deux poètes, dit avec raison M. Saint-René Taillandier, un engagement d'honneur à justifier leurs ironies et leurs colères par des chefs-d'œuvre, afin que le précepte suivît de près la satire. » Goethe répondit par les cinq premiers chants d'*Hermann et Dorothée,* et Schiller par la préparation de *Wallenstein.* — La composition d'*Hermann et Dorothée* vient ensuite, et suggère plus abondamment encore à l'examen de Schiller et de Goethe des problèmes variés d'esthétique littéraire. Schiller affirme que le travail critique auquel son esprit a été sollicité par la lecture et la discussion de ce poème a été pour lui *une grande crise.* Après avoir lu le *Wilhelm Meister,* il a abandonné les théories abstraites, et il a, en signe de ce retour, commencé son *Wallenstein* en prose. Après *Hermann et Dorothée,* il l'écrit en vers, le remanie de fond en comble, et inaugure ce qu'on a appelé en Allemagne la période classique de son génie. Toutes ces phases, avec leurs raisons diverses, souvent subtiles, sont expliquées dans ses lettres avec un détail qu'il serait difficile de condenser sans compromettre la solidité et la physionomie même de tout l'édifice. Ces nuances infinies échappent en vérité à toute analyse; il faut se plonger soi-même au sein de ces discussions infinies : on y reconnaît bientôt les voix d'une grande époque intellectuelle dans sa période de riche enfantement.

Après *Hermann et Dorothée* et *Wallenstein,* les principaux actes de cette double vie littéraire, où désormais tout est mis en commun, sont *Faust, Marie Stuart* et *Guillaume Tell.* On sait que ce dernier sujet, qui a été pour Schiller l'occasion de son chef-d'œuvre, lui a été suggéré par son ami. Goethe raconte qu'en 1797, visitant une fois encore le lac des Quatre-Cantons, il ne put résister à l'idée de peindre dans un poème cette nature charmante et grandiose. Il fallait animer cette terre si imposante avec des figures humaines dont la grandeur égalât la majesté des lieux. La légende de Guillaume Tell s'offrit alors naturellement à lui. Déjà, plein de ce beau sujet, il commençait à additionner ses hexamètres. « J'apercevais le lac, dit-il, aux tranquilles clartés de la lune; j'illuminais les brouillards dans les profondeurs des montagnes; je voyais les eaux étinceler sous les rayons les plus doux du soleil matinal; dans la forêt, dans la prairie, tout était vie et allégresse; puis je représentais un orage, armé d'éclairs et de tonnerre, qui du sein des gorges sombres se précipitait sur le lac. Je peignais aussi le calme des nuits... Je me représentais Guillaume Tell comme un être naïvement héroïque, d'une vigueur saine et entière, heureux de vivre, avec une âme enfantine où sommeille encore la conscience de l'homme; j'en fai-

sais un portefaix montagnard, parcourant les cantons, partout connu, aimé, partout rendant de grands services, au reste tranquillement occupé à sa besogne, travaillant pour sa femme et ses enfans, et ne s'inquiétant pas de savoir qui est le maître, qui est le valet... » Gessler lui apparaissait comme un petit despote faisant le mal et quelquefois le bien par passe-temps, sans nulle conscience de la dignité humaine. Walter Fürst au contraire, Stauffacher, Winckelried, ces patriotes animés des meilleurs sentimens de l'âme humaine, et de la force de volonté nécessaire pour briser un joug détesté, devenaient « ses héros, ses forces supérieures, agissant avec conscience d'elles-mêmes. » Mais, entraîné par d'autres occupations, Goethe ajournait toujours l'accomplissement de son dessein; il finit par abandonner son sujet à Schiller, qui, sans avoir vu la Suisse, composa cependant une œuvre pleine de réalité. C'est assurément ici un des plus intéressans épisodes de cette double vie littéraire et un de ceux qui mettent le mieux en relief la différence des deux esprits. Ce même Goethe, qui recevait une impression si vive de la nature, au sein de laquelle il se plongeait comme en s'oubliant lui-même, et qui, par des conceptions puissantes, créait à la façon de Shakspeare des types supérieurs, aurait-il plié son génie et la poésie épique aux douces et harmonieuses proportions que Schiller, sur la scène dramatique, a su observer? Goethe eût-il fait cette patiente étude de la chronique de Tschudi, dont Schiller a emprunté avec tant de bonheur les récits légendaires? — Goethe, poète épique, était appelé à donner le *Faust,* tandis que Schiller, par le *Guillaume Tell* (1804), devenait, suivant sa propre expression, « maître des choses du théâtre. »

Le nom de Mme de Staël apparaît, vers la fin de la correspondance entre Goethe et Schiller, comme pour annoncer le groupe d'esprits qui servit de médiateur entre l'Allemagne créatrice de la seconde moitié du XVIIIe siècle et la France du XIXe, si prête à recevoir et à féconder, en les transformant, tous les germes nouveaux. Ce groupe littéraire, à la tête duquel on doit la placer elle-même, nous est montré précisément, dans le second des deux ouvrages récemment publiés par M. Taillandier, sous des couleurs nouvelles, empruntées aux documens inédits que contenait le musée Fabre à Montpellier. Les premières impressions de Schiller en présence de Mme de Staël expriment d'une façon naïve et probablement fort exacte l'étonnement que causa à l'esprit germanique cette rencontre avec l'esprit français, si vivement représenté. « Mme de Staël est réellement à Francfort, écrit-il à Goethe le 30 novembre 1803, et nous pouvons nous attendre à la voir bientôt ici. Pourvu qu'elle comprenne l'allemand, nous en aurons raison; mais lui expliquer *notre religion* en phrases françaises, mais lutter contre sa volubilité française, c'est là une tâche trop rude. Nous ne saurions nous tirer d'affaire aussi aisément que Schelling avec Camille Jordan, qui était venu à lui armé de pied en cap des principes de Locke (*mit Locke angezogen*) : « Je méprise Locke » dit Schelling, et naturellement l'adversaire ne souffla plus mot. » Le 21 décembre, il écrit : « Mme de Staël vous apparaîtra complétement telle que vous avez dû la construire *à priori.* Tout en elle est d'une seule pièce; on n'y trouve aucun trait étranger et faux. Voilà pourquoi, malgré l'immense distance qui sépare notre pensée de la

sienne, on se sent à l'aise près d'elle, on peut tout entendre de sa part, et on se sent disposé à tout lui dire. C'est la représentation aussi parfaite qu'intéressante de la culture de l'esprit français. Dans tout ce que nous appelons philosophie, par conséquent sur les principes élevés de toutes choses, on est en opposition avec elle, et cette opposition se maintient en dépit de son éloquence; son naturel et ses sentimens valent mieux que sa métaphysique, et sa belle intelligence s'élève souvent jusqu'à la puissance du génie. Voulant tout expliquer, tout comprendre, tout mesurer, elle n'admet rien d'obscur, rien d'impénétrable, et ce que le flambeau de sa raison ne peut éclairer n'existe pas pour elle. De là son insurmontable aversion pour la philosophie idéaliste (*idealphilosophie*); cette philosophie est pour son intelligence un air méphitique qui la tue. Le sens poétique tel que nous le comprenons lui manque complétement; aussi ne peut-elle s'approprier, dans les œuvres de ce genre, que le côté passionné, oratoire et général; elle n'approuvera jamais le faux, mais elle n'apprécie pas toujours le vrai. Ce peu de mots vous prouvera que, par la netteté, la décision et la vivacité spirituelle de sa nature, elle doit exercer une influence agréable et bienfaisante. Il n'y a de fatigant chez elle que l'agilité peu commune de sa langue, car elle met son auditoire dans la nécessité de se transformer au point de n'être plus que l'organe de l'ouïe. »

De son côté Goethe émet, lui aussi, à propos de Mme de Staël, de fort curieux jugemens. Travaillant pour le recueil des *Heures* à la traduction d'un petit ouvrage qu'elle venait de publier, il mande à Schiller qu'il « s'est efforcé de donner au vague français quelque chose de plus déterminé et de plus voisin de la manière allemande. » Par ces mots : *die französische Unbestimmtheit,* il entend, je pense, le vague ou l'indéterminé de la pensée française, et non, comme traduit Mme de Carlowitz, le *vague de la langue;* la maxime est suffisamment osée déjà, et il ne faut pas en forcer la signification; mais on doit avouer d'ailleurs qu'il a laissé dans un certain vague lui-même l'expression de sa pensée. Goethe écrit encore : « Comme la bonne dame est à la fois d'accord et en désaccord avec elle-même! *mit sich selbst eins und uneins!* » Il reconnaît bien son ardeur d'intelligence, son caractère sympathique et passionné, mais une telle visite a été pour lui un moment de lutte pénible; elle l'a forcé, dit-il, à exhiber ses vieux tapis et ses vieilles armes de défense. C'est précisément la même impression que Schiller a ressentie : « Notre amie est partie, dit-il, et je me sens tout juste dans le même état que si je relevais d'une grande maladie. » Placez à côté de ces curieux témoignages les belles et nobles pages du livre *De l'Allemagne,* où Mme de Staël apprécie le génie des deux poètes qu'elle a appris à connaître, et voyez de quel côté viennent se placer la conception vive, l'équitable et ferme jugement. Du reste ce n'était pas Goethe et Schiller seulement qui restaient étonnés et comme interdits en face d'une intelligence aussi française que l'était Mme de Staël; le recueil des lettres de Charlotte Schiller que nous citions tout à l'heure, et qui contient des correspondances venues de tous côtés, témoigne que tous les esprits allemands avaient subi la même impression, tant il est vrai qu'il y avait là une rencontre de deux génies entièrement divers. On lira avec intérêt dans la pu-

blication de Mme la baronne de Gleichen-Ruszwurm les jugemens de Charlotte elle-même sur *Delphine* et *Corinne*, et on y recueillera en particulier les échos jusqu'à présent peu connus de la réputation littéraire de Mme de Staël dans un petit cercle de beaux esprits, qui siégeait à Copenhague, et à la tête duquel était placée une Mme Brun, femme d'esprit et de cœur. C'est dire que sans doute il serait possible aujourd'hui, avec tant de renseignemens épars, de reconstruire le récit d'un des épisodes les plus intéressans que l'histoire littéraire puisse offrir.

Il faut lire, si l'on veut en suivre les conséquences immédiates, le volume dans lequel, tout récemment aussi, M. Taillandier nous a fait connaître une correspondance inédite de Sismondi. Il est impossible assurément de se rendre compte des origines littéraires du XIXe siècle, si l'on n'a fait ample connaissance avec ce petit monde de Coppet qui a servi de premier intermédiaire entre l'Allemagne et la France. Rien de plus attachant que d'observer de près, comme on peut le faire par la lecture de lettres intimes, les qualités d'esprit franches et vives qui rendaient possible à ce groupe d'initiateurs intelligens un rôle prédestiné. Tout ce que la connaissance entière de la vie et des écrits de Chateaubriand par exemple nous a apporté d'élémens d'appréciation et de jugement définitif sur son caractère et son génie ne nous a pas rendus juges plus clairvoyans à son égard que ne l'était Sismondi en présence même de ses premières œuvres. Il faut lire à ce sujet de très curieux passages dans le livre de M. Taillandier. A côté des lettres de Sismondi, galerie nombreuse et variée, où tant de physionomies littéraires apparaissent, M. Taillandier a placé des lettres de Bonstetten, de Mme de Staël, de Mme de Souza, ces dernières portant l'empreinte d'un charme et d'une grâce remarquables. Toutes sont adressées à cette princesse d'Albany dont M. de Reumont avait donné une bonne esquisse, et dont M. Taillandier, grâce à une foule de documens nouveaux par lui mis au jour, et en même temps habilement employés, a restitué désormais l'entière et vivante physionomie.

En résumé, par ces trois publications diverses, mais qui se complètent et s'expliquent mutuellement, *la Comtesse d'Albany*, la *Correspondance entre Goethe et Schiller*, les *Lettres inédites de Sismondi*, M. Saint-René Taillandier apporte de très nouveaux et très graves élémens à l'histoire et à la critique littéraires du temps qui nous a immédiatement précédés, et duquel nous sommes intimement solidaires. L'auteur de ces publications, qui poursuit depuis vingt ans par la parole et par la plume, avec un talent toujours applaudi, la double et parallèle histoire de la littérature allemande et de la littérature française, a d'autant plus de droits à la reconnaissance de tous ceux qui pensent et étudient que la littérature s'est plus intimement mêlée de nos jours à tout l'ensemble de la vie intellectuelle et morale, et qu'une connaissance plus entière du génie allemand, si original et si fécond, nous apparaît enfin comme indispensable à l'esprit français, ne fût-ce que pour l'aider à se bien discerner et à se juger lui-même.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.